





LETTRES
ET
NÉGOCIATIONS
DU MARQUIS
DE FEUQUIERES,

TOME III.

LETTRES
ET
NÉGOCIATIONS
DU MARQUIS
DE FEUQUIERES,

Ambaſſadeur extraordinaire du Roi en Allemagne, en 1633. & 1634.

TOME III.



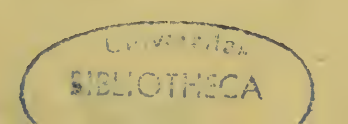
A AMSTERDAM,

Chez JEAN NEAULME

Et ſe trouve à Paris,

Chez DESAINT ET SAILLANT.

M. DCC. LIII.





LETTRES ET NÉGOCIATIONS DE M^R^ LE MARQUIS DE FEUQUIERES,

Ambassadeur Extraordinaire du Roi en Allemagne, en 1633. & 1634. &c.

MEMOIRE envoyé par le Roi à Mr. DE FEUQUIERES, Ambassadeur Extraordinaire en Allemagne.

De Chantilly le 25. Mars 1635.

SA MAJESTÉ fait sçavoir au sieur de Feuquiéres, que son dessein est d'entretenir pour l'Allemagne, tant delà que deçà le Rhin, le nombre de gens de guerre qu'elle s'est proposée, qui pourront faire

vingt-cinq mille hommes de pied, & trois mille cinq cent chevaux : mais elle ne veut s'obliger, comme le ſieur de Feuquiéres ſçait, qu'à douze mille hommes qui doivent être ſous le commandement du Duc Bernard, ce qui n'empêchera pas qu'elle ne tienne le reſte, mais ſans obligation.

Sa Majeſté donne ordre audit ſieur de Feuquiéres, de parachever la levée de douze mille Allemands le plus diligemment qu'il pourra, ſans s'en remettre à d'autres, ſe ſervant pour cet effet du reſte des cent mille écus qui lui avoient été deſtinés ; Sa Majeſté ayant commandé au ſieur d'Andilly de mettre entre les mains dudit ſieur de Feuquiéres, ce qui reſtera de ladite ſomme, & ſelon les avis qu'elle recevra dudit ſieur de Feuquiéres : elle aura ſoin de lui faire tenir le reſte des deniers néceſſaires pour le ſuſdit effet.

Il aura ſoin de faire aſſembler leſdites troupes au lieu qu'il eſtimera plus à propos pour le ſervice du Roi, & des Confédérés.

On envoyera par le premier courier, le brevet & la penſion pour Bonica.

On fera le même pour Schmitberg.

Sa Majeſté trouve bon qu'il faſſe monter ſon Régiment à 2000. hommes, s'il peut.

Ledit ſieur de Feuquiéres donnera avis ſans délai de toutes les levées d'Allemands qui ſeront faites dont il a connoiſſance, ſoit qu'elles ayent été faites par lui ou d'autres.

Il fera auſſi ſçavoir le tems auquel il croit que le Duc de Wirtemberg pourra mettre ſur pied ſon Régiment, lequel il faut preſſer.

Le Roi trouve bon que l'on baille à lever un Régiment au jeune Comte de Hanau, s'il le peut faire.

Et bien qu'en celui des Suiſſes que le ſieur de Bourbonne avoit eû charge de faire lever, il ne ſe trouve que deux Compagnies, pour la difficulté que l'on a de lever des Suiſſes, ſi ce n'eſt par le moyen d'un Colonel du pays; Sa Majeſté ne laiſſe pas de continuer la levée entiere dudit Régiment, dont on baillera la charge audit Comte Hanau, ſi l'on n'eſt contraint de prendre un Colonel Suiſſe ſur les lieux; c'eſt pourquoi il feroit mieux de s'efforcer à lever des Allemands.

Sa Majeſté trouve fort bon le projet du Traité fait entre ledit Duc de Veymar, & le ſieur de Feuquiéres, lequel il pourra ſigner en la ſorte qu'il eſt; il faut eſſayer que là où il eſt dit que le Duc ſecourrera

les places que Sa Majeſté tient en Allemagne, *ou au moins le long du Rhin*, que l'on efface ces paroles, & qu'on y ajoute, *& en Alſace* : ce qui n'eſt point onéreux audit Duc à cauſe de la clauſe ſuivante, qui porte en ces termes, *ſi ledit Duc n'eſt occupé en quelqu'autre lieu qu'il ne peut abandonner, ſans un notable dommage pour le bien commun.*

Si le Sr Oxenſtiern n'eſt encore parti, le ſieur de Feuquiéres inſiſtera toujours, à ce qu'il ratifie le Traité de Paris, comme ayant été fait avec pouvoir valable de lui.

Il lui dira que Sa Majeſté s'eſt étonnée de ce que le ſieur Grotius a voulu faire croire que ledit ſieur Chancelier ne ſe vouloit tenir audit Traité; ſurquoi Sa Majeſté lui a déclaré n'avoir plus rien à lui dire, niant une choſe ſi claire & faite de bonne foi, laquelle étant une fois violée, ce ſeroit en vain de parler d'aucun autre Traité : elle a fait entendre audit Grotius qu'elle ne ſe pouvoit perſuader que ledit ſieur Oxenſtiern lui eût donné cette charge, & qu'elle écriroit audit ſieur de Feuquiéres, pour repréſenter audit Chancelier ſes juſtes ſujets de plainte, & les inconvéniens qui pourroient ſuivre s'ils manquoient de ra-

tifier ledit Traité approuvé par les Confédérés, & que les Ambaſſadeurs envoyés à Paris, avoient fait voir en pleine Aſſemblée à Worms, en préſence dudit ſieur Oxenſtiern être conforme à leurs inſtructions; & en effet, ledit ſieur de Feuquiéres fera connoître audit Chancelier leſdites conſéquences avec les termes les plus preſſans, dont il jugera à propos d'uſer ſur ce ſujet, ſans toutesfois venir à une manifeſte rupture.

Pour Benfeld, il lui repréſentera que c'eſt ſon avantage de le remettre entre les mains du Roi, tant pour ſe délivrer de la garde, que pour ſatisfaire à ce à quoi il eſt obligé par le Traité.

Fait à Chantilly le 25. Mars 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas BOUTHILLIER.



LETTRE de Mr BOUTHILLIER, à Monſieur DE FEUQUIERES. A Paris le 25. Mars 1635.

MONSIEUR,

J'ai reçu vos lettres des 5. & 15. de ce mois en cette Ville, & auſſi tôt je les ai envoyées à Monſieur le Cardinal à Royaumont, où ſon Eminence eſt depuis quelques jours, pendant que le Roi fait ſéjour à Chantilly, afin que les ayant fait voir à Sa Majeſté, je puiſſe ſçavoir ſa volonté par mondit Seigneur, ne pouvant lors me rendre près ſadite Majeſté & de lui. Son Eminence m'a mandé ce que vous verrez contenu au Mémoire ci-joint, par lequel il me ſemble qu'il ſatisfait à tout, excepté que Sa Majeſté ne ſe laiſſe point entendre ſur le premier point que vous concluez; enſorte qu'il ſemble que vous jugiez néceſſaire que Sa Majeſté aſſiſte les Confédérés des ſommes qu'ils demandent par emprunt, ou que Sa Majeſté prenne leurs troupes à ſon ſervice, diſant qu'elle jugera combien il eſt im-

portant de conſerver ladite armée d'une façon ou d'autre. Je ne vois non plus de réſolution formelle ſur ce que vous mandez, que le Duc Bernard preſſe de ſçavoir l'intention du Roi ſur le rafraîchiſſement de ſon armée dans le Comté de Bourgogne, ſi ce n'eſt que l'on veuille entendre, ce qui eſt porté par le Mémoire pour Meſſieurs les Généraux, que Sa Majeſté juge néceſſaire que le Duc Bernard ait un quartier pour rafraîchir ſes troupes, & ce vers Colmar, Scheleſtat & la Franche-Comté, ce que je doute pouvoir être entendu ainſi que ledit Duc le deſireroit.

Il n'eſt auſſi rien dit ſur l'envoi de quelques-uns vers le Landgrave, ni du payement de cent mille livres de penſion. Je pars demain pour me rendre près du Roi, où je ferai revoir ces trois points de voſdites lettres, afin que les ordres, que Sa Majeſté vous donne par icelles, ne ſoient point retardés. Sadite Majeſté s'eſt divertie à Chantilly, y faiſant donner un Ballet, comme elle a fait auſſi à Royaumont. Vous aurez ſçu que Monſieur a fait un tour & s'en eſt retourné à Blois, mon fils partit avant-hier pour ſe rendre près de ſon Alteſſe.

J'oubliois à vous dire que l'on a choiſi

pour Colonel du Régiment dont Monſieur de Bourbonne a eu ordre de faire la levée, un homme du pays qui a grand crédit, c'eſt le Comte Zernlin de Baſle qui diligentera la levée.

Il faudra donc faire un Régiment nouveau Allemand pour le jeune Comte de Hanau, ainſi qu'il eſt dit par ledit Mémoire, vous aurez un duplicata de celui qu'on envoye à Meſſieurs les Généraux.

Vous aurez vû par le précédent Mémoire qui vous a été envoyé, que l'intention du Roi eſt toujours, que vous commandiez l'armée des douze mille Allemands, lorſqu'ils ſeront joints au Duc Bernard. Sur ce, je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.



Du même le même jour.

MONSIEUR,

Je vous ajoute ce mot à la dépêche que vous recevrez du Roi, & à la lettre que je vous ai déja écrite aujourd'hui, & c'eſt pour vous dire que vous ferez bien de faire avertir par ceux du Conſeil formé, les villes de Nuremberg, Ulm, & Auſbourg, de continuer dans leſdites bonnes réſolutions, en attendant que dans ſix ſemaines les troupes du Roi le ſecourent.

Nous attendons avec impatience l'heureux ſuccès de Spire, dont nous ne doutons point, après les commencemens avantageux que vous nous avez mandés. Tout va, graces à Dieu, très-bien pardeçà. Je ne vous en dirai pas davantage par ce mot, ſinon pour vous ſupplier de croire que je ſerai toute ma vie, &c.



MEMOIRE pour le ſieur DE FEUQUIERES, Ambaſſadeur du Roi en Allemagne.

LE ſieur de Feuquiéres recevra avec le préſent Mémoire, copie de celui que Sa Majeſtè a commandé être envoyé à Meſſieurs les Maréchaux de la Force & Brezé, conformément auquel il diſpoſera le Chancelier Oxenſtiern, & le Duc Bernard de Weymar, à ce qui le concerne dans ledit Mémoire.

Il continuera ſa fonction d'Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté, & prendra ſoin en cette qualité des affaires de ſon ſervice avec les Confédérés, tant durant l'Aſſemblée qui ſe tient à Worms, qu'après qu'elle ſera finie.

Sa Majeſté veut toujours lui donner la charge de ſon Lieutenant-Général, pour commander les Allemands avec le ſuſdit Duc Bernard; & cependant ſadite Majeſté jugeant à propos que pour le préſent le ſieur Maréchal de la Force demeure vers Spire, (ainſi qu'il eſt porté par le Mémoire ſuſdit adreſſé à Meſſieurs les Maréchaux) pour appuyer l'Infanterie qui

lui reſtera par la Cavalerie dudit Duc ; ſadite Majeſté veut que ledit ſieur de Feuquiéres faſſe la charge de Maréchal de Camp en l'armée que ledit ſieur Maréchal de la Force commande, lorſqu'il ne ſera point obligé par ſon Ambaſſade d'être ailleurs pour le ſervice de Sa Majeſté ; & cependant il aura ſoin de faire aſſembler leſdits Allemands le plutôt qu'il pourra.

Ledit ſieur de Feuquiéres agira de concert avec leſdits ſieurs Maréchaux de la Force & de Brezé, diſpoſant le Chancelier Oxenſtiern & le Duc Bernard de Weymar, à tout ce qu'ils lui feront entendre être du ſervice du Roi pour l'emploi des armées.

Fait à Chantilly, le Mars 1635.

MEMOIRE à Meſſieurs les Maréchaux de la Force & de Brezé, Lientenans-Généraux du Roi en ſon Armée. Du 25. Mars 1635.

LA Ville de Spire étant grande, & de difficile garde, & n'y ayant point d'apparence d'y faire une Citadelle, pour beaucoup de raiſons que meſdits ſieurs

Maréchaux peuvent aiſément juger, Sa Majeſté trouve à propos qu'elle ſoit raſée.

Sa Majeſté juge néceſſaire que le Duc Bernard de Weymar ait un quartier pour ſe rafraîchir, le meilleur ſera vers Scheleſtat, Colmar, & la Franche-Comté, d'où par ce moyen il empêchera qu'il paſſe des commodités aux ennemis, leſquels il tiendra en cervelle vers Briſack par ſon voiſinage, & conſervera leſdites places & Montbelliard.

Leſdits ſieurs Maréchaux doivent prévoir, autant qu'ils pourront, où les ennemis pourront faire leur plus grand effort pour s'y oppoſer. Vrai-ſemblablement, le Duc Charles paſſera le Rhin à Briſack avec Galas : ou les ennemis ſe tiendront enſemble, ou ils ſe ſépareront; s'ils paſſent conjointement à Briſac, les forces du Roi y doivent aller avec ledit Duc Bernard de Weymar. S'ils ſe ſéparent, leſdits ſieurs Maréchaux ſe porteront avec leurs troupes pour leur faire tête, ſelon qu'ils verront être néceſſaire.

Sa Majeſté eſtime important de garder Germesheim, & que le Colonel Schmitberg s'acquittera fort bien de cette Charge, ſi ledit Schmitberg peut brûler les vaiſſeaux de Philisbourg, il fera un grand coup,

s'il croit pouvoir faire une bonne redoute deçà le Rhin & la garder. Sa Majesté remet au jugement desdits sieurs Maréchaux, de prendre le meilleur expédient.

Sa Majesté se repose toujours sur leur prudence & conduite, pour ce qui est de l'éxécution de ses ordres qui ne peuvent pas être si précis & ajustés à l'état des affaires, lequel peut changer à tout moment; desorte qu'ils sont plutôt pour les informer des intentions de Sa Majesté, que pour leur prescrire absolument ce qu'ils ont à faire, qui dépend du tems, des occasions, & autres circonstances desquelles on ne peut pas juger ici, comme ils sont sur les lieux; mais sçachant les intentions du Roi, les moyens de les éxécuter leur sont laissés libres.

Fait à Chantilly le 25. Mars 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas BOUTHILLIER.



LETTRE du Rèvérend Pere JOSEPH.

A Royaumont le 25. *Mars* 1635.

VOTRE attaque des forts devant Spire a relevé ici l'eſtime. Brezé a écrit ici de Manaſſés avec des termes de grand honneur, ce qui eſt auſſi ſçu par la voie publique. Vous verrez par la dépêche du Roi ſes intentions; Manaſſés fera toujours bien, quittant un peu ſa froideur & modeſtie ordinaire, d'exciter les Généraux à de bonnes actions; j'aurai ſoin des penſions de Bonica & de Schmitberg, dont le dernier eſt ici fort eſtimé.

Ma penſée pour Manaſſés, eſt que ſon mieux ſeroit de ſervir à part avec Bernard ayant le commandement de douze mille Allemands, ce qui peut être ira à plus; en cette ſorte il ſe trouvera en l'action, peut-être, plus qu'il ne voudra; mais néanmoins c'eſt par-là qu'on ſe fait valoir & connoître pour ce qu'on eſt, préſentement on trouve bon que Bernard aille ſe rafraîchir dans la Bourgogne, comme de ſon chef & des Proteſtans qui

ont ſujet de ſe plaindre de l'Eſpagnol, & non au nom du Roi; que ſi les ennemis ſont paſſés ou paſſent de deçà, il n'y a nul doute que Weymar ſe doive joindre avec les nôtres pour deffendre Colmar, Scheleſtat & Montbelliard, où ſes gens peuvent vivre: en cela il ne ſera beſoin, ſi l'on veut, d'un long ſéjour. Les campagnes ſont belles pour vuider la querelle en peu de tems, le jeu des nôtres n'eſt pas de languir, & vivoter, & s'entre-manger, mais de faire de bonnes & promptes actions; s'il y a lieu de quelque ſignalée rencontre, Manaſſés s'y trouvera, n'ayant pas maintenant beaucoup à négocier; l'on croit ici que ſa préſence en telles occaſions portera grand coup. Que s'il n'y a rien à faire de prompt & de ſignalé, Manaſſés fera bien de demeurer près du Rhin pour faire, comme il faut, démanteler Spire, faire la redoute devant Philisbourg en deçà, à quoi Schmitberg, qui ſera dans Germesheim, peut ſervir, & faut auſſi garder Manheim avec les troupes qu'on laiſſera le long du Rhin, pour ne pas tout abandonner, à quoi il ne faut pas douter que Meſſieurs les Généraux donneront ordre ſelon qu'ils verront la force des ennemis qui paſſeront le Rhin. On croit que leur intention eſt de pren-

dre Colmar, Schelestat & Montbelliard, voyant que Rohan s'est retiré, qui a ordre de partir pour éxécuter son dessein, un des plus grands services que Manassés peut rendre, c'est de faire toutes sortes d'efforts pour faire lever des Allemands, sans s'en remettre à d'autres par une modestie importune, qui a été cause d'empêcher jusqu'à présent lesdites levées: Que s'il ne le peut faire, d'autres ne le feront pas mieux, & l'on ne s'en prendra à lui, sçachant qu'il ne peut faire l'impossible. La Grange dit qu'on pourra faire sept ou huit mille hommes de pied, & quelques Dragons en Westphalie. Enfin faites tous vos cinq sens de nature pour cet effet en tous lieux, & le plutôt que vous pourrez; que si Manassés va avec l'armée pour peu de jours avec dessein de combattre, il ne laissera de donner les ordres requis pour cela; mandez au plutôt & par divers couriers le nombre des Commissions qu'il vous faut, & ce qui reste des cent mille écus, & envoyez un Mémoire de tout le détail, afin que l'on pourvoye à ce qu'il faudra pour l'avenir, ne vous excusez point que votre Généralité est finie: il est vrai qu'elle n'a pas encore commencé, mais l'intention est qu'elle soit mise en état, quand les armées seront placées cha-

cune en leur lieu, & qu'il y aura des Allemands dont on vous commet la levée, & d'assembler ceux qui sont levés.

Vous pouvez signer le Traité avec Bernard qu'on a trouvé bien. Grotius s'est entierement mocqué, soutenant que le Traité de Paris, n'oblige point le Chancelier, & refuse du tout Benfeld. Si Oxenstiern parle en cette sorte, le Roi n'a plus de Traité avec Suéde, & il réduit tout à l'extrémité; si cette lettre le trouve encore vous lui ferez connoître comme il faut. La Grange nous dit qu'à son départ Manassés avoit réduit Oxenstiern à bailler Benfeld, & à traiter de ne point faire la paix les uns sans les autres, & autres telles conditions en lui donnant quelque contentement pour Mayence, en ce cas voyez ce qui se pourra faire avec lui & nous en donnez avis: le Roi ne voulant plus agir avec Grotius, ainsi qu'on lui a déclaré. Je suis marri que Leffler n'est plus du Conseil formé, faites ce que vous pourrez pour le bien entretenir en affection pour vous.

Aussi-tôt que l'armée sera en état de passer le Rhin, on ira dans le Wirtemberg, quand les diversions qu'on prépare en divers lieux, comme vous sçavez, seront prêtes en peu de tems, les affaires changeront de face.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER & au Révérend Pere Joseph. De Worms le 26. Mars 1635.

MONSIEUR,

J'ai si peu de choses à ajouter à la dépêche que je vous fis avant-hier, par le courier qui porta la nouvelle de la prise de Spire, qu'en attendant le départ de celui que je vous enverrai à la fin de l'Assemblée, je ne vous fais celle ci que pour ne perdre une seule occasion de vous écrire, sçachant la peine en laquelle vous pouvez être des affaires de deçà : ce qui me l'a fait commencer par vous prier de me vouloir mander si vous avez reçu toutes les lettres que je vous ai écrites régulierement toutes les semaines, desquelles je suis en peine, les vôtres n'en faisant aucune mention.

Aussi-tôt que j'ai été arrivé ici, le Chancelier m'est venu visiter, & après les complimens du succès de Spire, il m'a parlé de la nécessité de son voyage

par la France ; enſorte que je ne vois plus de lieu pour l'en divertir, ſans le deſeſpérer ; il a envoyé un courier exprès pour en donner avis à Sa Majeſté, pour ſçavoir le chemin qu'il doit tenir, & la ſorte dont il aura agréable qu'il paſſe : il fait état de partir dans huit jours, & auparavant d'achever toutes les affaires qui reſtent ici, leſquelles, comme je vous ai mandé, conſiſtent à faire réſoudre à l'Aſſemblée les moyens de fournir des vivres & des munitions à l'armée, & à établir le Rhingrave Otton, pour Vice-Directeur dans le Conſeil formé ; mais à ce dernier il ſe rencontre de grandes oppoſitions de la maiſon Palatine, qui n'approuve ni la perſonne, ni la maniere en laquelle on le veut établir ; néanmoins par l'interpoſition de l'autorité de Sa Majeſté, je terminerai cette difficulté ; c'eſt à quoi j'ai déja commencé à travailler.

J'attends d'heure à l'autre le retour du Duc Bernard, pour aviſer avec lui de l'établiſſement des garniſons de troupes Allemandes, attendant que ſon armée ſoit préparée pour paſſer le Rhin, & ce qui me met le plus en peine pour la ſubſiſtance de cette armée ; c'eſt que les Munitionnaires s'étant retirés, je ne puis plus lui faire donner de pain, dequoi j'ap-

préhende bien qu'elle ne faſſe grand bruit.

J'attends auſſi le retour de ceux que j'ai envoyés pour apprendre l'état des levées, pour vous en informer plus particulierement.

Il ſe préſente tous les jours un ſi grand nombre d'Officiers de Cavalerie & d'Infanterie qui s'offrent de faire levée, & témoignent tant d'impatience d'être employés, que je ne ſçai plus que leur dire. Vous me ferez, s'il vous plaît, ſçavoir ſi le Roi en veut augmenter le nombre; je crois que vous aurez ſçu par Monſieur de Buſſy comment le Colonel Owerlack a été tué.

Pour nouvelles des ennemis, Mansfeld & une partie des troupes de Picolomini, tiennent Sfort comme inveſti par les garniſons qu'ils ont dans Hoeeſt & Darmſtat, & à ce qu'on aſſure font une fermeture de Camp à Fridberg, d'où ils pourront également incommoder Sfort & Hanau, où le jeune Cômte eſt en une extrême peine pour ne pouvoir plus ſoutenir la dépenſe de la garniſon qui y eſt, ce qui m'a fait réſoudre, ſuivant l'ordre que j'en ai reçu de Sa Majeſté, de comprendre cette garniſon ſous quatre des Compagnies du Régiment qu'avoit

fait Monsieur de Bussy qu'on donne au Comte, lequel n'est composé que de six : cette place est si importante, que s'il y a moyen de faire passer deux ou trois Compagnies de celles qui sont sur pied, attendant que l'armée se mette en campagne, je le crois absolument nécessaire; j'ai envoyé aujourd'hui reconnoître si la chose est possible avec une escorte de cinq cent chevaux, & en ce cas j'essayerai de les conduire moi-même jusqu'à Sfort, dont les Magistrats deviennent si suspects au Chancelier, au Duc Bernard, & à toute l'Assemblée, qu'ils ne croyent plus le pouvoir retenir, que par l'intervention des Offices & de l'autorité de Sa Majesté; ce peuple ne voulant plus entendre parler de garnison Suédoise, ni des Confédérés, &c.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* SERVIEN.
Le même jour.

MONSIEUR,

Dans l'attente où je ſuis du retour de tous ceux que j'ai envoyés vers ceux qui font nos levées Allemandes, pour vous pouvoir dépêcher un courier exprès, par lequel je vous en puiſſe rendre un compte exact, & par même moyen celui du maniement des deniers qui ont été tenus entre mes mains pour en faire le payement ; je ne puis pour cette fois ajouter grand choſe à la dépêche que je vous ai faite de Spire, ſinon touchant ce qui concerne le Régiment que vous vouliez donner au Comte de Hanau, auquel ſuivant ce que vous me mandez par votre derniere dépêche, je donnerai les ſix compagnies levées par Monſieur de Buſſy, & y en ajouterai quatre, ſous leſquelles je ferai entrer la garniſon qui eſt maintenant dans Hanau, du Régiment de ſon frere, de ſorte que par ainſi que c'eſt un

Régiment à présent de deux mille hommes entiérement achevé. Cette place est de telle importance, non-seulement par sa fortification, mais par le voisinage de Sfort à qui elle sert de citadelle, qu'étant comme investie par Mansfeld, j'ai crû me devoir hâter d'y apporter remede pour empêcher les séditions qui commençoient à s'émouvoir entre les Soldats & Bourgeois, manque de payement; & même je crois que je serai contraint, s'il y a apparence d'y pouvoir passer, d'aller jusques-là y jetter le reste du Régiment pour y tenir garnison, jusqu'à ce que nous puissions nous mettre en Campagne : par même moyen je verrai Messieurs de Sfort, vers lesquels il est besoin d'agir, pour les empêcher de prendre les mauvaises résolutions que le voisinage des ennemis donne lieu d'appréhender, dans la mauvaise intention que nous reconnoissons au Magistrat; toute la difficulté consiste à y pouvoir passer, j'attends à l'entreprendre que je sçache par mes espions la disposition des logemens des ennemis.

Je vous ai rendu un compte si particulier par le sieur Vincent, que cela m'avoit fait oublier de vous parler des Régimens de Wirtemberg & de Batilly, qui ne peuvent pas être faits plutôt que de quinze jours ou trois semaines.

Je crois que vous aurez appris de Monſieur de Buſſi la mort du Colonel Ouwerlack. Il a envoyé un Lieutenant-Colonel pour empêcher le Régiment de ſe débander.

Il ſe préſente ici tous les jours tant de Colonels de Cavalerie & d'Infanterie qui demandent de l'emploi, qu'il ne tiendra qu'à Sa Majeſté de faire tant de troupes qu'elle voudra. J'ajouterois pluſieurs choſes à cette lettre ſi j'avois un chiffre avec vous; je crois, Monſieur, qu'il ſera néceſſaire d'en avoir un à l'avenir.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *au Révérend Pere Joſeph.*
A Worms le 27. *Mars* 1635.

JE vous avoue que la derniere inſtruction que j'ai euë de Monſieur Bouthillier, ne m'a pas peu étonné d'y voir le commandement que l'on me fait de faire la Charge de Maréchal de Camp, ſous Monſieur le Maréchal de la Force, pendant que je ſuis en fonction de celle de Général d'armée en chef, depuis le commencement du ſiége de Spire; outre que je ne puis décheoir qu'avec honte, &

& qu'il y paroît de l'incompatibilité à les exercer toutes deux en même-tems, ayant à toute heure des ordres à donner aux troupes du commandement desquelles on m'a honoré; c'est que le bon homme a une telle jalousie contre moi, en la considération de ses enfans, que quelque soin que j'aye apporté jusqu'ici à me bien conduire auprès de lui, il n'a pû s'empêcher de la faire paroître en plusieurs occasions, & outre cela je serai très-aise de n'avoir point de part aux fautes d'autrui; les miennes seules étant en assez grand nombre pour me perdre sans votre protection.

Dans le grand nombre de prisonniers qu'on a faits à Spire, il y en a si peu de considérables, après Metternich, que Monsieur de la Force se veut attribuer, que je ne vois aucun moyen de retirer Monsieur Arnaud par échange; c'est pourquoi je crois que nous aurons besoin de vos offices en cela comme au reste.

J'ai un si grand chapitre d'autres intérêts particuliers à traiter avec vous, par le courier que je vous dois envoyer, que je commence déja à trembler de crainte de vous être importun, mes maux étant sans remméde, si Monsieur de Bullion & moi ne changeons de place.

LETTRE de Monſieur BOUTHILLIER.

A Paris le 30. Mars 1635.

MONSIEUR,

Le Roi a eu grand contentement du ſuccès du ſiége de Spire, qui a été fort à propos pour maintenir les armes de Sa Majeſté, dans la réputation qu'elles ont ci-devant acquiſe, & pour aſſurer les affaires communes au-deçà du Rhin.

Depuis mes dernieres du 27. de ce mois, j'ai vû le Roi à Chantilly, & Monſeigneur le Cardinal à Royaumont, où je n'ai rien appris de plus que ce que vous avez vû par cette derniere dépêche, qui vous aura fait ſçavoir que Sa Majeſté trouve à propos que le Duc Bernard prene quartier pour ſe rafraîchir vers Colmar, Scheleſtat, & la Franche-Comté, ce qui ne peut s'étendre à ce qu'il deſiroit.

Monſieur le Chancelier Oxenſtiern a envoyé un Gentilhomme au Roi, pour ſçavoir la volonté de Sa Majeſté touchant

ſon paſſage : elle lui a témoigné qu'elle auroit contentement de le voir, de ſorte que nous l'attendons dans peu.

Par la même dépêche il vous étoit mandé de travailler inceſſamment à avancer la levée des Allemands, ſans vous attendre aux autres qui ont des ordres pour des Régimens, à quoi nous n'avons rien a ajouter. Nous verrons ce que vous nous ferez ſçavoir des concluſions de l'Aſſemblée de Worms, pour nous mander les intentions du Roi ſur ce que vous aurez à faire, & cependant on s'en remet à ce que vous iugerez plus à propos. Vous aurez, avec la préſente, copie du Mémoire que l'on envoye à Meſſieurs les Généraux.

Le Roi eſt toujours en bonne ſanté. Sa Majeſté, après avoir fait aſſez long ſéjour à Chantilly, ſe rend à ſaint Germain en Laye pour y paſſer la fête. Monſeigneur le Cardinal eſt à Ruel, qui ſe porte fort bien. Sur ce, je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.

LETTRE du ROY, à Monsieur DE FEUQUIERES.
Le 6e. Avril 1635.

MONSIEUR de Feuquiéres, vous aurez appris, par les dernieres dépêches que j'ai faites à mes cousins le Maréchaux de la Force & de Brezé, les résolutions que j'ai prises pour assurer les bords du Rhin du côté de deçà où vous êtes, ensorte que les ennemis ne puissent pas s'en prévaloir; & comme pour cet effet, j'ai estimé à propos d'établir une bonne garnison à Germesein, & faire un fort ou une redoute entre Spire & la riviere, & un autre vis-à-vis de Philisbourg, qui rende inutile aux ennemis de la surprise de cette place. J'ai cru aussi devoir confier la garde de Manheim au Colonel Schmitberg, que je sçai être homme de cœur & de service, & mettre son Régiment en l'augmentant jusqu'à deux mille hommes, & ai trouvé à propos que la garnison qui sera laissée dans Germesein soit d'Allemands; & qu'en votre absence, ledit Schmitberg ait le commandement sur eux, aussi-bien que ceux qui

ſeront laiſſés dans les forts de Philisbourg & Spire, qui vous reconnoîtront & obéiront en ce que vous leur ordonnerez. Meſdits couſins vous feront part plus particulierement des autres choſes dont je leur ai écrit, & il me ſuffira de vous dire qu'une des plus importantes qui ſe préſentent maintenant, eſt de hâter la levée des troupes Allemandes, & d'apporter tous vos ſoins pour les faire mettre en bon état. Je vous envoye encore des commiſſions pour quatre mille hommes de cette nation, pour remplacer les troupes qui n'auront pû être levées & qui ſe ſont diſſipées : vous les ferez diſtribuer aux chefs que vous connoîtrez plus accrédités & plus capables de me bien ſervir, & tiendrez la main à en faire avancer la levée, autant qu'il ſe pourra, afin que je puiſſe bientôt avoir effectivement de ces troupes le nombre dont j'avois fait état. Je vous ai envoyé un pouvoir pour les commander toutes en qualité de mon Lieutenant-Général, ſous l'autorité toutesfois de mon couſin le Maréchal de la Force, ou du Duc de Veymar, quand vous ſerez joint avec lui. Je ne déſapprouve pas de laiſſer faire un autre Régiment audit Schmitberg compoſé de deux mille hommes,

puiſqu'il deſire d'en avoir un plus dépendant de lui que celui qu'il commande maintenant : vous pourrez pour cet effet lui délivrer des commiſſions que je vous envoye juſqu'à ce nombre ; & n'étant la préſente à autre fin, je ne la vous ferai plus longue que pour prier Dieu vous avoir, Monſieur de Feuquiéres, en ſa ſainte garde. Ecrit à ſaint Germain en Laye le 6e. jour d'Avril 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas SERVIEN.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* BOUTHILLIER. *De Worms le 7. Avril 1635.*

MONSIEUR,

Je vous fais une ſi grande dépêche par ce courier, que pour n'y obmettre aucune des choſes dont j'ai cru important de vous informer ; j'ai voulu tarder à la commencer, juſqu'à ce que je viſſe la concluſion de cette Aſſemblée, dont je vous envoye le Sommaire du réſultat, & auſſi le départ du Chancelier pour ſon voyage par la France qui fut le 2. de ce mois, afin

de vous pouvoir faire ſçavoir la ſorte en laquelle il ſe ſépare d'avec ces Meſſieurs, & les choſes qu'il veut traiter avec Sa Majeſté, & Monſeigneur le Cardinal, tant au nom de la Couronne de Suéde, que des Etats dont il eſt Directeur, deſquels pour cet effet il a tiré un ample pouvoir en cette Aſſemblée.

Ce qu'il a charge de faire entendre à Sa Majeſté de leur part, eſt de l'aſſurer de la réſolution qu'ils ont priſe de demeurer fermes dans le Traité paſſé avec Sa Majeſté, prendre ſes avis de ce qu'il y aura à faire en Saxe ſur le Traité de Pirne, des modifications, ſous leſquels ils y pourroient entrer, en cas qu'il fût impoſſible de porter les Cercles de Baſſe-Saxe à s'opiniâtrer à demander une reaſſomption de Traité, ou à s'unir plus étroitement à eux par la jonction de leurs armes, ou du moins par une meilleure intelligence que du paſſé entre leurs Généraux pour agir de concert enſemble, & doit conclure par repréſenter à Sa Majeſté leur extrême néceſſité.

Ce que je crois qu'il propoſera, de la part de la Couronne de Suéde, ſera la confirmation des Traités particuliers entre les deux Couronnes, pour leur commune conſervation dans les affaires d'Al-

lemagne, & d'avifer aux moyens, dont elles auroient à fe fervir pour s'y rendre plus confidérables, en cas que les Confédérés fe laiffent emporter à quelque Traité défavantageux pour lefdites Couronnes.

Les moyens, par lefquels il efpére gagner quelque chofe fur l'efprit du Duc de Saxe, font de lui céder la direction des Cercles de Haute & Baffe-Saxe, & les Evêchés de Magdebourg, & d'Halberftad.

Il feroit à fouhaiter qu'il eût été dans cette humeur, il y a un an, lorfque l'on pouvoit encore gagner quelque chofe fur lui : mais à prefent je doute fort, qu'étant engagé comme il eft avec l'Empereur, il veuille recevoir cet avantage de la main d'une perfonne contre laquelle il a tant de haine.

Il fe difpofe à faire approchant du femblable pour la Poméranie avec l'Electeur de Brandebourg, & a confenti que j'en laiffe fentir quelque chofe au Comte de Schwartzembourg qui eft à Drefde, pour faire enforte que fon maître traîne en longueur l'acceptation du Traité de Pirne; j'ai écrit fur ce fujet au Baron de Rorté, lequel s'informe de tout ce qui fe paffe ici, que je crois néceffaire d'être fçu par-delà.

Par les dernieres lettres de Bannier,

que le Chancelier m'a fait voir en date du 18. du paſſé, il paroît une ſi grande froideur du côté de Lunebourg en ſon endroit, qu'il y a peu d'apparence qu'il ſe puiſſe porter à ſe joindre enſemble. Les propres termes de la lettre ſont, que le Landgrave de Heſſe-Caſſel ayant envoyé un Agent vers lui pour le convier à joindre leurs forces, & députer enſemble vers le Duc de Lunebourg; la réponſe qu'ils en avoient eue a été que n'étant point preſſé des ennemis, il ne jugeoit pas cette jonction néceſſaire.

Surquoi le Général Bannier ayant encore envoyé vers lui, pour demander un rendez-vous pour ſe voir, ou ſouffrir de l'aller trouver où il ſeroit, ſi ſa commodité ne lui permettoit pas de faire une partie du chemin, ſa réponſe a été qu'il n'y pouvoit aller, ni même l'attendre, comme étant obligé d'aller viſiter les quartiers de ſon armée les plus éloignés de lui: ce qu'il ajoute pour en augmenter la méfiance, c'eſt qu'il eſt compris dans la Tréve faite par l'Electeur de Saxe, & que l'on dit qu'il a une maiſon retenue pour ſes Ambaſſadeurs à Prague, où ceux de l'Empereur & de Saxe ſe doivent aſſembler pour la ratification des Traités; enſuite dequoi il témoigne être en inquiétude de

ſa ſûreté, croyant avoir à ſe garder des troupes de Saxe.

Les avis qui viennent de Dreſde & de Vienne ſur le Traité de Pirne, ſont ſi différents qu'il eſt difficile d'en former un jugement certain; les uns en croyent la Ratification aſſurée à cauſe de cette Tréve de quatre ſemaines, qui a commencé le 24. du paſſé, & que l'on croit qui ſera continuée, où ſont compris tous ceux qui y voudront entrer, excepté les Duc Bernard, le Landgrave de Heſſe, & les Partiſans de France & de Suéde, les autres aſſurent que l'Empereur y appoſe de telles modifications, qu'il ſe trouvera enfin que ce ſera un Traité nouveau qu'ils auront à faire; ce qui eſt confirmé par la réponſe que l'Empereur a faite au Réſident du Landgrave de Darmſtat, nommé le Docteur Hibenſtat, qui eſt que véritablement il ne ſouhaite rien avec plus de paſſion que la paix; mais qu il n'y pouvoit conſentir à des conditions qui bleſſent ſa conſcience & ſa réputation : les nouvelles, que j'ai du Baron de Rorté, ne mettent pas moins le Traité dans l'incertitude.

Pour concluſion de la derniere Conférence que j'ai eue avec le Chancelier avant ſon départ, je lui ai parlé de Bensfeld,

conformément aux ordres portés par ma derniere du 25. du passé, lesquelles je ne faisois que de recevoir. La réponse qu'il m'a faite n'a pas été sans chaleur contre le sieur Leffler, duquel il continue de se plaindre, non pas de ce qu'il avoit traité de Bensfeld à fond; mais de la façon dont il a usé, y agissant au nom des Confédérés qui n'y avoient aucun intérêt, cette place étant du nombre de celles qui demeuroient par le Traité de Hailbron; pour hypothéque à la Couronne de Suéde, de maniere qu'il ne la pouvoit passer en cette sorte qu'en donnant lieu aux Etats de faire le semblable de toutes les places qu'elle tient; & de plus que la difficulté d'avoir des nouvelles de Suéde étoit si grande, qu'il n'avoit reçu que depuis deux jours réponse à la dépêche qu'il en avoit faite. Surquoi après lui avoir laissé exhaler sa colere, je le pressai de me répondre cathégoriquement sur ce que Sa Majesté en pouvoit attendre. Il me répondit qu'il avoit donné tout pouvoir au Sr Grotius de donner entiere satisfaction sur ce point à Sa Majesté, & qu'il me prioit de faire ensorte qu'elle eût agréable que ses Ministres en conférassent avec lui, afin qu'arrivant à la Cour il eût l'honneur d'entretenir le Roi & Monsei-

gneur le Cardinal d'affaires moins désagréables, où il n'eût qu'à les aſſurer de ſon très-humble ſervice : ce que je ne lui ai pas voulu accorder, que premierement je n'aye ſçu de lui les conditions ſous leſquelles il avoit donné pouvoir à Grotius de traiter, & que je n'en fuſſe convenu avec lui, enſorte que je ne viſſe qu'il ne reſtât plus de difficulté ; voici ce qu'il me dit enſuite avoir ordonné au ſieur Grotius.

Premierement, que Sa Majeſté confirme les Traités paſſés, en ce qui concerne l'étroite union entre Sa Majeſté & la Couronne de Suéde pour leurs intérêts en Allemagne, de n'y faire la paix que conjointement, & y rendre office pour la récompenſe & ſatisfaction de Suéde, de le maintenir & conſerver en la poſſeſſion des Evêchés de Mayence & Worms.

Le payement des arrérages de ce qui lui avoit été promis par le Traité de Hailbron, qui monte à cinq cent mille livres.

Une aſſiſtance de quelque ſomme de deniers pour les aider à continuer la guerre en Allemagne, en cas que la Tréve de Pologne ne ſe continue pas.

Le payement des munitions de guerre

& de bouche, & de l'artillerie qui est dans Benfeld en grand nombre, & la plupart de fonte, & aux armes de Suéde.

Qu'au cas que par un Traité la place ne puisse demeurer à Sa Majesté, elle ne retombât point dans les mains de la maison d'Autriche; mais plutôt fût rasée, si Sa Majesté n'aimoit mieux qu'elle fût remise à Messieurs de Strasbourg, qui ont beaucoup dépensé à aider à la prendre.

Il a un peu insisté sur le 3[e]. point duquel je ne lui ai pas laissé d'espérance.

Pour le 4[e]. il ne l'a proposé que par forme.

Pour le 5[e]. j'avoue que j'ai été empêché à lui répondre; me représentant que de la part de la Couronne de Suéde, ce n'étoit pas un dépôt, mais une cession qu'elle lui faisoit du droit qu'elle y pouvoit avoir, sans rien plus prétendre de ce qu'elle y laissoit; auquel cas on ne pouvoit au moins lui disputer l'artillerie dont une partie est de fonte de Saxe, & l'autre de celle du feu Roi son Maître sur laquelle sont ses armes. Ce qui a fait qu'après avoir mis en avant les meilleures raisons que j'ai pû, alléguant que les vivres & munitions avoient été prises partie sur les ennemis, & partie des Confédérés, je m'en suis remis à

ce qui feroit arrêté entre les Miniftres de Sa Majefté & le fieur Grotius, auquel afin qu'il conclud en une feule conférence, j'ai fait écrire par ledit Chancelier la lettre que vous trouverez dans ce pacquet, à laquelle j'en ai ajouté une de ma part, afin qu'il ne pût douter de la connoiffance que vous aviez de fon inftruction fur ce fujet,

Suivant le pouvoir que Sa Majefté m'en a donné par fa derniere inftruction, j'ai paffé avec le Duc Bernard le Traité en la forme qu'elle l'a approuvé, y ajoutant le fecours des places d'Alface, ainfi qu'elle me le commande; de fon côté il a auffi defiré qu'il y fût parlé de fa donation du Duché de Franconie, & de la protection de fes biens patrimoniaux; ce que j'ai crû ne lui pouvoir refufer, le portant en termes qui ne portent rien au-delà de ce qu'on lui a toujours promis jufqu'ici.

Il ajoute auffi une très-humble fupplication à Sa Majefté, qui eft de vouloir confidérer que, dans l'état où eft la place dont on lui donne la jouiffance, il n'en peut retirer aucune utilité préfente, ce qui lui feroit fouhaiter que Sa Majefté eût agréable de le gratifier d'une fomme d'argent, pour le mettre en état de la fervir auffi dignement qu'il a réfolu de

faire. Je crois que la raiſon, pour laquelle il ne la deſire pas en forme de penſion ni de gages, eſt afin qu'elle ſoit plus conſidérable. Vous me ferez, s'il vous plaît, ſçavoir, Monſieur, ce qui s'en doit eſpérer.

Il continue à témoigner tant de ſatisfaction de Sa Majeſté, & de deſir de la bien ſervir, outre l'intérêt particulier qui l'y oblige, que je le crois aſſez ambitieux & homme de cœur, pour s'en acquitter ſelon l'intention de Sa Majeſté, dont il donne à préſent d'aſſez bonnes preuves, en s'efforçant, tant qu'il peut, de ſe mettre en état de paſſer le Rhin dans peu de jours; à quoi je fais tout mon poſſible pour être plutôt prêt que lui, étant réſolu de laiſſer derriere une partie des troupes, plutôt que de retarder, en les attendant, un ſi avantageux deſſein.

Ses ſentimens ſur ce qu'on peut attendre de l'Electeur de Saxe, & des autres Princes de Haute & Baſſe-Saxe, ſont ſi contraires à ceux du Chancelier, qu'il ſemble qu'il ait quelqu'intelligence avec eux plus particuliere, que le Chancelier ne ſçait pas; dequoi il s'ouvrit hier à moi après le ſouper, qu'il me fit l'honneur de venir prendre chez moi: répondant, ſur ce que je lui diſois de la ſuf-

dite lettre de Banier, que cela ne le mettoit pas en peine; qu'il étoit aſſuré que lorſque l'Electeur & les autres Princes ſçauroient le Chancelier parti, il auroit d'eux de meilleures nouvelles : néanmoins j'ai appris depuis par le ſieur Bonica, que le Duc Guillaume étoit en termes d'accord avec l'Electeur de Saxe, ce qui m'eſt confirmé par une lettre qui a été vuë de ſon frere le Duc Erneſt, qui écrit de Dreſde que les Ambaſſadeurs de l'Empereur n'ont point voulu comprendre dans la Tréve d'un mois le Duc Bernard, ni le Landgrave Guillaume de Heſſe, mais bien l'Electeur de Brandebourg, le Duc Guillaume, les Ducs de Lunebourg, & les Princes d'Anhalt.

Par-là, Monſieur, vous pouvez juger de l'incertitude des affaires de deçà, le Duc Bernard ne laiſſe pour cela de m'aſſurer d'avoir les troupes de ſon frere, & que le principal ſujet qui le porte à s'avancer delà le Rhin, eſt pour les attirer à ſoi; mais je trouve cela aſſez incertain, ſi Sa Majeſté ne le rend conſidérable par les forces qu'elle y joindra dont la croyance augmente toujours par-deçà.

Les ordres qu'il donne pour la garde du Rhin, & empêcher les deſſeins que les ennemis pourroient former depuis

Strasbourg jusqu'à Coblentz, sont que le Colonel Tubadel demeure avec Cavalerie & Infanterie aux environs de Spire, pour garder la rive jusques vers Strasbourg.

Le Landgrave Jean Darmstad, Général Major de la Cavalerie avec pareil nombre de troupes, gardera depuis Manheim jusqu'à Binguen.

Monsieur le Rhingrave, Lieutenant-Général de la Cavalerie, se logera avec tout le reste & l'artillerie aux environs de la Moselle; mais cet ordre ne durera que jusqu'à ce que l'on ait la commodité de passer le Rhin; à quoi le Duc Bernard travaille de tout son pouvoir; & alors il faudra que de la part de Sa Majesté on forme un corps assez considérable, non-seulement pour seconder l'armée de deçà le Rhin, contre laquelle les plus grandes forces de l'ennemi seront employées; aussi pour tenir les postes assurés, & s'opposer en même-tems à ce qui viendra du côté de la Moselle par Tréves. Ce qui se peut aisément juger par les instructions du Duc de Baviere à Metternich, qui ont été trouvées dans ses papiers, par lesquels il paroît que toute la pensée des ennemis est de porter la guerre deçà le Rhin, dans la croyance qu'ils ont, qu'en éloignant le secours de

Sa Majesté, les Villes & Etats d'Allemagne se porteront volontiers à traiter avec l'Empereur; ce qui doit bien confirmer le Roi & Monseigneur le Cardinal, dans la résolution qu'ils ont prise de faire revenir ici Messieurs les Généraux dont le subit éloignement, après la prise de Spire, avoit un peu étonné les Confédérés qui perdroient par-là l'espérance de nous voir, le Duc Bernard & moi, passer delà le Rhin; jugeant avec raison que nous ne pouvons pas aller aux ennemis dont les forces sont doubles des nôtres, & pourvoir en même-tems à la garde du Rhin; ce qu'il espére que nous pourrons faire, aussi-tôt que nous serons en état de marcher, & de reprendre le Rhingau & le Weterau, faisant lâcher pied à Mansfeld, & ensuite choisissant un poste avantageux auprès du Mein au-dessus de Hanau, où avec un bon retranchement il se peut mettre en sûreté, & faciliter la communication avec son frere le Duc Guillaume, Banier, Lunebourg, & le Landgrave, qu'il espére nonobstant les mauvais bruits qui courent d'eux, engager à nous donner la main, en les faisant avancer jusqu'à Schwinfort, par le moyen dequoi, il se promet d'obliger les ennemis à tourner de ce côté-là; auquel cas il reprendroit la route du

Neckre, par le Palatinat pour aller attaquer Hailbron ; mais je doute fort qu'il puiſſe réuſſir à ce dernier, parceque toutes les forces des quatre Cercles ne conſiſtant qu'en environ ſix mille hommes de pied, & ſix mille chevaux.

Ce qu'il y a maintenant de nouvelles troupes Allemandes au ſervice de Sa Majeſté, deſquelles on peut faire état préſent, conſiſte au Régiment du Duc des deux ponts, de deux mille quatre cent hommes.

Celui de Schmitberg de deux mille hommes, par le moyen des Soldats des ennemis qu'il a pris à Spire, & de la recrue qu'il a faite ; à quoi j'ai encore ajouté trois commiſſions, enſorte qu'il eſt de quinze compagnies.

Celui de Leiveſthein eſt de mille hommes bien complets.

J'ai ajouté ſix Compagnies de deux cent hommes chacune aux ſix que Monſieur de Buſſy a levées, & mis le Régiment ſous le nom du Comte Jacob de Hanau, à condition que les quatre compagnies de ſon frere de deux cent hommes chacune y feroient compriſes, comme il eſt porté par ma derniere inſtruction, & j'ai baillé l'argent des levées.

J'eſpére avoir, avant la fin de ce mois,

le Régiment de Batilly qui sera de huit cens hommes.

Celui de Wirtemberg ne peut être prêt qu'au même-tems, ou au commencement de l'autre mois.

Je vous mandois par ma derniere dépêche, comme quoi Monsieur de Bussy me promettoit de m'envoyer les deux mille hommes qu'il devoit lever de nouveau, & le Régiment d'Owerlack, mais je doute que la prise de Tréve n'empêche le passage de l'un, & la levée de l'autre.

Cette nouvelle m'a fait résoudre d'envoyer offrir un Régiment de deux mille hommes au Colonel Rantzau, qui commande dans Strasbourg, lequel est un des Officiers le plus estimé qui soit en Allemagne; & en même-tems je me suis comme engagé au Colonel Ramzay Gouverneur de Creutznach, pour la levée de deux mille hommes qu'il promet dans le mois de Mai.

Il y a aussi un nommé Wiscen que l'on estime homme de service, qui peut faire mille hommes en peu de tems, auquel, si Sa Majesté trouve bon, on pourroit donner un Régiment de mille hommes; ce que je pourrai encore faire à deux ou trois, ne croyant pas pouvoir faillir en

mettant les troupes au nombre que Sa Majesté desire.

Il y a aussi trois compagnies de Cavalerie levées par Monsieur de Bussy, jointes à celles de chevaux legers de Monsieur de Heucourt mon beau-frere, que vous avez mis en forme de Régiment à qui il est dû plusieurs montres.

Il se présente tous les jours tant d'Officiers de Cavalerie & d'Infanterie, que si Sa Majesté vouloit lever davantage de troupes, je crois qu'elle auroit une bonne partie de celles d'Allemagne, voir jusqu'à celles des ennemis. Les François sont si dégoutés du service de ce pays, comme vous aurez sçu par Messieurs les Maréchaux de la Force & Brezé, que je ne pense pas que vous puissiez avoir de troupes plus assurées pour faire la guerre, que de la nation même.

Je vous envoye un état de la dépense de trois cent soixante mille livres qui m'avoient été laissées, par lequel vous verrez comme il est nécessaire de pourvoir promptement au payement des troupes, auxquelles à la plûpart il est déja beaucoup dû.

Vous envoyerez, s'il vous plaît, une personne exprès avec l'argent pour en avoir le maniement selon les états que

vous lui donnerez : outre que la dépenſe s'en va dorénavant être aſſez conſidérable pour cela, je vous avoue que de toutes les occupations qu'on me puiſſe donner, celle-là eſt pour moi la plus deſagréable.

Je me promets auſſi que le nombre des troupes, dont Sa Majeſté m'honore du commandement, étant aſſez grand, & le ſervice qu'elle en demande d'aſſez difficile & importante exécution, il lui plaira ordonner les Officiers néceſſaires qu'elle aura agréable d'envoyer, & ordonner auſſi d'un fond pour les parties inopinées, dont la dépenſe ne peut être petite pour la quantité de voyages qu'il faut que je faſſe faire de toutes parts, & mille autres ſortes de dépenſes qu'on ne peut éviter, & qu'on ne peut prévoir.

Je n'oſe ajouter à cela ce qui me regarde en mon particulier, bien que la dépenſe en ſurpaſſe le pouvoir d'un homme dix fois plus riche que moi, étant contraint, dès le premier jour que je partirai d'ici, d'avoir au moins douze chariots, ſans les mulets & chevaux, pour porter les tentes & les vivres dont il faut faire proviſion, pour des quinze jours, ayant à camper ponctuellement devant les ennemis en lieux deſerts & abandonnés.

Pour ce qui eſt des gardes accoutumées à ceux qui ont l'honneur de commander, outre la néceſſité ordinaire d'en avoir, le déſordre des gens de guerre dans les armées m'oblige encore plus particulierement à en demander, ne pouvant les envoyer en commiſſion moins de cinq ou ſix enſemble.

Je crois auſſi qu'il ſeroit néceſſaire de pourvoir aux munitions de guerre ; car encore que Sa Majeſté ne voulût pas que j'euſſe du canon, ſi faut-il toujours de la poudre, du plomb, de la méche, des piques & des pelles pour travailler aux campemens, retranchemens, &c.

Ce qui me met le plus en peine eſt le pain de munition, ſans lequel il eſt quelquefois abſolument impoſſible de ſubſiſter : je ſuis après à faire enſorte que le munitionnaire du Duc Bernard en traite avec les Colonels, en attendant qu'il plaiſe à Meſſieurs les Sur-Intendans d'y pourvoir en la maniere qu'ils m'ont dit le vouloir faire, qui eſt au lieu de dix montres, de n'en donner que huit & la moitié du pain.

Meſſieurs les Maréchaux partant d'ici, m'ont demandé que je miſſe trois compagnies de chaque Régiment Allemand dans Manheim, attendant les ordres qu'il

plaira à Sa Majesté de donner pour la garde de cette place, qui est en telle horreur aux soldats qu'entre casser des compagnies & les y envoyer il n'y a guéres de différence; & le nombre des troupes que j'ai est encore si éloigné de celui que Sa Majesté prétend, que s'il faut que j'y laisse dix-huit cens hommes, le corps que je menerai delà le Rhin sera fort peu considérable.

L'Assemblée, après avoir long-tems agité le rasement de Spire, & des autres mauvaises places que nous avons deçà le Rhin, en a renvoyé par des Députés exprès le jugement & l'éxécution au Duc Bernard & à moi.

Je vous avois mandé par ma derniere dépêche, la résolution que j'avois prise d'envoyer le sieur Schemnitz vers les Princes & Etats de Basse-Sasse, croyant que Messieurs de l'Assemblée feroient le même de leur part; mais ayant appris depuis que leur intention n'étoit pas de s'en servir, & aussi ayant remarqué quelques deffauts en sa personne, j'ai jugé plus à propos de charger de cette commission le sieur Wulteius qui est Ambassadeur du Landgrave de Cassel en cette Assemblée, lequel sans doute se sentira obligé qu'on se serve de ses Conseillers en

en cette Négociation, étant lui-même choisi par l'Assemblée pour adjoint au Chancelier : j'ai donné audit Wulteyus des lettres pour les deux Ducs de Lunebourg, avec une ample instruction de ce qu'il aura à leur faire entendre, laquelle j'ai dressée sur celle qui m'avoit été donnée, en cas que je les visse moi-même, y ajoutant de plus ce que j'ai estimé nécessaire selon le tems, avec un présent de mille livres pour faire son voyage.

Monsieur le Comte de Solms Bernard, a fort desiré que je lui donnasse ce voyage: quoique je n'aye aucun sujet de me méfier de lui, je n'ai pourtant pas jugé à propos de me servir de lui en cette occasion, ayant reconnu qu'il avoit quelque dépit contre le Chancelier de ce qu'il ne l'avoit pas mené avec lui, & qu'ainsi en le prévenant par-delà, comme il est homme de divers intérêts, il pourroit bien brouiller les affaires : je m'en suis excusé sur la nécessité de sa présence dans le Conseil formé : il me presse fort du payement de sa pension, dont il a véritablement besoin, son bien étant à présent entiérement occupé des ennemis : tous les autres n'attendent pas les leurs avec moins d'impatience.

Le Rhingrave Otton a un extrême desir

de remettre le ſieur Leſtler dans le Conſeil dont on l'a tiré ; & bien qu'il ſoit à douter qu'il s'y conduiſe tout-à-fait comme il ſeroit à deſirer, je crois néanmoins que, ſi on ne le fait pas, il ſeroit homme à ſe venger, & vous ſçavez le pouvoir qu'il a ſur l'eſprit de ſon Maître, & ſes intelligences parmi les ennemis, avec quoi, dans la conjoncture où nous ſommes, il pourroit bien faire du mal : ce qui me fait conclure d'eſſayer à le conſerver en lui donnant cette ſatisfaction, à laquelle ſon Maître prendra part : il n'a pas pu ſe trouver à cette Aſſemblée, n'ayant oſé haſarder de ſortir de Sfort où il étoit comme inveſti. Je crois qu'il n'aura pas oublié d'y conſerver ſes intelligences avec les Miniſtres du Landgrave de Darmſtat qui continuent de fomenter la cabale de l'Empereur, tant qu'ils peuvent, dans Sfort.

Le Duc de Wirtemberg a été ici, où il a ratifié ce qui s'eſt paſſé dans l'Aſſemblée : il avoit voulu y mettre une clauſe par laquelle il ſe réſervoit la liberté d'entrer au Traité de Pirne, en cas qu'il y eût quelque modification raiſonnable ; mais ſur ce que je lui ai repréſenté combien une telle ouverture étoit dangereuſe aux Villes & à beaucoup d'Etats qui ne

panchoient que trop de ce côté-là, il s'eſt retracté en pleine Aſſemblée de la déclaration qu'il en avoit faite, ſe reſtraignant dans les termes des Traités de Hailbron & de Paris.

De crainte de l'offenſer, je n'ai pas jugé à propos de publier ici la relation de la priſe de Philisbourg, encore que je la lui aye montrée en particulier, à cauſe que Monſieur Arnauld y accuſe les Capitaines & la garniſon Allemande de trahiſon qui eſt manifeſte, à quoi même les Etats pourroient prendre part à cauſe de la nation. Vous me manderez, s'il vous plaît, Monſieur, la volonté de Sa Majeſté là-deſſus, laquelle je ſuivrai ponctuellement, ſans avoir égard aux intérêts de mon beau-frere qui de ſon côté ſe juſtifiera très-aſſurément.

Je n'ai pas beaucoup de nouvelles des ennemis pour cette fois: Mansfeld occupe avec une partie de ſes troupes le Rhingau & le Veterau: Picolomini eſt toujours dans ſes poſtes, ſe préparant, à ce qu'on dit, à attaquer Banier, lequel s'eſt approché des troupes du Landgrave, pour la plus grande ſûreté.

On continue à croire l'arrivée du Roi de Hongrie à Stutgard, avec huit ou dix mille hommes. Nous n'avons point de

nouvelle, depuis ma derniere dépêche, du dessein qu'il pouvoit avoir avec Galas, par l'amas qu'il faisoit de chariots chargés de vivres & de munitions.

Je crois que vous sçavez la perte d'Ausbourg, où on a mis garnison, moitié Impériale & moitié de Banier; ce qui ne diminuera pas le mécontentement du Duc de Baviere, à qui cette place avoit été promise en récompense de Ratisbonne. La mésintelligence augmente tous les jours entre leurs troupes, sur la connoissance qu'ont celles de Baviere, que Galas n'essaye qu'à les dissiper; j'ai entretenu sur ce sujet le Commissaire général de Galas que j'ai prisonnier, lequel m'a dit franchement qu'un des ordres plus exprès qu'il avoit de Galas, étoit de ne les pas épargner, les mettant toujours dans des mauvais quartiers, & les opposans aux ennemis par tout : ce qu'ils ont très-bien pratiqué jusqu'aujourd'hui, n'y ayant que le Duc de Lorraine, Mansfeld, & Jean de Wert qui ayent travaillé tout cet hiver avec les troupes de la ligue, tandis que Galas & Picolomini se sont reposés dans les meilleurs quartiers.

J'oubliois à vous dire que les Députés de Nuremberg, qui étoient ici à l'Assemblée, ont fait leur protestation, que s'ils

n'étoient promptement ſecourus ils accepteroient le Traité de Pirne; de ſorte que cela n'étant pas, je crains qu'il ne leur en arrive autant qu'à ceux d'Ausbourg.

Comme j'écrivois ceci le Duc Bernard m'eſt venu voir, pour me dire qu'il vient de recevoir avis du côté de Hanau & de Sfort, que Mansfeld a quitté Hœeſt, le quartier du Rhingau, & partie de celui du Weterau, & marche du côté de la Heſſe; ce qui le fait réſoudre d'envoyer dès demain deux ou trois mille hommes de pied vers le Rhingrave, qui démoliront toutes les places, où les ennemis ont accoutumé de ſe loger. Son appréhenſion eſt que ce n'étoit qu'une feinte pour l'éloigner de Spire, & que le ſiége de . . . . petite place, appartenant au Marquis de Baden auprès de Strasbourg, n'ait été entrepriſe à même fin d'obliger Meſſieurs de Rohan & de Brezé d'en entreprendre le ſecours, & par ce moyen faciliter le deſſein que Galas pourroit avoir de repaſſer le Rhin à Philisbourg avec toutes ſes forces, & reprendre Spire en peu de jours, ce qui s'eſt fait pendant l'éloignement de Monſieur le Maréchal de la Force, duquel ledit Duc eſt en grande peine, & reçoit grand déplaiſir. Il ſera

aisé à Sa Majesté de juger combien il vous est mal-aisé de passer & repasser le Rhin dans le grand nombre de diversions qu'on nous peut donner de deçà, même du côté de Tréves, si Messieurs les Généraux ne reviennent. Il estime si important de reprendre Tréves, que n'étant pas assez fort pour en entreprendre le siége, & garder en même-tems le Rhin, il offre d'y aller en personne avec trois mille hommes de pied, si on ne juge plus à propos qu'il éxécute son dessein de delà.

Enfin, Monsieur, ce que je vous puis dire de lui, c'est qu'il n'est pas besoin de l'échaufer ni de le piquer d'honneur pour agir & entreprendre, & que de lui-même il ne perd aucun tems. Il m'a proposé un dessein sur Philisbourg, qui me paroît d'événement un peu douteux: nous ne laisserons pas d'en prendre le hazard dans sept ou huit jours, si les troupes de Galas ne s'approchent pour en empêcher: le pis qui nous y puisse arriver étant d'y prendre quelques hommes, & en revenant nous saisir de leurs bâteaux.

Je pensois vous envoyer la copie de la Lettre & des instructions du Duc de Baviére à Metternich; mais je viens d'apprendre que le Chancelier les a empor-

tées. Elles contiennent en ſubſtance qu'il inſiſte envers Galas, Picolomini, le Duc de Lorraine & autres Généraux, de porter enſemble toutes leurs penſées à paſſer le Rhin à Briſack, Spire & autres lieux, & chaſſer les François & le Duc Bernard devant eux, comme ils le pourront indubitablement faire, & jetter la guerre en Lorraine, d'où ils nous chaſſeront poſſiblement en peu de tems, y pouvant aiſément ſubſiſter par le voiſinage de la Franche-Comté, & du Luxembourg, ſans avoir égard aux diverſions qui ſe pourroient donner par les troupes des Confédérés de Baſſe-Saxe, s'aſſurant qu'ils entreront dans les Traités, dès qu'ils nous verront éloignés, & que par ce moyen la paix ſe pourra faire en Allemagne, ſans l'interpoſition d'aucun Prince étranger, & la guerre en France : & parce que Galas affecte de ruiner ſes troupes, il lui ordonne de s'en garantir, autant qu'il pourra, en ſe saiſiſſant de bons quartiers, & obligeant celles de l'Empereur à partager la fatigue.

Comme je finiſſois cette lettre, il eſt arrivé nouvelle aſſurée de Hanau, que les ennemis ont repris le quartier de Hœeſt, & que Galas & Picolomini ſe joignent à

Philisbourg ; ce qui fait douter des siéges de Sfort ou de Hanau. Par cette diversité d'avis, vous pouvez juger, Monsieur, combien il faut veiller de toutes parts, & prendre garde de loger l'armée en telle sorte, que quoique foible, elle ne laisse pas d'être en sûreté, & de regarder en même-tems à divers endroits ; ce qui fait que le Duc Bernard demande avec beaucoup d'instance le retour de Messieurs les Généraux, qui véritablement est très-important.

Au Révérend Pere JOSEPH.

Le même jour.

JE rends un compte si exact de l'état des affaires que j'envoye au Roi, que pour cette fois, il ne me reste pas grand chose à vous dire, après avoir répondu à deux ou trois points de votre derniere lettre de Beaumont le 25. du passé, qui me concernent en mon particulier.

Je suis bien de votre opinion, que mon mieux est d'être auprès du Duc Bernard, à quoi je n'ai pas eu grande peine à travailler pour en venir à bout, l'impatience

de Monſieur le Maréchal de la Force, l'ayant fait retirer en Lorraine avec toutes ſes troupes, ſans avoir égard à la ſûreté du Rhin, dequoi de deçà on n'eſt pas peu ſcandaliſé; cela contrevenant à la promeſſe de Sa Majeſté, & à la néceſſité des affaires.

Je vous ai mandé comme quoi, ſans aucun ſujet ni raiſon, je ſuis par réfléxion mal avec lui, juſqu'à un point qu'il me ſeroit difficile d'y ſervir avec ſatisfaction, quand la bienſéance me permettroit de décheoir de Général d'armée à camarade de Monſieur Hébron.

Selon votre avis, je fais état de lever de nouvelles troupes, à quoi je ne ſuis empêché que par le défaut d'argent, & de commiſſions; mais comme vous verrez par l'état que j'envoye de la dépenſe des trois cent ſoixante mille livres, il s'en faut plus de cinquante mille livres que je le puiſſe faire.

Pour ce qui eſt de la quantité de commiſſions que vous demandez que je veux, il m'en faut autant que vous voulez faire de troupes.

Je conſens avec vous de prendre le hazard de me faire aſſommer, & de demeurer ici au-delà de ce que la néceſſité des affaires le requerrera; mais je ne puis

pas souffrir qu'en me jettant dans un travail pénible, & douteux au-delà de la croyance, je me ruine à un point que tout le bien de mes amis ne m'en puisse relever, m'étant impossible de fournir à la dépense que je ferai obligé de faire, à moins de neuf ou dix mille livres par mois, à quoi je ne suis que trop assuré qu'on ne me voudra pas aider, & qu'on croira faire beaucoup pour moi de continuer mes Etats d'Ambassadeur Extraordinaire; cela étant, ce seroit vous tromper que de l'enteprendre avec mes propres forces, demeurant à présent encore endetté de quinze mille livres, au-delà de tout ce que j'ai pû tirer par ce moyen, & de mon bien.

J'en ai écrit à Messieurs Bouthillier & Servien des lettres particulieres, qu'ils ont à faire voir au Roi, avec assez de liberté, sans néanmoins espérer grand secours de leur part, j'en touche aussi un mot à Monsieur de Bullion.

Vous verrez dans les mêmes lettres ce que j'écris touchant l'état des Officiers, dont je vois bien qu'on veut épargner la dépense, comme aussi de l'ameublement de douze mille livres qu'on a accoutumé de donner aux Généraux d'armée, & la compagnie des Gardes : outre l'infamie

qu'il y auroit pour moi à paſſer le premier ſur cette planche, il me ſemble que cette armée ſe rendra aſſez conſidérable par ſon nombre, & qu'elle aura à exécuter aſſez de choſes pour n'y pas épargner tous les Officiers néceſſaires, ne pouvant faire moi-même juſqu'aux moindres fonctions.

Je n'ai point parlé dans la lettre que j'envoye à Monſieur Bouthillier de la perſonne qu'il eſt néceſſaire d'envoyer de la part de Sa Majeſté pour aſſiſter au Conſeil formé. Je crois que le Baron de Rorté eſt un des plus propres que vous puiſſiez choiſir, étant homme ſage, accoutumé à ces gens-ci, & qui entend leur langue; auſſi-bien je ne vois pas qu'il ſoit fort neceſſaire en ces quartiers-là, & ſi vous envoyez quelqu'un en ſa place en Baſſe-Saxe, la Grange y eſt tellement appréhendé pour ſes violences, même par ceux qu'il croit ſes meilleurs amis, comme le ſieur Streuff, le Comte de Solms, & pluſieurs autres qui n'ont pû s'empêcher de m'en parler; & de plus je vous aſſure qu'il eſt homme d'intérêt, & par conſéquent très-dangereux : je vous ſupplie de croire que ce que je vous dis eſt ſans paſſion, & ma patience paſſée vous le peut faire connoître, puiſqu'elle s'eſt étendue

jusqu'à souffrir qu'on voie de tous côtés de ses passeports & sauve-gardes, contresignées *de par son Excellence Monseigneur l'Ambassadeur* ; avec cela je ne doute pas qu'il ne trouve encore invention de se faire employer en Basse-Saxe, Cologne, ou Baviere, où il se pourra faire donner de l'Excellentissime, & jouer quelque piéce.

Les difficultés que je prévois à réprendre des postes delà le Rhin, ensorte que nous y puissions arrêter les ennemis, & soutenir les affaires, me font désespérer : quand je songe à la faute qu'ont faite nos Généraux à Heidelberg, de ne point laisser défaire les ennemis par la garnison qui étoit au Duc Bernard, & aux Alliés, desquels ils n'étoient pas garants, & ensuite ils auroient emporté Hailbron de haute-lutte : les prisonniers, qui en reviennent, & entr'autres le Colonel Wagmestre de cette armée, qui est un des plus estimés, disent que l'épouvante y étoit si grande que toutes les troupes qui étoient engagées à divers siéges dans le Wirtemberg, & du côté d'Ulm, décamperent & se retirerent à Nerling, de sorte, selon son rapport, il n'eût pas fallu donner un coup d'épée pour donner chemin jusqu'audit Nerling ; & ce manque-

ment a tellement décrié la nation dans les deux partis, qu'il n'eſt pas croyable en quels termes de mépris on en parle, & ſur tout des Généraux.

La Nobleſſe de Baſſe-Alſace a député vers moi, pour ſe plaindre d'une lettre que leur a écrite Monſieur de Liſle, qui eſt aſſez plaiſante pour vous divertir une demi-heure. Toute raillerie à part vous avez intérêt à le rendre plus ſage, ou à lui deffendre de ſe plus mêler de rien, puiſque l'opinion générale le fait votre Miniſtre & votre Ambaſſadeur; j'ai excuſé, tant que j'ai pû, ſon impertinence auprès de ces Meſſieurs; mais je n'ai pas pû les guérir du mal, car il a fait piller des Châteaux, où il y avoit d'autres ſauvegardes que les ſiennes qu'il prétendoit y donner.



EXTRAIT Sommaire de l'Assemblée de Worms, dont il est fait mention ci-dessus, dans la lettre à Monsieur BOUTHILLIER.

Du 7. Avril 1635.

1°. QUE les Confédérés, nonobstant tous les malheurs & obstacles, ont résolu de continuer la Confédération & les deffensives, jusqu'à ce qu'une bonne paix honorable & équitable soit rétablie.

2°. Que pour témoigner la continuation de leur zéle pour la paix, ils ont d'un côté recherché le Roi de Dannemarck de s'interposer & vouloir nommer le lieu & le tems pour la traiter : de l'autre ayant eu connoissance du Traité de Pirne, ils ont écrit aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & aux Etats de Haute-Saxe en des termes qui témoignent leur bonne intention là-dessus.

3°. Les Confédérés ayant été exhortés à la même chose par le Roi Très-Chrétien, ils ont non-seulement assuré Sa Majesté qu'ils y sont très-enclins & portés, mais aussi ils ont signé & ratifié le

Traité fait à Paris entre leurs Ambaſſadeurs & les Miniſtres de Sa Majeſté.

4°. Que la neutralité demandée par le Duc de Neubourg ſera accordée.

5°. Que pour la conſervation de l'armée & conduite de la guerre, le Duc Weymar, a été élu général, ce qu'il a accepté ſur certaines conditions par écrit.

6°. Que l'on a trouvé bon de lui ajoindre deux députés deſdits Etats Confédérés, pour l'aſſiſter & voir que les articles de la Confédération & Capitulation ſoient obſervés ponctuellement.

7°. Que pour pourvoir l'armée de vivres, munitions & autres choſes néceſſaires, l'on eſt tombé d'accord que chacun des Etats ſera obligé d'en contribuer certaine partie, & quantité en certains termes ſous peine d'éxécution militaire contre les défaillans, ainſi qu'il eſt porté plus expreſſément dans le Recès.

8°. Que puiſque le Chancelier a jugé néceſſaire pour le bien des Confédérés, de faire un voyage en France & en Baſſe-Saxe, les Etats lui ont donné pour ce ſujet des lettres néceſſaires, & recherché le Landgrave Guillaume, & le Marquis Chriſtian de l'aſſiſter en ſa négociation.

9°. Qu'en l'abſence dudit Chancelier Directeur de la Confédération, on a trou-

vé que le Rhingrave-Otton ſera Vice-Directeur, pour maintenir le Conſeil formé en état.

10°. Qu'il a été promis aux éxilés de Bohême & d'Autriche, qu'on ſe ſouviendroit d'eux dans le Traité de paix.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* GROTIUS, *Ambaſſadeur de la Couronne de Suéde en France. De Worms le 7. Avril* 1635.

MONSIEUR,

Je ſerois indigne de l'amitié que vous m'avez promiſe, ſi dans la rencontre de la lettre que Monſieur le Chancelier m'a prié de vous faire tenir, je n'y ajoutois celle-ci pour vous renouveller les aſſurances de mon très-humble ſervice, duquel j'ai bien eû du déplaiſir de ne vous avoir pû donner des preuves, en attendant votre arrivée à Paris, où je crois que je ne vous euſſe pas été tout-à-fait inutile pour y faciliter votre négociation.

Par la derniere Conférence que j'ai eue avec ſon Excellence, nous avons telle-

ment avancé le Traité de Bensfeld, que je crois que la lettre ci-jointe, vous lévera une grande partie des difficultés que vous y pourriez rencontrer, étant demeurés d'accorder ensemble sur tous les points, en la sorte que vous verrez par le Mémoire que je vous envoye semblable à celui que je fais tenir à Monsieur Bouthillier.

Les affaires générales ont tant de besoin de soutien pour arrêter le cours de la fortune de nos ennemis, & raffermir nos Alliés ébranlés, que je pense que nous ne sçaurions apporter trop de soin à nous bien réunir, & lever tous les empêchemens qui se peuvent trouver.

Monsieur le Chancelier m'a témoigné un extrême desir de trouver cette affaire faite à son arrivée auprès de Sa Majesté, afin de n'avoir plus à lui parler & à Monseigneur le Cardinal que des choses utiles en commun, & où il n'y eût qu'à travailler de concert. Cela ne vous sera pas aussi un petit avantage, outre l'honneur d'être auteur d'une bonne union, que celui de n'avoir plus d'affaires en notre Cour dont vous ne puissiez conférer à cœur ouvert avec nos Ministres, desquels vous êtes estimé, & dont il n'y en a point qui ne voulût vous servir. Pour

moi, Monſieur, qui me ſens des plus inutiles, je ne laiſſerai de rechercher avec paſſion les occaſions de vous témoigner qu'il n'y en a pas qui ſoit plus que moi, &c.

MEMOIRE pour le ſieur WULTEIUS, *Conſeiller d'Etat de Mr le Landgrave de Heſſe, de ce qu'il aura à faire entendre à Meſſieurs les Ducs Auguſte, George Brunſvick, & Lunebourg. Fait à Worms par Monſieur* DE FEUQUIERES, *le 7. Avril 1635.*

LEUR fera entendre comme quoi Sa Majeſté, n'ayant rien en plus forte conſidération que le bien & repos de l'Allemagne, & y voir une bonne paix ſûre & honorable rétablie, où tous les intérêts des Confédérés fuſſent unis & conſidérés, m'avoit avant toutes choſes commandé d'inſiſter fortement dans l'Aſſemblée de Worms, à ce qu'ils y vouluſſent penſer à bon eſcient; & que pour ne perdre aucun tems à achever un ſi ſaint ouvrage, elle les prioit de députer promptement vers les Cercles de Haute & Baſſe-Saxe, pour les convier de convoquer

une Aſſemblée générale de tous les Princes & Etats d'Allemagne, pour y travailler en diligence.

Que pour le lieu, étant tous égaux pour Sa Majeſté, elle ſe remettoit volontiers au choix qu'ils en feroient, comme auſſi de celui des Médiateurs; & néanmoins le Roi de Dannemarck s'y étant interpoſé & offert de rendre ce bon office, & ayant été accepté par eux, elle jugeoit à propos de le préférer à tout autre pour mettre cette propoſition à effet; à quoi de ſon côté, elle n'oubliera pas de rendre office vers lui, comme elle a déja fait par un Ambaſſadeur Extraordinaire qu'elle a envoyé exprès, les aſſurant de ſa part qu'ils ne trouveroient en Sa Majeſté aucune difficulté ni obſtacle, offrant de reſtituer, par un Traité général de paix, toutes les places qu'elle tient en Allemagne, ſans aveu ni prétention de reſtitution de dépenſe qu'elle y pourroit avoir faite.

Que cependant, Sa Majeſté connoiſſant que l'ambition des ennemis ne leur permettra jamais de ſe ranger aux termes raiſonnables d'une ſincere & équitable paix, que par la néceſſité de leurs affaires, & que pour les y réduire, il eſt beſoin de mettre les forces des Confédérés

en meilleur état qu'elles ne ſont préſentement, les a non-ſeulement aſſiſté d'argent, & d'une armée de douze mille hommes qu'elle leur entretient, mais qu'elle tient prêtes deux & trois puiſſantes armées pour les aſſiſter, ce qui donne grande jalouſie à leurs ennemis, & juſte ſujet d'en craindre les effets, s'ils ne penſent tout de bon à la paix, & une paix équitable où tous intérêts des Confédérés ſoient conſidérés, qui n'ont de leur côté qu'à ſe tenir bien unis.

Enſuite dequoi le ſieur Wulteius leur fera valoir les réſolutions que Sa Majeſté a priſes de les aſſiſter puiſſamment, & les avantages qu'ils peuvent tirer de cette aſſiſtance, ſelon qu'il verra qu'ils lui en donneront lieu par la ſorte qu'ils recevront ſes propoſitions.

Concluant par leur faire comprendre combien il leur eſt important de joindre leurs forces & leurs conſeils, tandis que l'on pourra traiter en la maniere ſuſdite, afin de tenir les ennemis éloignés d'eux, & de les empêcher de ſe prévaloir de la négligence & crédulité d'aucuns; ayant à cet égard attention de parler au Duc Auguſte, de ſorte qu'il ne puiſſe pas ſoupçonner que Sa Majeſté veuille apporter aucun retardement à la paix, &

au Duc George, enſorte qu'il comprenne que le bien de ſes affaires & de la cauſe commune, requiert qu'il faſſe agir ſes troupes de concert avec les autres du parti, & qu'il tienne une très-étroite correſpondance avec eux.

Le ſieur Wulteius fera voir la préſente inſtruction à Monſieur le Landgrave, afin que ſon Alteſſe y ajoute ou diminue ce qu'elle jugera néceſſaire, & à ſon retour auprès de ſadite Alteſſe, me fera ſçavoir par pluſieurs voies différentes ce qu'il aura négocié ſur ce ſujet.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* DE BUSSY.
De Worms le 9. Avril 1635.

MONSIEUR,

Ayant été obligé, par la ſéparation de cette Aſſemblée, & le départ du Chancelier pour aller en France, d'envoyer un courier à la Cour pour rendre compte au Roi de ce que j'ai négocié juſqu'ici, il m'a été impoſſible de vous dépêcher plutôt ce meſſager, pour vous témoigner

géres, ſoit par faute d'y avoir tenu bon ordre, ſoit pour avoir manqué de quelqu'un qui n'eut autre ſoin que de les hâter & de pourvoir à leur entretenement, que j'ai eſtimé néceſſaire pour le bien de mon ſervice d'y envoyer ledit l'Epine, pour avoir la charge particuliere d'en faire les inſtances & ſollicitations, conformément à ce que vous lui ordonnerez ſuivant l'inſtruction qu'il vous remettra : elle eſt ſi ample & vous informera ſi particulierement de mes intentions ſur ce ſujet que je n'y ajouterai autre choſe que pour vous recommander ledit l'Epine comme une perſonne que j'affectionne, & duquel j'eſpére être bien ſervi en cette occaſion ; priant Dieu, vous avoir, Monſieur de Feuquiéres, en ſa ſainte garde. Ecrit à ſaint Germain-en-Laye le 10. jour d'Avril 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas, *Signé* SERVIEN.

INSTRUCTION

INSTRUCTION au sieur DE FEUQUIERES, *Maréchal des Camps & Armées du Roi, & son Ambassadeur Extraordinaire en Allemagne. Faite à saint Germain-en-Laye le* 11e. *jour d'Avril* 1635.

LE Roi voulant faire faire une nouvelle levée de deux Régimens de pied Allemands, de deux mille hommes chacun, outre ceux qui sont sur pied pour son service, Sa Majesté envoye présentement le sieur de l'Epine en son armée d'Allemagne vers le sieur de Feuquiéres, Maréchal de ses Camps & Armées, & son Ambassadeur Extraordinaire audit pays, avec les ordres nécessaires pour y travailler diligemment, selon qu'il lui est prescrit par la présente instruction; & sadite Majesté a chargé ledit sieur de l'Epine d'en faire les poursuites & sollicitations nécessaires.

Premierement, l'intention de Sa Majesté est qu'on délivre au sieur Schmitberg, qu'elle a bien agréable de gratifier en cette occasion selon son desir, les commissions pour un Régiment nouveau de

deux mille hommes de pied, & qu'on lui faſſe donner le fonds de 24000. liv. qui étoit pour la ſeconde levée de pareil nombre de deux mille hommes de pied que devoit faire le Colonel Owerlak qui a été tué, faiſant fournir ladite ſomme audit ſieur de Schmitberg, à meſure qu'il avancera ſa levée, par le Tréſorier entre les mains duquel ladite ſomme de 24000. liv. eſt demeurée pour cet effet.

Par ce moyen le Régiment de douze cent hommes que ledit ſieur Schmitberg commande à préſent, & qui a été levé par le ſieur d'Aiguebonne, ſera donné par ledit ſieur de Feuquiéres à un autre Colonel qu'il aura choiſi homme de mérite & de ſervice, ſi ce n'eſt qu'il juge faire mieux de le partager & diſtribuer, moitié au Colonel Liveſtein, & l'autre moitié au jeune Batilly, pour mettre leurs Régimens à quinze cent hommes, ce que Sa Majeſté trouveroit plus à propos, que de chercher un Colonel; d'autant qu'on épargneroit la dépenſe de l'Etat Major, dont les appointemens ſont grands en Allemagne, & néanmoins elle s'en remet à ce qu'il eſtimera plus avantageux pour ſon ſervice, & plus faiſable pour le contentement des chefs.

Quant à l'autre Régiment de deux

mille hommes, le Colonel Dichſtreſtein a promis d'en faire la levée dans les confins de l'Evêché de Bâle; pour cet effet, pareille ſomme de 24000 liv. a été miſe ès mains du Tréſorier, qui lui en a payé deux mille par avance, & a commandement de porter le reſte à Montbelliard, pour lui être donné par les ordres du ſieur de Bourbonne ou de celui qui commandera pour ſadite Majeſté dans ladite place, ſelon les avis qu'on aura de l'avancement de ſa levée : c'eſt pourquoi ledit ſieur de Feuquiéres s'informera ſoigneuſement de la diligence qu'il y aura apportée; qu'en cas qu'il reconnût qu'il n'eut pas le deſſein ou le pouvoir d'y ſatisfaire, employer ce même fonds à faire faire un autre Régiment de deux mille hommes au deffaut du ſien, concertant avec le ſieur de la Force pour choiſir, parmi les Colonels étrangers qu'ils ont en mains pour cet emploi, celui qui en ſera le plus capable.

Pour cet effet, Sa Majeſté trouve à propos que ledit ſieur de l'Epine, après avoir vû ledit de Feuquiéres, s'en aille à Montbelliard, pour ſçavoir au vrai ce que l'on doit eſpérer dudit Dichſtreſtein, afin de prendre promptement une réſolution certaine ſur cette levée, que Sa

deux mille hommes de pied, & qu'on lui faſſe donner le fonds de 24000. liv. qui étoit pour la ſeconde levée de pareil nombre de deux mille hommes de pied que devoit faire le Colonel Owerlak qui a été tué, faiſant fournir ladite ſomme audit ſieur de Schmitberg, à meſure qu'il avancera ſa levée, par le Tréſorier entre les mains duquel ladite ſomme de 24000. liv. eſt demeurée pour cet effet.

Par ce moyen le Régiment de douze cent hommes que ledit ſieur Schmitberg commande à préſent, & qui a été levé par le ſieur d'Aiguebonne, ſera donné par ledit ſieur de Feuquiéres à un autre Colonel qu'il aura choiſi homme de mérite & de ſervice, ſi ce n'eſt qu'il juge faire mieux de le partager & diſtribuer, moitié au Colonel Liveſtein, & l'autre moitié au jeune Batilly, pour mettre leurs Régimens à quinze cent hommes, ce que Sa Majeſté trouveroit plus à propos, que de chercher un Colonel; d'autant qu'on épargneroit la dépenſe de l'Etat Major, dont les appointemens ſont grands en Allemagne, & néanmoins elle s'en remet à ce qu'il eſtimera plus avantageux pour ſon ſervice, & plus faiſable pour le contentement des chefs.

Quant à l'autre Régiment de deux

mille hommes, le Colonel Dichſtreſtein a promis d'en faire la levée dans les confins de l'Evêché de Bâle; pour cet effet, pareille ſomme de 24000 liv. a été miſe ès mains du Tréſorier, qui lui en a payé deux mille par avance, & a commandement de porter le reſte à Montbelliard, pour lui être donné par les ordres du ſieur de Bourbonne ou de celui qui commandera pour ſadite Majeſté dans ladite place, ſelon les avis qu'on aura de l'avancement de ſa levée : c'eſt pourquoi ledit ſieur de Feuquiéres s'informera ſoigneuſement de la diligence qu'il y aura apportée; qu'en cas qu'il reconnût qu'il n'eut pas le deſſein ou le pouvoir d'y ſatisfaire, employer ce même fonds à faire faire un autre Régiment de deux mille hommes au deffaut du ſien, concertant avec le ſieur de la Force pour choiſir, parmi les Colonels étrangers qu'ils ont en mains pour cet emploi, celui qui en ſera le plus capable.

Pour cet effet, Sa Majeſté trouve à propos que ledit ſieur de l'Epine, après avoir vû ledit de Feuquiéres, s'en aille à Montbelliard, pour ſçavoir au vrai ce que l'on doit eſpérer dudit Dichſtreſtein, afin de prendre promptement une réſolution certaine ſur cette levée, que Sa

Majesté desire avancer autant qu'il se pourra.

Outre ce que dessus, l'intention de sadite Majesté est, suivant ce qu'elle a déja fait sçavoir audit sieur Maréchal par sa dépêche précédente, que ledit sieur de Schmitberg demeure dans Manheim, pour veiller à la conservation de ladite place sous son obéissance, suivant les ordres qui en ont été envoyés, avec pouvoir de garder le pont, le fort, & les redoutes qu'il faut faire vis-à-vis de Philisbourg, Spire, & Germesheim, & qu'à cette fin on lui laissera trois mille hommes Allemands pour les distribuer dans tous lesdits lieux, où il commandera auxdits gens de guerre, sous l'autorité, toutesfois du sieur Maréchal de la Force, & dudit sieur de Feuquiéres en son absence.

L'intention de sadite Majesté est encore que pour avancer ses forts & redoutes, qu'il faut faire en toute diligence, vis à-vis de Spire & de Philisbourg, ledit sieur de Feuquiéres traite avec ledit sieur Schmitberg, de la construction d'iceux à forfait ou autrement, aux conditions qu'il jugera plus avantageuses pour sadite Majesté, laquelle pour commencer d'y travailler a ordonné un fond de trente mille

livres que les ſieurs de Bullion & Bouthillier Sur-Intendans de ſes Finances, ont promis d'envoyer promptement ſur les lieux, avec un autre de quarante mille livres pour employer aux réparations dudit Manheim, & à ce qui reſte à parachever des fortifications de ladite place, outre ce qui a été ci-devant ordonné pour le même ſujet, à quoi il apportera toute la diligence, & le ménage qu'il ſe pourra, faiſant travailler aux ouvrages utilement ſans diſcontinuation.

Sadite Majeſté s'aſſure que ledit ſieur de Schmitberg, qu'elle eſtime & conſidére particuliérement pour ſes bonnes & recommandables qualités, ayant entrepris la garde de ladite Ville de Manheim, dudit paſſage & fort, dont il reconnoît l'importance, & les travaux qu'il y convient faire, ſçaura donner ſi bon ordre à tout, qu'elle pourra s'en repoſer ſur ſes ſoins & ſa vigilance accoutumée, & qu'elle ne ſera point trompée en la confiance qu'elle prend en ſa fidélité, & en l'affection qu'il témoigne avoir pour ſon ſervice; mais elle deſire qu'il ſoit averti de prendre garde qu'il a retiré de la garniſon Impériale qui étoit dans Spire, de crainte que les mettant en garniſon dans Manheim, ou dans leſdits forts &

redoutes, ils ne lui faſſent quelque infidélité, à quoi il faut avoir ſoigneuſement l'œil.

Sadite Majeſté veut auſſi avertir le ſieur de Feuquiéres, qu'elle ordonne un autre levée de mille chevaux Allemands en deux Regimens dont Monſeigeur le Cardinal a pris le ſoin, ſuivant l'intention de ſadite Majeſté, & fait envoyer ſoixante mille livres dans la Ville de Metz, qu'il a avancées de ſon argent pour employer à ladite levée : pour cet effet, on a écrit au ſieur Maréchal de Brezé, & Colonel Hébron, de choiſir quelques braves Colonels & bons Officiers, & même ſi ils jugent à propos de ſe ſervir & enrôler dans leſdits Régimens leſdits Officiers réformés des troupes Suédoiſes, leſquels juſqu'ici, faute de payement, ont fait tant de déſordres, Sa Majeſté ne le trouvera pas mauvais, pourvû toutesfois qu'on puiſſe eſpérer qu'ils ſerviront fidélement, & qu'étant payés on les pourra contenir dans la diſcipline : l'on a donné charge de cette levée au jeune Ferrier, pour en cela faire les pourſuites, & ſollicitations ſur les lieux par les ordres du ſieur Maréchal de Brezé, & Colonel Hébron, n'en étant donné avis audit ſieur de Feuquiéres, qu'afin qu'il aſſiſte de ſon

pouvoir ledit Ferrrier en ce qu'il en ſera requis pour l'avancement deſdites levées, Sa Majeſté entend ſur toutes choſes qu'auxdites levées, tant d'Infanterie que de Cavalerie, on évite de prendre aucun Officier ni Soldat qui ſoient à préſent dans les troupes du Duc de Weymar, ni au ſervice des autres Princes ſes Confédérés, ce qu'elle recommande particuliérement audit ſieur de Feuquiéres, lequel elle charge de lui donner ſouvent avis de l'avancement qu'il y aura en ladite levée.

Ledit ſieur de Feuquiéres doit être averti qu'on envoye une copie de la préſente inſtruction au ſieur Maréchal de la Force de ſon côté; mais que comme ils ne doivent pas ſe remettre entiérement l'un ſur l'autre du ſoin de ladite levée, de peur qu'elle ne demeure ſans être faite, ils doivent auſſi communiquer enſemble, avant que rien réſoudre pour éviter qu'une même choſe ne ſoit faite en différents endroits.

Il ſe ſouviendra auſſi que Sa Majeſté ne s'eſt réduite à une levée de quatre mille Allemands, que parce qu'on l'a aſſurée qu'il ſeroit difficile de lever davantage d'Infanterie de cette Nation, & que ce ſera bien tout ce qu'on pourra faire, ſi

on peut pourvoir que les Régimens qui ont été déja levés avec les deux nouveaux, qui doivent faire en tout plus de douze mille hommes, ſoient remplis de bons ſoldats; ſadite Majeſté ayant été avertie que les hommes dont le Régiment de Wirtemberg & des deux Ponts ſont compoſés, ne ſont guéres propres pour la guerre.

Ledit ſieur de Feuquiéres conſidérera que, ſi le Colonel Schmitberg fait un Régiment de deux mille hommes, & que le Colonel Dichſtreſtein ſatisfaſſe à ce qu'il a promis pour une pareille levée de deux mille hommes, il ne reſteroit point d'emploi pour le jeune Comte de Hanau, auquel il ſemble qu'on a donné quelque eſpérance; néanmoins, au cas qu'il ait moyen de faire un bon Régiment, outre les deux ci-deſſus, on lui confirmera les promeſſes qu'on lui a faites, & le fonds en ſera pris ſur celui qui a été fait pour Dichſtreſtein, au cas qu'il ne faſſe pas ſa levée, ou bien on y pourvoira d'ailleurs, ſur les avis qui en ſeront donnés par ledit ſieur de Feuquiéres. Il faudra ſeulement prendre garde qu'on ne s'engage pas à donnet pluſieurs commiſſions qui obligent à beaucoup de dépenſes, & qui pour cela n'attireroient

pas plus de ſoldats au ſervice de Sa Majeſté.

Le ſieur de l'Epine fera ſçavoir audit ſieur de Feuquiéres, que les 48000. liv. dont il eſt parlé dans la préſente Inſtruction, ſont à préſent entre les mains du Tréſorier de l'Extraordinaire des guerres, & qu'il y en a 24000 liv. entre les mains du ſieur Cordia à Metz, & les autres 24000. liv. ès mains du ſieur Jerffroneau qui eſt à préſent à Nancy, dont il apprendra des nouvelles du ſieur Gaſſelin Tréſorier Provincial : il ſera auſſi averti qu'encore qu'il ſoit porté par la lettre que Sa Majeſté écrit audit ſieur de la Force, qu'on lui envoye les commiſſions pour cette levée de quatre mille hommes ; néanmoins l'intention de ſadite Majeſté, eſt qu'il les lui porte pour les délivrer

Fait à ſaint Germain-en-Laye, le 11e. jour d'Avril 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas, SERVIEN.



LETTRE de Monsieur SERVIEN, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES.

De saint Germain le 11 *Avril* 1635.

MONSIEUR,

Nous n'avons pû jusqu'ici si bien éclaircir Messieurs les Sur-Intendans, sur le sujet des levées Allemandes, que lorsque j'ai parlé de pourvoir au fond pour leur entreténement, ils ne s'en défendent absolument, disant qu'il vous en reste beaucoup de celui qui vous avoit été ci-devant ordonné pour ce sujet; puisque c'est vous qui avez le commandement de ces troupes; vous avez grand intérêt de les maintenir, & de nous sortir de cet embarras; ce qui nous est du tout impossible, si vous n'avez pour agréable de nous envoyer un Mémoire bien exact de tout ce qui a été reçu jusqu'ici pour ces levées étrangeres, tant par vous, Monsieur, que par ceux à qui Sa Majesté en avoit donné charge, & de tout l'emploi qui en a été fait bien ponctuel-

lement, afin que ſuivant cela nous puiſſions juger de ce qui reſte à fournir. Sa Majeſté deſire cependant qu'on ne perde point de tems à faire lever les quatre mille hommes, dont elle vous envoye les commiſſions, & je crois que ſi vous manquez de chefs à qui les délivrer, il ne ſeroit pas beaucoup difficile d'en débaucher du parti contraire; puiſqu'ordinairement ils n'y ſont pas ſi fort attachés qu'ils ne l'abandonnent, quand ils croyent être mieux traités, & qu'ils y reconnoiſſent leur avantage; j'eſtime qu'il n'y auroit pas de danger de penſer à un dont Monſieur le Maréchal de Brezé m'a écrit, & duquel il vous aura pû parler: je penſe auſſi que dans les néceſſités de vivres & d'argent qu'on nous repréſente être parmi les troupes des ennemis, il ſeroit fort aiſé d'attirer nombre conſidérable de leurs ſoldats qui courent volontiers à toutes ſortes de partis, pourvû qu'ils y trouvent de l'argent. Néanmoins, de tout cela, je ne parle que comme de moi, & comme le croyant avantageux au ſervice de Sa Majeſté, je vous connois trop intelligent & trop affectionné, pour douter que vous obmettiez rien de ce qui nous peut ſervir & affoiblir nos ennemis. Je vous

baiſe très-humblement les mains, & ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé SERVIEN.

Monſieur, en délivrant une autre commiſſion au Colonel Schmitberg, il faudra donner la charge du Régiment qu'il commande maintenant à quelqu'autre bon Colonel.

Du même à Mr DE FEUQUIERES, *dudit jour* 11. *Avril* 1635.

MONSIEUR,

Dans l'incertitude où nous ſommes de ce qui réuſſira des nouvelles levées d'Allemands, l'on vous dépêche le ſieur de l'Epine, Huiſſier du cabinet du Roi, pour vous y aſſiſter ſous les ordres de Monſieur le Maréchal de la Force & les vôtres, comme vous verrez par ſon inſ-

truction. Il eſt chargé de commiſſions pour la levée de quatre mille hommes de pied, & il y a un fonds de 48000. liv. pour employer à vos dépenſes, outre leſquelles on pourra encore faire fonds pour la levée de deux mille hommes, ſi vous nous mandez qu'on la puiſſe faire; mais l'on ne croit pas pouvoir faire plus de douze mille hommes d'Infanterie en tout en Allemagne. Le ſieur de l'Epine a ordre d'aller à Montbelliard pour la levée de Dichſtreſtein, de laquelle nous attendons des nouvelles comme de toutes les autres en impatience. Je viens de recevoir la lettre qu'il vous a plû m'écrire du 28. du mois paſſé, je crois que l'on ne peut prendre de meilleurs expédiens que celui que vous propoſez pour donner de l'emploi au jeune Comte de Hanau, de mettre ſous ſa charge les douze cent hommes levés par Monſieur de Buſſy, & d'y ajouter encore huit de la maniere que vous m'écrirez: car ſans cela le Colonel Dichſtreſtein faiſant ſon Régiment, il ne reſteroit plus d'emploi pour ledit Comte. Vous pouvez, pour toutes ces levées, faire ce que vous eſtimez plus à propos; Sa Majeſté s'en remettant entiérement à vous; c'eſt ce qui m'empêchera de rien ajouter ici, ſi ce

n'eſt pour vous ſupplier de me croire toujours,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé SERVIEN.

LETTRE de Monſieur le Maréchal de LA FORCE, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.

De Luneville le 16. Avril 1635.

MONSIEUR,

Vous verrez, par la dépêche du Roi que vous porte le ſieur de l'Epine, ce qui eſt des intentions de Sa Majeſté, laquelle me mande vous envoyer pareilles inſtructions que j'en ai reçues ; les commiſſions des levées que Sa Majeſté deſire être faites, s'adreſſent à vous & l'argent auſſi, de ſorte que je n'ai qu'à ſçavoir de vous l'ordre que vous voulez tenir auxdites levées, & l'aſſiſtance que vous y deſire-

rez de moi, à quoi je ſerai toujours diſpoſé.

Il paroît tant par les dernieres dépêches que j'ai reçues du Roi, que par les précédentes que l'intention de Sa Majeſté eſt, que le Colonel Schmitberg faſſe un Régiment de trois mille hommes, il me ſemble que le meilleur ſeroit qu'en retenant les douze cent qu'il a déja, il parachevât ſa levée juſqu'à trois mille en quinze compagnies; car les compagnies Allemandes ont accoutumé d'être de ce nombre.

Et au Colonel Liveſtein qu'il fît le ſien, qui eſt de dix Compagnies, juſqu'à quinze cent hommes.

Et au jeune Batilly qui n'a que huit compagnies, lui donner encore ſept cent hommes à lever en dix Compagnies, pour faire ſon Régiment de pareil nombre de quinze cent.

De cette ſorte les appointemens des Colonels, & autres Officiers Majors ſeroient épargnés, ce qui feroit revenir à la propoſition que Sa Majeſté fait: toutefois je remets le tout à votre meilleur jugement.

Je crois, Monſieur, que ſuivant la dépêche que je vous ai envoyée du Roi, vous aurez mis Manheim entre les mains

du Colonel Schmitberg, & m'aurez renvoyé mon fils de Thonneins ; vous voyez aussi comme l'intention de Sa Majesté est que l'on travaille incessamment à ce qui sera jugé nécessaire pour fortifier Guermeheim, & au fort qui doit être fait devant Philisbourg.

Je vous ai écrit par le Vicomte de Lamet, comme j'avois envoyé un ordre au Baron de Nebé, pour mener son Régiment à Coblentz suivant le commandement que j'avois du Roi, & vous priois de lui donner adresse de la route qu'il doit tenir pour s'y conduire sûrement.

Je vous ai fait sçavoir aussi comme, sur les avis qui m'ont été donnés, que le Duc Charles de Lorraine avoit passé avec son armée deçà le Rhin à Brisack, je m'acheminois vers la frontiere de la haute Alsace avec cette armée, afin de m'opposer à ses desseins, & suis pour cet effet arrivé aujourd'hui à Luneville ; je me promets que me ferez cette faveur de me donner de vos nouvelles à toutes occurrences, comme je vous en supplie ; je ne manquerai de faire de même de mon côté, & de vous témoigner en toutes occasions que je suis, Monsieur,

Votre très-humble & très-affectionné serviteur, *Signé* CAUMONT LA FORCE.

Vous verrez par la lettre de Sa Majesté, comme elle desire qu'en ces levées d'Allemands on y employe ces troupes réformées des Suédois, lesquels vivent à présent sans aveu, & font beaucoup de désordres ; j'estime qu'en les attirant dans le service, & leur donnant de l'argent on pourroit être bien servi de ces hommes, parmi lesquels il y en a qui sont en fort bon équipage, & l'on éviteroit les maux qu'ils font dans le libertinage auquel ils vivent : mais avant de les employer, il seroit à propos d'en parler à Monsieur le Duc Bernard de Weymar.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *au Révérend Pere Joseph. De Spire le 16. Avril 1635.*

JE ne doute point que les nouvelles des ennemis, que vous apprendrez par la copie de la dépêche de Monsieur Bouthillier, ne vous mettent en colére d'y apprendre à quel point l'inéxécution de vos ordres réduit en peu de tems les affaires en mauvais état. Je n'ai accusé les premiers manquemens passés que d'incapacité ; mais à ce dernier, je pense y

devoir ajouter quelque malice contre moi, ne me pouvant perſuader qu'une perſonne, qui avec une grande armée a fait conſidération de ne point entrer dans Wirtemberg, ait crû qu'avec le petit nombre de troupes que nous avons, nous puiſſions nous oppoſer en divers endroits à une ſi grande puiſſance, que celle que nous avons ſur les bras : toute ma conſolation eſt que je ſuis embarqué en cette mauvaiſe affaire avec un ſi brave homme, que ſa ſeule conſidération me peut mettre à couvert de tous les blâmes, dont d'autres ſeroient accuſables. Je ſerois pourtant très-aiſe qu'à l'avenir on ne m'engageât plus de dépendre en aucune ſorte de telles perſonnes, & qu'ainſi en me contentant de riſquer ma vie & mon bien, je miſſe à couvert ma réputation & mon honneur, &c.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monſieur le Maréchal* DE LA FORCE.
De Spire le 17. *Avril* 1635.

MONSIEUR,

J'ai reçu avant-hier par votre Garde les deux lettres qu'il vous a plû, & à Monſieur le Maréchal de Brezé, me faire l'honneur de m'écrire ſur le ſujet de Monſieur le Marquis de Tonneins, lequel vous deſirez retirer de Manheim, & mettre en ſa place le Colonel Schmitberg avec ſon Régiment, auquel dès le jour même que j'ai eu votre lettre j'ai donné les ordres de ſe tenir prêt pour y entrer; mais outre le retardement qui s'y trouve par l'indiſpoſition de Monſieur votre fils, qui y eſt malade dans ſon huitiéme jour d'une fiévre continue, laquelle, quoique les Médecins ne la tiennent point périlleuſe, ne permet pas qu'il puiſſe ſi-tôt ſouffrir le caroſſe ou le brancart, il s'y rencontre une autre difficulté, qui eſt que nous venons préſentement de rece-

voir avis aſſuré de l'arrivée de toute l'armée ennemie aux environs de Philisbourg, deſquels nous voyons déja les corps de gardes avancés ſur le bord de l'eau ; ils ont emmené avec eux quelque quarante bâteaux par des chariots avec une eſpéce de pont, dont ils prétendent ſe ſervir pour le paſſage du Rhin, & deux ou trois cent charpentiers qui y travaillent, que ſelon l'avis de Monſieur le Duc Bernard même, & de tout ce qu'il y a d'Officiers aſſez connoiſſeurs en pareils ouvrages, ils ne paſſeront point la journée de demain ſans faire connoître le lieu où ils ſe veulent poſer ; à quoi nous nous oppoſerons du mieux qu'il nous ſera poſſible : ils nous donnent jalouſie de tant d'endroits à la fois, que le logement de leur armée tient 4. à 5. lieuës le long de l'eau; de ſorte que Spire garnie, Germesheim & trois ou quatre petits lieux, il ne nous reſte pas trois à quatre mille hommes de pied, que nous leur puiſſions oppoſer en cette grande étendue; le reſte de la Cavalerie étant dans le Rhingau & le côté de Tréves, avec quelque mille chevaux; ce qui fait que dans l'événement ſi douteux d'une affaire ſi importante, Monſieur le Duc Bernard a deſiré que je vous en donnaſſe promptement avis.

Il seroit fort à souhaiter que vous eussiez pû suivant la derniere des dépêches du Roi, par lesquelles elle me mandoit vous avoir ordonné, attendant que la levée des douze mille Allemands que je devois avoir fut faite, achever de François le nombre de ce qui m'en manque, afin de pouvoir passer promptement le Rhin avec le Duc Bernard, & que tandis que nous leur donnerions diversion du côté de Francfort, vous demeureriez avec le reste des troupes dans les postes de deçà; ce qui n'eut pas peu servi à nous opposer plus puissamment au passage des ennemis, mais aussi nous prévaloir de la défaite des deux Régimens de Cavalerie, & un d'Infanterie par le Gouverneur de Mayence dans le Rhingau, avec 3000. chevaux du Duc Bernard, & mille hommes de pied huit jours auparavant, ce qui a tellement étonné Mansfeld, que sans l'obstacle que nous rencontrons à présent, nous remonterions le Mein si haut, que nous obligerions Galas à nous y venir chercher, où nous n'aurions pas grand sujet de les craindre, ayant Bannier & les troupes du Landgrave qui s'étoient avancés pour nous y joindre.

Le tems de ce dessein n'est pas encore si perdu, que s'il étoit possible que les

troupes de Sa Majesté s'avançassent promptement en deçà y prendre notre place, en cas que nous soyons assez forts pour la garder jusqu'à ce tems-là, on ne le pût encore très-utilement exécuter; & je pense, Monseigneur, vous devoir dire que c'est le seul moyen d'empêcher l'exécution du dessein des ennemis, qui est très-assurément de s'efforcer de passer en deçà, pour, avec l'assistance du Luxembourg, jetter la guerre dans la Lorraine, & ainsi en nous éloignant de Francfort & Hanau, empêcher la conjonction avec Bannier & le Landgrave, réduire les Villes qui se verront éloignées du secours, à entrer dans la capitulation du Duc de Saxe, ce qui est entiérement conforme aux instructions que nous avons trouvées dans les papiers de Metternich; à quoi je crois qu'il est très-facile de vous pouvoir opposer tant du côté de Tréves que de deçà: maintenant que Monsieur le Duc de Rohan vous a renvoyé sa Cavalerie, & que Monsieur le Maréchal de Châtillon vous a joint avec une si puissante armée; mais à cela, il n'y a pas un moment à perdre.

Aussi-tôt que nous avons appris cette nouvelle, j'en ai envoyé donner avis à Manheim, afin qu'ils se tinssent sur leurs

gardes, ces préparatifs de bâteaux & de ponts étant également ſuſpects aux deux deſſeins que peuvent avoir les ennemis.

En l'un & en l'autre cas, je crois que ce qu'ont à entreprendre les ennemis s'éxécutera promptement, que tous les avis que vous en pourrez avoir ſeront la choſe faite ou faillie, &c.

Vous trouverez dans ce paquet une lettre que Gromfeld a envoyé par un tambour, par laquelle il vous ſupplie de permettre à Metternich de faire une relation de la priſe de Spire, le Duc Bernard, ſe doutant bien que ce qu'il en fait eſt en partie pour avoir prétexte de retenir priſonniere la garniſon d'Ausbourg; ne jugeant pas qu'il y ait grand préjudice à permettre cela à Metternich, vous ſupplie de la vouloir faire, afin de lever l'excuſe dans ſa défaite, que je vous mande arrivée au Rhingau; le Régiment de Metternich ſe trouve de ce nombre, & ſa femme & ſes enfans emmenés priſonniers à Mayence, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES*, à Mr* BOUTHILLIER *& au Révérend Pere Joſeph.*

Du 18. *Avril* 1635.

MONSIEUR,

Enſuite des avis que je vous donnai avant-hier de la venue des ennemis, celle-ci eſt abſolument pour vous informer de ce qui s'eſt paſſé depuis, qui n'eſt autre choſe que la continuation de leurs préparatifs, à quoi ils travaillent jour & nuit, nous donnant jajouſie de divers endroits, dont la principale eſt dans une Iſle vis-à-vis de Rhinhauſen, où ils ſe fortifient, & moi vis-à vis le mieux qu'il m'eſt poſſible, ſelon le tems qu'ils m'en donneront, & le monde que j'ai, qu'il me faut ſéparer en tous les lieux que je vous ai mandé, & envoyé le Régiment de Schmitberg à Manheim, d'où Meſſieurs de Tonneins & Rebé, témoignent une ſi grande impatience de ſortir, que je penſerois les faire mourir d'y apporter du

du retardement. Je viens d'envoyer querir Schmitberg qui eſt à Germesheim, avec ordre de faire un effort pour emporter les bâteaux de Philisbourg, à quoi on n'a ſçu travailler plutôt, manque de bâteaux qu'il a fallu deſcendre de plus haut, cela ne ſe pouvant entreprendre qu'en deſcendant, cette riviere ne ſe pouvant remonter qu'avec ſi grande longueur de tems, qu'il ſeroit impoſſible de l'entreprendre, qu'ils n'en euſſent avis deux jours devant, pour l'inſtruire d'une autre attaque que je deſire tenter, qui eſt qu'ayant fini ou failli leſdits bâteaux de Philisbourg, achevant tout d'un tems ſa deſcente au fort que je fais, il aborde à l'Iſle pour eſſayer de l'emporter, avant qu'ils y ſoient mieux fortifiés.

Le Duc Bernard eſt parti d'ici ce matin pour aller à Andernack, ſur les avis qu'on lui donne de ce côté-là de la venue du Prince Thomas : par même moyen il eſſayera de deffaire les communes de l'Evêché de Tréves qui ſe hâtent, tant qu'elles peuvent, de ſe mettre enſemble à la faveur de quelque Cavalerie qui eſt ès environs de Tréves, où il ſouhaiteroit fort que Meſſieurs nos Maréchaux vouluſſent envoyer une partie de leurs troupes, n'étant pas poſſible avec le petit

corps qu'il a de pourvoir à tant de côtés séparés : il fait état d'être ici de retour en quatre jours.

Je reçus hier une lettre de Monsieur le Maréchal de la Force, par laquelle il me mande avoir ordre d'assister Monsieur de Bussy à Coblentz de deux mille hommes de pied, d'où se trouvant trop éloigné, il me prie de le faire. Sa Majesté & Monseigneur le Cardinal jugeront, s'il leur plaît, de l'état où je suis, après m'avoir ôté cinq mille hommes de pied que j'avois pour mettre dans Manheim.

Je vous ai mandé comme quoi j'ai fait marché pour le pain avec le Munitionnaire du Duc Bernard : mais quand c'est venu à essayer de lui donner quelque argent d'avance, je n'ai pas eu assez de crédit vers le sieur Beix pour lui faire fournir un mois d'avance, que premierement il n'ait nouvelle de ses associés de Paris, desorte que j'en suis demeuré là, attendant des nouvelles, tandis que nos Régimens sont campés le long de l'eau : il en est aussi de même pour deux Régimens, dont j'ai traité avec le sieur Ramsay & Forbes, lesquels me le promettent dans la fin de Mai. Je ne parle pas de la montre, m'imaginant qu'il y sera pourvû promptement : je pense qu'il ne

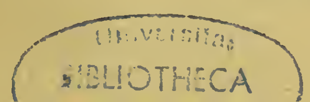
ſeroit pourtant mal-à-propos que, dans les néceſſitez ſi preſſantes qui ſe peuvent rencontrer, le ſieur Beix qui ne manque pas d'argent, eût quelque lettre pour nous en pouvoir aider. C'eſt, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Mr DE BUSSY-LAMET. De Spire le 20. Avril 1635.

MONSIEUR,

J'ai reçu il y a quatre jours votre lettre du 5. Avril, & hier en même-tems deux du 14., l'une par le Cavalier qui avoit la lettre cachée, qui eſt celui par lequel je vous réponds, & l'autre que vous faites en réponſe ſur le ſujet de la priſe de Monſieur votre fils, laquelle vous finiſſez par une répétition de ce qui s'eſt paſſé entre vous & Monſieur de la Saludie, dont je ne manquerai d'envoyer dès demain les Originaux à Monſieur Bouthillier, à quoi je vous ſupplie de croire que je n'oublierai rien d'une perſonne qui prend part en vos intérêts au point que je fais; cependant j'approuve

E ij



extrêmement la ſorte dont vous vous y êtes conduit le mettant en ſon tort, ce que je ſuis d'avis que vous continuiez de faire par les mêmes voies, uſant de fréquentes remontrances pour votre décharge, tandis que de ma part je ne perdrai un ſeul moment, tant du côté de la Cour que de deçà, aux choſes que dépendront de mes ſoins ; les avis que j'ai de toutes parts ſe conforment entiérement aux vôtres en ce qui regarde Coblentz : j'ai fait enſorte avec le Duc Bernard, qu'il a donné commandement au Rhingrave Philippes de Morange, Général-Lieutenant de la Cavalerie, d'agir de concert avec vous, & même de vous aſſiſter de tout ce qui ſera en ſa puiſſance ; de ma part je n'aurois point attendu juſqu'à cejourd'hui à m'approcher de vous avec ce que je puis raſſembler de troupes, ſans la venue du Général qui s'eſt venu camper ſur le Rhin avec ſon armée, voulant faire mine de vouloir paſſer la riviére, à quoi nous apporterons le plus d'obſtacles qu'il ſera poſſible, le Duc Bernard & moi : & peut-être ſur le ſujet qu'il nous en donnera, prendrons-nous la peine de paſſer de-delà, ſi je n'étois en doute de la ſûreté de cette lettre, je vous écrirois plus amplement ;

mais dans le peu qui arrivent à bon port, je ne crois pas le pouvoir faire : je vous avois envoyé un chiffre par le Messager qui m'apportoit une lettre du 24. Mars, dans le tems que j'eus la nouvelle de la prise de Tréves que je vous mandois par ma réponse, ce qui me fait juger qu'il faut que ce Messager soit perdu, puisque vous n'en avez pas usé dans la lettre que ce Gentilhomme m'a rendue qui étoit de beaucoup d'importance. Je crois qu'il sera néanmoins très-nécessaire que dans le tems où nous sommes, vous continuiez à hazarder le plus de lettres que vous pourrez pour me donner avis, afin que je ne perde une seule occasion de vous servir de tout mon pouvoir : lequel j'étendrai toujours jusqu'à hazarder un combat pour vous aller secourir, pourvû que vous m'en donniez avis d'assez bonne heure. C'est, Monsieur, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER & au Révérend Pere Joſeph. De Spire le 25. Avril 1635.

MONSIEUR,

Les bonnes intentions de Mr le Duc Bernard vous doivent être tellement confirmées par les réſolutions qu'il vient de prendre de ſon propre mouvement, que je m'aſſure que ſi, par les actions préſentes, on peut juger pour l'avenir, vous pouvez prendre toute confiance dorénavant en lui; auſſi-tôt qu'il a appris ce matin par moi la nouvelle du ſiége de Montbelliard, il s'eſt réſolu de prendre cinq mille chevaux avec lui & quelque cinq à ſix mille hommes de pied, tant des troupes de Sa Majeſté, que des ſiennes, & s'avancer avec cela en toute diligence droit à Briſack, pour fermer le paſſage de la retraite du Duc de Lorraine, enſorte que donnant loiſir à Monſieur le Maréchal de la Force de nous joindre, nous le puiſſions forcer à un combat; ſe

promettant par-là un ſi agréable ſervice à Sa Majeſté, qu'elle aura tout ſujet de prendre confiance à la fidélité du ſervice qu'il a réſolu de lui rendre. Il ſe porte à cette action avec tant de chaleur qu'elle lui empêche d'entrer dans la conſidération de ce que Galas peut faire de deçà, quoique nous ſoyons campés en ſa préſence, laiſſant effrontément un petit corps de troupes en garniſon depuis Germeshein, Spire, Frankendal, Wormes & Mayence, qu'il croit capable de ſoutenir en chaque lieu un ſiége aſſez long, pour lui donner loiſir de revenir : cela ne l'empêche pas de laiſſer auſſi un petit corps de Cavalerie du côté de Creutznac, auquel il a donné ordre d'aſſiſter Monſieur de Buſſy au beſoin, & en même-tems envoyé une partie dans le Bergſtraat, pour pétarder la nuit prochaine deux ou trois garniſons des ennemis, envoyé un corps de Cavalerie paſſer à Manheim, pour donner jalouſie à Galas à la faveur de la retraite de cette place, & par ce moyen retarder aux ennemis, de quatre ou cinq jours, la connoiſſance de notre marche : par-là, Monſieur, vous pouvez juger, combien vous avez à attendre de bons effets de lui, quand il ſera plus fort, vû qu'avec ſi peu de troupes il a de ſi hardis

desseins, à quoi de mon côté je tâcherai de le maintenir, tant qu'il me sera possible. J'envoye présentement un courier en diligence à Monsieur le Maréchal de Force, pour lui donner avis de notre dessein, afin que de son côté il ne précipite rien, & prenne seulement un poste, où nous le puissions joindre, & cependant qu'il fasse ce qu'il pourra, pour faire entrer quelqu'un dans Montbelliard, qui puisse donner avis à Monsieur de Bourbonne, ou à celui qui soutient le siége, de tenir jusqu'à l'extrémité.

Vous verrez, par la copie d'une lettre envoyée du côté de Cassel, les bonnes résolutions qui se prennent-là, & aussi ce qui se passe en Saxe : Monsieur le Duc Bernard & moi ne laissons pour cela d'être d'avis que Sa Majesté tire une lettre du Chancelier Oxenstiern, par laquelle il ordonne à Banier de s'avancer avec le Landgrave pour nous joindre, & qu'il vous plût nous l'envoyer en diligence, afin de la faire tenir nous-même, avant que le Chancelier ne lui puisse donner un contre-mandement sous main, & pour plus grande sûreté, vous pourriez en demander deux, pour en envoyer une par la Hollande, au cas que cela se puisse faire : nous ne nous promettons

pas moins que dans deux mois aller jusqu'au Danube.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr* DE BUSSY-LAMET. *De Spire le* 25. *Avril* 1635.

MONSIEUR,

Cette lettre vous sera rendue par une personne qui vous est si proche & si attachée à vos intérêts, que quand même les chemins seroient libres pour les lettres, j'eusse crû lui devoir confier plutôt qu'au papier ce que je puis avoir de particulier à vous mander tout haut, les résolutions que nous avons prises de deçà, que je tâcherai toujours de disposer ensorte que vous en receviez toute la satisfaction possible ; je suis bien marri de ce que Monsieur de la Saludie n'y contribue de son côté, comme il y est obligé : je n'ai pas manqué d'envoyer à la Cour les lettres que vous m'avez écrites sur ce sujet, auxquelles j'ai ajouté ce que j'ai jugé nécessaire, pour faire comprendre à Messieurs les Ministres, combien il est important

qu'ils remédient promptement aux inconvéniens qui pourroient arriver de cela : de mon côté je vous supplie de croire que je continuerai toujours tous les soins que vous pourriez attendre d'un frere en tout ce qui regardera vos intérêts, & votre contentement particulier, & que je n'aurai jamais de plus grande joie que quand je serai assez heureux de vous pouvoir témoigner, par les très-humbles services que je vous ai voué, que je suis, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Mr le Maréchal DE LA FORCE, Général de l'armée du Roi. De Spire le 25. Avril 1635.

MONSEIGNEUR,

Par l'avis que Monsieur le Duc Bernard & moi avons reçu hier au soir du siége de Montbelliard, & du peu de forces qui vous reste pour vous opposer à un dessein si préjudiciable, nous nous sommes résolus, nonobstant les diversions que nous recevons par-deçà, de l'armée de Galas qui est en personne sur le bord

de l'eau, & même de celle que nous avons de la Mozelle, de laisser nos postes garnis au mieux qu'il nous sera possible, pour pouvoir résister quelque-tems au passage des ennemis, & de rassembler en la plus grande diligence qu'il nous sera possible, jusqu'à cinq à six mille chevaux, cinq mille hommes de pied, & nous avancer tant que nous pourrons droit à Brisac, pour couper le chemin de la retraite au Duc de Lorraine, & en nous joignant avec vous, le forcer à un combat.

Ce que son Altesse Monsieur le Duc Bernard desire de vous est que, sans vous trop engager avec l'ennemi, vous preniez un poste auquel nous vous puissions joindre par la route que nous tenons, vous contentant seulement de faire résoudre ceux de la place à tenir jusqu'à toute extrémité, les assurant du secours, sans qu'ame vivante sçache ce que vous attendez de deçà.

J'ai jugé à propos de faire le sieur de Leffler porteur de cette dépêche, afin que tout d'un tems il vous puisse informer de l'état des levées, duquel je lui ai donné un Mémoire pour vous faire voir; il sera à propos, s'il vous plaît, de me le renvoyer le plus diligemment que vous pour-

rez : attendez de nos nouvelles à Strasbourg, pour nous faire sçavoir la résolution que vous aurez prise en l'état de la place, si par même moyen vous pouviez faire ensorte que le sieur Batilly me joignît avec ce qu'il a d'hommes faits ; je crois qu'il seroit très-néceſſaire, étant besoin de se servir de tout ce que l'on peut avoir en une occasion comme celle-là, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Mr le Président MELIAN, Ambaſſadeur pour le Roi en Suiſſe. De Spire le 29. Avril 1635.

MONSIEUR,

Je me fuſſe rendu plus soigneux de vous faire sçavoir de nos nouvelles, si j'euſſe eû plus d'occasions de vous pouvoir faire tenir des lettres, les difficultés & le peu de sûreté des chemins, m'ôtant le moyen d'entretenir la correspondance que je desirerois avec vous, en quoi j'aurois crû manquer si j'euſſe laiſſé paſſer la commodité de ce porteur, le sieur Forbe

Colonel, qui s'en va vers vos quartiers faire la levée d'un Régiment de gens de pied pour le ſervice de Sa Majeſté : je l'ai trouvé ſi brave homme que j'ai crû que vous ne trouveriez pas mauvais que j'ajoutaſſe aux nouvelles que je puis vous mander de ces quartiers, la priere que je vous fais de le vouloir aſſiſter du crédit que je ſçai que vous avez aux lieux où vous êtes, pour faciliter ſa levèe, laquelle étant deſtinée pour achever le nombre des troupes dont il a plû à Sa Majeſté m'honnorer du commandement, je vous en aurai une d'autant plus étroite obligation en mon particulier.

Je tiens à préſent celles qui ſont ſur pied le long des bords du Rhin, avec celles du Duc Bernard, d'où nous voyons tous les jours l'ennemi, & quoi qu'il nous engage, par les travaux qu'il commence en divers lieux de la rive, à en faire autant de notre côté; ſi eſt-ce que je crois qu'il ne nous donne pas plus de peine que nous à lui, de ne pas ſouffrir qu'il paſſe où il deſireroit; il fait auſſi tout ce qu'il peut pour s'avantager de la priſe de Tréves, mais il n'a pas fait de grands progrès depuis celui-là, la Cavalerie dudit Duc ayant toujours veillé ſur lui depuis ladite priſe, & je crois que les grandes

diverſions qu'on leur va donner de tous côtés, leur rendront cette conquête plus onéreuſe qu'utile. Monſieur le Duc de Rohan a ſi bien commencé à le faire de ſon côté, qu'il y a lieu de croire qu'il n'en réſultera que de bons effets.

Le voiſinage de vos cantons aux Comtés de Montbeliard & de Bourgogne, fait que je ne doute point que vous ne ſoyez mieux informé de ce que fait le Duc Charles, depuis ſon dernier paſſage en deçà le Rhin, que nous ne pouvons être ici, & je m'aſſure qu'il trouvera Monſieur le Maréchal de la Force toujours aſſez en état de s'oppoſer à ſes deſſeins.

Les nouvelles que je reçus hier du côté de Saxe du 14. de ce mois, me font croire plus que jamais que leurs Traités vont en fumée : l'Electeur de Brandebourg les remettra à une Aſſemblée générale ; le Duc de Lunebourg, & le Landgrave de Heſſe-Caſſel les ayant rejetté abſolument, avec réſolution de s'oppoſer puiſſamment aux ennemis, par la conjonction de leurs troupes avec celle de Banier & du Duc Guillaume de Saxe-Weymar, qui pourront aiſément faire un corps de quarante cinq mille bons hommes, & obliger l'ennemi à tourner tête vers eux, & quitter tous les deſſeins qu'il pourroit

avoir de deçà le Rhin, où il ſemble qu'il porte à préſent toutes ſes penſées; ayant d'un côté aſſiegé Montabour vers Hermeſtein, & deçà le Rhin le long de la Moſelle, Emsfeld, & nous donnant jalouſie en divers endroits, depuis deux lieuës au-deſſus de cette Ville, juſques vers au-deſſus de Mayence.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr* DE BUSSY-LAMET. *Du Camp de Spire le 29. Avril 1635.*

MONSIEUR,

Je reçus avant hier deux de vos lettres à la fois, l'une du 18. & l'autre du 22. de ce mois, auxquelles je ſouhaiterois qu'il me fût poſſible de me pouvoir aſſez confier à la ſûreté des chemins pour y répondre, ce que je ne puis faire juſqu'à ce que je ſçache ſi vous avez reçu le chiffre que je vous avois envoyé par votre dernier Meſſager, de façon que ce que je vous puis dire touchant Montabour qui eſt le principal ſujet de votre derniere lettre, eſt qu'auſſi-tôt que Mon-

ſieur le Duc Bernard ſera de retour ici ; je travaillerai enſorte qu'il ſera ſecouru dans le tems que vous me mandez qu'il peut tenir ; pour ce qui eſt de Poppart, & des autres affaires qui vous regardent, tant au général qu'en votre particulier, j'en ai entretenu ſi particulierement Monſieur le Vicomte de Lamet, que je ne penſe pas pouvoir rien ajouter ; quant à ce Régiment duquel vous me mandez, je ne manquerai d'en donner avis promptement à la Cour, afin qu'il ſoit pourvû aux deniers de la levée, & il ſera très-important que vous continuiez de preſſer cette affaire n'y ayant maintenant rien plus important que de fortifier nos levées tant que nous pourrons, à quoi de mon côté je fais tout ce qu'il m'eſt poſſible, & pour remédier au manquement de Monſieur de Bourbonne & de Vildeſer, j'ai donné deux nouvelles commiſſions.

Pour nouvelles de ces quartiers de deçà, nous avons toujours l'armée de Galas autour de Philisbourg, & le long du Rhin, où nous poſons nos gardes, les uns vis-à-vis des autres, & nos eſcarmouches, hormis les partis que nous envoyons delà, ne ſe font que la riviere entre deux. Je crois maintenant comme quoi le Duc de

Lorraine a paſſé au-deſſus de Briſack, & eſt allé aſſiéger la Ville de Montbelliard, où Monſieur le Maréchal de la Force a jetté le Régiment du Baron d'Ennebon, & s'avance avec toute ſon armée vers lui pour l'engager à un combat, ſoutenu de Monſieur le Prince qui eſt maintenant arrivé à Nancy, d'où l'on dit que Monſieur de Braſſet deſire ſe retire à la Cour, pour y ſervir en ſa charge de Miniſtre d'Etat : Monſieur de Bourbonne fait de même, mais c'eſt, à ce que je crois, pour ſe retirer en ſa maiſon : on met en ſa place le Comte de Suſe.

Je crois que vous ſçavez auſſi comme quoi Monſieur le Maréchal de Brezé, a paſſé vers Mézieres avec trente-quatre mille hommes de pied effectifs, & ſept mille chevaux, & prend ſa marche vers Liege.

Le Roi eſt à Compiégne, où il attend l'aſſemblement d'un autre corps de trente ſix mille hommes qu'il fait entrer par les Pays-Bas ; ce qui m'a fait eſpérer que dans peu de tems, vous vous trouverez déchargé de l'importunité de vos voiſins qui auront aſſez à faire autre part. Je crois que vous ſçavez auſſi comme Monſieur de Rohan s'eſt ſaiſi de la Valteline, à quoi les Vénitiens ont contribué une partie de leurs troupes.

Monſieur de Créqui eſt parti pour aller avec l'armée que Sa Majeſté lui donne, Monſieur le Duc de Savoye, Monſieur de Mantouë, & le Prince de Parme.

Les nouvelles que nous avons ici de Saxe, ſont que le Traité de Pirne eſt fort en balance, & il eſt arrivé lettres depuis deux jours au Duc Bernard, de la part du Duc Guillaume ſon frere qui lui donne avis de la conjonction de Banier, du Landgrave & du Duc de Lunebourg avec ſes troupes, qui feront plus de quarante-cinq mille hommes, & nous convient de nous prévaloir de cette diverſion; à quoi je vous puis aſſurer que nous ne perdrons aucun tems, & pour cet effet nous faiſons état de mettre, le Duc Bernard & moi, dans quinze jours ou trois ſemaines au plûtard, vingt-cinq mille bons hommes en campagne; voilà pour cette fois toutes les nouvelles que je vous puis mander, étant au deſeſpoir de n'avoir point de chiffre pour me pouvoir ouvrir plus librement de ce que je deſirois vous faire ſçavoir: je ne manquerai de faire ſoigneuſement tenir toutes vos dépêches à la Cour, & en tout autre lieu que vous les adreſſerez, & croirois faire tort à notre ancienne amitié, d'uſer de com-

plimens pour vous faire croire que je ſuis, &c.

LETTRE du Révérend Pere JOSEPH, à Monſieur DE FEUQUIERES. Du premier Juillet 1635.

MONSIEUR,

L'on eſt ici étonné de ce que le Duc Bernard de Weymar, voyant qu'il avoit à défendre le Rhin contre une armée puiſſante qu'il ſçavoit être proche, eſt allé à Francfort pour conduire ceux du conſeil formé, & a employé ſes troupes à d'autres actions qui ſembloient moins néceſſaires que d'empêcher le paſſage des ennemis, ce qui a tout mis en déſordre. L'on reconnoît bien ici que votre voyage près Monſieur le Maréchal de la Force, a peut-être empêché qu'il n'ait été défait.

Je viens d'apprendre que le ſieur Batilly eſt ici arrivé, qui dit que le Duc Bernard de Weymar eſt venu juſqu'à Sarbrik. Je ne l'ai pas encore vû, & ne ſçachant pas les particularités qu'il doit dire ſur ce ſujet, je ne puis vous mander les

résolutions qu'on prendra ensuite, ce que vous sçaurez par son retour. Cependant pour ne laisser retourner le sieur de Saulieu sans réponse, je vous assurerai que le mal, qui me tient depuis six semaines, est une éresipelle sur les jambes, que les Médecins disent n'être autre chose qu'un avancoureur d'une meilleure santé.

Pour ce qui est du Cardinal de la Valette, & de la caballe dont Manassés donne avis, j'ai tout sujet de croire qu'il n'y a point de fondement en toute cette pensée, au moins en ce qui peut regarder le Cardinal qui n'a nul intérêt de nuire au Pere Joseph; mais au contraire, vous ne devez croire en cela ce que peut vous en avoir dit la Force, & pour ce que vous avez pû apprendre par quelque legere conjecture, vous priant de n'en parler à personne: votre femme m'en a écrit: défendez-lui de n'y plus penser, ni de faire paroître à qui que ce soit, que vous ayez soupçon du Cardinal de la Valette, & que vous ne le teniez de vos amis. Je m'assure que Feuquiéres ne recevra de lui que des effets d'amitié & de bonne correspondance: encore que le Roi lui baille une armée à commander, cela est séparé de la charge qui vous est donnée sur les Allemands; & quand il arri-

veroit que ſon armée fut jointe pour quelque-tems à l'armée de-delà pour quelque ſecours, je m'aſſure qu'il en uſera bien, & au contentement de Manaſſés, depuis ſon arrivée, il m'a vû fort ſoigneuſement, & avec tous termes d'amitié & de confiance; nous avons parlé lui & moi de Feuquiéres comme il faut.

Le ſieur de Saulieu m'a dit que Monſieur de Bullion a fait quelque difficulté à votre Agent ici de ſigner l'Ordonnance de trois mois pour votre Ambaſſade, ce que nous ferons paſſer au plutôt, n'étant pas poſſible que ſans cela vous puiſſiez ſubſiſter. Vous ne devez jetter le manche après la coignée, ni vous fâcher de tout ce qui vous peut déplaire, autrement ce ſeroit être mélancolique & ſe défaire ſoi-même.

Monſieur Servien m'a dit la dépêche qu'il vous fait, tant pour le ſujet de l'argent pour les montres des troupes Allemandes, que pour les armées que le Roi prépare pour vos quartiers, où il en ſera bien beſoin. Je remets à m'étendre plus au long par le prompt retour d'un Gentilhomme qui vient d'arriver de la part de Bernard, que l'on dit être à Sarbrik : le ſieur Batilly étoit avec lui, mais il eſt tombé malade ſur le chemin.

Le ſieur de Beauregard arriva hier de Dreſde, qui apporte la confirmation de la paix de Saxe : il dit que Arnheim & les autres principaux Officiers de l'Electeur ſe retirent d'avec lui, & ſon pays eſt fort mal content de cette paix : ſi les affaires ſe remettent, il pourroit bien ſervir de bœuf-gras aux autres : vous ferez bien de donner penſée à Bernard de prendre la place de l'Electeur de Saxe : vous devez faire avec lui, qu'autant qu'il ſe pourra, il fortifie Lunebourg, Guillaume, & le Landgrave, & tous les autres qui autrement ſeront perdus, s'ils ſe laiſſent ôter les armes des mains, & s'ils ne ſe ſervent de la rupture de France.

Le ſieur de Beauregard dit que le Général Banier a vingt mille hommes, & le Duc de Lunebourg autant, & témoignent beaucoup de bonne volonté : il eſt dit que le ſieur de la Boderie a paſſé à Amſterdam, que le Chancelier Oxenſtiern eſt arrivé à Hambourg : il dit que le Duc de Neubourg, ayant obtenu ſa neutralité de l'Empereur, va licentier ſes troupes, & que ſes principaux Colonels ont aſſuré ledit ſieur de Beauregard qu'ils ſerviront volontiers le Roi : l'on aura ſoin dans peu d'y envoyer pour cet effet, & de les joindre aux vôtres.

Vous ferez bien d'amaſſer le plus d'Allemands que vous pourrez, tant pour le bien des affaires, que pour l'honneur & ſubſiſtance de votre Général.

Nous venons d'apprendre que les Allemands ſont entrés dans la Valteline par Bormio, qu'ils ont forcé : le ſieur du Landé qui gardoit ce paſſage eſt blâmé pour y avoir fait peu de réſiſtance, l'on n'y à perdu que deux cens Griſons.

Trois mille Suiſſes ſont entrés en même-tems au ſecours de nos troupes, qui avec cela ſe trouveront auſſi fortes que les ennemis, & les nôtres ſe réſolvent de bien garder les forts des Griſons & de la Rive. La diverſion d'Italie va bientôt commencer.

Vous avez ſçu l'accident arrivé à l'armée de Naples, qui ne ſe pourra remettre de long-tems.

Empêchez que le Duc Bernard ne ſe décourage ; cela importe de tout, vous me direz que pour l'encourager, il faut lui donner prompt & grand ſecours ; il eſt vrai, c'eſt auſſi ce qu'on veut faire, mais l'on ne peut pas faire tout à la fois.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* BOUTHILLIER *& au Révérend Pere Joseph.*
Du 2. Juillet 1635. de Sarberic.

MONSIEUR,

Ayant jugé du tout important d'informer promptement Sa Majesté & Monseigneur le Cardinal de l'état des affaires de deçà, & leur en rendre un compte assez exact pour leur donner moyen de prendre les résolutions nécessaires, j'ai pensé ne m'en pouvoir mieux acquitter qu'en priant Monsieur de Vignolles, lequel a assisté à la conférence que j'eus dès hier au soir, arrivant auprès du Duc Bernard, d'en aller faire le rapport lui-même, afin que vous le puissiez interroger sur tous les points nécessaires dont il me seroit difficile de ne rien oublier, & sur lesquels il vous donnera de si amples éclaircissemens, que je pense me devoir contenter de vous en déduire par celle-ci les principaux points.

L'Ordre que ledit Duc m'a dit avoir mis

mis par-delà, avant que de se retirer, est qu'il a jetté dans Frankendal le Régiment des deux Ponts, & a partagé le reste de son Infanterie à Worms, Mayence, & Keiserslautern ; qu'auparavant que sortir de Worms il a tellement résolu tout le peuple à bien faire, qu'ils lui ont tous renouvellé en la maison de Ville le serment de fidélité au parti, donné deux mille rézeaux de bled pour jetter dans Mayence, & promis de n'entendre à aucun Traité d'un mois, quelque pressés qu'ils pussent être d'un siége ; tirant aussi parole de lui que dans ce tems-là, duquel il y en a déja près de quinze jours d'écoulés, en cas qu'il ne pût le faire, il leur en donnera avis, & leur promettroit d'éviter par un accommodement leur ruine totale, & qu'en cas qu'ils fussent secourus, ils promettoient vingt mille rezeaux de bled pour aider à la nourriture de l'armée.

Que Francfort depuis sa retraite ne laisse de continuer dans la résolution de demeurer ferme au parti, & qu'ensuite de la sommation qui leur a été faite par Galas, laquelle ils lui ont envoyée avec la réponse qu'ils ont faite, ils offrent trente mille malters de bled pour le soutien de l'armée de Sa Majesté, quand elle

s'y avancera, & l'assistance de toutes leurs munitions.

Pour ce qui est de la personne du Duc, il ne se peut desirer plus de résolution & de constance qu'il en témoigne à vouloir demeurer entierement attaché aux intérêts de Sa Majesté & de la cause commune, en quoi il se montre si ferme, qu'il n'a seulement pas voulu ouir des propositions de la part de Galas, d'un accommodement général où ses intérêts particuliers n'étoient pas oubliés, qui lui étoient portées par un Lieutenant Colonel Ecossois; mais au lieu de l'entendre, il l'a fait menacer de le maltraiter s'il entreprenoit plus de telles commissions auprès de lui.

Les nouvelles qu'il a des ennemis sont que Galas a sommé Worms, à quoi le Magistrat, pour gagner quelque-tems, a fait semblant de vouloir entendre, & ensuite de demandes faites par ledit Galas de quelque somme d'argent & de bleds, & de remettre entre ses mains la garnison qui y est; la conférence a fini par force mousquetades & coups de canon de part & d'autre, lesquels par les derniers avis qu'en a le Duc Bernard continuent toujours.

Keiserlautern est attaqué depuis deux

jours, & battu de quinze pieces : le Duc pour cela ne laisse d'espérer qu'il tiendra près de trois semaines ; mais que dans ce tems-là il est du tout important de la secourir, la perte de cette place rendant le secours de Worms & de Mayence du tout impossible.

Tous les avis qu'il reçoit de l'armée de Galas la lui font de trente mille hommes, tant de pied que de cheval, & assure dans peu de tems la venue du Roi de Hongrie avec douze mille chevaux Hongrois & Cravattes. Picolomini est passé à Andernac avec dix à douze mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, & remonte la Mozelle, faisant mine de vouloir repasser par Tréves en deçà.

Que le Duc Charles & Jean de Vert, avec six mille chevaux & quelque Infanterie, doivent repasser la montagne vers saint Die en même-tems ; & tous ensemble sont résolus de quitter toutes choses pour entrer dans quinze jours avec toutes leurs forces ensemble dans la Lorraine ; ce qui est confirmé par une lettre interceptée depuis deux jours de Galas au Cardinal Infant, en réponse sur le secours qu'il lui demandoit, par où il lui mande que la meilleure, & la plus assurée assistance qu'il lui puisse faire, est la grande

diverſion qu'il veut donner du côté de Lorraine, laquelle ſera ſi puiſſante que le mal ſurpaſſera de beaucoup celui qu'on lui fait au Pays-Bas, & que pouvû qu'il puiſſe garder les principales places, il ne ſe ſoucie pas beaucoup que le Roi & les Hollandois y ſoient maîtres de la campagne, que leur donnant un médiocre ſecours, il ſeroit battu avec eux, & lui de ſon côté ſe trouveroit hors d'état de rien entreprendre, & que d'y aller en perſonne, il ne le fera abſolument pas.

En un mot, je ne crois point qu'il y ait lieu de douter que toute cette grande puiſſance ne tombe dans quinze jours ſur nos bras; & je ne penſe pas que pour s'en parer, il y ait un moment à perdre de faire avancer toutes les troupes que Sa Majeſté peut avoir aujourd'hui ſur pied en Champagne & autres lieux voiſins: le Duc Bernard y ajoute qu'il ſeroit très-néceſſaire, pour relever la réputation des affaires, que Sa Majeſté ſe voulût avancer juſques ſur la frontiére, tandis que de notre côté nous ferions effort de regagner le Rhin, ce qu'il ſe promet pouvoir faire avec dix-huit à vingt mille hommes de pied, & trois à quatre mille chevaux de renfort de Sa Majeſté, pourvû que ce ſoit avant que les ennemis ſe ſoient for-

tifiés de la venue du Roi de Hongrie; que par ce moyen dégageant ſix mille bons hommes de pied qu'il a dans toutes les places ſuſdites, jointes à ſept mille chevaux effectifs qui ſont ici, Sa Majeſté lui laiſſant douze mille hommes, il repaſſera le Rhin, & enſuite dequoi il ſe promet remettre les affaires en auſſi bons termes qu'elles ayent encore été; étant aſſuré que ſi les ennemis, avant que de faire la récolte de deçà, ſont forcés de paſſer l'eau, leur armée ſera entierement ruinée & diſſipée; & pour concluſion il ſupplie très-humblement Sa Majeſté, en cas que ſes affaires ne lui permettent d'entreprendre ce ſecours auſſi promptement & puiſſamment que la néceſſité le requiert, de trouver bon que, dans le deſeſpoir des affaires, il puiſſe prévenir par quelque ſorte d'accommodement la ruine totale des Confédérés & de ſa perſonne, proteſtant de vouloir plutôt mourir mille fois que de le faire, tandis qu'il ſçaura que Sa Majeſté ne veut point l'abandonner.

Ce que j'ai penſé devoir faire, attendant la réponſe de Sa Majeſté ſur mes précédentes lettres & à celle-ci, a été de lui propoſer de prendre nos poſtes; enſorte que, ſans lâcher le pied, nous les puiſſions maintenir juſqu'au retour de

Monſieur de Vignolles, & par ce moyen tenir toujours les places aſſiégées & inveſties dans l'eſpérance du ſecours, & éviter la ruine de la Lorraine & des Evêchés, qu'y apporteroit la retraite de ſes troupes.

Ce que nous avons aviſé pour cela a été de mettre ici le Régiment du jeune Batilly, que j'ai amené avec moi, & celui de Virtemberg que j'attends dans quatre jours à Forbat; de ſupplier Monſieur le Maréchal de la Force de loger un aſſez puiſſant corps d'Infanterie dans ſaint Anold, & tenir le reſte des troupes le plus enſemble qu'il pourra, & de prier auſſi Monſieur du Hallier de ne ſe pas éloigner des ennemis du Pays Meſſin.

Il eſt auſſi important de pourvoir promptement aux vivres & munitions de guerre, & à un équipage d'artillerie; le Duc Bernard ayant laiſſé le ſien dans Worms, Mayence & dans Keiſerlautern.

Je continue à faire tout ce qui me ſera poſſible pour eſſayer de faire tenir de l'argent au Colonel Schmitberg; mais tant que Worms ſera inveſti, je ne vois point d'apparence de le pouvoir faire; ainſi j'appréhende bien fort que ſon Régiment & celui de Liweſtein n'ait bien de la peine à ſubſiſter; pour ce qui eſt de ce-

lui du Comte de Hanau, ce fera chose plus facile par le moyen de Francfort.

Pour nouvelles, la paix de Saxe est tellement confirmée que personne ne la met plus en doute : le Duc Guillaume de Weymar, Lunebourg, & le Landgrave persistent toujours dans la résolution de se mettre promptement en campagne, & le Duc Bernard m'a assuré qu'ils avoient envoyé à l'Electeur de Saxe pour sçavoir comment ils auroient à vivre avec lui, & lui déclarer ne prendre aucune part au Traité qu'il a fait : Brandebourg ne parle pas si clairement, mais néanmoins il est toujours dans les mêmes résolutions qu'auparavant : on tient aussi la Tréve de Pologne assurée pour douze ans, & on y a ajouté que le Roi de Pologne a envoyé redemander la Silésie à l'Empereur.

Le sieur de Bonica part aujourd'hui pour aller trouver Sa Majesté de la part des Confédérés & du Duc Bernard. Je crois que vous jugerez important de le grandement caresser : il n'a rien voulu toucher sur sa pension de douze mille livres. Je crois qu'il a jugé que la bienséance l'obligeoit à conclure auparavant les affaires de son Maître, comme aussi le Traité dont je vous avois envoyé le

projet, qu'il a differé jusqu'à aujourd'hui de signer. C'est, &c.

J'oubliois aussi à vous dire que je suis extrêmement pressé des Comtes de Solm & Cratz de Holac pour leurs pensions. Le premier en a une extrême néceſſité, ne pouvant sans cela subsister dans le Conseil formé, où il préside à Francfort.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, au Révérend Pere JOSEPH. Du 4. Juillet 1635. de Sarbrick.

VOUS verrez, par les copies des lettres que je vous envoye, comme quoi les affaires de deçà empirent de moment à autre en telle sorte, que dans peu de jours il est bien à craindre qu'il n'y aura plus de Confédérés pour nous, & que le siége de la guerre d'Allemagne, que la suffisance du Colonel Hébron, Maître d'école des nouveaux Généraux, a empêché d'être sur le Danube, sera dans peu de jours sur la Mozelle, & peut-être jusqu'à la Marne : ce qui m'en afflige le plus est que je ne laisse pour cela d'être celui que l'on chargera d'une bonne

partie des manquemens, & que je les payerai peut-être de l'honneur, ne m'étant pas permis de me justifier.

Par la derniere lettre que j'ai reçue de Monsieur Bouthillier, en réponse à celle que je lui écrivois de Spire, par où je lui mandois que mon opinion étoit que si-tôt que j'aurois dégagé Monsieur le Maréchal de la Force, sans s'arrêter à reprendre tous ces petits Châteaux, desquels ceux qui tiennent la campagne sont toujours les maîtres, il falloit qu'il s'en vint favoriser le passage du Rhin, que je tenois la seule chose importante à faire privativement à toute chose, il me mande que ce n'est nullement le sentiment de Monsieur le Cardinal. Je vous avoue que je trouvai cette opinion si éloignée du sens commun, qu'il m'en pensa entrer en l'esprit une aussi extravagante qui étoit que ce fut une chose concertée de garder la Lorraine jusqu'à la paix, & pour la réputation de l'Empereur lui laisser reprendre ce qui dépend de l'Empire. Mais cette hérésie cloche de tant de côtés que je la puis soutenir que par la nouvelle impression de tant de Généraux d'eau douce, instruits par le Docteur Hébron, lesquels je m'imagine voir ici dans peu de jours y conclure la comédie; & ce qui

me confirme en toutes mes penſées mélancoliques, eſt votre ſilence de trois mois que je ne puis entierement attribuer à votre indiſpoſition.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* BOUTHILLIER *& au Révérend Pere Joſeph.*
Du 4. Juillet 1635. de Sarbrick

MONSIEUR,

Depuis le départ du ſieur de Vignolles, par lequel je vous informe particulierement du mauvais état des affaires de deçà, il eſt arrivé préſentement à Monſieur le Duc Bernard une lettre du Gouverneur de Landſchtel, de laquelle j'ai crû vous devoir envoyer la copie, afin que vous voyez combien il eſt important d'uſer de diligence pour raſſembler en deçà toutes les troupes de Sa Majeſté, étant très certain que, quand même on ne deſireroit pas ſi promptement haſarder le ſecours néceſſaire pour les Confédérés, dont l'étonnement eſt au dernier point, qu'auſſi-tôt que Mayence ſera pris qui ne peut durer

que fort peu de jours, nous aurons toutes les forces des ennemis ſur les bras; enſorte qu'il ſera impoſſible de prendre poſte devant eux; & auſſi le Duc Bernard ſera forcé, pour mettre les ſept mille chevaux qui lui reſtent en ſûreté, de ſe retirer au-delà de la Scette entre Nancy & Metz. Il lui eſt auſſi arrivé des lettres de Strasbourg, par où on donne avis au Duc Bernard du ſiége de Colmar par le Duc Charles & Jean de Vert; je ne manque pas de faire ſoigneuſement part à Monſieur le Maréchal de la Force de toutes les nouvelles que j'apprends, afin que de ſon côté il ſe puiſſe préparer aux ordres qu'il recevra de Sa Majeſté.

Je ſuis dans toutes les peines du monde de ne pouvoir apprendre des nouvelles du Colonel Schmitberg, vers lequel aucun des meſſagers, que j'ai envoyés depuis trois ſemaines, n'a pû paſſer : je ferai tout mon poſſible pour lui en faire tenir.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Monsieur DUBREUIL, Gouverneur de Bithe.

De Sarbrick le 4. Juillet 1635.

MONSIEUR,

Sur les plaintes qui ont été faites au Roi de la part de Monsieur le Duc Bernard, de ce qui s'étoit passé entre vous & ses gens, à cause des désordres qui se faisoient dans votre Gouvernement par les troupes des Confédérés; Sa Majesté m'ayant adressé une lettre qu'elle vous a écrite sur ce sujet, & commandé de lui rendre compte de la sorte en laquelle ledit Duc aura été satisfait, j'ai crû y devoir ajouter celle-ci, que vous porte le Capitaine qui se plaint de la perte de ses chevaux, pour vous supplier de tâcher de le renvoyer content vers ledit Prince, suivant l'intention de Sa Majesté, à laquelle je ne doute point que vous ne satisfassiez entierement sur ce point, faisant connoître par la restitution de ce qu'il peut avoir perdu, & les siens, lorf-

qu'ils furent enlevés, que le deſſein de votre procédé n'étoit que d'arrêter par un exemple le cours de leurs déſordres ; il ſeroit auſſi à propos de faire rendre les Cornettes priſes audit Duc, de la meilleure grace qu'il ſe pourra, ſelon la volonté de Sa Majeſté ; à quoi je me promets que votre prudence apportera tout ce qui ſera néceſſaire. C'eſt, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr SERVIEN Secrétaire d'Etat. Du 8. Juillet 1635. de Sarbrick.

MONSIEUR,

Depuis le départ de Monſieur de Vignolles, lequel j'ai jugé à propos de prier de vous aller informer de l'état de deçà, duquel je lui ai donné la connoiſſance la plus particuliere qu'il m'a été poſſible, j'ai reçu avant-hier par le ſieur de ſaint Saulieu la lettre de Sa Majeſté en date du 28. Juin, accompagnée de trois qu'il vous a plû me faire l'honneur de m'écrire du 20. & dernier du paſſé, & du premier de ce mois. Par celle de Sa Majeſté, elle

me commande de lui mander la réſolution que j'ai priſe avec Galas, & les raiſons qui l'avoient mû à quitter cette place, pour ſe tenir dans Worms avec quinze cens chevaux & renvoyer ſa Cavalerie, & enſuite m'ordonner de faire joindre à nous toutes les troupes Allemandes qui peuvent être en état de ſervir, & particulierement le Régiment du Colonel Berga, attendant les puiſſantes forces avec leſquelles Monſeigneur le Cardinal de la Valette me doit joindre & Monſieur le Maréchal de la Force, s'il eſt beſoin; & conclud par un commandement exprès d'apporter tous les ſoins poſſibles de ſecourir le Colonel Schmitberg, & y apporter pour cela toute ſorte de diligence.

Ce que deſireroit faire le Duc Bernard eſt, qu'auſſi-tôt qu'il ſera fortifié des troupes de Sa Majeſté juſqu'au nombre de ſeize à dix-huit mille hommes de pied & 3. à 4. mille chevaux, de marcher droit contre Gallas & le forcer à un combat; mais pour éxécuter ce deſſein avec ſûreté, il eſt néceſſaire de prévenir la venue du Roi de Hongrie, la priſe de Keiſerlautern & de Mayence, leſquelles ſont toutes deux prêtes, enſorte qu'il n'y a point de tems à perdre; ces deux places ſecou-

tues dès le premier jour de notre marche, les ennemis étant contraints de se rejoindre promptement ensemble, son opinion & la mienne sont que, n'osant hasarder un combat ils se retireront à Spire où ils feront une fermeture de camp, par le moyen duquel leur pont y étant déja placé, ils auront la communication des deux côtés de la Riviere, auquel cas il faudroit que l'armée prît poste ès environs de Worms, en cas qu'elle vînt à se ranger au parti, ce dont il ne fait point de doute, n'ayant reçu aucune garnison des ennemis & de notre côté, ne leur en voulant point donner, sinon prendre le poste le plus proche d'eux qu'il se pourroit, en couvrant le passage de Mayence, & qu'ainsi serrant les ennemis d'assez près pour leur ôter la liberté de s'étendre de deçà, tandis que de son côté avec toutes les troupes qu'il a, lesquelles monteront à plus de sept mille chevaux & 8. à 10. mille hommes de pied, si il sauve toutes les places assiégées dans lesquelles il les a retirés, il repassera le Rhin à Mayence, pour prendre poste entre Francfort & Hailbron en un lieu, d'où il les pourroit tellement incommoder de vivres, qu'il les forceroit de lever en peu de jours le camp de Spire; à quoi il se promet aussi d'être

puiſſamment aidé des armées des Ducs Guillaume ſon frere, & Lunebourg, du Landgrave & de Banier, qui s'avançant ſur le Mein donneroient une grande diverſion, mais pour cela il faut abſolument ſauver Mayence & Keiſerlautern, s'il ſe peut.

Les raiſons pour leſquelles il ne s'eſt enfermé dans Worms avec 15. cens chevaux, comme il avoit réſolu, ſont qu'il ſe promettoit y pouvoir faire un pont ſur le Rhin, par le moyen duquel en fortifiant la tête de delà l'eau, il ſe conſervoit la communication avec Manheim & Heidelberg, ce qui lui a été impoſſible, les ennemis s'étant rendus ſi forts dès le ſecond jour vis-à-vis de Worms avec quantité de canons qu'ils avoient delà l'eau, que non-ſeulement il n'a pû y faire ſon pont, mais même n'a oſé y laiſſer les bâteaux qui courroient hazard d'y être coulés à fond; ce qui l'a contraint de les envoyer à Mayence avec ordre, s'il étoit attaqué, de les faire deſcendre juſqu'à Hermeſtein. Il y ajoute auſſi une autre raiſon, qui eſt qu'il ne s'y eſt point trouvé de moulins aſſez pour faire de la farine pour la nourriture du quart du monde qui y étoit.

Toutes les troupes Allemandes, qui nous peuvent joindre, ne conſiſtent qu'aux

Régimens de Batilly qui eſt déja ici, & à celui de Wirtemberg qui y ſera dans deux jours : celui des deux Ponts ayant été mis dans Frankendal, Schmitberg, & Livenſtein dans Manheim, & celui du Comte Jacob de Hanau dans Hanau, où il étoit, comme je vous ai mandé, dès avant mon départ : pour Ramſay, lequel avoit commiſſion, il s'eſt jetté dans Kreutznac avec 4. ou 500. hommes qu'il avoit déja levés.

Le Colonel Forbie acheve ſa levée dans le Porentru, auquel j'ai mandé de ſe diligenter le plus qu'il lui ſera poſſible : pour tous les autres qui ſont juſqu'au nombre de dix-ſept mille hommes, j'en ai ſi peu de nouvelles qu'à peine puis-je ſçavoir leur nom.

Celui de Berga, il n'y a point lieu d'eſpérer qu'il nous joigne & auſſi peu de lui faire tenir de l'argent, juſqu'à ce que nous ayons fait quitter aux ennemis les poſtes qu'ils tiennent.

Je vous ai mandé par mes dernieres, comme quoi j'avois fait tout ce qui m'a été poſſible pour faire paſſer de mes nouvelles au Colonel Schmitberg, par un Capitaine de ſon Régiment, par lequel il me faiſoit ſçavoir les manquemens de ſa place, & qu'enfin, après avoir eſſayé

d'y paſſer par divers endroits, il a été contraint de me revenir trouver ici ; à ce défaut je lui ai écrit par un ſoldat de Frankendal qui vint hier trouver le Duc Bernard, lequel ſe fait fort d'y entrer aſſûrement & m'a promis de me rapporter réponſe dans deux jours, ce que je continuerai pour lui donner l'eſpérance d'un prompt & puiſſant ſecours.

Par votre lettre du 20. du paſſé, il vous plaît me témoigner la ſatisfaction que Sa Majeſté a eue du voyage que j'ai fait vers Monſieur le Maréchal de la Force ; puis me parler du ſujet de celle-ci, de Monſieur de Vignolles, & d'un Commiſſaire des guerres fort entendu pour rétablir les levées étrangeres, & les mettre au nombre des douze mille hommes, que Sa Majeſté doit fournir, ſoit par des recrues, ou augmentation de troupes, s'il eſt de beſoin, en y agiſſant ſuivant l'inſtruction dont il vous a plû m'envoyer copie ; & m'ordonnez enſuite de tenir la main à ce que le fond des deux montres que vous m'envoyez ſoit bien ménagé & employé utilement, que ſur ce fond il faut trouver la montre du Régiment du Colonel Berga, laquelle ſe monte à 3216 liv. ſuivant ſa capitulation.

Que Sa Majeſté, reconnoiſſant que les

levées réussissoient mieux du côté de Cologne que du Palatinat, avoit donné ordre à Monsieur de Bussi de traiter promptement avec le Comte de Layn, & que je lui envoyasse sur les deniers revenants bons le fond de sa levée.

Ensuite dequoi vous m'ordonnez de faire connoître aux Confédérés les soins que Sa Majesté a apportés pour leur fournir les douze mille qu'elle leur a promis & la dépense qu'elle y a faite en donnant argent & commissions jusqu'à dix-sept mille, sans les autres gratifications considérables qu'ils ont reçu d'elle, & conclüez par l'avis que vous me donnez d'une Ordonnance que vous avez signée de 45. mille livres dont Sa Majesté veut gratifier ceux que j'ai conduits au secours de Monsieur le Maréchal de la Force.

Ce m'a été une extrême joie d'apprendre par votre lettre la satisfaction que Sa Majesté & Monseigneur le Cardinal ont eu du voyage que j'ai fait vers Monsieur le Maréchal de la Force, duquel quelques-uns de mes amis m'avoient donné des avis bien contraires, me mandant que Monseigneur le Cardinal ne pouvoit comprendre les raisons qui m'avoient porté à quitter, sans ordre exprès, un

poste si important que celui de la garde du Rhin, à quoi on attribuoit le passage de Galas, dont ils me conseilloient de donner par ma premiere dépêche un ample éclaircissement, à quoi je ne m'imagine pas me devoir trouver fort empêché.

En après que je tenois de si grande importance de dégager Monsieur le Maréchal de la Force, duquel la perte eut entierement ruiné les affaires du Roi, & donné jour à Monsieur de Lorraine de s'avancer jusques sur la Sare, pour se joindre aux troupes que Mansfeld devoit faire repasser à Tréves,& par ce moyen enfermer si bien le Duc Bernard entre eux & Galas, qu'il n'eut pû être secouru d'aucun côté, ni avoir retraite en aucun lieu; que je ne pense pas lui faire tort de dire qu'il lui étoit impossible de s'en retirer sans ma venue, ne pouvant lâcher le pied des postes où il étoit en présence d'une puissance si grande au-delà de la sienne, sans courre très-grande fortune d'être défait, que d'y subsister plus long-tems, outre la nécessité extrême qu'il avoit des vivres, ne les pouvant tirer de plus près que de Lure, dont ils étoient à trois grandes journées de chemin, ils ne le pouvoient faire avec sûreté, sans un puissant con-

voi, lequel ne pouvant partir qu'à la vue des ennemis qu'ils avoient en présence, il leur laissoit le choix de l'attaquer dans son quartier ou dans son convoi, dont la défaite d'un seul le perdoit entierement; ce que le Duc Charles a assez fait connoître être son dessein, ne lâchant le pied qu'il ne m'ait auparavant sçu à une journée de lui, en lieu d'où je lui pouvois faire recevoir les mêmes incommodités qu'il donnoit à Monsieur le Maréchal de la Force, & ne me pouvoit atteindre de plus près, sans courre fortune d'être entierement défait, sur sa retraite qui donna moyen en outre à Monsieur le Maréchal de la Force, d'emporter les avantages qu'il a eu sur lui; ne pouvant être mis en doute qu'il ait eu d'autres raisons qui l'ayent obligé à la faire.

Vous aurez été si particulierement informé du soulevement dans lequel étoit toute la Lorraine, lorsque j'y suis arrivé, que je m'assure que vous avez jugé qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & que la venue de Monsieur de Bellefond qui n'a été que de quinze jours ou trois semaines après, eut été trop tardive pour en arrêter le cours, ni de secourir Monsieur le Maréchal de la Force qui n'y pouvoit encore subsister quatre jours dans les incommodités qu'il souffroit.

Les raiſons qui m'avoient fait entreprendre ce deſſein, ſans croire préjudicier aux affaires de deçà, ſont que je n'affoibliſſois en aucune façon la garde du Rhin, que de ma ſeule perſonne que j'y tenois peu utile, Monſieur le Duc Bernard y étant qui y avoit plus de Cavalerie qu'il ne lui étoit néceſſaire; la ſituation du pays ne lui permettant pas de s'en ſervir, & le débarquement des ennemis ne ſe pouvant faire que dans des marais & pays couverts de bois.

De plus ayant appris par de mes amis, que Monſieur le Maréchal de la Force avoit écrit de moi à la Cour en termes qui ne me donnoient pas lieu de croire qu'il me tînt pour ſon ſerviteur, la difficulté que je ferois de l'aller trouver, enſuite de la priere qu'il m'en faiſoit avec tant d'inſtances réiterées par pluſieurs lettres, ne ſeroit pas bien expliquée, & me rendroit coupable du mal qui lui en pourroit être avenu; en quoi pour agir avec plus de ſûreté, j'en donnai promptement avis à Sa Majeſté par le ſieur de l'Epine, qui alors étoit auprès de moi, auquel je dis le tems que j'attendrois de partir, avant que d'en avoir la réponſe, que je reçus arrivant à Phaltzbourg, d'où je pouvois facilement revenir, ſi on ne l'eut

eu agréable, comme on me le témoigna.

Du depuis ayant laiſſé ma Cavalerie à Eſpinal, & m'étant avancé avec cinq cens chevaux à Remiremont pour reconnoître le paſſage, y ayant appris la retraite du Duc Charles, conſidérant combien il étoit impoſſible de venir rejoindre Monſieur le Duc Bernard, j'écrivis delà à Monſieur le Maréchal de la Force, que le principal ſujet de ma venue vers lui, avec les troupes que je lui amenois, n'ayant été que pour lui donner lieu de ſe dégager glorieuſement, comme il avoit fait, lui croyant être à l'avenir inutile, je n'avois pas jugé à propos de m'avancer plus outre dans un lieu, où je ne ferois qu'augmenter la néceſſité de ſon armée, tandis que je pourrois perdre l'occaſion de me rendre auprès de Monſieur le Duc Bernard, lequel j'avois laiſſé ſi près des ennemis, qu'il m'étoit impoſſible d'y penſer, ſans en être en peine, dans le beſoin que je croyois qu'il devoit avoir de ſes troupes, & que cette conſidération, fondé ſur de bonnes raiſons, me faiſoit croire qu'il ne trouveroit pas mauvais que je m'en retournaſſe promptement.

La réponſe qu'il me fit fut que, tant

s'en faut qu'il consentît à ma retraite; qu'il me prioit d'user de toute la diligence possible, pour me rendre auprès de lui, pour l'aider à achever de pousser le Duc Charles delà le Rhin; que cette action étoit si importante au service de Sa Majesté, qu'il s'assuroit que je la mettrois au-dessus de toutes les considérations qui me pourroient appeller en autre lieu, & en même-tems fit une dépêche à Sa Majesté sur le même sujet, ensorte qu'elle envoya le sieur de Vignolles trouver le Duc Bernard, pour le prier de consentir que ses troupes demeurassent auprès de Monsieur le Maréchal de la Force, tant qu'il jugeroit en avoir besoin, ainsi par le retour de cette dépêche j'ai été retenu près de trois semaines assez inutilement, jusqu'à ce qu'ayant appris le passage de Galas, je me résolus, sans aucune autre considération, de revenir en toute diligence le joindre, ainsi que je fis.

Voilà, Monsieur, tout ce dont j'ai crû pour ma satisfaction vous devoir informer, de quoi je vous demande pardon d'abuser de votre patience, en une saison où les heures vous sont si cheres, & ce me seroit un surcroit d'obligations extrêmes, si j'étois assez heureux qu'il vous plût

plût faire enſorte que Monſeigneur le Cardinal eut agréable d'entendre le rapport de cet article.

L'expédient que vous avez pris d'employer une partie des deniers revenans bons aux recrues des Régimens qui ſe trouvent maintenant affoiblis, eſt le meilleur que vous euſſiez pû choiſir en pareille occaſion, & il étoit du tout important de charger quelqu'un particulierement de ce ſoin, auquel une couple de perſonnes ſeront bien employées, étant néceſſaire pour y bien réuſſir qu'ils aillent eux-mêmes ſur les lieux où ils croiront que leſdites recrues ſe pourront faire plus facilement.

Pour ce qui eſt du ménagement des deniers, je croi qu'ils y travailleront avec tant de netteté, qu'il n'y aura rien à deſirer aux ſoins qu'ils apporteront, auſquels j'ajouterai tous les miens pour leur faciliter le moyen d'y réuſſir, & de faire enſorte que la montre du Colonel Berga, & la levée du Comte de Lains s'y puiſſe trouver. J'attends à vous en parler avec plus de certitude, mais qu'ils ayent pris la peine de montrer l'état du fond que le Roi envoye, duquel ils ne m'ont encore non plus parlé que des ſoixante mille livres que je viens d'apprendre avoir été

délivrées pour employer à la subsistance des troupes, & remettre leurs montres à un même-tems suivant le Réglement qui m'en a été envoyé.

Il n'y a nul doute que les levées étrangeres feront beaucoup mieux du côté de Cologne d'où l'on peut tirer des gens de guerre, des pays de Cléves, Juliers, Vetereau, du Cercle de Westphalie & même de ceux de Saxe, que du Palatinat qui est entierement désert, & c'est la considération qui me l'avoit fait trouver impossible, lorsque j'eus le premier commandement d'y travailler; ensuite dequoi il a été donné aux personnes qui y ont si mal réussi.

Je n'ai pas manqué de faire déja plusieurs fois entendre, à Messieurs de l'Assemblée & au Duc Bernard même, les soins de la dépense que Sa Majesté a apportés pour faire ensorte que les douze mille hommes qu'elle leur avoit promis fussent complets, s'étant libéralement étendue jusqu'à donner commission & argent pour 17. mille, & les autres assistances qu'ils en ont reçues & reçoivent continuellement; mais la nécessité qu'ils ont d'en recevoir l'utilité, fait qu'ils n'en mettent en considération que les effets.

Le don qu'il a plû à Sa Majesté de faire des quarante-cinq mille livres aux troupes, qui ont été envoyées au secours de Monsieur le Maréchal de la Force, ne produira pas un petit effet, la plûpart en ayant extrêmement besoin. Je ferai tout mon possible que cette somme soit départie desorte que chacun y trouve sa satisfaction, dont je vous envoyerai l'état de la distribution, à quoi je me servirai du sieur de Vignolles pour m'aider à en faire le partage. Je croi qu'il ne seroit point mal à propos d'y ajouter quelque présent de pierreries au Landgrave Jean qui les commandoit, & que moins il sera attendu mieux il sera reçu.

Par votre dépêche du dernier de ce mois, vous me mandez l'arrivée du Colonel Gassion, & les ordres que Sa Majesté donne de faire avancer en deçà toutes les troupes les plus prêtes pour soutenir le Duc Bernard, attendu la venue de Monseigneur le Cardinal de la Valette avec une puissante armée pour s'opposer aux progrès de Galas que vous ne tenez pas fort puissant, voyant qu'il a envoyé une partie des ses troupes au Pays-Bas, & finissez par les points portés par la précédente lettre touchant l'assemblement des troupes Allemandes & la le-

vée de Monſieur de Buſſy, à quoi j'ai répondu par les articles précédens.

Par tous les rapports que l'on nous fait des forces de Galas, elles conſiſtent au moins à 30. mille hommes, tant de pied que de cheval, ſans y comprendre le renfort qu'il eſpére par la venue du Roi de Hongrie, les troupes que le Duc Charles, ni celles que Picolomini a amenées au Pays Bas ; de ſorte que pour le repouſſer, il ne nous faut pas un petit ſecours, & pour les raiſons portées par le commencement de cette lettre, le retardement n'y ſera pas peu préjudiciable.

Je n'ai à répondre à votre derniere dépêche du premier de ce mois, qu'à la plainte que vous faites du Régiment des deux Ponts de n'avoir pas bien défendu ſon poſte, à l'étonnement où vous êtes de voir que les Princes Confédérés des Cercles de Saxe tardent ſi long-tems à ſe mettre en Campagne, & perdent une ſi belle occaſion de ſe prévaloir du paſſage de Galas deçà le Rhin, & à la réſolution que vous avez priſe de retirer les quatre compagnies qui ſont dans Moyenvic ; les autres articles de la lettre étans compris dans les précédens.

Il étoit difficile que le Régiment des deux Ponts pût apporter plus de réſiſtance

qu'il n'a fait au paſſage des ennemis : les poſtes qu'il avoit à garder ſeul, tenant plus de deux lieues d'étendue, de ſorte que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de poſer des corps de garde de cinquante hommes chacun à une partie des lieux où les ennemis pouvoient plus aiſément deſcendre à la faveur des Iſles, Marais & pays couverts de bois, dont eſt compoſé cette grande étendue, à laquelle il falloit pour le moins ſept ou huit mille hommes de pied pour en aſſurer la garde, la Cavalerie n'y pouvant ſervir, de façon que tout l'ordre que l'on avoit pû leur donner, étoit de faire leur décharge, & quand ils ſeroient forcés ſe retirer aux poſtes plus prochains, où ils attendroient le ſecours qui leur pourroit être envoyé, lequel ne s'étant pas trouvé ſi fort que ce que les ennemis deſcendoient d'hommes à la fois, par le moyen du grand nombre de bâteaux qu'ils avoient, ils ſe ſont trouvés en deux heures plus forts que tout ce que nous avions d'hommes deçà le Rhin.

Nous ne nous ſommes pas par-deçà moins étonnés que vous de la lenteur des Princes des Cercles inférieurs, à ſe prévaloir de l'avantage que les ennemis leur donnent en paſſant deçà le Rhin,

de quoi Monſieur le Duc Bernard & moi n'avons pas oublié à faire plainte à l'Aſſemblée, & à les convier d'envoyer en diligence perſonnes expreſſes vers eux; mais j'appréhende fort que cette malheureuſe paix, jointe aux diverſes jalouſies & méſintelligences qui ſont parmi eux, nous empêche d'en recevoir les bons effets qu'on devoit attendre d'eux : il ſeroit important que du côté de Sa Majeſté, ils en fuſſent preſſés par quelque courier exprès, envoyé par le côté de la Hollande, n'étant pas poſſible qu'il puiſſe paſſer par celle-ci; mais je crois que, pour cet effet, il ſeroit beſoin de faire choix d'une autre perſonne que le ſieur de Gaſſion, que je ne crois nullement propre à une pareille commiſſion.

Pour ce qui eſt des quatre Compagnies que vous devez retirer de Moyenvic, j'avoue bien avec vous, Monſieur, que la place étant achevée, une médiocre garniſon, comme celle qui y eſt de quatre cens hommes, y ſuffiroit pour la garde ordinaire; mais en un tems tel que celui auquel nous ſommes, la place étant ouverte de tous côtés, à cauſe des travaux auſquels il y a toujours quatre ou cinq cens ouvriers, perſonnes que l'on ne peut bien connoître, & plus de deux

cens qui travaillent ſans ceſſe aux Salines, il eſt ſi difficile d'en répondre que j'aurois peine à répondre avec les quatre compagnies qui y ſont en garniſon : ſi après ce que je vous en repréſente, Monſieur, vous jugez que l'on s'en puiſſe paſſer, je n'ai rien à y dire ſinon, que je me ſoumettrai toujours à tout ce qu'il vous plaira d'en ordonner.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER & au Révérend Pere Joſeph. Du 8. Juillet 1635.

MONSIEUR,

Depuis la dépêche que je me ſuis donné l'honneur de vous faire par Monſieur de Vignolles, & celle du lendemain que j'ai adreſſée au ſieur de ſaint Aubin, j'ai reçu la lettre qu'il vous a plû m'écrire par le retour du ſieur de ſaint Saulieu, par laquelle j'apprends la réſolution que Sa Majeſté a priſe d'envoyer ici en diligence Monſeigneur le Cardinal de la Valette avec une armée, particulierement inſtruit

des intentions de Sa Majeſté, dequoi je me rejouis extrêmement, & attends ſa venue avec impatience, tant pour la néceſſité du ſervice du Roi, que pour le contentement que j'aurai de ſervir ſous une perſonne que j'honore à un ſi haut point.

Pource qui eſt de la réſolution que Sa Majeſté a priſe d'envoyer vers les Princes de Baſſe-Saxe, je crois qu'il eſt du tout important de n'y perdre pas un moment; leurs déportemens ne donnent pas ſujet d'en bien eſpérer, dans le peu de ſoin qu'ils apportent à ſe prévaloir d'une ſi belle occaſion que leur donnent les ennemis, qui ont tellement abandonné tous les quartiers de-delà le Rhin, que Liſſkeric qui commande dans Ulm en eſt ſorti avec deux mille hommes de pied & quelques cinq cens chevaux, avec leſquels il court tout le Wirtemberg ſans aucune réſiſtance; mais pour ce voyage mon opinion ſeroit de ſe ſervir d'une autre perſonne que du Colonel Gaſſion, lequel je ne crois nullement propre à cela, il ſuffiroit de m'envoyer une copie de l'inſtruction de celui que vous envoyerez par la Hollande, pour la faire voir au Duc Bernard, étant du tout impoſſible d'y aller par le côté de deçà.

Les particularités que j'apprends de la reddition de Worms, sont que simplement elle a accepté le Traité de paix de Saxe, en vertu duquel elle est demeurée en telle liberté que Galas n'a pas seulement demandé d'y faire entrer un seul homme de guerre : la garnison qui y étoit de la part du Duc Bernard, a été conduite à Haguenau, d'où il leur a mandé de le venir ici joindre par Saverne : cette sorte de traitement fait tellement lever les oreilles à toutes les Villes que le Duc Bernard commence à en douter, jusqu'à ce point qu'il nous proposa hier qu'il seroit important de se saisir du Pont de Strasbourg ; mais je tiens cette proposition fort délicate, étant à craindre que dans l'état où sont les affaires, cela ne fît faire le saut à toutes les autres Villes.

Il continue toujours à souhaiter la venue du Roi en ces quartiers, sans laquelle il ne croit pas qu'avec quelque puissante armée qu'on puisse envoyer par deçà, on empêche que les mauvais événemens de cette paix, n'aillent jusqu'en Basse-Saxe, & attend toujours avec impatience le secours que Sa Majesté lui fait espérer ; ne se pouvant consoler de la perte qu'il feroit de Mayence & de Kaiserlautern qui sont toujours assiégés, où

il perdroit plus de six mille hommes de pied, des meilleurs qui soient en Allemagne, ausquels il attache une partie du reste de sa fortune : il ne laisse pour cela de persister à se montrer toujours résolu ; mais je crois que pour le maintenir en ce bon état, il sera important de satisfaire aux propositions qu'il vous fera par le sieur de Bonica, sur lesquelles je crois qu'il attend à fonder ses dernieres résolutions : il me témoigne dans ses douleurs tant de mécontentement du Chancelier que je ne crois pas qu'il y puisse avoir aucune bonne intelligence entr'eux, & son opinion est qu'il s'en retourne en Suéde, dont il ne retournera jamais, n'osant pas se confier assez à Banier pour se trouver en son armée.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monſieur* ARNAULT, *Meſtre de Camp des Carabins de France. De Sarbrick le 8. Juillet 1635.*

MONSIEUR,

J'ai été extrêmement aiſe d'apprendre par la dépêche que m'a apportée le ſieur de ſaint Saulieu, les raiſons particulieres qui vous obligent d'entrer au lieu où vous êtes, auquel ſans cela, mon opinion a toujours été que vous vous offriſſiez d'entrer, ne m'imaginant point de moyen plus aſſuré de vous ſatisfaire l'eſprit, & faire taire vos ennemis.

J'ai reçu le Mémoire que vous m'envoyez des priſonniers de Philisbourg, pour lequel je ne perdrai aucun tems de faire tout ce qui me ſera poſſible ; & pour cet effet j'enverrai vers Galas, lequel eſt à préſent plus près de nous qu'il ne ſeroit à deſirer.

Je n'ai point reçu la lettre que vous me mandez m'avoir renvoyée.

Pour ſatisfaire au conſeil que vous me donnez, de juſtifier le voyage que j'ai fait vers Monſieur le Maréchal de la Force ; je commencerai à mettre en tête pour premiere raiſon, l'Extrait d'un article d'une lettre du Pere Joſeph, en datte du 27. Mars, enſuite d'une autre qu'il m'avoit écrite ſur l'éclairciſſement qu'il avoit eu avec le Maréchal de la Force, & le conſeil qu'il me donnoit de lui écrire ſur ce même ſujet, où il met ces paroles expreſſes, que « s'il ſe rencontre quelqu'occaſion » ſignalée du côté de Monſieur le Maré- » chal de la Force, pour le ſecours de Mont- » belliard ou autre Ville d'Alſace ; je con- » ſeille Manaſſés de s'y trouver, n'ayant pas » maintenant beaucoup de choſes à négo- » tier, étant cru par deçà, qu'en telles oc- » caſions ſa perſonne portera grand coup. »

Les autres raiſons que vous y pourrez ajouter pour le public, leſquelles je mande à Monſieur Bouthillier & Servien, & les prie de les faire entendre à Monſeigneur le Cardinal ſont. . . . . . .

. . . .

Je vous envoye la copie d'une lettre du Roi ſur ce ſujet, par laquelle vous ne verrrez rien qui marque la mauvaiſe ſatisfaction que Monſeigneur en a, non plus qu'en celle de Meſſieurs Bouthillier

& Servien, qui m'en ont fait chacun des lettres de congratulation.

Pour ce qui eſt de la ſorte dont un aide de Camp a parlé des troupes des levées Allemandes, j'aurois tort de m'en plaindre, puiſque j'en ai moi même écrit de la même façon, diſant n'avoir que 1500. hommes à la garde des poſtes du Rhin; en quoi conſiſtoit le reſte du Régiment des deux Ponts, ceux de Schmitberg & Liveſtein étant dans Manheim, & celui du Comte Jacob à Hanau: mais de cet article j'ai bien à me juſtifier plus particulierement, mes meilleurs amis me donnant en ceci un blâme que je ne mérite pas.

Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, comme quoi n'ayant reçu par vous les ordres de faire douze mille hommes de pied & deux mille chevaux, que dans le tems de mon départ de Francfort, pour aller recevoir le dépôt de Philisbourg, je mandai à la Cour comme quoi j'avois jugé à propos de remettre cette levée à mon retour, ne croyant pas devoir perdre tems à recevoir cette place d'où les ennemis s'approchoient avec tant de diligence; cependant que je penſois être obligé de leur faire ſçavoir que je ne tenois pas cette levée facile à faire deçà

le Rhin, obſervant le commandement qui m'avoit été fait de n'y recevoir Officiers ni ſoldats des troupes du Duc Bernard : ſurquoi ſans me donner aucune réponſe, s'imaginant, à ce qu'ils diſent, que je voulois celer mon impuiſſance, ils envoyerent à Monſieur le Maréchal de la Force, de Buſſy, d'Aiguebonne, & Bourbonne, avec commiſſion d'y travailler; deſorte que comme je fus de retour à Mayence, envoyant à Monſieur Servien le projet des articles deſquels j'étois convenu avec pluſieurs Colonels de Cavalerie & d'Infanterie, il me manda que dans le nombre qui m'avoit été mandé toutes les autres étoient compriſes, & qu'ainſi il ne me reſtoit à travailler qu'aux levées du Duc des deux Ponts, & du Baron d'Egenfeld, & ainſi me firent ſouffrir un affront d'une douzaine de Colonels qui me prirent pour un trompeur, du nombre deſquels le grand Flandrin ne fût pas celui qui me donna le moins de peine, quand il fut queſtion de lui faire rendre l'argent que je lui avois avancé.

Du depuis, Meſſieurs les Miniſtres s'étant trouvés trompés de tous ceux qu'ils avoient employés à ces levées, après avoir envoyé la Garde, le Sieur de l'Epine & pluſieurs autres vers les Colonels

qu'ils avoient faits, desquels je ne sçai pas encore le nom d'une partie, se sont imaginés ne trouver de meilleure excuse pour en décharger le blâme sur moi, que de me vouloir faire croire que j'en avois la commission.

Pour ce qui est de mon manque à écrire à Monsieur de Bullion, dont vous me mandez qu'il se plaint, il sera facile d'y remédier à l'avenir : ce n'est pourtant pas que je ne lui aye écrit plusieurs fois ; mais je vous avoue que les effets que je ressens tous les jours de sa mavaise volonté m'ont rendu négligent à lui écrire, ne m'imaginant pas l'en pouvoir empêcher par des lettres, desquelles il ne fait pas grand estime ; j'écris souvent à Monsieur Fremont.

En écrivant sur le sujet du Cardinal de la Valette, je n'ai point attendu une autre réponse que celle que j'en reçois, & pour cette raison, je me suis très-bien gardé de changer ma conduite en son endroit ; mais au contraire de lui témoigner plus de chaleur à son service : je ne laisserai pourtant de prendre garde à moi, dans l'assurance que j'ai qu'il ne travaillera pas à l'établissement de ma fortune.

Je me réjouis extrêmement de l'heu-

reux ſuccès des armes du Roi en Flandre, & du ſujet que l'on a d'en eſpérer de ſemblables du côté de Valteline & d'Italie. Je ſouhaiterois vous en pouvoir dire autant du côté de deçà ; mais je vois peu d'apparence de le pouvoir faire ſans courre haſard de mentir, & ſi les affaires de deçà continuent dans le mauvais train qu'elles commencent, ce ne ſera pas le chemin d'accommoder les deſordres de Languedoc & de Guyenne.

Dans la croyance que j'ai que Monſieur du Tremblay & vous, aurez aſſez de crédit ſur le Pere Ange pour pouvoir avoir l'une des lettres de Meſſieurs Bouthillier & Servien que j'envoie, je crois me pouvoir diſpenſer d'allonger cette lettre pour vous en faire part.

Quant aux ſoins que vous avez de ma ſanté, la cauſe en mérite un ſi grand chapitre, que je penſe qu'il ſuffira pour une lettre entiere, me contentant de vous dire ſeulement que la moitié des ſujets des maux que j'ai, pourroit réduire une douzaine de forts eſprits aux petites Maiſons, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, au Révérend Pere Joseph. De 8. Juillet 1635. de Sarbrick.

JAI reçu par le ſieur de ſaint Saulieu, la lettre qu'il vous a plû me faire l'honneur de m'écrire en date du premier de ce mois, laquelle m'a fort réjoui d'y apprendre le retour de votre ſanté, & les eſpérances que les Médecins vous donnent, que ce ſoit un avant-coureur de bonne ſanté, dequoi je prie Dieu de tout mon cœur.

Ceux qui ne ſçavent pas l'état auquel étoit Francfort, lorſque le Duc Bernard y eſt allé, ont raiſon de s'étonner qu'il ait entrepris ce voyage dans une ſi dangereuſe conjoncture; mais aux termes qu'en étoient réduites les affaires, il étoit difficile qu'il s'en pût diſpenſer.

Je n'ai pas été peu étonné d'apprendre par le ſieur de Saint Saulieu, & par la dépêche de mon frere, la mauvaiſe ſorte dont a été reçu le voyage que j'ai fait auprès de Monſieur le Maréchal de la Force, duquel pour ma ſatisfaction particuliere, j'ai crû devoir prendre l'occa-

ſion d'en mander les raiſons à Meſſieurs Bouthillier & Servien, enſuite de leurs dernieres dépêches qui m'ont donné lieu de le pouvoir faire. J'y en ajoute une particuliere dans la lettre de mon frere, qui eſt un article d'une de vos lettres par où, enſuite de l'éclairciſſement que vous me mandez avoir donné au Maréchal de la Force, vous me conſeillez, pour marque de notre bonne réunion, de prendre l'occaſion de l'aller ſecourir au cas que le Duc de Lorraine paſſe en Alſace, m'aſſurant que n'ayant rien à négocier, on recevroit de bonne part à la Cour que je l'euſſe engagé à un ſignalé combat.

La jalouſie de ce voyage a été la premiere marque que j'ai reconnue du peu d'affection du Cardinal de la Valette, & du Colonel Hébron, qui ne pouvoient ſouffrir que l'on parlât ſeulement de mon voyage, étant ſi impertinens qu'ils s'imaginoient que ce ſeroit diminuer quelque choſe de leur réputation.

Et j'ai plus en cela de ſujet de les accuſer du mauvais office que l'on m'a rendu auprès de Monſieur le Cardinal, que du Maréchal de la Force même.

Vous ne devez pour cela vous mettre en peine de la ſorte dont je vivrai avec lui : je ſuis devenu aſſez bon courtiſan

pour forcer mon humeur mélancolique ; à lui témoigner plus de chaleur que mon naturel ne porte : depuis mon départ d'auprès de lui je n'ai point écrit à la Cour, sans lui écrire & l'informer aussi particulierement des affaires que s'il eût été un demi Ministre.

Je ne me promets pas d'en pouvoir bien user avec le Colonel Hébron, outre le peu de rapport qu'il y a entre nos deux humeurs, je vous supplie de croire qu'il n'est pas tel que vous le représentez, & que la passion, que le Cardinal de la Valette témoigne pour lui, n'aidera pas à faire qu'il se conduise plus discrétement en mon endroit, si ce n'est que la sorte dont je relevai une impertinence qu'il me voulut faire, lorsque j'arrivai auprès du Maréchal de la Force, ne lui fasse connoître que je ne suis pas homme à souffrir que telles gens comme lui entreprennent sur moi ; cela avint sur une proposition que le Cardinal de la Valette fit en plein Conseil pour ma bien venue, qui fut que le Colonel Hébron sçachant la langue Allemande, & connoissant mieux que moi les Allemands, prit mille ou douze cens chevaux des miens pour aller à la guerre avec eux. Je croi que si j'eusse souffert telle proposition, sans en

témoigner mon ressentiment, vous-même m'en eussiez méseftimé ; & je crois que par cet échantillon vous pouvez juger, si venant ici avec autorité, il n'entreprendra pas de me jouer d'autres pieces.

Pour ce qui est des affaires, n'ayant rien à ajouter à ce que vous verrez par la dépêche de Monsieur Bouthillier, dont je vous envoye copie ; je finirai cette lettre par vous dire une chose dont je n'oserois m'ouvrir qu'à vous qui est que si le Roi & Monseigneur le Cardinal ne viennent en personne, vous devez tenir les affaires d'Allemagne absolument perdues.

Et cela fondé sur les mépris dans lequel se sont mis nos précédens Généraux, qui ne leur fait attendre rien de tous ceux qu'on leur pourroit envoyer ; & le Duc Bernard même ne m'a pas celé qu'en ce qui concernoit son particulier, il ne se promettroit jamais aucune solidité dans le soutien de la Cour que sous cette condition ; & si je ne me trompe bien fort, quoique je le voye se témoigner très-résolu & constant à bien faire dans le parti, si le sieur de Bonica ne lui rapporte des conditions assez certaines de la Cour, pour lui lever la méfiance qui lui est as-

ſez naturelle, il pourroit bien ſe prévaloir de l'occaſion & ſe laiſſer emporter à un accommodement.

Pour ce qui me concerne en mon particulier, je vous aurai une extrême obligation, ſi vous faites enſorte que Monſieur de Bullion ſe laſſe de me perſécuter, il ne s'eſt pas contenté de me donner de mauvaiſes aſſignations de mes appointemens d'Ambaſſadeur pour le quartier de Janvier; mais il a abſolument refuſé de viſer l'Ordonnance de celui de Juillet, s'en excuſant ſur les gages de Général, deſquels il n'a pas ſeulement fait le fond, non plus que celui des Officiers-Majors, qu'on m'avoit fait eſpérer: vous êtes trop connoiſſant de ma pauvreté pour vous céler qu'il me ſoit enſuite de cela impoſſible de ſubſiſter dans les grandes dépenſes, leſquelles ſurpaſſent de ſi loin mes appointemens, qu'il m'eſt impoſſible de les plus ſupporter, ſans vendre ſi peu qui me reſte de bien: je vous avoue que je me réſoudrois d'attendre plutôt l'arriere-ban chez moi, que de le faire.

J'oubliois à vous dire que je ne me trouve pas peu empêché à ſçavoir la ſorte dont Monſeigneur le Cardinal & Monſieur le Duc Bernard vivront enſemble,

car quoiqu'il ſoit extrêmement civil, je croi qu'il n'aura pas peu de peine à ſe réſoudre à lui céder tout ce que les Cardinaux prétendent de déférence des Princes : les Allemands étant ſur tous les autres de la terre les plus ſcrupuleux ; point qui néanmoins à mon avis ne conſiſte principalement qu'à la droite & au paſſage que je ne crois pas que le Cardinal lui donne chez lui ; pour ce qui eſt du mot, je croi qu'ils en pourront faire ainſi qu'il a été pratiqué chez Meſſieurs les Maréchaux, chacun le donne en ſon quartier, & ſe le communique : après tout, il faut que je vous avoue que j'aurois peine à m'imaginer qu'une dignité Cardinale ſe pût réſoudre à rétablir de ſes propres mains l'éxercice de la Religion Luthérienne en la place de la Catholique, aux lieux d'où la Catholique les a ôtés depuis quinze jours & un mois.



LETTRE de Monſieur SERVIEN, *à Monſieur* DE FEUQUIERES. *Du 9. Juillet 1635. de Paris.*

MONSIEUR,

Je ne vous entretiendrai point par cette lettre ſur les affaires dans leſquelles vous êtes, parce qu'elle vous ſera rendue par Monſieur de Vignoles qui s'en va par-delà, bien informé de tout ce qui eſt des intentions & volontés du Roi, leſquelles a ordre de vous faire ſçavoir; mais je ne puis que je ne vous témoigne l'extrême regret que j'ai de voir que toutes les dépenſes que Sa Majeſté a faites, & toutes les peines, que vous & nous avons priſes pour les levées d'étrangers, ayent eu juſques-ici ſi peu de ſuccès: l'on avoit fait le fond pour la montre entiere de Juillet de douze mille hommes, mais comme l'on a ſçu que vous n'en aviez qu'environ ſix mille, l'on a jugé à propos d'employer la moitié de ce fonds en levées du côté de Julliers & ailleurs, avec intention toutesfois que ſi par cette dé-

duction, il vous manque quelque partie de ce qu'il vous faut pour le payement desdites levées étrangeres, il sera incontinent remplacé; si bien qu'il faudra qu'en ce cas vous promettiez, s'il vous plaît, de le payer, & que vous nous donniez avis par courier exprès de ce qu'il sera nécessaire de vous envoyer; à quoi il sera aussi-tôt satisfait, comme la résolution en a été déja prise; cependant je crains bien que Schmitberg ne se trouve en grand besoin d'être assisté d'hommes & d'argent; vous sçavez comme il importe de lui donner du secours, & quels moyens l'on peut tenir pour cela: c'est pourquoi je ne doute point que vous n'y fassiez tout votre possible sans attendre d'y être exhorté; je vous supplie de m'en donner des nouvelles, s'il se peut, & de croire que je suis avec grande passion,

Monsieur,

Votre très-humble & très-affectionné serviteur,
Signé SERVIEN.

LETTRE

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* SERVIEN *Secrétaire d'Etat. Du* 12. *Juillet* 1635. *de Sarbrick.*

MONSIEUR,

Je vous ai fait une si ample dépêche en datte du 8 de ce mois, que celle que Monsieur Gassion me rendit hier, ne me fournit pas grande matiere pour celle ci, que je prends occasion de vous faire par Monsieur le Vicomte de Roussille, qui s'en retourne à la Cour y ayant peu d'articles ausquels je n'aye répondu par la précédente.

Vous y aurez aussi vû comme quoi mon opinion étoit d'envoyer par la Hollande vers les Princes de Basse-Saxe, étant du tout impossible par ce côté de deçà, que nous n'ayons fait lâcher le pied aux ennemis de devant Kaiserlautern & Mayence; desorte qu'il sera contraint de nous suivre jusqu'à ce tems-là, aüquel Monsieur le Duc Bernard ne manquera d'écrire aux Princes de Basse-Saxe, en la sorte que Sa Majesté peut desirer; ce qu'il

a déja fait, il y a plus de huit jours, par deux ou trois divers meſſagers à pied.

Vous avez très-grande raiſon de juger combien il eſt néceſſaire de travailler à maintenir l'eſprit de ce Prince dans de bonnes réſolutions, n'étant pas long-tems en l'état où il eſt, ſans avoir de mauvaiſes heures, quand il conſidére que la diligence du ſecours qu'il attend, dépend de la perte de trois ou quatre places, où il y a ſept ou huit mille hommes de pied, ſur leſquels il fonde le reſte de ſa fortune.

Pour ce qui eſt de l'aſſiſtance de Monſieur le Maréchal de la Force, j'apprèhende que le Duc de Lorraine ne lui donne tant d'affaires, que nous n'en puiſſions faire état de nôtre côté, & que le rafraîchiſſement qu'il a voulu donner à ſes troupes, leſquelles véritablement en avoient très-grand beſoin, ne lui coute plus cher qu'un médiocre travail.

Il me ſeroit difficile de vous pouvoir dire, ſi ôtant de la montre de Juillet la ſomme que vous me mandez avoir deſtinée pour la levée des troupes du Duc de Neubourg, il en reſtera aſſez pour celles qui nous reſtent; le Commis du Tréſorier ne m'ayant pas encore fait voir l'état des deniers qu'il a entre les mains: ce que

je vous puis dire à cela, Monſieur, eſt qu'il y ſera procédé avec toute la netteté & le ménage pour le Roi qui ſera poſſible.

Pour nouvelles des ennemis, ce que je vous en puis apprendre maintenant, eſt la continuation du ſiége de Kaiſerſlautern, lequel encore qu'il ſe défende bien, périra s'il n'eſt ſecouru en peu de jours; & je crains bien que la diſette de vivres ne réduiſe Mayence en pareil état: tout dépend de la diligence que Monſeigneur le Cardinal de la Valette apportera à nous joindre, & du nombre de troupes qu'il amenera, à quoi il ne faut point oublier de les faire ſuivre de force vivres pour eux & pour nous, & d'un attirail d'artillerie, où il y ait grand nombre de petites pieces pour s'en pouvoir ſervir le jour d'une bataille, ſans quoi la grande quantité que les ennemis en ont avec eux nous incommoderoit fort.

Les paſſages nous ſont tellement fermés de tous les côtez, qu'il m'eſt impoſſible d'ajouter à cette dépêche aucune nouvelle de-delà le Rhin, ſinon le bruit que l'on fait courre par-deçà du retour du Comte de Mansfeld du côté du Veſtrenal, pour à ce que l'on croit s'oppoſer à la venue des troupes de Lunebourg

& du Landgrave, qu'on eſtime s'être jointes pour s'avancer en deçà : Je ne manquerai à vous informer le plus ſoigneuſement qu'il me ſera poſſible de tout ce qui ſe paſſera; mais pour cela il ſeroit néceſſaire d'aſſurer le chemin des Poſtes, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *au Révérend Pere Joſeph. De* 12. *Juillet* 1635. *de Sarbrick.*

JE n'ai rien pour cette fois de particulier à vous dire, qu'une peine dans laquelle je me trouve pour me conduire enſorte avec Meſſieurs Bouthillier & Servien, que je ne perde les bonnes graces de l'un, ou que je m'attire la haine de l'autre. Le premier m'écrit ſi ſuccintement, quand c'eſt le fils, & le ſecond des lettres de cinq & ſix pages ſi fort circonſtanciées ſur toutes ſortes de matiéres, auſquelles il me demande réponſe par articles, qu'à chaque fois je me trouve forcé de lui faire des lettres & plus amples qu'à Monſieur Bouthillier même, & ce qui eſt de plus fâcheux, eſt que n'ayant pas de chiffres avec lui, il peut avoir

fait le rapport de ſes lettres à Monſeigneur le Cardinal, avant que Monſieur Bouthillier ait fait déchiffrer les ſiennes, & ainſi le rendre porteur de vieilles nouvelles; c'eſt à vous à me mander la ſorte dont j'aurai à m'y conduire : je crois auſſi qu'il ſeroit à propos que vous m'envoyaſſiez un chiffre particulier, afin que les lettres particulieres, que je ſuis contraint de mettre dans le pacquet de Monſieur Bouthillier, ne ſoient entendues.

Je me réjouis extrêmement d'avoir appris par votre derniere lettre que m'a rendue le ſieur Gaſſion, des termes auxquels vous en êtes avec Monſeigneur le Cardinal de la Valette & la confiance que j'y dois prendre, en quoi je me conduirai abſolument ſelon vos ordres, n'ayant rien fait qui y puiſſe répugner, quoique je vous en aye écrit avec la liberté dont je m'imagine devoir uſer envers vous : vous me permettrez bien pourtant, s'il vous plaît, de vous dire que le connoiſſant de plus de trois degrez de chaleur pour ſes amis au-delà de Monſieur d'Andilly, il lui ſera difficile de s'empêcher de les ſervir à mon deſavantage ſur-tout dn côté du Colonel Hebron.

Vous êtes ſi connoiſſant & ſi clairvoyant dans toutes les affaires de-deçà,

que je ne penſe pas qu'il me ſoit beaucoup néceſſaire de vous repréſenter toutes les difficultés, que j'ai à ſurmonter dans l'emploi auquel je ſuis, deſquelles le point qui me touche le plus eſt d'être à chaque fois réduit à juſtifier mes actions, enſorte que les fautes d'autrui ne me ſoient pas imputées, & qu'ainſi toute la plus grande récompenſe que je m'en puis promettre eſt que l'on me tienne pour excuſé.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER Secrétaire d'Etat, & au Révérend Pere Joſeph. Du 12. Juillet 1635. de Sarberick.

MONSIEUR,

Rencontrant cette commodité de vous pouvoir écrire par le retour du Vicomte de Rouſſille, lequel s'en retourne à la Cour, j'ai cru ne la devoir pas laiſſer paſſer ſans me donner l'honneur de vous écrire celle-ci, bien que je n'aye à ajouter à ma dépêche du huitiéme, que la venue du ſieur de Gaſſion, lequel arriva hier au ſoir : il nous a fait voir à Mon-

ſieur le Duc Bernard & à moi l'inſtruction que vous lui avez donnée, de la ſorte dont il aura à agir vers les Princes de Baſſe-Saxe, laquelle le Duc a fort approuvée, & ne manquera de l'accompagner des lettres néceſſaires pour les perſuader à y prendre créance; mais toute la difficulté conſiſte au paſſage qu'il eſt impoſſible de prendre par-deçà juſqu'à la délivrance de Kaiſerſlautern, deſorte qu'il ſera contraint de demeurer avec nous juſqu'à ce tems-là.

Parmi les inquiétudes que témoigne Monſieur le Duc Bernard, j'ai reconnu que l'une de celles qui ne le preſſe pas le moins, eſt la néceſſité domeſtique, dans laquelle il eſt, & que je crois devoir être un des points eſſentiels auquel Monſieur de Bonica demandera réponſe.

La plus grande peine dans laquelle je me trouve maintenant, eſt à travailler à maintenir l'eſprit de ce Prince, dans des réſolutions arrêtées parmi les diverſes agitations dont il eſt combattu en même-tems, y ayant peu d'heures au jour auſquelles il ne regarde les affaires de divers biais: quelquefois il ſe met en l'eſprit que notre maniere d'agir étant lente à ſon gré, & tendant à des fins peut-être différentes aux ſiennes, le ſecours ne vien-

dra pas aſſez tôt, ni aſſez puiſſant pour ſecourir toutes les places dans leſquelles il a véritablement encore plus de dix à douze mille hommes de pied qui ſe peuvent dire les meilleures d'Allemagne, & qu'ainſi perdant en un jour tout ce qui le met en conſidération, il ſe verra ruiné de toutes parts : à quoi je ne doute nullement que les ſollicitations que les ennemis ne perdent point de tems de lui faire par toutes ſortes d'ouvertures d'accommodement, n'aident ſouvent à le jetter dans l'impatience qui lui fait échaper dans la douleur des paroles qui marquent de la méfiance qui ſont quelquefois accompagnées de larmes qui lui en viennent aux yeux, & finiſſent ordinairement par des proteſtations de mourir plutôt que d'écouter aucune propoſition qui lui puiſſe être faite, pourvû que Sa Majeſté le ſoutienne auſſi puiſſamment que la néceſſité des affaires le requiert, dequoi je n'oublie pas de lui donner toutes les aſſurances; le retenant toujours dans le poſte que pour toutes ſortes de conſidérations; je tiens abſolument néceſſaire de garder juſqu'à la venue de Monſeigneur le Cardinal de la Valette.

Je ſuis en toutes les peines du monde d'avoir des nouvelles du Colonel Schmit-

berg, vers lequel j'ai déja dépêché plusieurs personnes.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER Secrétaire d'Etat, & au Révérend Pere Joseph. Du 13. Juillet 1635. de Sarbrick.

MONSIEUR,

Depuis avoir fermé la lettre que je vous écrivis hier de Sarbrick, sur les avis qui arriverent au Duc Bernard que Kaiserslautern commençoit à être fort pressé, & que les ennemis dans le soupçon du secours, avoient mis quantité d'ouvriers à traverser les chemins dans les bois, jugeant les difficultés que ce travail nous pourroit apporter pour le secours de ladite place, s'il étoit achevé comme il se peut dans trois ou quatre jours; il me pria de venir au-devant de Monseigneur le Cardinal de la Valette, pour faire ensorte, qu'au cas que son armée ne fût encore entierement en état de marcher, qu'il eût agréable de nous aider dès-à-présent de sept à huit mille hommes de

pied, avec lesquels joints à sa Cavalerie nous pourrions nous assurer du poste de Landstel, d'où il nous seroit facile d'entreprendre le secours de Kaiserslautern, à la faveur des bois, ou du moins en assurer les passages, en sorte que la place le voyant proche se porteroit plus résolument à attendre les extrémités, & par ce moyen donner loisir à Monseigneur le Cardinal de la Valette de nous joindre.

Arrivant ici, où suivant les avis que m'avoit donnés le jour devant Monsieur le Maréchal de la Force, je le devois trouver, ou du moins Monsieur le Colonel Hebron, n'en ayant appris aucune nouvelle, j'ai résolu de partir présentement pour essayer de le joindre entre-ci & demain au matin en quelque lieu qu'il soit; mais toute mon appréhension est de le trouver seul, & qu'ainsi les troupes ayant à retarder quatre ou cinq jours, Kaiserslautern, ne se rende, lequel s'est déja défendu le double du tems que nous devions espérer : si ce malheur arrive cette perte de tems ne nous coutera pas peu à regagner, & de plus elle achévera de désespérer ce Prince*, lequel ne se peut consoler de la perte de son Infanterie, pour les raisons portées par ma précédente let-

* Le Duc Bernard.

tre ; mais le confirmera dans l'imagination où il eſt, que nos ſecours ſeront ſi lents & ſi foibles qu'ils n'aideront qu'à achever ce qui le tenoit en conſidération. En un mot, ſon eſprit eſt tellement combattu dans les diverſes penſées que lui ſuggere ce deſeſpoir, que je n'oſe le quitter d'un moment, dans les doutes perpétuels où je ſuis qu'il ne ſe laiſſe enfin aller aux propoſitions qui lui ſont faites, ou que du moins il ne lâche le pied des poſtes où il eſt ; étant impoſſible qu'il y puiſſe plus long-tems ſubſiſter, & qu'ainſi en ſe retirant ès environs de Metz, il n'y ſoit ſuivi des ennèmis. Je n'oſe ajouter aux nouvelles que vous apprendrez du côté de Monſieur le Maréchal de la Force, par la perte de Remiremont, celles de l'état de cette place de laquelle par la perte que l'on a faite du tems qu'on eut pû employer à la fortifier ; les travaux ne ſont pas ſi avancés qu'il feroit à deſirer, & vous pouvez juger, par la ruine de l'Evêché de Metz, ce que je puis faire pour maintenir la garniſon, laquelle ſe ſoutient à mes dépens depuis près d'un an.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monſieur* HEBRON, *Maréchal de Camp.*
De Moyenvic le 14. *Juillet* 1635.

MONSIEUR,

M'étant avancé juſqu'ici ſur l'eſpérance que l'on m'avoit donnée, que j'y pourrois trouver ſon Eminence pour lui rendre mes devoirs, & par même moyen lui faire rapport de l'état des affaires de Monſieur le Duc Bernard, ou à ce défaut avoir l'honneur de vous voir à Vergaville où Monſieur le Maréchal de la Force m'avoit mandé être votre rendez-vous; je ſuis contraint de m'en retourner avec tous les déplaiſirs du monde, de ne vous y avoir trouvé l'un ni l'autre, étant très-important qu'il fût informé de force choſes qui ſeroient trop longues & mal-ſéant à écrire: ce qui me fera reſtraindre à ne vous dire par celle-ci, que les choſes les plus preſſées, ſur l'avis que le Duc Bernard eut avant-hier au ſoir de Kaiſerlautern, que les aſſiegés ſe défen-

dent si bien, qu'après avoir soutenu trois assauts, ils ont réduit les ennemis à envoyer querir un renfort d'artillerie, & dans l'appréhension où ils sont de notre secours, de travailler à nous traverser le passage de Landchtel audit Kaiserlautern, ensorte qu'il pourra nous le rendre comme impossible, étant en doute que notre armée pût arriver aussi-tôt pour en empêcher le travail; il m'a prié de faire ensorte que son Eminence pût envoyer devant en toute diligence, sept à huit mille hommes de pied pour se joindre à lui, avec lesquels prenant poste entre Landschtel à Kaiserlautern, nous les puissions empêcher d'achever leur ouvrage, & donner loisir à son Eminence de joindre avec tout le reste de son armée: sans quoi il tient non-seulement Kaiserlautern perdu, mais même tous les autres lieux que nous tenons sur le Rhin, dans lesquels nous avons déja dix à douze mille hommes de pied, & toutes nos munitions de guerre: si bien qu'ensuite de cela il faudroit conclure la perte de tout le parti, & cette pensée met ce pauvre Prince en tel desespoir, qu'il languit dans l'attente des nouvelles de votre armée.

Vous êtes si connoissant de l'Allema-

gne, & de la ſituation des lieux où nous avons à aller, que je ne penſe pas avoir beſoin de vous dire combien il eſt important de ne perdre aucun moment de l'aller ſecourir; c'eſt pourquoi mon opinion ſeroit que vous viſſiez ſon Eminence le plus promptement qu'il vous ſera poſſible, pour conférer avec elle ſur tous les points dont je lui parle par ma lettre; & je crois qu'il ſeroit très-à-propos que vous fuſſiez celui par lequel on enverra donner avis de ſa venue au Duc Bernard, afin que ſans perte de tems nous puiſſiòns ébaucher le gros des affaires: enſorte qu'à votre retour auprès d'elle, vous puiſſiez donner ordre à toutes les choſes néceſſaires à être faites, & s'il eſt poſſible que vous puiſſiez être après demain à Sarbrick, votre préſence ne lui apportera pas une petite conſolation.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Monsieur le Cardinal DE LA VALETTE.

De Moyenvic le 14. Juillet 1635.

MONSIEUR,

Sur l'avis que l'on m'avoit donné pour assuré, que Votre Eminence arriveroit hier au soir à Vic, je me rendis ici dès le matin même, afin d'avoir l'honneur de l'y recevoir, & lui témoigner avec combien de joie je reçois l'honneur de me trouver sous ses commandemens, en une occasion où elle aura tant de gloire à acquerir que celle qui l'attend; & aussi par même moyen lui faire le rapport de l'état auquel sont maintenant les affaires de Monsieur le Duc Bernard, afin que sur cela elle puisse prendre ses mesures pour la sienne; mais n'ayant pû apprendre aucune nouvelle certaine de la venue de Votre Eminence, je n'ai osé l'attendre ici plus long-tems; les inquiétudes dans lesquelles j'ai laissé ledit Prince, ne me permettent pas de me tenir éloigné de lui.

La perte de Kaiserlautern lui est de telle conséquence, y fondant le reste du salut des affaires de l'Allemagne, auxquelles ensuite il ne pourroit apporter de remède assez prompt pour sauver le reste de toutes les places que nous avons sur le Rhin, avec lesquelles il perdroit près de douze mille hommes des meilleures troupes d'Allemagne qui lui restent, toute son artillerie, ses vivres & munitions de guerre, que de moment en moment il entre en des désespoirs capables de lui faire prendre de mauvaises résolutions, desquelles pour le détourner je commence à ne me plus servir, que le picquer de point d'honneur, & du peu de sûreté qu'il y a à la parole des ennemis; les retardemens qui se sont rencontrés à l'éxécution des choses qui lui ont été promises pour son secours, lui ayant tellement ôté la confiance qu'il y doit prendre, qu'il ne prend plus les assurances que je lui en donne que pour des amusemens.

Sur le dernier avis qu'il eût avant-hier au soir de la résolution avec laquelle la garnison se défend, ayant déja si bien soutenu trois assauts, qu'ils ont réduit les ennemis à faire encore venir quantité de canons pour renforcer leur batterie;

& que ſur les avis qu'on leur a donnés de notre ſecours, ils travaillent à traverſer les chemins depuis Kaiſerlautern en deçà, enſorte que le paſſage s'en rendra quaſi impoſſible, s'ils ont loiſir de travailler quelque tems; il ſupplie Votre Eminence, en cas que je ne la trouve pas en état de partir dès demain avec toute ſon armée, de lui envoyer par un de ſes Maréchaux de Camp ſept à huit mille hommes, avec leſquels ſoutenus de ſa Cavalerie, il s'avanceroit juſqu'à Landchtel, & empêchant les ennemis d'achever leurs travaux, ils s'en conſerveront les paſſages; enſorte que lorſque Votre Eminence arriveroit avec le reſte de l'armée, les ennemis ne ſçauroient en empêcher le ſecours que par le haſard d'une bataille qu'ils ne croyent pas qu'ils oſent donner ſi nous y allons fermement, & il prend une telle confiance au Régiment Jaune qu'il a jetté dans cette place, qu'il s'aſſure que lorſqu'ils le ſçauront proche d'eux, ils ſe feront plutôt tuer juſqu'au dernier homme que d'entendre à une capitulation.

Voilà, Monſeigneur, ſurquoi il fonde ſa derniere eſpérance, dont il attend la réponſe par mon retour auprès de lui avec tant d'impatience, qu'il ne m'a donné de

tems pour cela que jusqu'à demain, ce qui m'empêche d'oser attendre ici un plus long-tems Votre Eminence, m'imaginant qu'il recevra mieux les raisons du rétardement par ma bouche, que par une lettre qui ne fera qu'augmenter sa méfiance.

Ce que je m'imagine que Votre Eminence pourroit faire pour soulager ses inquiétudes, lesquelles ne sont fondées que sur de trop justes raisons, seroit qu'elle eût agréable aussi-tôt qu'elle recevra cette lettre, de lui dépêcher en diligence quelqu'un de sa part pour lui donner avis de sa venue, & prendre un lieu & un jour pour se voir ensemble, & conférer des affaires, dequoi il témoigne un extrême desir; & que par le même porteur elle fit réponse sur la proposition des secours des sept ou huit mille hommes de pied, sans lesquels j'avoue à Votre Eminence que je suis dans les mêmes sentimens que ledit Duc, qui sont que le secours de Kaiserlautern se rendra impossible, & par conséquent celui de Mayence, & des autres lieux où il y a si peu de vivres, qu'ils ne pourront assez attendre, si ce n'est qu'elle soit en état d'y venir un jour ou deux après avec toute l'armée.

Il seroit aussi très-important qu'il plût

à Votre Eminence, de faire avancer en diligence trois ou quatre milliers de poudre, plomb & mêche, dequoi il manque, & faire aussi pourvoir au pain de munition.

Il y a aussi plusieurs autres choses desquelles il eût été nécessaire que j'eusse informé Votre Eminence, auparavant son entrevue avec le Duc Bernard; mais je ne sçai pas comment cela se pourroit faire, croyant être obligé de le conduire au rendez-vous que Votre Eminence lui donnera, lequel il seroit besoin n'être pas si loin de Sarbrick, qu'il n'y pût retourner au gîte.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monseigneur le Cardinal* DE LA VALETTE.

De Sarbrick le 13. Juillet 1635.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai pas crû devoir tarder plus longtems à faire sçavoir à Votre Eminence, les bonnes nouvelles que j'ai apprises en arrivant ici par son Altesse Monsieur le

Duc Bernard, qui m'a fait voir une lettre du 14. du Colonel Schenbec qui soutien le siége de Kaiserlautern, par où il lui mande qu'après avoir soutenu plusieurs assauts où les ennemis ont perdu plus de quinze cens hommes, sans qu'ils se soient encore avantagés d'un pouce de terre du moindre des méchans dehors qu'il avoit fait, ils en sont demeurés si rebutés qu'à son tour il commence à les attaquer par diverses sorties, où il est demeuré nombre des ennemis sur la place, sans les prisonniers qu'il a faits, dans le nombre desquels il se trouve un Lieutenant Colonel, & plusieurs autres Officiers qui gardoient la tranchée.

Par une autre lettre écrite de Hombourg, en date du 14. l'on mande que les ennemis ont levé le siége, & qu'une partie de leur armée marche vers Tréves; mais bien que cette nouvelle donne lieu de croire que c'est pour les Pays-Bas, nous ne laissons pas de nous tenir sur nos gardes, de crainte qu'avec toute leur Cavalerie ils ne passent la Save qui est gayable par tout, & n'entreprennent sur nous: ils pourroient aussi avoir quelque dessein sur les troupes de l'avant garde de Votre Général C'est pourquoi l'opinion de sadite Altesse, est qu'elle marchât bien en-

ſemble depuis Metz juſqu'à S. Avold, où ſi elle ſe rendoit promptement pour nous aſſurer votre retraite en cas de beſoin, il iroit en parti avec toute ſa Cavalerie pour prendre nouvelle des ennemis, & en cas qu'ils tiennent la route de Tréves, leur donner ſur la queue; il nous eſt auſſi arrivé nouvelles de Mayence, d'où le Gouverneur nous mande qu'il nous donnera bien encore un mois pour le ſecourir; il n'eſt que ſimplement bloqué. La néceſſité croît ici de telle ſorte, qu'encore trois jours les troupes ſont ruinées faute de pain: l'expédient que j'ai propoſé de la part du Duc au ſieur Roſe, d'envoyer querir le bled juſqu'à Metz, eſt ſi facile que ce retardement lui fait croire que l'on ne ſe ſoucie pas beaucoup de ſa perte. Votre Eminence comprend beaucoup mieux que moi combien il eſt important dans la conjonƈture où nous ſommes de lui ôter une telle penſée de l'eſprit, ce qui ne ſe peut que par une très-prompte aſſiſtance. Voilà, Monſeigneur, tout ce que je puis maintenant faire ſçavoir à Votre Eminence, dequoi elle pourra donner avis à la Cour, ſi elle juge que l'affaire le mérite: cependant je la ſupplie très-humblement de me croire, &c.

Comme je fermois cette lettre, il nous eſt arrivé un garçon qui s'eſt échapé de l'ennemi qui l'avoit pris dans Philisbourg, lequel rapporte que le Galas étoit paſſé pour aller aux Pays-Bas avec quelques Régimens de Cavalerie & Infanterie campés devant Worms; ce qui ne ſe rapporte pas mal à un billet reçu de Mayence qui porte que huit Régimens ont paſſé la Moſelle, Traerbac & Coblentz, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* BOUTHILLIER *& au Révérend Pere Joſeph.*
Du 17. *Juillet* 1635. *de Sarbrick.*

MONSIEUR,

Mes trois dernieres dépêches, & particulierement celle que je vous ai écrite par Monſieur de Vignolles, vous auront donné aſſez de connoiſſance des ſentimens particuliers du Duc Bernard touchant le traité de paix de Saxe, pour en pouvoir attendre ce que vous en ſçavez de plus exprès par celle-ci, que je n'ai pas crû devoir attendre plus long-

tems à vous envoyer par ce courier exprès, afin que tandis que le ſieur Bonica eſt encore auprès de vous, vous puiſſiez prendre vos meſures plus certaines ſur les choſes que vous aurez à traiter avec lui.

Avant-hier au ſoir en arrivant ici, dans la joie qu'il avoit des nouvelles qu'il venoit d'apprendre de l'état de Kaiſerlautern & de Mayence, d'où ceux qui y commandent lui mandent être encore en état de ſe défendre plus d'un mois, il me dit que, dans la franchiſe où il a vécu avec moi juſqu'à aujourd'hui, conſidérant le dangereux état auquel il eſt, vivant dans des incertitudes perpétuelles de ce qu'il pouvoit attendre de la ſuite des affaires, il ne me pouvoit céler qu'il étoit abſolument réſolu d'entendre aux ouvertures de paix qui lui étoient propoſées, avant que de ſe trouver ſeul, & que ſes troupes fuſſent tellement achevées de ruiner qu'il ne fût plus en aucune conſidération de part ni d'autre; que ce qu'il en feroit ne feroit nullement par un changement de réſolution, proteſtant qu'il ne l'eut jamais plus entiere qu'il l'a encore aujourd'hui de mourir dans la pourſuite du deſſein d'abattre la Maiſon d'Autriche, du ſuccès duquel il reconnoît que

dépend le ſalut de ſa patrie ; mais qu'il ſupplie Sa Majeſté de vouloir conſidérer que toutes les Villes & la plûpart des Princes ſe laiſſant aller à cette malheureuſe propoſition de paix, n'ayant plus aucune aſſiſtance d'eux, il ne lui eſt plus poſſible de ſoutenir long-tems ſans lui cette guerre, dont il a déja reſſenti de mauvais effets en cette derniere action, lorſqu'il a été queſtion de mettre les places deçà le Rhin en état d'arrêter les progrès de Galas, n'y en ayant eu une ſeule juſqu'à la moindre où, quelque preſſé qu'il fut des ennemis, il n'ait été contraint d'aller en perſonne pour leur faire recevoir garniſon pour leur propre défenſe ; & qu'ainſi au lieu de tirer d'eux le peu d'aſſiſtance qu'il s'en pouvoit encore promettre, il a été réduit à les y contraindre, comme s'ils euſſent été ſes ennemis. Les remédes qu'il propoſe à cette difficulté, que je ne trouve guére moins déſavantageux ni plus certains que le mal même, & ſous les conditions deſquels, il promettoit non-ſeulement de n'entendre à aucun accommodement, mais retarder tellement le ſuccès de cette paix, qu'il réduiroit la plûpart des Etats à ne les écouter que du conſentement de Sa Majeſté, ſont ;

Premiérement,

Premierement, qu'après avoir regagné le Rhin, ou du moins Mayence, & pris poste d'où on peut serrer les ennemis dans Worms & Spire, il faut commencer par faire entendre aux Princes & aux Villes, que Sa Majesté continue toujours à desirer la paix, de quelque part qu'elle puisse venir, pourvû que les conditions en soient justes & assurées; & bien que la maniere dont s'est conduit l'Electeur de Saxe en celle que l'on dit qu'il a traitée pour tous avec l'Empereur, de son mouvement & sans aucun pouvoir des Confédérés, donne assez de sujet à Sa Majesté de n'y vouloir entendre; néanmoins préférant leur bien & repos à toutes sortes d'autres considérations, elle consentoit volontiers qu'on en examinât les conditions, pourvû que ce fût en une assemblée, ensorte que leur bonne union, dont dépend la sûreté de leurs Traités, demeure toujours conservée.

Qu'ensuite de cela Sa Majesté s'étant assurée le côté de deçà le Rhin, & pris un poste qu'elle puisse conserver sans les troupes des Confédérés; il passera le Rhin à Mayence, & s'ira loger au-dessus de Francfort, en lieu d'où il puisse leur couper leurs vivres & faciliter aux Princes de Basse-Saxe les moyens de s'approcher

de lui, & d'un même-tems s'aſſurer la Ville de Francfort & le Pont de Strasbourg, enſorte qu'il ne ſoit pas en leur puiſſance d'abandonner le parti.

Que pour l'éxécution de ce que deſſus, & ſe mettre en état de tenir la Campagne delà le Rhin devant les ennemis, il l'entreprendra de le faire avec vingt mille hommes de pied & huit à dix mille chevaux, ce qu'il offre de mettre en Campagne dans ſix ſemaines avec tout l'équipage d'artillerie néceſſaire, ſans y comprendre plus de dix mille bons hommes, qu'il dit avoir dans les places, qu'il eſt important de bien garder; mais que pour l'entretien de ce nombre-là, il ne le peut entreprendre à moins de deux millions de Richedalles qu'il demande à Sa Majeſté, ne pouvant plus eſpérer aucune aſſiſtance des Confédérés que ce qu'il en prendra par la force, & qu'ainſi ne pouvant faire un état aſſuré que de ce qu'il peut tirer de Sa Majeſté, il croiroit la tromper s'il promettoit de pouvoir rien entreprendre ſous autres conditions que celles-là, dans leſquelles il ſe déclare tellement ferme, qu'il a réſolu de ne point paſſer le Rhin, qu'il ne ſçache les intentions de Sa Majeſté ſur ce ſujet, dequoi dès-à-préſent il commence à être en

peine, s'imaginant qu'on retardera le ſieur Bonica juſqu'à ce qu'il ſoit paſſé.

Il y a tant de choſes à conſidérer dans cette propoſition, comme la dépenſe qui en ſeroit exceſſive, & la confiance que Sa Majeſté ſeroit obligé de prendre en une perſonne, qu'elle rendroit ſi puiſſante à mal faire, qu'il me ſeroit difficile d'en oſer dire mes ſentimens, ne ſachant pas les moyens qu'elle a en main pour remédier aux déſavantages que la ſéparation de ce Prince avec toutes ſes troupes, pourroit apporter dans la conjoncture où nous ſommes; ſi ce n'eſt que Sa Majeſté & Monſeigneur le Cardinal, ayant maintenant le ſieur Bonica auprès d'eux, n'en conviennent avec lui ſur les ouvertures que ſon Maître m'a dit l'avoir chargé d'en faire à une ſomme plus modérée, & ſous des conditions plus ſures, y engageant les Etats avec lui : s'il ne tient qu'à cela, on ne trouvera nulle difficulté, ſon but n'étant qu'à avoir de l'argent pour la ſubſiſtance de ſes troupes, dont le maniement dépende de ſes ordres, & c'eſt cette derniere qui l'a empêché de faire juſqu'à aujourd'hui aucune eſtime des levées Allemandes de Sa Majeſté, qu'il ne comprend dans le nombre des vingt mille hommes, diſant qu'elles pourront ſervir

à la garde du Rhin, & qu'avec la susdite somme, il se promettoit d'attirer toutes les troupes de Saxe, que par ce moyen il ôteroit aux ennemis.

LETTRE du Révérend Pere JOSEPH. *Du 20. Juillet 1635. de Ruel.*

MONSEIGNEUR le Cardinal m'a commandé d'écrire à Monsieur de Feuquiéres ce qui suit, pour le communiquer à Monseigneur le Cardinal de la Valette, quand vous serez ensemble.

Sa Majesté fera délivrer présentement cent mille écus à Monsieur le Duc Bernard, y comptant les quinze mille déja promis pour les troupes qui ont servi en l'armée de Monsieur de la Force.

De plus, le Roi envoye présentement vingt mille écus audit Duc.

Et pour lui témoigner le desir que Sa Majesté a de lui aider à maintenir un corps d'armée considérable pour l'avenir, le Roi desire faire un parti avec lui, sçavoir qu'il entretiendra six mille chevaux & douze mille hommes de pied; on en a parlé à Monsieur Bonica qui goute fort cette proposition; déja on lui a dit que le

Roi ne fera point de difficulté de donner à ſon Maître un million de livres chacun an bien payé. Il dit n'avoir pas pouvoir de conclure, & que cela ne ſuffit pas : il faut conſidérer que le Roi, donnant ce million en termes certains, entend que ledit Duc ne laiſſera pas pour cela de vivre à la façon ordinaire, & par les contributions qu'il pourra prendre, pourvû que ce ne ſoit point dans les pays qui ſont ſous l'obéiſſance de Sa Majeſté, qui croit qu'ayant vécu juſqu'à cette heure ſans ce ſecours, il le pourra faire plus aiſément avec cette aſſiſtance ; le pays des Confédérés ſe pourra remettre, & lors ils l'aſſiſteront ; de plus, il pourra vivre avec le tems ſur l'ennemi, ſi toutesfois il ne ſe veut contenter d'un million, le Roi pourroit aller juſqu'à quatre cent mille écus, voire juſqu'à cinq cent par an : il faut eſſayer, s'il ſe peut, que cette ſomme ſoit compriſe dans la précédente, ſinon on lui baillera outre cela les cinquante mille écus, pourvû qu'il y ait lieu de s'aſſurer de ſa fidélité & confiance, en s'obligeant par écrit, ſelon la forme qu'on envoyera par le ſieur Bonica, bien entendu qu'il demeurera toujours dans la Charge de Général, comme il eſt, dont le Roi ne prétend pas de le ſéparer

ni dégager pour cela des Confédérés, & qu'il n'en reçoive l'aſſiſtance qu'ils lui pourront donner.

Monſieur de Feuquiéres fera avec adreſſe ce qui ſe pourra, pour porter le Duc Bernard à rendre à Monſeigneur le Cardinal de la Valette, l'honneur qui eſt dû à ſa dignité en qualité de Cardinal, toutesfois ſans rompre, & comme Monſeigneur le Cardinal jugera plus à propos.

LETTRE du Révérend Pere JOSEPH, *à Monſieur* DE FEUQUIERES. *Du* 20. *Juillet* 1635.

MONSIEUR,

J'eſtime que Monſieur Servien vous écrira par ce courier la même choſe qu'il mande de la part du Roi à Monſeigneur le Cardinal de la Valette, & qu'il vous communiquera ſes ordres, qui vont autant qu'il eſt poſſible, pour ſatisfaire au Duc Bernard, pour le deſir qu'il a de ſecourir les places aſſiégées; en quoi il faut apporter grand courage & grande

prudence. Nous attendons l'un & l'autre du ſieur Manaſſés.

40 doit, pour le bien public, & le ſien en particulier, bien vivre avec le Cardinal de la Valette : il a aſſez de complaiſance & d'adreſſe pour cela s'il veut. Il lui faut laiſſer aimer ſes amis, en la ſorte qu'il lui plaira ; ce qui n'empêchera pas, comme je croi, ſon eſtime & ſa confiance vers Monſieur de Feuquiéres : il ſera bon de ne ſe mettre point mal avec ſes amis ; d'Andilly étant avec lui, il faut que Manaſſés le régle & le conduiſe, autant qu'il ſe pourra, par tout : il y a dequoi exercer la prudence, & faute de cela ſouvent mal arrive : Monſieur de Feuquiéres s'étant toujours bien conduit n'y pourra pas manquer : il ſera bien de communiquer au Cardinal toutes ſortes d'affaires ; il lui fera voir le billet à part ſur le ſujet de Bernard. Je ſuis ſi preſſé pour ne retenir ce courier, dont le retour vous eſt ſi néceſſaire, que je ne m'étendrai pas plus au long pour cette fois. J'ai tâché de contenter Bonica, lequel eſt fort honnête homme, Monſeigneur le Cardinal en effet veut retenir Bernard en l'amitié du Roi avec ſes troupes, à quelque prix que ce ſoit. Il ſçait beaucoup de gré à Feuquiéres du ſoin qu'il a pris à

le maintenir contre tant de tentations : J'eſtime que vous ne devez montrer le billet inclus audit Duc, que Bonica ne ſoit arrivé qui part demain : mais j'ai eſtimé à propos de vous l'envoyer par ce courier. On donne à Bonica quatre mille écus de penſion, dont on lui a baillé comptant celle de l'an paſſé, dont vous n'en direz rien qu'autant qu'il voudra : pour la penſion de Holac, on tâchera de ſatisfaire à ſes enfans qui ſont ici, & la demandent.

LETTRE du Révérend Pere JOSEPH, *à Mr* DE FEUQUIERES.
Du 21. *Juillet* 1635. *à Ruel.*

MONSIEUR,

Je vous envoye cette dépêche qui contient tout ce que je vous pourrois dire préſentement outre ce que je vous ai écrit par le ſieur Marſilly ; le ſieur de S. Ange ſe trouvant un peu mal, j'emprunte cette main, & pour cette heure je ne m'étendrai davantage que pour vous dire que le ſieur Amado, qui a fait lui-même cette

dépêche se recommande fort à vous, & que vous pouvez assurer le porteur de cette lettre & son Maître, que je suis leur serviteur.

J'oubliois à vous dire que le Roi desire que vous fassiez tout ce qu'il convient, pour faire que le Duc de Neubourg jouisse de l'effet de la Neutralité de la part des Protestans, l'ayant obtenue de l'Empereur, comme il a fait : ce que vous ferez selon les termes de ce qui lui a été promis par les Confédérés, & s'il vous en écrit, vous l'assurerez avoir eu ordre du Roi de le servir. J'ai ouvert cette lettre pour y mettre ce mot, ne vous en mettez en peine.

LETTRE de Monseigneur le Cardinal, à Mr DE FEUQUIERES. *Du* 21. *Juillet* 1635. *de Ruel.*

MONSIEUR de Feuquiéres aura vû l'intention qu'a le Roi d'ordonner au Duc Bernard de maintenir ses troupes, par la dépêche que lui apporte le sieur Marsilly.

Maintenant il verra, par ce billet inclus, les points sur lesquels Sa Majesté

peut convenir avec ledit Bernard, lesquels ont été montrés par-deçà au ſieur Bonica, qui a témoigné de les approuver, & de les vouloir appuyer par-delà; il n'eſt pas demeuré d'accord d'un million, diſant que cela ne ſe peut faire, & qu'il n'avoit pas pouvoir de conclure.

Si le Duc Bernard ne ſe contente pas d'un million, le ſieur de Feuquiéres le diſpoſera, comme de lui-même à ſe contenter de douze cent mille livres, & même ſçaura que Sa Majeſté pourroit aller juſqu'à quinze cent mille livres, comprenant en l'une ou l'autre de ces ſommes cinquante mille écus par an, pour le particulier dudit Duc de Veymar.

Ledit Duc gagnera beaucoup, en ce que, par ce moyen, il maintiendra ſes troupes; Sa Majeſté ne l'obligeant pas, outre les douze mille hommes de pied, à en avoir davantage, croyant qu'ayant plus d'ambition que d'avarice, il ne laiſſera pas d'avoir autant de troupes qu'il pourra, encore qu'il ne ſoit obligé qu'à douze mille hommes de pied, ce qui ne l'empêchera pas auſſi de vivre ſur les contributions & ſur la Campagne, pourvû que ce ne ſoit pas ſur les terres de l'obéiſſance du Roi.

Sa Majeſté croit auſſi de n'y perdre

trop, après avoir éprouvé la difficulté qu'il y a à faire des troupes Allemandes qui ne se peuvent maintenir, qu'avec grande dépense.

Si ledit Duc desire que, dans le Traité avec Sa Majesté, il y ait quelqu'autres points qui soient raisonnables, elle essayera de le contenter pour cet effet: Sa Majesté trouve bon, qu'après que le sieur de Feuquiéres sera convenu avec ledit Bernard de tous les points contenus en cette dépêche, ou autres qui s'y pourroient ajouter, il envoye par-deçà ledit sieur Bonica avec plein pouvoir de conclure avec sadite Majesté, laquelle trouve à propos de mettre dans ledit Traité les mêmes articles, dont ledit sieur de Feuquiéres étoit ci-devant demeuré d'accord avec ledit Duc de Veymar, lorsqu'elle lui permit de lui promettre en son nom les Bailliages de l'Alsace & de Haguenau. Sa Majesté croyoit que ce Traité étoit déja passé, mais le sieur Bonica a fait entendre que son Maître ayant voulu y ajouter quelques points, les choses n'avoient point été terminées.

Pour conclusion, ledit sieur de Feuquiéres essayera de disposer tellement l'esprit du Duc Bernard, pour l'attacher à Sa Majesté, qu'il ne s'en sépare.

Sa Majeſté trouve bon que le ſieur Bonica qui ſe montre fort affectionné, étant revenu par-deçà avec pouvoir de conclure, ſi le traité ne ſe conclud de delà, puiſſe paſſer ſans délai vers les Princes de la Baſſe-Saxe & autres lieux, avec lettres, tant du Roi que du Duc de Veymar, pour les preſſer à leur devoir. Au cas que ledit ſieur de Feuquiéres conclue dans peu de tems le Traité de delà avec ledit Duc, il ſçaura qu'il faut précompter ſur les payemens dudit Traité, la ſomme de trois cens mille livres, qu'on lui fournit préſentement; mais ſi dans le Traité il eſt dit que les payemens ne commenceront à courre que du premier Octobre, on conſent en ce cas que leſdits 300. mille livres ne ſoient point précomptés.

Sa Majeſté juge à propos que la ſomme qu'elle baillera audit Duc demeure ſecréte pour ne donner jalouſie aux Suédois.

Ledit Duc Bernard, & ſieur de Feuquiéres ne manqueront d'animer, par leurs lettres en toutes occaſions, les Princes & les Villes, & nottamment Strasbourg, Francfort, Hanau, & Ulm, s'il ſe peut, ſur l'eſpérance du ſecours que le Roi prépare.

On tient ici qu'une grande partie du ſecours de Picolomini a été défaite par les François.

Vous aurez ſçu l'heureux ſuccès pour la ſeconde fois de l'armée du Roi en la Valteline, ou ſix mille Allemands ont été defaits, & le reſte chaſſé juſqu'à Bornio, où il y a lieu de croire qu'ils ne ſont plus, le Roi y ayant envoyé de nouveau ſix mille tant François que Suiſſes.

Le Duc de Savoye a ſigné le Traité, on va commencer dans huit jours une grande diverſion en ce pays-là.

On ne dit point au Sieur de Feuquiéres les bonnes eſpérances que le Duc Bernard peut concevoir; demeurant conſtant au Service de Sa Majeſté, on ſe remet à lui faire entendre ſelon qu'il le jugera à propos.

Ledit ſieur de Feuquiéres ſçaura que dans les douze mille hommes ſpécifiés dans le Traité du Duc Bernard, la garniſon de Manheim y eſt compriſe, afin que par après on ne prétende pas la faire payer au Roi outre cela.

Ledit ſieur de Feuquiéres n'oubliera rien de ce qu'il y pourra faire toucher ſurement à Schmitberg qui eſt dans Manheim, ſa montre, qu'il y a long-tems qui eſt entre les mains du Tréſorier qui eſt à Nanci,

---

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *au Révérend Pere* JOSEPH.
Du Camp de Rorbac le 23. *Juillet* 1635.

JE m'acquite avec tant de ſoin du commandement que vous me faites que, de peur d'y manquer, je m'aſſure que vous jugerez par celle-ci que je m'y porte juſques dans l'excès : auſſi-tôt que j'ai ſçu Monſeigneur le Cardinal de la Valette avancé à deux ou trois journées d'ici, je ſuis parti pour aller au-devant de lui juſqu'à Vic, d'où ne pouvant aller plus loin, le Duc Bernard m'ayant obligé par une lettre à retourner auprès de lui, je lui ai envoyé un Gentilhomme exprès lui faire mes complimens, & par même moyen prendre jour pour ſon entrevue avec le Duc Bernard, laquelle en leur particulier s'eſt paſſée aſſez modeſtement, pour ce qui eſt des particularités de la conférence, elle n'a été que ſur les moyens de ſe joindre bien-tôt, à quoi le ſecours de Kaiſerlautern les preſſoit de ſe hâter ; que nous apprimes deux jours après avoir été emporté.

Au ſortir de cette conférence, le Car-

dinal jugea à propos que je le ſuiviſſe juſqu'à Metz, pour travailler à ſes dépêches pour la Cour, mais y étant arrivés, jugeant n'y pouvoir vacquer à cauſe de la multitude du monde qui l'importunoit; il m'exempta de cette peine, s'en allant au Pont-à-Mouſſon, & je retournai auprès dudit Duc où je ſuis, d'où je lui ai écrit la dépêche, de laquelle je vous envoye la copie, m'imaginant que cette déférence de ne pas écrire à la Cour lui ſeroit agréable, & que ſi j'en uſois autrement, de l'humeur dont je le connois, il lui ſeroit difficile de le ſupporter patiemment, & de s'empêcher de me rendre de mauvais offices.

Je ne laiſſe pour cela de bien conſidérer toutes les raiſons qui vous feront improuver cette ſorte de procédure, laquelle heurte l'intérêt de ſa perſonne avec le mien; mais en l'état auquel je ſuis, j'ai crû que je ne ferois pas mal de le charger de ſa part du fait des mauvaiſes affaires; enſorte qu'il ne puiſſe s'excuſer ſur moi des manquemens qu'il pourra commettre: ſi vous n'approuvez en cela ma conduite, il m'eſt facile d'y remédier ſans que cette premiere déférence me nuiſe auprès de Meſſieurs les Miniſtres, & à Monſieur Bonica, auxquels je crois que vous trou-

verez bon de communiquer la copie de la lettre écrite audit Cardinal, sur laquelle je ne doute pas que lui & Meſſieurs ſes Conſeillers ne commentent par celle qu'ils feront à la Cour; mais c'eſt de quoi je ne me ſoucie nullement; mon deſir étant de lui faire naître des ſujets de me dégager de l'emploi où je ſuis, & de lui faire en même-tems connoître que ce n'eſt pas par dégout, mais à deſſein de tâcher de gagner ſes bonnes graces que je croirois avoir acquiſes à bon marché, ſi elles me ſervoient à ſortir heureuſement d'une ſi mauvaiſe affaire, dans laquelle ſans aucune vapeur de rate, je ne voi que des précipices de toutes parts.

Si l'intérêt particulier de ma réputation & de mon honneur, que je mets au-deſſus de toutes conſidérations, me permettoit dans la conjonсture où nous ſommes, de m'offrir à faire un voyage à la Cour, pour vous informer de l'état des affaires, plus exactement que je ne puis faire par des lettres, je vous dirois que ce voyage eſt important : mais ne me croyant pas obligé aux affaires juſques-là, je me garderai bien d'en faire l'ouverture ni même de l'éxécuter, quand on me le commanderoit, que lorſque je croirai en

pouvoir ſortir avec aſſez d'honneur pour n'y pas retourner.

Je vous ſupplie très-humblement de me faire l'honneur de m'écrire le plus ſouvent que vous pourrez.

Je vous envoye auſſi une lettre que je vous avois écrite, & à Monſieur Bouthillier, la veille de notre entrevue, laquelle pour les mêmes raiſons je n'ai pas crû devoir faire partir.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monſeigneur le Cardinal* DE LA VALETTE.

Du Camp de Merlebac le 23. Juillet 1635.

MONSEIGNEUR,

Encore que par la lettre que je me donnai l'honneur d'écrire à Votre Eminence, pour lui donner avis de la priſe de Kaiſerlautern, je la préparaſſe à une partie des choſes que je lui ai écrites par celle-ci, je ne laiſſe pourtant de croire qu'elles ſurpaſſeront ce qu'elle en pouvoit attendre.

Hier au ſoir arrivant ici, la ſalutation

que je reçus de Monſieur le Duc Bernard, lequel je trouvai faiſant la viſite de ſon Camp, fut qu'il demanda s'il y avoit encore quelque choſe à ajouter à ce que Sa Majeſté pouvoit deſirer de lui, & ſi dans l'attente de ſes commandemens & de ſes réſolutions, il falloit qu'il fît achever de lever le reſte de ſon Infanterie qu'il avoit dans ſes places, comme ceux de Keiſerlautern, qu'il venoit de recevoir des lettres de Mayence, Landſtul & des deux Ponts, par leſquelles ceux qui y commandent lui uſent des mêmes termes, diſant attendre ſes ordres pour faire le ſemblable, à quoi il n'a pas voulu répondre qu'il ne m'ait premierement vû, ni auſſi aux dépêches qui lui ſont venues de l'Aſſemblée de Francfort, & quaſi de tout le reſte des Villes du parti, leſquelles lui demandent une réſolution de ce qu'ils peuvent attendre de Sa Majeſté : ſurquoi après lui avoir témoigné le déplaiſir que Sa Majeſté recevroit de la perte qu'il avoit faite de tant de braves gens, qui avoient rendu de ſi bonnes preuves de leur valeur,& particulierement en cette occaſion, pour connoître que du côté de Sa Majeſté & de Votre Eminence, il n'avoit pas tenu à faire toute la diligence poſſible pour leur ſecours, je lui deman-

dai ce qu'il jugeoit néceſſaire être fait auſſi-tôt que Votre Eminence ſeroit arrivée avec l'armée à S. Avold, qui ſeroit demain ou Mercredi au plûtard. Il me dit en élevant ſa voix aſſez haut pour être entendu de nombre d'Officiers de l'armée qui étoient autour de nous, qu'il croyoit en avoir aſſez fait pour me dire, que c'étoit maintenant à Sa Majeſté à prendre des réſolutions & non à lui, qu'il ne croyoit pas devoir abuſer plus long-tems de l'affection que lui portoit toute ſon armée, en ſupportant pour l'amour de lui, non-ſeulement toutes les extrêmes néceſſités qu'ils enduroient, ſans eſpoir de pouvoir être mieux traités à l'avenir; mais même ſe réſolvant de ſe porter avec tant de patience par tout où il les commanderoit, qu'auparavant que de parler d'agir, il leur devoit ce ſoin-là, que de pourvoir aux moyens de leur ſubſiſtance, ſans ſe devoir repoſer ſur des eſpérances générales dont l'on continuoit de repaître le ſieur Bonica, duquel il avoit avis n'avoir encore rien avancé à la Cour, quelque inſtance qu'il fît, & conclud par me demander pardon ſi la douleur, dans laquelle il étoit, lui faiſoit échapper des termes qui puſſent être deſagréables à Sa Majeſté, à laquelle il

proteſtoit toujours toute ſorte de paſſion pour la ſervir.

Ce diſcours proféré tout haut, & les larmes aux yeux ne m'empêcha pas peu à y répondre, ne jugeant pas à propos de le laiſſer ſans répartie, & d'autre part croyant auſſi important dans la conjoncture où nous ſommes de n'en point venir à des termes de juſtification, qui ſembleroit un préparatif à un détachement, au lieu de la bonne intelligence qu'il eſt néceſſaire de faire paroître : après avoir ſuccinctement repaſſé ſur tout ce que Sa Majeſté avoit fait pour les Confédérés, je ne jugeai pas enſuite de faire paroître du pouvoir que Votre Eminence m'avoit dit de m'étendre, juſqu'à lui promettre une ſomme d'argent, ni lui en devoir ôter l'eſpérance, me remettant néanmoins à ce qu'elle lui en dira plus particulierement, lui aſſurant que la difficulté qui s'y rencontrera, ne ſeroit que pour la ſomme qui ne pouvoit être telle qu'il me l'avoit propoſée ces jours paſſés ; ce qui ne ſe devoit attribuer à un manquement d'affection en Sa Majeſté, mais aux ennemis de ſes Confédérés.

Enſuite de ce diſcours tout haut, ayant en quelque ſorte remis ſon eſprit, en nous éloignant du monde qui étoit autour de

nous, je repris ma premiere demande qui étoit de ses sentimens, sur ce qu'il jugeoit que nous pouvions présentement; il me dit que les affaires étoient entierement changées de face, par la prise de Keiserlautern, & l'arrivée du Roi de Hongrie à Worms, qui est rapportée par ceux mêmes qui l'y ont vû; que si Votre Eminence vient tôt & assez puissante pour pouvoir entreprendre le secours de toutes les places siégées, qui sans doute périront si elles ne sont promptement secourues, son opinion est qu'après avoir laissé une assez bonne garnison dans Sarbrik, Vaudrevange, & en toutes les autres petites places le long de la Sare, en nous approchant de la Moselle nous gagnions Kreutznac, & delà Bingen, d'où nous pourrons facilement revenir à Mayence, & par ce moyen nous fortifiant de cinq ou six mille hommes de pied, lesquels joints à sa Cavalerie, il passeroit le Rhin pour secourir Manheim & Heidelberg, tandis que Votre Eminence prendroit son poste dans le retranchement qui est au-dessus de Mayence; que cependant Monsieur le Maréchal de la Force, au lieu de s'amuser à suivre Monsieur de la Lorraine, lequel a maintenant assiegé Montbelliard, & pris un poste

aſſuré le long de la Seille, dont il peut couvrir Nancy & Metz ; ſi ce n'eſt que Sa Majeſté fît encore avancer une autre armée, & dès à-préſent travailler ſans ceſſe à la fermeture de deux camps, l'un près de Metz & l'autre de Nancy, afin que, ſi par les grandes forces que les ennemis aſſemblent, nous étions contraints de lâcher le pied, nous puſſions arrêter le Roi de Hongrie, dont le deſſein eſt, à ce qu'il dit ſçavoir, après s'être aſſuré du Rhin, de venir hazarder une bataille ſur notre Frontiere, dont il n'eſt nullement d'avis que nous prenions le hazard chez nous, mais ſeulement que nous gagnions l'hiver dans les poſtes aſſurés pour donner loiſir au Roi de Dannemarck & au Roi de Pologne, lequel aſſurément conclud la paix avec la Suéde, de ſe mettre en campagne pour ce tems-là, pour donner enſemble contre la maiſon d'Autriche & le Duc de Saxe : ce dernier a déja commencé à faire paroître ſes prétentions ſur la Siléſie, ayant reçu en ſa protection Breſlau, ce qui ſans doute obligea le Duc de Saxe à retirer à ſoi les troupes qu'il a ici avec le Roi de Hongrie.

Coloredo eſt arrivé dans le Vetereau, pour s'oppoſer au Landgrave de Heſſe ;

& l'on nous donne ici pour nouvelle assurée que Picolomini a eû quelqu'avantage sur l'armée des Pays-Bas après la prise de Louvain, une Brigade ayant été contrainte de perdre tout son bagage & partie de son Infanterie, pour se rejoindre au corps de la grande armée. Voilà, Monseigneur, tout ce que je puis apprendre pour cette fois à Votre Eminence, que je crois qu'elle jugera assez important pour mériter une dépêche à la Cour, à quoi elle pourra ajouter ses avis, ne prétendant par celle-ci, que de lui faire une simple relation de ce qui s'est passé à notre premiere vûe, y ayant beaucoup de choses à redire à cette proposition, laquelle je n'ai pas jugé à propos de contredire, croyant faire beaucoup pour cette premiere fois de ramener un peu son esprit.

Depuis cette lettre écrite, ledit Duc m'a fait renouveller les instances sur la demande qu'il a faites pour la subsistance de ses troupes; surquoi il se plaint du retardement que l'on donne à la Cour au sieur de Bonica, sans résolution cathégorique sur ce sujet, s'imaginant qu'on le veut engager pendant ce tems-là, à quoi il n'est aucunement résolu; il a reçu lettres de l'Electeur de Saxe de

hier au ſoir, avec la copie du Traité de paix, par un trompette de Galas.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *au Révérend Pere Joſeph.*
Du dernier Juillet 1635. du Camp près Landſchtel.

IL faut que je vous confeſſe que je continue toujours d'avoir une ſi mauvaiſe opinion des affaires, que je ne puis m'empêcher de vous le dire, afin que de votre part vous ne ſoyez ſurpris aux meſures que vous y devez prendre. Ce n'eſt pas qu'elles ne ſoient ſi découſues qu'il ne ſe trouve plus aucun remede pour les relever, ſi l'humeur & l'eſprit le rendoit praticable : mais n'étant pas homme, à qui on oſât ſeulement propoſer de venir en perſonne, qui eſt le ſeul moyen qui puiſſe produire de bons effets, je prends la liberté de vous dire que vous devez ſonger à la paix, & que pour empêcher que celle de Saxe ne vienne à effet, ſi vous avez aſſez de réſolution pour paſſer pardeſſus pluſieurs difficultés, je voudrois faire ſuivre cette armée d'articles d'accommodement que je propoſerois aux Confédérés,

Confédérés, lesquels se trouvans, par tous les Princes & peuples d'Allemagne, raisonnables, cela les porteroit à ne conclure l'autre, à laquelle ils se laisseront tous emporter par la nécessité, leur faisant croire que Sa Majesté veut véritablement la paix.

L'état auquel j'apprens que sont les affaires des Pays-Bas, fait fort apprehender que, lorsque les troupes entreront en garnison, vous ne soyez visités en Picardie à votre tour par le Cardinal Infant, & je ne vois pas qu'il soit fort aisé de l'empêcher qu'il ne donne du côté de Champagne & de Picardie de rudes allarmes.

Je n'ose ajouter à tant de mauvaises affaires les importunités que les miennes vous donnent. C'est pourquoi je remettrai à une autrefois à vous faire mes plaintes de la continuation des mauvais offices que me rend Monsieur de Bullion, qui sous le prétexte des gages de Lieutenant Général, m'ôte ceux d'Ambassadeur Extraordinaire, & ensuite réduit ceux de Général à Maréchal de Camp, sous Monsieur de la Force; de sorte qu'étant réduit à ce point, je ne m'imagine pas que vous puissiez improuver le desir que j'ai de me retirer, aussi-tôt que je trouverai occasion de le pouvoir faire sans honte,

ce que je croirai pouvoir faire, quand j'aurai conduit Monſieur le Duc Bernard juſqu'à Mayence.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* BOUTHILLIER *& au Révérend Pere Joſeph.*

Du Camp près de Landſchtel le dernier Juillet 1635.

MONSIEUR,

Vous êtes ſi particulierement informé par les dépêches de Monſeigneur le Cardinal de la Valette de tout ce qui ſe paſſe par deçà, que ſi je ne croyois être obligé à vous donner des marques de la continuation de mes ſoins, je penſerois pour votre ſoulagement me pouvoir diſpenſer de vous écrire ſi réglement que de coutume.

Vous apprendrez, par la dépêche de mondit ſeigneur le Cardinal, comme quoi par le moyen de l'extrême diligence qu'il a faite, il a ſi heureuſement ſecouru les deux Ponts que Galas a été contraint de faire ſa retraite, ſans exécuter la capitu-

lation qu'il avoit faite avec celui qui commandoit à la place, qui se devoit rendre deux heures après, & s'est retiré avec un si grand effroi, que, sans la retraite qu'il a trouvée à Landschtel, dont le Gouverneur a lâchement trahi le Duc Bernard, il lui eût été difficile de s'empêcher d'être entierement taillé en pieces, étant arrivé quasi aussi-tôt que lui, qui est un passage fort étroit, d'où il lui eut été impossible de se dégager, & où ne le pouvant suivre, nous avons été contraints de retourner une lieue en arriere, pour reprendre notre passage sur la main gauche, où nous avons passé le marais qui nous séparoit d'avec lui.

Ce qui nous a fait perdre tant de tems, que, n'y ayant plus apparence de le pouvoir joindre qu'à Worms où il s'est retiré, laissant garnison à Kaiserlautern, nous avons séjourné deux jours, pour donner tems au bagage de nous rejoindre, & aux vivres qui avoient été laissés à Sarbrick.

Sur l'avis que le Duc Bernard a que Mayence, qui est assiégé par le Comte Mansfeld, est extrêmement pressé de nécessité : nous avons résolu de partir dès demain pour nous en aller à Kreutznac, où je croi que nous pourrons être après-demain. Delà, selon la connoissance plus

particuliere que nous aurons des forces des ennemis, aller droit à Mayence, d'où je ne fais nul doute qu'ils lâcheront le pied, & s'il se trouve trop de difficultés à ravitailler la place, il est résolu d'en retirer par eau tout ce qu'il y a de munitions, & sa garnison qui monte à près de quatre mille cinq cens hommes & cinq cens chevaux, & de brûler la Ville en partant; & delà reprendre le chemin de Tréves, auquel cas il est d'avis de faire ses efforts de l'emporter pour s'assurer de la Moselle & du Rhin, par le moyen de Coblentz & Hermstein : ce que je trouve fâcheux en cette proposition touchant l'abandonnement de Mayence, est l'étonnement de Francfort qui par-là desespérera d'être secourue, & néanmoins si la nouvelle de la prise de Gustavebourg par assaut, que le Duc me dit hier, se trouve véritable, je crois que l'on sera contraint de prendre cet expédient : cette place rendra Mayence trop peu considérable pour Francfort, pour y laisser une si forte garnison que celle qu'il y faut entretenir ; mais aussi en ce cas je vois peu d'apparence de pouvoir secourir Manheim & Frankendal.

Je continue à faire tout ce qui m'est possible pour donner des nouvelles de no-

tre marche au Colonel Schmitberg ; mais de tous les meſſages que j'envoye, il n'en eſt encore venu un ſeul.

Les nouvelles que je vous ai mandées par ma derniere dépêche de la priſe de Leipſick par Banier ſe trouvent véritables : il a entierement brûlé la Ville, & il s'en va droit à Dreſde pour faire le dégât en tout le pays, à quoi il trouvera peu de réſiſtance ; l'armée de l'Electeur de Saxe étant fort diſſipée par la retraite de ſes principaux Officiers qui l'ont abandonné. L'on continue auſſi toujours de croire la Tréve entre la Pologne & la Suéde, & les demandes du premier de la Sileſie, & que le Roi de Dannemarck arme pour le parti.

Les Ducs Guillaume & de Lunebourg & le Landgrave ont commencé à joindre leurs troupes, dont il y a déja environ deux mille chevaux vers Hanau & Fulde.

Le Duc Bernard a envoyé un Régiment de Cavalerie trouver le Marquis de Bade, pour l'aider à ravitailler Offenbourg, qui n'eſt pas de petite importance à cauſe du Pont de Strasbourg. Voilà, Monſieur, pour cette fois tout ce que je puis vous apprendre de conſidérable, à quoi je n'ai à ajouter que la priſe de Monſieur d'Elbeuf, que penſerent faire avant-hier les

Suédois, le jour de la retraite de Galas à Kaiſerlautern, ou venant de Tréves, il vint donner parmi eux avec cinquante chevaux, les croyant avec les troupes Impériales, & venant à les reconnoître, il s'échappa de leurs mains, & en fut quitte pour quinze ou ſeize qui furent pris, dont entre autres il y a un Comte Liégeois.

Les nouvelles que ces priſonniers nous apprennent des Pays-Bas, ſont que les armées de Sa Majeſté & des Etats ont été contraintes de lâcher pied, devant ceux qui y ſont à préſent extrêmement forts, & qu'ils ont repris Dietz, à quoi je n'ajoute pas grande créance, ne le tenant que de la bouche des ennemis.

Les inquiétudes de Monſieur le Duc Bernard ſont tellement changées en douceur & affection, depuis les avis qu'il a reçus du ſieur de Bonica, & la franchiſe qu'il reconnoît ici, agiſſant ſelon ſes deſſeins, que l'on peut prendre dorénavant toute confiance en lui pour le ſervice du Roi, & ſatisfait tellement Monſeigneur le Cardinal de la Valette & toute l'armée, qu'il s'y eſt mis en une eſtime incroyable, c'eſt, &c.

Depuis ce matin on fait courre le bruit que, ſur la nouvelle de notrē venue, les ennemis ont quitté le ſiége de Heidel-

berg, pour joindre le corps de troupes qui eſt à Worms : ce qui me fait plutôt croire le premier avis de la priſe, n'y ayant point d'apparence que ç'ait été par appréhenſion de notre venue, puiſque Galas qui n'étoit qu'à quatre lieues de nous, n'en avoit point d'avis que pour notre venue.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* SERVIEN *Secrétaire d'Etat.*

Du Camp de Caudebac le 4. Août 1635.

MONSIEUR,

Maintenant que j'ai l'honneur d'être auprès de Monſeigneur le Cardinal de la Valette, auquel il appartient ſeul de vous informer de l'état des affaires de deçà, il me reſte ſi peu de choſe à vous dire, qui ne ſoit porté par ſes dépêches plus clairement, que je craindrois d'abuſer de votre patience de vous parler par celle-ci d'autre choſe, que de ce qui concerne les troupes Allemandes, en quoi je me conduirai ponctuellement, ſuivant les inſ-

tructions que vous avez données au ſieur de Vignoles & le Vacher.

Auſſi-tôt que j'ai trouvé moyen de faire ſçavoir de mes nouvelles à Monſieur de Buſſy, je n'ai pas manqué de lui donner avis de notre venue en ces quartiers, & le prier de me faire ſçavoir les commodités qu'il aura de lui faire tenir l'argent du Régiment de Berga, & en cas qu'il ne lui ſoit pas abſolument néceſſaire, s'il pourra venir joindre le corps de cette armée qui s'affoiblit grandement d'Infanterie.

Pour ce qui eſt de Ramſay, je ſçaurai après-demain du Colonel, que j'eſpére voir à Kreutznac, l'état auquel il pourra être.

Je vous ai mandé déja pluſieurs fois les difficultés qui ſe rencontroient à faire ſçavoir des nouvelles aux Colonels Schnitberg & Liveſtein dans Manhein, & comme quoi de tous les divers meſſagers que j'y ai envoyés, je n'ai encore réponſe d'un ſeul ce qui ne me met pas peu en peine, ſçachant l'état auquel eſt la place laquelle ne peut ſubſiſter encore long-tems; & que d'autre part, je ne vois point les affaires en état d'en pouvoir ſi-tôt entreprendre le ſecours, & par même moyen celui de Frankendal, où eſt le Régiment des deux Ponts.

Le Régiment du Comte de Hanau eſt

toujours à Hanau, où il nous ſera très-facile de faire paſſer des avis, en cas que nous allions à Mayence.

Je ne doute pas que les uns & les autres, dans les fatigues & incommodités continuelles où ils ſont, ne ſoient grandement affoiblis. Je ferai avec les ſieurs de Vignolles & le Vacher tout ce qui me ſera poſſible pour trouver les moyens de les remettre en meilleur état, ou du moins ménager l'argent de Sa Majeſté.

Pour celui de Forbes, il me ſeroit difficile de vous en pouvoir mander des nouvelles, tant qu'il ſera à Porentru d'où Monſieur de Lorraine nous ôte la correſpondance, c'eſt.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* BOUTHILLIER *Secrétaire d'Etat, & au Révérend Pere Joſeph.*

Du Camp de Caudebac le 5. Aouſt 1635.

MONSIEUR,

Vous trouverez les avis de cette dépêche, ſi différens des derniers que je vous

ai donnés, qu'encore qu'ils ſoient tenus pour très-certains, le Duc Bernard ne les ayant que d'hier au ſoir, & non de perſonnes expreſſes, je n'oſe vous les donner pour aſſuré.

L'on nous aſſure le ſiége de Mayence levé, & les ennemis campés à Sponheim, où ſe ſont joints Galas & Mansfeld, y ayant deſcendu le Pont qu'ils avoient fait à Wormes, que de certitude Guſtavebourg n'eſt pas pris, ni le Château de Heidelberg, & que le Roi de Hongrie n'eſt arrivé à Heilbron qu'avec ſon train, & que l'étonnement qu'ils ont pris de nous continue en telle ſorte, qu'ils ſe tiennent enſemble le plus qu'ils peuvent.

Tant de bons avis à la fois, joints à celui que nous avons de la venue des troupes du Landgrave vers Hanau, font qu'au lieu de ſe contenter de dégager la garniſon de Mayence, & ſe retirer vers Tréves, ainſi qu'étoit hier l'avis de Monſieur le Duc Bernard, aujourd'hui nous ſommes plus hardis dans nos projets, & qu'au lieu de cela, nous balançons dans le deſſein de prendre notre campement dans les retranchemens de Mayence, où ſans doute les avantages ſeroient incomparablement plus grands en toutes façons, ſi les moyens d'y ſubſiſter s'y rencon-

troient ; mais comme les résolutions dudit Duc ne sont pas toujours si arrêtées qu'elles ne soient sujettes à être changées par les diverses considérations, dont il a souvent l'esprit agité, entre lesquelles la longue attente du retour du sieur Bonica ne tient point la moindre place, aussi ne voudrois-je pas vous bailler encore aucune de ces propositions pour si assurées, que vous y puissiez asseoir fondement : Monseigneur le Cardinal de la Valette examine si judicieusement toutes celles qui lui sont faites, que Sa Majesté & Monseigneur le Cardinal se peuvent assurer que le choix qu'il en fera sera toujours le plus utile & le plus avantageux pour le bien de son service ; ce qu'il vous sera aisé de juger par les bonnes dépêches qu'il vous fait, ausquelles j'aurois mauvaise grace de vouloir ajouter par celle-ci, que ce qui concerne l'état des troupes Allemandes : que aussi-tôt que j'ai trouvé moyen de faire sçavoir de mes nouvelles à Monsieur de Bussy, je n'ay pas manqué de lui donner avis de notre venue, afin de sçavoir de lui les commodités qu'il y aura de faire passer l'argent du Régiment de Berga, & s'il n'en a besoin où il est, le faire joindre au corps de cette armée qui tous les jours s'affoiblit beaucoup d'Infanterie

Je ſçaurai dans deux jours en quel état eſt la levée de Ramſay, par le Colonel même qui eſt à Kreutznac.

Vous avez ſçu par pluſieurs de mes lettres les difficultés qui m'ont empêché de donner de nos nouvelles aux Régiments de Schmitberg & Livenſtein, qui ſouffrent il y a long-tems grandement dans Manheim ; & à celui des deux Ponts dans Frankendal, que je ne crois pas peu ruinés par les extrêmes fatigues qu'ils ont depuis trois mois, en quoi il n'y a guere d'apparence de les pouvoir ſoulager bientôt, en l'état que ſont les affaires, m'ayant juſques-ici été impoſſible d'y faire paſſer un mot de Lettre.

Le Régiment du Comte Jacob eſt toujours dans Hanau, d'où nous pourrons plus facilement lui faire ſçavoir de nos nouvelles & toucher de l'argent, ſi nous allons à Mayence, à quoi j'apporterai toutes ſortes de ſoins, & à faire tout mon poſſible, avec les ſieurs de Vignolles & le Vacher, de les remettre en meilleur état, ſuivant les inſtructions qu'ils en ont de Monſieur Servien.

Pour ce qui eſt de la levée du Colonel Forbes, il ſeroit difficile de vous en pouvoir faire ſçavoir des nouvelles, tant qu'il ſera à Porentru, d'où Monſieur de

Lorraine nous ôte la correſpondance.

Je n'ai rien à ajouter aux dernieres nouvelles que je vous ai mandées du côté de Saxe, que la confirmation du brûlement de Leipſick par Banier, & du dégât qu'il fait dans toute la Miſnie, où je ne crois pas que les penſées du Roi de Hongrie ſoient d'envoyer du ſecours.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr* DE BUSSY-LAMET, *Maréchal de Camp.*

Du Camp de Creutznac le 7. Aouſt 1635.

MONSIEUR,

Je viens préſentement de recevoir votre lettre en date du 3, laquelle me fait connoître que les miennes ne vous ont pas été ſi heureuſement rendues, quoique j'aye apporté tous les ſoins poſſibles, pour trouver les moyens les plus aſſurés pour les faire tenir.

La derniere que je vous ai écrite a été du premier du mois, proche de Landſchtel, par laquelle je vous donnois avis de notre marche contre Galas, auquel

nous avons fait lever le siége avec tant de désordre, que sa retraite à Worms se peut appeller un fuite, ayant abandonné Kaiserlautern, & retiré le blocus de Mayence & autres lieux : du depuis nous avons toujours marché en deçà, & faisant état d'aller demain loger entre Mayence & Bingen, lequel nous prendrons en passant pour ne rien laisser derriere nous qui puisse incommoder l'armée ; & delà après avoir ravitaillé Mayence, nous pourvoirons à ce qui sera le plus pressé, & travaillerons avec le plus de diligence que nous pourrons pour sauver la récolte & établir un Magasin pour la subsistance de l'armée, laquelle se va tous les jours se fortifiant par le nombre des troupes qui nous suivent; de sorte que j'espére que dans peu de jours les ennemis seront forcés, s'il ne l'ont déja fait, de vous laisser en repos à Hanau pour rassembler leurs troupes, & vous laisser en liberté & tous les autres lieux, & empêcher la Communauté de conclure le Traité duquel vous êtes en soupçon : je veux ajouter à l'espérance de tant de biens, de pouvoir avoir l'honneur de vous voir : à quoi pour vous faciliter les moyens, si nous apprenons que les ennemis ne se soient pas retirés d'auprès de vous, je ferai en-

ſorte qu'on y envoye quelque partie de Cavalerie; mais je ne penſe pas que ce puiſſe être auparavant que nous voyons la réſolution que prendront les ennemis, & quoique je ſouhaite fort l'honneur de vous entretenir, je n'oſe l'eſpérer : car outre le péril des chemins, votre perſonne eſt ſi néceſſaire aux lieux où vous êtes, que je ne vois pas lieu d'attendre ce bonheur. Je rends une ſi ample réponſe à Monſieur le Comte de Hanau ſur ſa lettre, que j'eſpére qu'il en aura ſatisfaction, & afin que vous & lui en puiſſiez recevoir, je vous envoye un duplicata par divers Meſſagers exprès. Monſeigneur le Cardinal de la Valette, m'a prié de vous préſenter ſes recommandations & ſes excuſes de ce qu'il ne vous écrit pas.

Je ne vous parle point de la priſe de Traerbac qui ſe rendit Jeudi lâchement, comme à Landſchtel, &c.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur* BOUTHILLIER *Secrétaire d'Etat, & au Révérend Pere Joſeph.*

Du Camp de Bingen le 11. *Août* 1635.

MONSIEUR,

Les copies des lettres de Monſieur de Buſſy, & du Comte Jacob de Hanau, que vous trouverez dans ce paquet vous feront ſi clairement connoître, combien la diligence qu'a faite Monſeigneur le Cardinal de la Valette à ſe rendre promptement ici, étoit néceſſaire pour relever les affaires, que je crois n'avoir rien à ajouter à ce que vous jugerez du mauvais état, où elles alloient tomber par l'étonnement que le paſſage de Galas, & ſes progrès avoient apporté dans les eſprits de tous les Confédérés.

Cette conſidération a fait que, dans les ſoins que prend ſon Eminence, de ſe prévaloir des avantages que l'effroi des ennemis ſemble lui donner ſur eux, & dont il informe particulierement Sa

Majeſté & Monſeigneur le Cardinal, il a jugé à propos d'en donner avis aux Princes Confédérés par les dépêches qu'il leur a faites ſur le ſujet de ſa venue, & de me commander, à cauſe de l'habitude qu'il croit que j'ai auprès d'eux, de les accompagner des miennes; ſurquoi j'ai crû en devoir auſſi écrire au ſieur de la Boderie, & à quelques-uns de leurs Conſeillers, pour les convier à maintenir leurs Maîtres dans les bonnes intentions qu'ils ont pour le bien de la cauſe commune, & les porter à s'unir promptement & à agir de concert avec nous, ſoit en s'y joignant, ou donnant quelque conſidérable diverſion de leur côté.

Si lorſque nous aurons ſecouru Mayence, il y a apparence que nous n'ayons point ſi-tôt à voir les ennemis, j'eſſayerai de prendre le tems d'un voyage de 24. heures à Francfort, pour y voir Meſſieurs du Conſeil formé, dont il eſt beſoin de ramener une partie qui ſemble ébranlée de ces propoſitions de paix par divers intérêts; mais comme la plûpart ne butte qu'à la paix, il eſt à craindre que l'extrême néceſſité où ils ſont, ne les faſſe paſſer par-deſſus toutes les conſidérations qu'ils doivent avoir pour les en retenir, leur faiſant expliquer le ſecours du Roi,

plutôt à un retardement de la fin de leur misére qu'au rétablissement de leurs affaires : il seroit, ce me semble, nécessaire de leur faire espérer dans peu quelques propositions d'articles & conditions, sous lesquelles Sa Majesté leur voudroit procurer la paix, afin de les porter plus facilement à rejetter ceux qui leur sont offerts; ce que je ne crois pas que l'on puisse obtenir d'eux sous des termes généraux.

J'appréhende aussi qu'il ne se rencontre, dans peu de jours, une plus grande difficulté, qui est que dans les justes sujets que Monsieur le Duc Bernard a d'entrer en soupçon de la mauvaise volonté du Sénat de Francfort, étant obligé de s'assurer de la Ville par le moyen de la garnison qu'il a dans Saxehausen, il ne se veuille appuyer en cela de l'autorité & du nom de Sa Majesté, ce que je donterois qu'elle n'eut désagréable pour plusieurs raisons, jugeant plus à propos, s'il est réduit à cette nécessité, qu'il le fit en vertu du pouvoir qui lui a été donné par l'Assemblée générale, de pourvoir à la sûreté des places, selon qu'il jugera nécessaire; & on ne laisseroit pour cela de trouver moyen de faire qu'adroitement Sa Majesté disposeroit d'une partie de la garnison qu'on y voudroit mettre.

Ces deux derniers articles ſont de telle importance, que j'ai crû ne pouvoir demander de trop bonne heure des inſtructions ſur ce ſujet.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Mr DE BUSSY-LAMET Maréchal de Camp.
Du Camp de Bingen le 12. Août 1635.

MONSIEUR,

J'ai été extrêmement aiſe d'apprendre par votre lettre du courant, que vous ayez reçu l'avis que je vous donnois du ſecours de Sa Majeſté, & que vous ayez voulu prendre la peine de le faire ſçavoir à Meſſieurs du Conſeil formé, & aux autres que vous avez jugé néceſſaires, comme à Monſieur le Landgrave, auquel je vous ſupplie de faire tenir la lettre que je lui ai écrite avec celle de Monſeigneur le Cardinal de la Valette : il y a quatre jours que je vous ai envoyé un Meſſager, avec des lettres pour vous & Monſieur le Comte de Hanau ; je vous en envoye le duplicata, de crainte qu'elle n'ait été per-

due : depuis ce temps-là j'ai fait un tour à Mayence, d'où j'ai écrit à Francfort, & envoyé les mêmes lettres que je vous adresse pour ces Messieurs, & ledit Landgrave que nous convions de s'avancer en deçà, pour éloigner les ennemis : ce que j'espére pouvoir réussir au soulagement des Confédérés.

Nous attendons du renfort de France à cette armée : on a jugé à propos d'attaquer Bing, qui ne peut tenir qu'aujourd'hui ou demain, ce qui nous empêche d'envoyer une partie visiter ceux qui vous tiennent bloqués. Je n'écris pas à Monsieur le Comte Jacob de Hanau, n'ayant rien à ajouter à la lettre que je lui ai écrite : je m'en remets à ce qu'il vous plaira lui en faire sçavoir; cependant je vous supplie de me conserver l'honneur de vos bonnes graces, & me croire, &c.

J'ai parlé à Monseigneur le Cardinal de la Valette, des compagnies de Cavalerie dont vous m'écrivez, qui m'a témoigné desirer les conserver; surquoi j'ai cru qu'on les pourroit mettre en corps de Régiment pour Monsieur de Mondejeux, suivant ce qu'il m'en a écrit par ci-devant.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr* DE LA BODERIE.
Du Camp de Bing le 12. *Aoust* 1635.

MONSIEUR,

Sans les extrêmes difficultés que je ſçai qui ſe rencontrent à paſſer des lettres du lieu où vous êtes en deçà, j'aurois été en une extrême peine d'être ſi long-tems ſans avoir de vos nouvelles, votre derniere lettre étant de Dieppe : ce qui me mettroit en doute qu'il ne vous fût arrivé quelque accident ſur le chemin.

Je viens préſentement de recevoir vos trois dernieres, leſquelles m'accuſent deux autres précédentes que je crois être perdues ; je crois que de votre côté, dans les mauvaiſes nouvelles que vous avez appriſes de ce qui s'eſt paſſé de deçà depuis trois mois, vous n'êtes pas en moindre peine de ſçavoir les oppoſitions que nous apportons aux progrès des ennemis, deſquels à ce que je vois par vos lettres : le contrecoup ſe fait ſentir vers les lieux où vous êtes, & particulierement la le-

gereté du Duc Guillaume, auquel ce ſeroit bienfait de ſouſtraire tant que l'on pourra les troupes, en cas qu'il continue à ſe porter ſi mollement qu'il a fait ; mais la difficulté que j'y trouve, eſt pour la conſidération du Duc Bernard, lequel ne pourroit ſouffrir que d'autres que lui ſe prévalent de ſes troupes ; & en l'état auquel nous ſommes avec lui, il nous eſt du tout important de le retenir, Sa Majeſté ayant réſolu de l'aſſiſter puiſſamment d'une notable ſomme pour l'entretien de ſon armée ; néanmoins je ne ſerai pas d'avis pour cela, que ſi les troupes couroient fortune de ſe diſſiper, que cette conſpiration empêchât de s'en aſſurer ; & je m'imaginois que notre venue par-deçà apportera du changement aux réſolutions du Duc Guillaume, auxquelles il ne s'eſt laiſſé aller que par crainte de ſe voir abandonné, nous croyant trop éloignés de lui pour le ſecourir ; c'eſt pourquoi il eſt important que vous faſſiez enſorte que lui & les autres Princes ſoient avertis de notre venue en deçà ; à quoi j'eſpére, ſelon ce que je vois par vos dépêches, que Monſieur le Landgrave n'oublira rien pour en tirer l'avantage poſſible : ce que vous leur pourrez faire entendre, eſt que la jonction de Monſeigneur le Car-

dinal de la Valette au Duc Bernard, avec douze mille hommes de pied & trois mille chevaux, n'ayant pu attendre ce qui le ſuit, mettra ſon armée à vingt mille hommes de pied & ſix mille chevaux, pour ſecourir les deux ponts, d'où Galas a lâché le pied ſi honteuſement, que ſa retraite ſe peut appeller une fuite, ayant en même-tems abandonné Kaiſerlautern & le ſiége de Mayence, pour ſe retirer à Worms où il eſt; je puis vous dire avec vérité que ſans la trahiſon de Sikind, qui lui donna le paſſage de Landſchtel, il étoit entierement défait, notre diligence ayant été ſi grande que nous arrivâmes à Landſchtel au même-tems qu'il en partit; du depuis ayant manqué de le pouvoir joindre, nous avons ſuivi notre route par Kreutznac à Bingen, que nous avons pris aujourd'hui, d'où nous allons à Mayence pour attendant le reſte des troupes qui nous doit joindre, aviſer à ce qu'il y aura à faire.

Monſieur le Duc d'Angoulême & le Marêchal de la Force, ſont avec une autre ſemblable armée du côté de l'Alſace, où ils pourſuivent le Duc Charles; & cependant pour prévenir aux inconvéniens qui peuvent en arriver par l'affoibliſſement de ſes troupes, où la perte d'un

combat fait avancer en Lorraine trente mille hommes de pied & dix mille chevaux, qui y feront dans la fin de ce mois.

La nouvelle de la défaite des troupes Impériales dans la Valteline, par Monsieur de Rohan nous a été confirmée, & il est demeuré cinq mille des ennemis, morts ou prisonniers.

Monsieur le Duc de Savoye, Généralissime des Armées de Sa Majesté en Italie, joint aux Ducs de Mantoue, Parme & Crequi, commence l'attaque dans le Millanez; toutes ces diversions jointes à celles du Pays-Bas, d'où vous pouvez sçavoir plus de nouvelles, nous font espérer de pouvoir réduire l'ennemi à accepter une paix meilleure que celle de Saxe, à laquelle Sa Majesté s'y employe à bon escient, pour y parvenir par les voies les plus sûres & les plus honorables.

Ce que vous avez maintenant à faire de plus pressé, est de solliciter tant qu'il vous sera possible le Landgrave, à s'avancer promptement vers nous avec ce qu'il pourra ramasser de troupes, afin de nous prévaloir de l'étonnement dans lequel nous avons mis les ennemis; sans quoi il nous est impossible de pouvoir agir en tous les divers lieux à la fois où nous

avons

avons à faire, ſur-tout à Francfort, où il eſt beſoin de pourvoir promptement par notre conjonction qui les ſépare enſorte de la communication des ennemis, que la faction qu'ils y ont ne puiſſe rien effectuer; mais pour cela il faut uſer de toute diligence, n'étant pas à notre puiſſance de nous maintenir plus de 8. ou 10. jours dans les poſtes où nous ſerons obligés de demeurer en attendant le Landgrave: outre l'intérêt public, le ſien particulier & celui des Princes y eſt ſi attaché, que ſi Francfort eſt perdu, le fort de la guerre tombera en leurs propres Etats dans peu de tems.

J'attends avec impatience ce que vous m'apprendrez de la Conférence de l'Electeur de Brandebourg & du Chancelier, où eſt allé Monſieur le Landgrave, de laquelle je crois ne devoir que bien eſpérer; la Couronne de Suéde n'étant pas moins intéreſſée que nous à donner ſatisfaction à l'Electeur de Brandebourg, touchant la Poméranie, qui eſt le moyen de ſe conſerver; & ce que j'ai appréhendé le plus ſont leurs longueurs à l'éxécution de leurs réſolutions qui ne ſont pas moins préjudiciables que s'ils en prenoient de mauvaiſes; quoique je ne faſſe aucun doute que Monſieur le Baron de

Rorté ne vous informe de ce qui s'y passe, il ne sera pourtant hors de propos que vous l'y convyiez, & lui fassiez part de ce que je vous écris, m'étant impossible de lui faire passer des lettres.

Je demeure d'accord avec vous, qu'il eût été bien nécessaire que vous eussiez plus emporté de satisfaction de la Cour, pour le Landgrave & les siens, que vous n'avez pû faire; mais dans l'humeur de Monsieur de Bullion, cela est un mal sans remède : sa maxime étant de prendre le hazard de perdre un million d'or pour sauver dix mille écus, ainsi qu'il le pratique à présent avec le Duc Bernard, auquel il faut donner quatre fois plus qu'il n'eût fallu l'année passée, & si avec cela les affaires ne s'en reléveront pas; je suis d'avis que de l'humeur dont vous connoissez la Cour, vous n'oubliez pas d'en toucher quelque chose à Monsieur Bouthillier, & au Pere Joseph, par les lettres que vous écrivez à la Cour, & de mon côté j'appuyerai : je crois que vous ne ferez pas un petit ouvrage pour moi, si vous me pouvez employer aux bonnes graces de Monsieur le Landgrave, que je souhaite avec passion; mais je doute fort que le mauvais traitement qu'il a reçu ne rende cela bien difficile,

vous ferez aussi, s'il vous plaît, le même envers le sieur d'Aluvid, & le sieur Sixtinces & Valtens, duquel je n'ai eu aucune réponse sur la Commissiom que je lui avois donnée envers les Princes de Basse-Saxe ; vous ferez aussi, s'il vous plaît, mes très-humbles baise-mains à la Princesse, que je suis d'avis que vous mainteniez dans la bonne intention qu'elle a témoigné avoir ; vous sçavez le crédit que les femmes ont souvent sur l'esprit des maris, sur-tout en ce qui regarde le repos & l'établissement de leur maison, auquel nous n'avons pas besoin qu'ils songent si-tôt : vous aimez assez la compagnie des Dames, pour n'être pas marri d'avoir sujet de Négociation avec elles. J'ai fait voir vos trois lettres à Monseigneur le Cardinal de la Valette, & à Monsieur d'Andilly ensemble, & ne manquerai de faire valoir tant qu'il me sera possible vos soins à la Cour, où je souhaiterois avoir assez de crédit pour vous faire avoir la satisfaction qu'ils méritent : à quoi si je ne réussis selon mon dessein, je m'y porterai de sorte, néanmoins que je n'ai point de plus forte passion que de vous témoigner en toutes sortes d'occasions, que je suis, &c.

LETTRE du ROI, à Monsieur DE FEUQUIERES.
Du 13. *Août* 1635. *de Chantilly.*

MONSIEUR de Feuquiéres, ayant appris que le jeune Argilez a été fait prisonnier de guerre, & mené à Charendorf dans le Wirtemberg, & desirant tant en considération des services du feu d'Argilez son frere qui fut tué en la défense de Philisbourg, que de ceux que lui-même m'a rendus, & que j'espére qu'il continuera, le favorablement traiter, je vous fais cette lettre pour vous dire que je desire que vous employez tous vos soins pour moyenner sa liberté, soit par échange d'autres prisonniers ou autrement; vous assurant que vous me rendrez un service très-agréable; la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu vous avoir, Monsieur de Feuquiéres, en sa sainte garde. Ecrit à Chantilly, ce 13. jour d'Août 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas, SERVIEN.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER Secrétaire d'Etat, & au Révérend Pere Joseph. Du Camp de Bingen le 15. Août 1635.

MONSIEUR,

Nous ſommes maintenant ſous un Général ſi agiſſant, qu'il ne laiſſe pas paſſer beaucoup de tems, ſans donner matiere de vous écrire, & ſa conduite eſt ſi judicieuſe que j'eſpére qu'à l'avenir nous n'aurons que de bonnes nouvelles à vous apprendre de ce côté; vous verrez par la dépêche qu'il vous fait, comme quoi après avoir battu trois jours la Ville & le Château de Bingen, il les a réduits à diſcrétion, & en même-tems deux Châteaux appellés Ruſelheim delà le Rhin qui en fermoient le paſſage, de ſorte qu'il n'y a plus rien qui l'empêche d'aller à Mayence, où il fait état d'être avec l'armée après demain, pour être plus proche des ennemis, dont le Camp eſt toujours à Worms, où l'on dit être arrivé le Roi de Hongrie, & par même moyen aider

Monſieur le Duc Bernard à ſauver Francfort, de ſorte que, pour l'une & l'autre conſidération, je crois que vous jugerez très-important de le fortifier promptement du plus de troupes que vous pourrez, étant à croire que le Roi de Hongrie, étant en perſonne à l'armée, il raſſemblera toutes ſes forces auprès de lui, & même rappellera auprès de lui le Duc Charles, auquel cas il croit qu'il ſeroit néceſſaire de mander à Monſieur le Duc d'Angoulême, & à Monſieur le Maréchal de la Force de le ſuivre de près, & s'ils ne nous doivent joindre, de venir prendre leur campement ès environs de Haguenau, pour ſerrer l'ennemi de ce côté-là le plus près qu'il ſe pourroit, & lui donner jalouſie des deux côtés de la riviere en faiſant un Pont de bâteaux, qu'ils pourroient recouvrer à Strasbourg, dont on tireroit de très-grands avantages, deſquels, ſans m'étendre plus avant, je crois me devoir remettre entierement à la dépêche de mondit Seigneur le Cardinal, pour vous parler de ce qui concerne mon emploi par deçà.

Je vous ai mandé par ma derniere, comme quoi le Sénat de Francfort, après avoir accepté la paix, avoit envoyé querir le Colonel Ficeton, qui commande

dans Saxenhausen, pour lui faire entendre en présence du Commissaire Impérial, la résolution qu'ils avoient prise d'accepter la paix de Saxe, & lui ordonner qu'il eût à se retirer de Saxenhausen avec sa garnison.

Du depuis ces Messieurs, continuant toujours dans leurs résolutions, nonobstant les dépêches qu'ils ont reçues de Monsieur le Duc Bernard, par lesquelles il leur donnoit avis de sa venue, il a jugé à propos de fortifier la garnison dudit Saxenhausen d'un Régiment de Cavalerie qu'il y a fait jetter, & de deux de gens de pied qui étoient dans Hanau; ensuite dequoi ces Messieurs s'étant offensés de cette procédure si éloignée de leurs intentions, ils en sont venus avec le Colonel Ficeton, à une parole si aigre que la réponse, qu'il a crû être obligé d'y faire, a été de s'assurer d'un portail qui est de l'autre bout du pont qui le séparoit d'avec la Ville, ce qui donne sujet de craindre que cela ne les oblige d'en venir aux mains : néanmoins à ce que j'ai pû reconnoître des sentimens du Duc Bernard, je crois qu'en cas de nécessité, sans en venir avec eux aux extrémités, il pourra bien consentir qu'ils entrent en une neutralité, laquelle il leur fera acheter, en leur ren-

dant Saxenhausen, pour quelque assistance de vivres pour le ravitaillement de ses places & l'entretien de son armée : dans l'état auquel sont les affaires, il nous seroit difficile d'oser vous dire, lequel des deux expédiens sera le moins désavantageux de celui-là, ou de s'en assurer par la force, y ayant beaucoup de considérations à avoir en l'un & l'autre cas, sur lesquels je souhaiterois, avant que d'y rien faire, que je pusse sçavoir les intentions de Sa Majesté.

Les avis que nous venons présentement de recevoir de diverses personnes qui viennent de Worms, sont que Galas marche avec l'Infanterie vers Francfort, où si il est reçu il est à croire que le Roi de Hongrie ne tardera pas long-tems de le suivre; mais quelque mauvaise volonté qu'ayent Messieurs de la Ville, je doute fort qu'elle aille se remettre si absolument entre les mains du Roi de Hongrie, qu'il soit le maître de leurs places : & d'y aller pour attaquer Saxenhausen en notre présence, sans être absolument assuré de la Ville, ce seroit se soumettre à un grand hazard, & je ne puis croire qu'il l'entreprenne, si ce n'est qu'étant assuré, comme il est, de la voix de tous les Electeurs, hormis celui de Brandebourg, il

s'y faſſe recevoir Roi des Romains, ce qui ne brouillera pas peu les affaires, rendant la paix impoſſible du côté de Sa Majeſté, quoi qu'il eut aſſez à redire aux formalités, pour douter de la validité de l'élection.

Les nouvelles que j'ai appriſes du côté de Heſſe, par trois dépêches que j'ai reçu du ſieur de la Boderie du 24. 25. & 27. du paſſé, ſont que ledit Landgrave continue toujours dans les bonnes réſolutions que Sa Majeſté doit attendre de lui, qui eſt de s'avancer vers Francfort avec toutes les troupes qu'il pourroit obtenir des Princes de Baſſe-Saxe, à quoi il travaille le plus diligemment qu'il lui eſt poſſible, pour ſe mettre en campagne auſſi-tôt qu'il ſera de retour d'une Conférence qui ſe doit tenir entre les Electeurs de Saxe & de Brandebourg & le Chancelier de Suéde; que cependant il a donné ordre à ſon Général Milander, de travailler de retirer à ſoi les troupes du Duc Guillaume, leſquelles ſont réſolues de le quitter ſur l'étonnement qu'il a pris des menaces de l'Electeur de Saxe: le ſieur de la Boderie me mande auſſi que les Officiers deſdites troupes ſe ſont venus offrir à lui pour entrer avec leurs gens au ſervice de Sa Majeſté. Surquoi il me demande ce

qu'il a à leur faire efpérer ; après avoir été en doute fi nous devions faire part de cette nouvelle à Monfieur le Duc Bernard, Monfeigneur le Cardinal a jugé à propos que je lui communiquaffe ces lettres pour marque de franchife,& fçavoir de lui comme il defiroit que l'on fe conduisît en cela, ce que j'ai fait enfuite, & fans me répondre en ce qui concerne les troupes, il m'a témoigné une fi extrême colere contre le Duc de Saxe, qu'il eft abfolument réfolu de s'en vanger fur le Landgrave Darmftat, & dès hier au foir commença à travailler à un deffein d'entreprendre fur Gieffen, où ledit Landgrave eft retiré avec toute fa famille avec réfolution de le prendre prifonnier, & tailler en pieces les troupes qu'il a levées, lefquelles confiftent en trois ou quatre mille hommes, ce qu'il a propofé d'exécuter en peu de jours, s'il n'en eft détourné par le deffein de Francfort : je ne tiens pas l'éxécution de ce deffein impoffible, & je crois que Sa Majefté & Monfeigneur le Cardinal ne jugeront pas à propos de l'en détourner, puis auffi bien que ledit Landgrave s'eft déclaré pour les ennemis.

Je vous ai mandé par mes dernieres dépêches l'état auquel Monfieur de Buffy

me mande qu'il eſt du : depuis j'ai reçu encore une de ſes lettres en datte du 5. de ce mois, par où il me confirme les mêmes choſes, qu'il a toujours 12. ou 15. cents chevaux autour de lui qui lui ont tellement fait le dégât, que, quoi qu'il ait pû faire, il ne lui reſte pas pour ſe pouvoir munitionner plus d'un mois, & ne me donne aucune nouvelle du Régiment de Berga, mais bien de Ramſay qui s'eſt retiré à Coblentz avec quelques quatre cens hommes du Régiment qu'il léve : par les réponſes que je lui ai rendues, je l'ai ſupplié de faire tenir à Monſieur le Landgrave la lettre que Monſeigneur le Cardinal de la Valette & moi lui avons écrite & au Duc de Lunebourg, deſquelles nous envoyons le Duplicata par une autre voie : je continue toujours à être dans une extrême peine pour Manheim, d'où juſques à aujourd'hui il m'a du tout été impoſſible d'y faire entrer des lettres, & ce que je trouve le plus fâcheux pour cette place, eſt que le principal ſecours, dont elle a beſoin, conſiſtant en vivres, quand même on feroit un effort d'y aller, on ne pourroit y jetter ce qu'il feroit beſoin d'y mettre, ſi ce n'eſt que le deſſein de Francfort, obligeant les ennemis à porter là toutes leurs forces, ne nous donne

lieu de le pouvoir faire : mais cela & le ſecours de Frankendal ſe pourroit bien plus aiſément exécuter par l'armée de Monſieur le Duc d'Angoulême, s'il s'avançoit par Haguenau, comme je vous ai dit au commencement de ma lettre.

Préſentement Monſieur le Duc Bernard me vient de prier d'envoyer à Guſtavebourg en diligence, les Régimens de Virtemberg & Batilly qui ſont les ſeuls qui me reſtent, dequoi je me trouve fort en peine ; car outre que c'eſt les perdre entierement, je doute que Sa Majeſté eut agréable que cette place courût fortune de ſe perdre, étant gardée par ſes troupes, en cas qu'il fallut s'éloigner de Francfort, & pour ce qui me concerne en mon particulier, je vous avoue, Monſieur, que le Roi m'ayant honoré du commandement des troupes Allemandes, de voir que tout à la fois il y en ait neuf mille en diverſes garniſons, après avoir ſupporté des fatigues incroyables, étant dans des lieux où on ne peut attendre que leur ruine qui eſt déja bien avancée pour la plupart, c'eſt, &c.

Comme je fermois cette lettre, Monſieur le Duc Bernard m'en a apporté une du Duc de Lunebourg, de laquelle je vous envoye copie : les avis de la marche de

Galas vers Francfort, lui ſont confirmés de Francfort même, dont le Sénat dit que les premiers arrivés y ſeront les bien reçus : le mal eſt qu'ils n'ont pas pris la peine de nous faire cette propoſition, qu'on aſſure qu'ils ont faite au Roi de Hongrie : d'autres y ajoutent que le ſieur Leffler a fait le même de la part du Conſeil formé, qu'on dit avoir envoyé exprès; je n'ai pas encore cette nouvelle aſſurée, mais bien qu'il dit hautement qu'étant maintenant bourgeois de Francfort, où il s'eſt marié depuis quinze jours, il s'y portera en bon Citoyen. Le Ringrave qui y eſt demandé, écrit au Duc Bernard pour s'en retirer, ſe ſentant inutile par la même voie ; le Duc Bernard vient auſſi de recevoir avis comme quoi le Landgrave s'avance avec 10. ou 12. mille hommes, y compris les troupes du Duc Guillaume & de Lunebourg & d'autres du Chancelier, commandées par Sperenter, que je crois qu'il y aura apparence de voir la déciſion de la querelle de Francfort.

Comme je fermois cette lettre, Monſieur le Marquis de Mouy & le Colonel Platau, ſont retournés de la guerre où ils ont tué environ 80. Cravates & emmené 60. priſonniers, qui diſent tous que Galas ni ſes troupes ne partent point de

Worms, où il travaille à une fermeture de Camp, & que le Roi de Hongrie n'y eſt point arrivé; par-là vous pouvez juger ſi l'on peut fonder des réſolutions ſur tant d'avis divers qu'on nous donne qui ſe trouvent ſi peu aſſurés, quoique nous ſoyons ſi près de l'ennemi.

J'ai ouvert ce paquet pour mettre la copie d'une lettre de Monſieur le Landgrave au Duc Bernard, laquelle vient préſentement d'arriver, par où vous verrez l'eſpérance qu'il lui donne de le joindre en peu de tems. Ledit Duc a auſſi reçu par la même voie une lettre du Colonel Ficeton, lequel lui donne avis que Meſſieurs de Francfort ont commencé à l'attaquer par lui rompre à coups de canon les moulins qu'il a ſur la riviere, de ſorte que cela étant, il n'y a plus lieu de douter de leur mauvaiſe intention.

Deux de mes gardes, leſquels avoient été pris par les ennemis à Sarbrick pendant mon ſéjour, leſquels diſent avoir vû pluſieurs fois marcher leur armée, aſſurent qu'elle n'eſt pas au plus de douze à treize mille chevaux, très-mal en ordre, & 13. à 14. mille hommes de pied, dont il y a plus de ſept mille payſans qui à peine ſçavent porter les armes, qu'ils travaillent à un campement delà le Rhin,

où eſt déja paſſé la plûpart de leur bagage, à deſſein de s'y retirer au cas qu'ils ſoient preſſés de déloger, avant qu'ils ayent mis en état un autre, auquel ils travaillent de deçà, que Galas eſt dans Worms, & le Roi de Hongrie eſt encore à Hailbron.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* SERVIEN *Secrétaire d'Etat. Du* 20. *Août* 1635. *du Camp de Bingen.*

MONSIEUR,

Vous ſerez ſi particulierement informé, par le retour de Monſieur le Vacher auprès de vous, de toutes les choſes portées par l'inſtruction que vous lui avez donnée, que je ne penſe pas avoir rien à ajouter que des plaintes du peu de ſéjour qu'il a voulu faire ici, où ſa préſence étoit abſolument néceſſaire pour aller faire revue des troupes aux lieux où il m'eſt impoſſible de pouvoir paſſer, & aviſer aux moyens de remettre celles que les longues fatigues, & les ſiéges qu'elles ont ſoutenus juſqu'à aujourd'hui, ont affoi-

blies, aufquelles je ne me trouve pas peu empêché : l'état des affaires ne me permettant pas d'y pouvoir agir dans les formes ordinaires, defquelles j'euffe été bien aife de ne me pas difpenfer de mon chef : comme je fuis contraint de commencer dès aujourd'hui par le Régiment du Comte Jacob de Hanau, lequel m'eft venu trouver ici exprès, pour repréfenter la néceffité dans laquelle fe trouvoit fon Régiment, par le manque de payement, dans les grandes fatigues & incommodités de perte qu'il fouffre dans Hanau, qui font telles qui lui étoit impoffible d'empêcher la ruine s'il n'y eft promptement pourvû; furquoi il m'a prié de vouloir lui faire payer les deux montres, dont le fonds eft ici, à fondit Régiment; mais ne s'étant point trouvé de Commiffaire qui veuille prendre le hazard d'en aller faire la revue, j'ai été contraint de lui remettre entre les mains une fomme, fur & tant moins, à laquelle il m'a prié de vouloir ajouter les deniers revenans-bons defdites deux montres, moyennant quoi il promet de remettre fon Régiment au meilleur état qu'on le peut defirer, outre que cette demande femble affez raifonnable, il eft fi brave homme & fi agiffant que j'eftime qu'on ne fçauroit aider

perſonne qui s'employe mieux qu'il fait é ayant depuis quinze jours en deçà enlev dix Compagnies de chevaux Legers & trois de Dragons de l'armée de Mansfeld, dans une place qu'il a emportée par petard, avec ſix cens hommes de ſon Régiment, dont il m'a ici apporté ſept cornettes, leſquelles je ne manquerai pas de vous envoyer par la commodité aſſurée, pour les préſenter à Sa Majeſté : il ſouhaiteroit auſſi qu'il lui plût lui donner un Régiment de Cavalerie qu'il offre de mettre ſur pied, dans quinze jours ou trois ſemaines, avec quoi il promettroit de ne tourmenter pas peu l'ennemi, duquel il a défait vingt-deux compagnies de Cavalerie, depuis environ quatre mois qu'il eſt employé au Service de Sa Majeſté ; quoique la plûpart de ce tems, il ait été inveſti dans ſa Ville.

Pour ce qui eſt des autres Régimens de Schmitberg, deux Ponts & Livenſtein, je crois que je ſerai contraint d'en uſer de la même ſorte, & tâcher de leur faire tenir quelques ſommes d'argent, ſur & tant moins, étant toujours inveſtis : je tâcherai auſſi de faire le même au Colonel Ramſay, pour lui donner moyen de faire ſubſiſter les compagnies qu'il a retirées dans Coblentz.

Je n'ai point encore de nouvelles du Régiment de Berga, non plus que de celui de Forbes que je crois à présent bien en état de servir, s'il se pouvoit joindre au corps des quatre troupes ; mais je tiens cela fort difficile, tandis que l'armée du Duc Charles sera vers la Lorraine.

Pour ce qui regarde le fonds des deniers destinés au payement des troupes & levées Allemandes, ceux qui en ont le maniement m'en ont jusques-ici donné si peu de connoissance, que je ne puis vous éclaircir que de la dépense qui s'en fait, n'ayant eu aucun avis d'eux de quelque partie qu'ils ont entre mains, il y a environ quatre ou cinq mois, que depuis peu de jours en deçà. C'est pourquoi j'estime qu'il seroit à propos qu'il vous plût me faire envoyer quelques Extraits des états que vous en expediez, afin de vous en pouvoir rendre compte plus précisément, & prendre mes mesures dans les diverses dépenses qui sont ici à faire pour la subsistance ou le racommodement de ses troupes, en quoi je me conduirai, tant qu'il me sera possible, suivant les instructions que vous m'en envoyez,

Voilà, Monsieur, tout ce que je vous puis dire de l'état des troupes Allemandes, me remettant du reste des affaires

à ce que vous apprendrez par les dépêches de Monſeigneur le Cardinal de la Valette, à quoi je n'ai rien à ajouter que la très-humble ſupplication que je vous fais de me croire, &c,

---

EXTRAIT d'une Lettre du 25. Août, écrite à Monſeigneur le Cardinal DE LA VALETTE, *par Mr* DE FEUQUIERES.

DE crainte que la retraite des bagages n'apporte du déſordre par le nombre de Cavalerie qui y eſt allée, ſous prétexte d'y avoir affaire, j'ai crû vous en devoir donner avis, tandis que le Duc Bernard eſt auprès de vous, afin qu'en revenant il les faſſe retirer ici. Cela eſt arrivé de cette ſorte hier ſur les dix heures du matin, le Colonel Virlede qui étoit de garde à Sarbrick avec ſon Régiment, me vint retrouver en diligence, pour me donner avis qu'il avoit vû plus de quatre mille chevaux, dont une partie avoit déja paſſé la Sarre pour lui couper le chemin de ſa retraite, & qu'ils marchoient trop réſolument pour n'être pas ſoutenus; ſurquoi voulant mettre l'armée

en bataille, laquelle ne faiſoit que d'arriver au poſte où l'avoit menée le Duc Bernard; & ayant trouvé le champ de bataille plein de chariots du bagage, je commandai aux Quartiers-maîtres de loger le bagage derriere, joignant le bois, & en même-tems allai aux poſtes avancés à un paſſage éloigné de demi-lieue, où je trouvai que l'ennemi avoit déja paſſé nos redoutes; mais jugeant bien qu'un grand corps ne pouvoit avoir fait tant de diligence, je les pouſſai, & après les avoir ſuivis aſſez loin, pour pouvoir juger que cette grande partie n'avoit pas paſſé Saibrick, je revins au Camp où j'appris que les Quartiers-maîtres avoient mené les bagages tout contre S. Avold; ce que je n'attribuai nullement à la crainte des ennemis, mais au deſir de ſe retirer en un lieu où il y ait de quoi vivre, & dont les troupes puſſent tirer quelques commodités.

Ledit Duc m'a fait une plainte à laquelle j'avoue que je n'ai pû répondre, qui eſt que hier, après trois jours de ſéjour à Metz, leurs chariots ont retourné ſans avoir un morceau de pain des deux mille rations qui leur ont été promiſes; & il eſt vrai que la néceſſité y eſt telle, que hier, par ce grand chaud, il mourût un Cavalier & des ſoldats de faim, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *à Mr* BOUTHILLIER *Secrétaire d'Etat, & au Révérend Pere Joſeph. Du Camp près de Guſtavebourg le 30. Août 1635.*

MONSIEUR,

Je crois que vous ne ſerez pas moins ſurpris que je l'ai été, d'apprendre par les lettres de Monſieur de la Boderie que vous trouverez dans ce pacquet, que les mauvais effets que produit la paix de l'Electeur de Saxe, ſe ſoient étendus juſqu'à ébranler Monſieur le Landgrave de Caſſel, à un point qu'il y a lieu de douter de ſa perſévérance dans le parti que Sa Majeſté s'étoit promiſe de lui; enſorte qu'il vous ſera aiſé de comprendre par-là le peu de certitude qu'il y à d'aſſeoir aucun fondement ſur la réſolution du reſte des autres Princes d'Allemagne, & encore moins des Villes, enſuite de ce qu'a fait celle de Francfort, dont vous apprendrez les particularités par les dépêches de Monſeigneur le Cardinal de la Valette.

Et pour ce qui concerne ledit Landgrave, vous apprendrez, par la copie de la lettre que j'ai écrite au ſieur de la Boderie, laquelle je vous envoye, les propoſitions qu'il a faites au Duc Bernard, par un Lieutenant Colonel qu'il lui dépêcha avant-hier, chargé de lettres de créance ſur ledit Duc, à Monſeigneur le Cardinal de la Valette & à moi, & l'inſtruction que j'ai crû devoir donner ſur ce ſujet audit ſieur de la Boderie, attendu les ordres de Sa Majeſté qu'il vous plaira m'envoyer pour lui faire ſçavoir.

Je reçus ſeulement avant-hier au ſoir par le ſieur Bonica, l'inſtruction qu'il a plû à Monſeigneur le Cardinal de m'envoyer en date du 21. Juillet, laquelle croyant qu'elle m'étoit adreſſée en l'abſence de Monſeigneur le Cardinal de la Valette, je lui ai préſentée pour en conclure le Traité avec Monſieur le Duc Bernard, & afin qu'il n'ait à entretenir ledit Duc de choſes qui puiſſent être conteſtées entr'eux, je conviendrai par ſon ordre des conditions avec Monſieur Bonica, lequel a témoigné à ſon retour une extrême ſatisfaction de Sa Majeſté, de Monſeigneur le Cardinal & de tous les Miniſtres; celle qu'a fait paroître, ſon maître, à mondit Seigneur le Cardinal de la

Valette & à moi, n'a pas été moindre, & il ne se peut rien desirer au-delà des protestations qu'il m'a faites de demeurer fermement attaché aux intérêts de Sa Majesté, quand même il seroit de Monsieur le Chancelier Oxenstiern, duquel il n'a nullement bonne opinion, les avis qu'il reçoit de delà portant qu'il traite avec le Duc de Saxe.

Je vous ai mandé plusieurs fois l'impossibilité qu'il y avoit de faire passer de l'argent au Colonel Schmitberg, & si le Landgrave ne se joint à nous, je ne vois aucun lieu de le pouvoir secourir, quand même il se pourroit faire une cavalcade jusques-là : cette place ne périssant que manque de vivres, qui ne sont faciles a y mettre en peu de tems, de sorte qu'il est à craindre que l'on se voie réduit à ne pouvoir faire pour cette place que d'en sauver la garnison, & pour les canons & munitions de guerre, les jetter dans l'eau en cas que l'on ne les puisse retirer: je souhaiterois fort qu'avant que d'en venir à cette extrémité, il vous plût me faire sçavoir les intentions de Sa Majesté & de Monseigneur le Cardinal sur ce sujet, sinon je ne m'y conduirai que suivant les ordres & les avis de Monseigneur le Cardinal de la Valette.

Je ne ſuis pas en moindre peine pour Hanau, à préſent que Francfort nous a quittés; outre la néceſſité des vivres, la perte y eſt ſi forte, que ſi elle continue encore quelque tems, cette place ſe trouvera déſerte d'Habitans & de Soldats.

J'ai fait délivrer au Comte Jacob de Hanau, lequel m'eſt venu trouver, cinquante-quatre mille livres, ſur & tant moins, des montres qui ſont dûes à ſon Régiment pour aider à le ſoutenir, attendant que l'on en puiſſe aller faire les revues : il me promet de faire ce qu'il pourra pour y jetter des recrues, en cas que l'on donne à ſes Officiers les deniers revenans bons de leurs montres, que je tiendrois aucunement mal employés.

Celui des deux Ponts ne ſe trouve pas moins incommodé dans Frankendal, qui court la même fortune que Manheim, s'il n'y eſt pourvû.

Je n'ai point encore de nouvelles de celui de Berga, ni de Forbes : ce n'eſt pas pour cela que je ne les croye bien-tôt en état de ſervir; mais la difficulté des paſſages, pour les tirer des lieux où ils ſe font, eſt ſi grande qu'il n'eſt pas aiſé d'y faire paſſer des meſſagers ſans une extrême peine.

Comme je finiſſois, Monſeigneur le Cardinal

Cardinal de la Valette a reçu un billet du Colonel Schmitberg, par lequel il mande ne pouvoir encore subsister plus de dix jours, au bout duquel tems il prie que l'on lui permette de se sauver avec sa garnison, ne se pouvant résoudre à recevoir capitulation de l'ennemi, qui n'en tient aucune; mais pour cela il auroit besoin de quelque Cavalerie. La réponse que Monseigneur le Cardinal de la Valette & moi avons faite, a été de faire ses efforts & patienter jusqu'à quinze jours, dans lequel tems, si nous ne pouvons le secourir, nous ferons au moins ce qu'il desire.

Depuis avoir fini cette lettre, Monsieur de Bonica est venu conférer avec moi touchant le Traité dont Monseigneur le Cardinal m'a envoyé le projet, duquel nous sommes demeurés d'accord de tous les points, hormis le principal qui est pour la somme que son Maître demande, laquelle se trouve si haute au-delà de ce qui est potté par mon instruction, qu'il ne s'est par la premiere Conférence rabattu que de 4. millions de levées, que je n'ose encore vous répondre qu'il rabaisse jusqu'à 15. cent qui est le plus haut qu'il m'a été donné, & proteste fort que son Maître ne demeure pas ferme à ce

point pour se faire acheter, mais l'impossibilité de pouvoir satisfaire Sa Majesté, au point où son honneur l'oblige de l'entreprendre. Voilà les termes où nous en sommes demeurés, attendant le retour dudit Duc, lequel est parti ce matin avec trois mille chevaux des siens, & mille François avec mille hommes de pied commandés par Monsieur Hébron, pour aller changer le Gouverneur de Kanisteim, duquel il est en quelque doute. Il pourroit bien par même moyen, si l'occasion s'en rencontre, entreprendre sur les six Régimens des ennemis qui sont logés dans la circonvallation de Francfort.

Il m'est aussi entré un autre doute en l'esprit, qui est qu'il pourroit bien avoir donné là autour quelque rendez-vous au Landgrave pour conférer en particulier. Si cela est, j'y ai mis tel ordre qu'il lui sera difficile de le faire, sans que je le sçache, & serois très-marri que cela se fît en une sorte qui donneroit juste sujet d'en entrer en quelque soupçon de tous les deux. Nous attendons son retour, pour, selon les avis que nous aurons dudit Landgrave, aviser à ce que nous aurons à faire, de quoi je ne doute pas que Monseigneur le Cardinal ne vous informe particulierement par ses dépêches, c'est, &c.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *au Révérend Pere* JOSEPH.

Du Camp près Guſtavebourg, le 30. *Août* 1635.

JE vous ai tant de fois & ſi particuliérement informé du mauvais état des affaires de deçà, que je ne penſe pas vous pouvoir ſurprendre, en vous mandant par celle-ci le peu d'apparence qu'il y a de les pouvoir relever.

Le Traité de Saxe eſt quaſi accepté de toutes parts; enſorte que je ne crois pas que dans ſix ſemaines, ou deux mois, il y en reſte aucun dont l'accommodement ne ſoit aſſuré.

Pour ce qui eſt de notre armée, elle a juſqu'à aujourd'hui fait tout ce que vous en pouviez attendre ſelon ſes forces, & les néceſſités qu'elle a à combattre : mais je ne vois pas pour cela que vous nous en puiſſiez promettre autre ſuccès que l'éloignement de Galas de la Lorraine, pour le reſte de cette armée, qui à la vérité n'a pas été un petit avantage aux affaires de Sa Majeſté; car pour ce qui eſt du ſecours des Villes, vers leſquelles nous nous

ſommes avancés, je le tiens du tout impoſſible : le Landgrave ne nous joignant pas, ainſi que je ne vois nulle apparence de s'y attendre : nous ſommes à la vérité à Mayence & Guſtavebourg, mais ſans moyens de les pouvoir ravitailler pour le reſte de cette année. Pour ce qui eſt de Manheim & Frankendal, les lettres que nous en recevons nous les diſent à l'extrémité, ſur-tout le premier que le Colonel Schmitberg nous mande du 24. ne pouvoir encore durer plus de dix jours; & le ſecours de ſes places conſiſtant en vivres, qui ne s'y peuvent mener que de bien loin, & par le moyen d'une armée qui ſe rende maîtreſſe de la campagne, rend l'affaire ſi difficile que, tout ce que nous en pourrions eſpérer au hazard d'un combat, ſeroit d'en ſauver les garniſons & perdre toutes les munitions de guerre qui s'y trouvent, & particulierement à Manheim; enſuite dequoi il vous eſt facile de juger combien ſe peut maintenir Haguenau & Saverne.

Les lettres que je reçois de Monſieur de Buſſy ne nous donnent pas plus de tems que trois ſemaines, pour faire le ſemblable dans Coblentz, ſi nous n'y allons avec toute l'armée prendre cinq ou ſix petites places dont il eſt inveſti, qui

eſt le ſeul moyen qu'il voit à le pouvoir ravitailler ; ainſi cette armée a à courir à la fois de tant de parts, & ſurmonter en même-tems les extrêmes néceſſités de vivres dont elle eſt attaquée, que ceux qui ont l'honneur de la commander ne donneront pas de petites preuves de leur capacité, ſi en préſence de l'ennemi ils peuvent entreprendre tant de choſes à la fois & ſe retirer.

Il s'y rencontre encore une autre difficulté, que je ne tiens point la moindre, qui eſt que cette paix commence à toucher tellement l'eſprit de tous les Officiers du Duc Bernard, qu'ils ne font plus de ſcrupule d'en parler tout hautement à leur Prince même, & lui dire qu'ils ne voyent plus de raiſon qui les puiſſe obliger à ſe perdre, & ſe ſéparer de la nation pour une petite aſſiſtance du Roi, laquelle ne peut monter à la moindre partie du bien qu'ils perdront, s'ils ſe laiſſent exclure de la paix générale ; de ſorte qu'à préſent que nous ſommes paſſés deçà le Rhin, il eſt fort à craindre que, quand il ſera queſtion de le repaſſer, une grande partie ne ſe donne aux ennemis, quand même le Duc Bernard s'y conduiroit avec l'affection que Sa Majeſté peut deſirer de lui.

Tant de raiſons, auſquelles il y auroit encore mille autres conſidérations à ajouter, ſans parler du mauvais état des affaires de Flandre, dont le contrecoup nous tombera dans peu de jours ſur les bras, me font conclure à ce que je vous ai mandé par toutes mes dernieres dépêches, qui eſt que vous n'avez plus de tems à perdre pour travailler à une ſuſpenſion d'armes, ſi vous n'y avez déja commencé, & je doute fort qu'elle puiſſe arriver aſſez-tôt pour nous trouver au lieu où nous ſommes, où il eut été très-avantageux qu'elle nous eût pû prendre, ne me pouvant imaginer que le Roi d'Eſpagne la voulût accepter ſans prendre ſa revanche de l'affront qu'il a reçu aux Pays-Bas.

Pour ce qui me concerne, ſuivant vos avis j'ai vécu en telle ſorte avec Monſeigneur le Cardinal de la Valette, que je penſe avoir part en ſes bonnes graces, s'il n'y a quelque conſidération de Cour qui l'en empêche; cela ne me divertit pas pourtant de continuer à ſouhaiter de pouvoir faire promptement un voyage vers vous, ſans quoi je ne puis faire aucun bon augure pour moi de la fin de celui où je ſuis. Je ne voudrois pourtant pas que cela paſſât pour une permiſſion, mais

un desir d'être informé de ma bouche de l'état des affaires.

Nous sommes tellement enveloppés de toutes parts par les ennemis, que je ne trouve pas moins de difficultés à vous faire plus souvent sçavoir de nos nouvelles, que vous en avez eues des Pays-Bas : cette considération me fait faire plusieurs duplicata de cette dépêche que je crois assez importante pour n'oublier aucun soin à vous la faire tenir.

Je n'ose vous renouveller mes importunités, sur la continuation du mauvais traitement de Monsieur de Bullion, lequel continue, tant qu'il lui est possible, à essayer de me ruiner : il refuse depuis six mois les payemens des Etats d'Ambassadeur Extraordinaire, se fondant sur ce qu'il dit que je ne les puis toucher avec ceux de Général, & en même-tems il retranche ceux de Général, & me met dans l'état d'armée du Maréchal de la Force, comme Maréchal de Camp, ensorte qu'il passe pour Général des troupes Allemandes. Il ne m'a pas plus favorablement traité, pour ce qui est des Etats de mon Gouvernement de Toul, auquel depuis deux ans il n'a donné que de fausses assignations ; ensorte qu'au lieu d'en retirer mes gages, je suis en avance de plus de

douze mille livres pour faire ſubſiſter la garniſon. Ce que je prends la liberté de vous en dire, n'eſt pas à deſſein de vous preſſer d'en parler, ne jugeant pas même à propos que vous le faſſiez, mais ſeulement pour vous faire connoître, combien il m'eſt difficile de pouvoir ſubſiſter ici plus long-tems dans l'extrême dépenſe que je ſuis contraint d'y faire.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monſieur* SCHMITBERG. *Le dernier Août 1635.*

MONSIEUR,

Je viens de voir une lettre en date du 25. de ce mois, écrite à Monſeigneur le Cardinal de la Valette, par laquelle j'ai appris l'état auquel vous êtes, & comme quoi vous n'avez reçu aucune des lettres que je vous ai écrites, bien qu'il y en ait eu par de vos Officiers même, par leſquels je vous donnois avis des ſoins que nous prenons pour vous ſecourir : celle-ci vous confirmera la même réſolution en quoi j'eſpére que, moyennant

l'aide de Dieu, nous réussirons dans quinze jours au plûtard, soit en allant à vous, ou en combattant les ennemis; & pour cet effet nous avons passé le Rhin, & sommes maintenant logés vis-à-vis de Gustavebourg, je me promets que de votre part vous ferez l'impossible pour gagner jusqu'à ce tems-là: à quoi de ma part, je vous supplie de croire que je n'y perdrai un seul moment à y disposer toutes choses; j'ai ici avec moi l'argent des montres de votre Régiment & de votre pension, & suis particulierement chargé de Sa Majesté & de Monseigneur le Cardinal, de vous assurer de la satisfaction qu'ils ont de vos services, dont vous recevrez des bonnes preuves dans peu de tems de ma part; je vous prie de croire que je n'oublirai aucun soin à vous témoigner, combien je suis véritablement votre très-humble serviteur. Du Camp près de Gustavebourg, le 30 Août 1735.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES*, à Monsieur* BOUTHILLIER *& au Révérend Pere Joseph.*
Du Camp de Gustavebourg, le 3. Septembre 1635.

MONSIEUR,

Celle-ci est pour vous donner avis comme quoi, depuis la conférence que j'ai eue avec Monsieur Bonica, sur le sujet du Traité dont je vous rends compte par ma précédente, Monsieur le Duc Bernard a pris occasion de m'en parler en présence de Monseigneur le Cardinal de la Valette.

Le sommaire de son discours a été, ensuite des protestations qu'il a faite de demeurer fermement attaché à la parole qu'il avoit donnée à Sa Majesté, de vouloir calculer avec nous à combien se pouvoit monter la dépense nécessaire pour l'entretien des douze mille hommes de pied & six mille chevaux ; ce que n'ayant pas jugé à propos d'examiner, sachant bien que cela iroit au-delà du triple de

ce que Sa Majeſté m'a ordonné de lui offrir ; je lui ai répondu que ſadite Majeſté, en lui offrant la ſomme qu'elle m'avoit commandé, n'avoit pas véritablement prétendu qu'elle fût capable de fournir entierement à la dépenſe qu'il convenoit faire pour l'entretien d'une ſi puiſſante armée qu'elle deſiroit qu'il eût, n'étant pas raiſonnable qu'elle ſupportât ſeule le faix de la guerre, que font ſes Confédérés pour leurs propres intérêts ; mais ſeulement lui donner cette ſomme pour lui aider à y ſubvenir, laquelle outre l'entretien des douze mille hommes qu'elle ne laiſſoit de tenir ſur pied, ſurpaſſoit de beaucoup toutes les aſſiſtances qu'elle avoit jamais données au feu Roi de Suéde, & même aux Etats de Hollande.

Sur cela, il me répondit qu'il ne diſconvenoit pas de l'extrême obligation que devoient avoir tous les Confédérés à Sa Majeſté, & lui particulierement qui ne méritoit pas l'honneur du traitement qu'elle lui vouloit faire ; mais qu'il l'a ſupplioit très-humblement de conſidérer que, dans le mauvais état auquel étoient réduites les troupes du parti par leur impuiſſance ; & cette mauvaiſe paix de Saxe qui lui ſouſtrait tous les Princes,

Villes & Etats, dont il pouvoit tirer assistance, il n'en pouvoit rien avoir que par la force, comme sur des ennemis, & qu'ainsi il croiroit abuser Sa Majesté, si la passion qu'il a de la servir lui faisoit promettre des choses au-delà de sa puissance.

Ensuite dequoi pour nous confirmer son dire, il nous rapporta le discours, que lui étoient venus faire avant-hier ses Officiers, dont j'avois déja appris des détails de la bouche de quelques-uns, qui est que, sous prétexte de lui venir confirmer les assurances de leurs affections, & de leurs résolutions à ne l'abandonner jamais, ils le prioient de considérer qu'il y avoit déja un an qu'ils servoient sur sa simple parole, sans sçavoir à qui ils étoient; qu'aujourd'hui qu'ils apprenoient que la paix de Saxe étoit quasi acceptée de tous les Princes & Etats de l'Empire, ils croyoient lui pouvoir dire qu'il étoit obligé de penser à lui & à eux-mêmes, pour ne demeurer seuls exclus du Traité, comme des rebelles à la patrie; qu'il y en avoit peu ou point d'entr'eux qui ne fussent sujets des Princes qui avoient Traité, sous lesquels ils avoient beaucoup plus de bien à perdre, que ce qu'ils se pouvoient promettre de récompense

de leurs ſervices dans les armées ; que nonobſtant cela ils étoient ſi affectionnés à ſon ſervice que s'il leur faiſoit voir des moyens aſſurés de leur ſubſiſtance , ils lui promettoient de ne ſe ſéparer jamais d'avec lui ; mais qu'ils le ſupplioient de ne ſe point mécompter en cela,qu'il leur avoit été parlé d'une ſomme de deniers qu'il leur faiſoit donner par Sa Majeſté, ſi petite pour les ſecourir dans l'extrême néceſſité où ils étoient , qu'ils aimoient mieux avoir l'avantage d'avoir ſervi pour rien juſques - ici , que pour ſi peu s'engager à l'avenir dans un ſervice qui les banniſſoit de leur patrie, & conclurent par le ſupplier qu'ils puſſent avoir ſur cela une prompte réponſe.

Sur ce diſcours, auquel je me trouvois bien empêché de repliquer, quoiqu'en apparence on put croire qu'il le faiſoit pour ſe faire acheter ; Monſeigneur le Cardinal de la Valette prit la parole, & après lui avoir répondu tout ce qui ſe pouvoit penſer ſur ce ſujet, finit par lui donner toutes ſortes d'eſpérance des avantages qu'il pouvoit tirer de Sa Majeſté , & le convier de ne laiſſer pour cela de paſſer ledit Traité ; enſuite de quoi, il ne laiſſeroit pas de repréſenter à Sa Majeſté l'impoſſibilité qu'il y avoit de pouvoir le

faire ſubſiſter avec cela, & de le ſervir lui-même auprès de Sa Majeſté ; mais enfin il ne put avoir autre parole de lui, ſinon qu'il étoit toujours prêt à mourir pour le Service de Sa Majeſté & la défenſe de la cauſe commune ; mais que de s'engager à ſoutenir cette dépenſe à moins de quatre millions, il ne le pourroit faire, ſans perdre ſon honneur & ſa réputation.

Voilà, Monſieur, la ſorte dont nous nous ſéparâmes hier au ſoir, par où il vous ſera aiſé de juger le peu de ſujet qu'il y a de ſe promettre de conclure le Traité avec lui, quoique pour ne point rompre, nous l'ayons engagé à en parler aujourd'hui une ſeconde fois, ce qui ne met pas en une petite peine Monſeigneur le Cardinal de la Valette & moi, dans la conſidération de ce qui s'en peut enſuivre, ſans que nous puiſſions y apporter reméde, ne nous oſant engager à des promeſſes ſi éloignées des ordres de Sa Majeſté & de Monſeigneur le Cardinal ; ſurquoi nous en aurions beſoin de nouveaux plus prompts que la longueur des chemins ne nous peut permettre : la mauvaiſe ſuite que peut avoir ce manquement de Traité dans la conjonćture où nous ſommes, bien que Sa Majeſté &

Monſeigneur le Cardinal les comprenent beaucoup au-delà de ce que je ſçaurois vous repréſenter, fait que je crois que Monſeigneur le Cardinal de la Valette, leur fera entendre quels ſont ſes ſentimens ſur ce ſujet, ſur leſquels je crois me remettre & finir celle-ci.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr* DE LA BODERIE. *Du Camp d'Oken près de Guſtavebourg, le 4. Septembre 1635.*

MONSIEUR,

Sur les divers avis aſſurés que nous reçumes hier, que Galas étoit arrivé à Darmſtat, avec toute ſon armée, pour ſe joindre ès environs de Francfort au Marquis de Grana, & au reſte des troupes qui le viennent trouver, & faire un effort ſur nous, nous avons réſolu d'eſſayer de les prévenir; & pour cet effet de nous tenir prêts à marcher droit à eux, au retour de divers partis que nous avons envoyés reconnoître leur poſte, & leur marche; dequoi nous avons jugé en de-

voir donner avis à ſon Alteſſe Monſieur le Landgrave, par Monſieur le Comte Jacob qui a eû agréable de ſe charger de cette Commiſſion.

Il lui porte des lettres de Monſieur le Duc Bernard, par leſquelles il le convie de ſe joindre à nous avec tant de paſſion, qu'il lui ſera difficile de s'en pouvoir honnêtement excuſer. Monſeigneur le Cardinal de la Valette & moi lui écrivons auſſi dans le même ſens.

Ce que je crois que de plus vous aurez à y ajouter, eſt d'eſſayer de lui faire comprendre l'importance de cette action, laquelle non-ſeulement décidera ſes affaires, mais auſſi les nôtres, étant certain que ſi ce deſſein nous réuſſit mal, il n'en ſera pas quitte à meilleur marché que nous, & que s'il nous joint, nous aſſurant par ſon renfort la victoire, ſelon l'apparence humaine, il n'aura pas peu de part à la gloire de ce qui en réuſſira, & cette réſolution eſt tellement arrêtée que nous ne lui laiſſons point de tems à délibérer, les raiſons d'état & de guerre ne nous le permettant pas; vous appuyerez cet avis de ce que vous jugerez néceſſaire de lui perſuader d'embraſſer une réſolution, & nous ferez, s'il vous plaît, ſçavoir la ſienne par ledit Comte.

Nous avons pour nouvelles la perte de Jean de Wert, qui a été défait par Monſieur le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force, & que le Duc de Lorraine s'eſt ſauvé avec le reſte de ſes troupes vers Briſac, où je ne doute pas qu'il ne ſoit ſuivi. Sa Majeſté arrive le 6. de ce mois à S. Diſier, avec ſix mille chevaux & quinze mille hommes de pied qu'elle méne en perſonne ſur la Sarre, pour delà tourner où les affaires l'appelleront; je veux tant eſpérer de la généroſité & bonne intention de ſon Alteſſe Monſieur le Landgrave, que je prétends vous voir dans peu de jours ici, & vous entretenir à plaiſir, &c.

MEMOIRE pour ſervir d'inſtruction à Monſieur DE LA BODERIE, *s'en retournant près de Monſieur le Landgrave de Heſſe-Caſſel, par Monſieur* DE FEUQUIERES.

Du Camp de Caſſel vis-à-vis Mayence, le 8. *Septembre* 1635.

PREMIEREMENT, Monſieur de la Boderie commencera par lui témoigner en termes, qui ſentent moins le re-

proche dont il pourra uſer, avec co
bien de déplaiſir Monſeigneur le Carc
nal de la Valette a reçu ſa derniere d
pêche, par laquelle il lui ôte entiereme
l'eſpérance de la jonction de ſes troupe
dont il rejettera le manquement ſur l
ordres que Monſieur le Chancelier d
Suéde avoit donné à ſes Officiers; & en
ſuite ſans reprendre les points ſur leſque
le Landgrave s'excuſe, de crainte qu'e
lui faiſant connoître, que mondit Sei
gneur le Cardinal ne les croît aucune
ment ſoutenables, il n'en conclue en ſoi
ame le mauvais jugement qui s'en peu
faire, qui pourroit être capable par un
dépit & deſeſpoir de l'affection de Sa
Majeſté à l'avenir; il ne s'emporta aux
propoſitions des ennemis dans leſquelles
il eſt déja engagé, & lui dira ſimplement
les raiſons ſuivantes qui nous obligeoient
à deſirer ladite jonction, qui ſont:

Que quand les Confédérés conſidéreront les puiſſantes diverſions que Sa Majeſté donne en Italie, par l'armée qu'elle y a envoyée, enſuite d'un Traité fait avec Monſieur de Savoye & les autres Princes, dans la Valteline, occupée par Monſieur de Rohan & dans les Pays-Bas; ils n'auront aucun ſujet d'accuſer de foibleſſe les ſecours de Sa Majeſté, par la

retraite de mondit Seigneur le Cardinal, qu'il eſt contraint de faire dans un pays, où il trouve plus de ſubſiſtance qu'ici, d'où n'étant aſſiſté en aucune ſorte des Confédérés, il juge plus avantageux pour leur bien de s'en retirer, dans un lieu où il donne toujours jalouſie à leurs ennemis, que d'y perdre ſes troupes par le manquement de vivres & dans les incommodités de la ſaiſon.

Que Sa Majeſté a toujours pris une telle confiance à ſa conſtante réſolution à demeurer ferme dans le parti, qu'après en avoir donné les preuves dans une ſaiſon où il ſe trouvoit abandonné de tout le monde : elle ne penſe pas qu'au bon état auquel ſont aujourd'hui les affaires, il ſoit beſoin de le fortifier dans cette réſolution, ſur-tout à préſent que le Traité de Pologne leur doit faire eſpérer de plus grandes aſſiſtances que jamais du côté de Suéde, & même de la jalouſie des armes du Roi de Pologne.

Enſuite dequoi lui repréſentant l'état auquel ſont les places de deçà, il rendra office pour le ſecours de celle de Hanau ; à quoi il ſemble qu'il ſoit plus engagé que perſonne par ſes propres intérêts, de nous aider par la diverſion & jalouſie que nous donnerons à Galas.

Il ſera auſſi à propos d'appuyer promptement & adroitement la neutralité de Neubourg, en lui faiſant comprendre qu'en cela il oblige un Prince voiſin dont, ſans cette neutralité, il ne pourroit attendre que de l'incommodité & des actes d'hoſtilité, non pas ſeulement dans ſes Places de conquêtes, mais même dans ſon propre Pays, auquel par ce moyen il donne le repos de ce côté-là.

En cas que ledit Landgrave vînt à traiter, ſans avoir égard à tout ce qu'il lui pourra remontrer pour l'en détourner; il ſera tout ce qui lui ſera poſſible pour attirer ſes troupes au Service de Sa Majeſté, où il ne ſera point de difficulté de les engager.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monsieur* D'AIGUEBONNE *Gouverneur d'Haguenau.* *Le 9. Septembre 1635.*

MONSIEUR,

Monseigneur le Cardinal de la Valette me vient de faire part d'une lettre que vous lui avez écrite, laquelle me confirme si fort dans la créance où j'ai toujours été, que le secours de Manheim se rendroit difficile au point où vous le demandez ; que je n'y ai été nullement surpris ni moins à l'extrémité, dans laquelle vous me mandez qu'est le pauvre Colonel Schmitberg, duquel je vous avoue que j'ai plus de regret de la perte que de la place même, dont en mon particulier je n'ai jamais fait grand état, pour les difficultés que j'y ai vues qui la font périr aujourd'hui, & qui la rendront d'aussi difficile garde aux ennemis qu'elle l'a été pour nous ; reste maintenant à voir ce qui se pourra faire le mieux pour lui, dans le peu d'apparence que je vois que

nous puiſſions entreprendre ſon ſecours, manque de vivres pour lui porter ; l'opinion de Monſeigneur le Cardinal de la Valette & du Duc Bernard, ſeroit que dans le doute que nous faiſons de la foi des ennemis, il aviſât auparavant que de capituler, s'il ſeroit poſſible à la faveur de la ſituation du pays de ſe retirer à Frankendal, & à la faveur de la nuit gagner les Montagnes, à quoi il pourroit être aidé par quelque partie de la Cavalerie que vous mandez avoir proche de vous, & auparavant perdre les canons & munitions qui ſont dans ladite place, & s'il ne le peut, ce que je crois très-difficile, voir quaſi impoſſible à lui & à vous de l'aſſiſter, qu'il eſſaye de tirer une capitulation des ennemis la meilleure & plus aſſurée qui ſe pourra ; je vous ai écrit tant de fois & à lui, ſans ſçavoir que mes lettres ayent été rendues, que j'imagine qu'elles ont toutes été perdues : en cas que vous le puiſſiez voir ou faire ſçavoir de mes nouvelles, vous lui direz, s'il vous plaît de ma part, les ſoins que j'ai apportés pour ſon ſecours, & que j'ai avec moi l'argent des montres de ſon Régiment & de Monſieur de Liveſtein, que je leur ferai délivrer ſi-tôt qu'ils ſeront en lieu à le pouvoir recevoir, où en

même tems il ſera pourvû à leur donner un lieu de rafraîchiſſement, où ils ſe puiſſent mettre en meilleur état. Pour nouvelles de ces quartiers, le manque de chiffres m'empêche de vous en pouvoir entretenir ſi particulierement que je le deſirerois, & me fait contenter de vous dire, que nous ſommes toujours campés entre Francfort & Mayence, attendant l'occaſion de meilleur effet; je ſouhaiterois y pouvoir ajouter celle d'une rencontre où je puſſe témoigner avec combien de paſſion je continue toujours d'être, &c.

MEMOIRE au Sr DE FEUQUIERES, *Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi en Allemagne.*

LE ſieur de Feuquiéres ſçaura, par cette dépêche que l'on envoye en diligence, quelles ſont les intentions de Sa Majeſté ſur le ſujet du Traité avec le Duc Bernard de Veymar, & ce qu'elle deſire touchant le Landgrave de Heſſe, au cas qu'il y ait lieu de l'effectuer, ce qui eſt particulierement contenu dans la lettre que Monſeigneur le Cardinal écrit à Monſeigneur le Cardinal de la Valette,

à laquelle Sa Majesté a jugé à propos de ne rien ajouter, & pour ne retarder ce courier, l'on n'étendra pas plus au long les intentions de Sa Majesté sur ces deux points, sur la créance que Monseigneur le Cardinal de la Valette les communiquera audit sieur de Feuquieres, duquel Sa Majesté s'assure que continuant à maintenir comme il a fait ledit Duc Bernard & le Landgrave de Hesse dans l'affection à son service, il ne manquera pas d'apporter tout ce qu'il pourra en telle occasion pour les y conserver : il est vrai que les moyens contenus en cette dépêche ne sont pas de petite considération pour cet effet, car puisque Sa Majesté consent qu'à l'extrémité, on accorde audit Duc de Veymar quatre millions qui est une somme immense, il a sujet de croire qu'il se pourra contenter de beaucoup moins, & en cette sorte il y aura lieu de secourir le Landgrave de quelque somme notable, auquel cas Sa Majesté ne doute pas que Monseigneur le Cardinal de la Valette & le sieur de Feuquiéres, auront égard d'obliger ledit Landgrave par des articles & conditions convenables au bien commun & à celui des affaires de Sa Majesté Ce ne sera pas aussi un petit moyen de sa subsistance, que d'établir, entre le Duc de

de Veymar & lui ſous l'appui de Sa Majeſté, l'obligation d'une mutuelle défenſe; l'état des affaires requerant de bannir les jalouſies, & de penſer aux choſes ſolides que l'un & l'autre ne trouveront jamais, non plus que les autres Princes, que dans l'aſſiſtance & la garantie du Roi, par la guerre ou par la paix. Sa Majeſté ſçait certainement que les Eſpagnols, qui ont donné le conſeil d'accepter la paix des particuliers à quelque prix que ce ſoit, les tromperont le plutôt qu'ils pourront, & le Landgrave entre les autres : s'il fait ſon devoir, Sa Majeſté prendra ſoin, outre les aſſiſtances qu'elle lui donnera du côté du Rhin, de faire qu'il reçoive auſſi ſecours de Meſſieurs les Etats, ſoit par leurs propres troupes, ou par celles que le Roi a chez eux ; & pour cet effet il faut que le Landgrave ſe déclare promptement, afin que ſans délai, on agiſſe de toutes parts : il ſera fort à propos de faire entrer, s'il ſe peut, en une nouvelle confédération ſans préjudice de la précédente, non-ſeulement ledit Landgrave, mais auſſi les autres Princes & les Villes, quand même elles auroient accepté la paix de Pirne, eſſayant pour le moins à les réduire à une neutralité, & de les diſpoſer à ſe joindre au parti, ou au moins

à le favoriſer en ce qu'ils pourront, étant certain qu'autrement ils demeureront en proie à la maiſon d'Autriche, & ſe verront perdus ſans eſpoir de reſſource, notamment après avoir abandonné ſi lâchement Sa Majeſté, qui pourra faire, quand il lui plaira, ſa paix, & avec ſes avantages beaucoup mieux qu'ils ne peuvent faire : il ſera fort à propos que le Duc Bernard & Monſieur de Feuquiéres, faſſent agir tous les reſſorts, & qu'ils ſe ſervent des raiſons & des perſonnes qu'ils jugeront plus propres, ſelon les divers lieux où il ſera beſoin : on envoye un pouvoir à part dans cette dépêche pour ce que deſſus.

Si l'on ne peut ſecourir Manheim, Sa Majeſté approuve que l'on faſſe tout ce qu'on pourra pour ſauver Schmitberg & la garniſon, jettant dans l'eau les canons & munitions:Feuquiéres peut aſſurer Schmitberg que Sa Majeſté le veut traiter ſelon l'eſtime particuliere qu'elle a de lui.

Elle ſe remet à Monſeigneur le Cardinal de la Valette, & au ſoin du ſieur de Feuquiéres, de faire ce qui ſe pourra pour la conſervation des Places qui leur ſont voiſines, comme Hanau, Coblentz, Frankendal, leur donnant courage & ſoutien, le plus qu'il ſe pourra, en atten-

dant les effets des armes de Sa Majesté, soit de celle commandée par ledit Seigneur Cardinal, ou de celle qui est en Lorraine, que l'on croit à présent aux mains avec le Duc Charles : il sera bon d'obvier, autant qu'il se pourra, à ce que le Chancelier ne prenne jalousie des sommes que le Roi baillera au Duc de Veymar : Sa Majesté a voulu exprès que dans le plein pouvoir, pour traiter avec ledit Duc & le Landgrave, il soit dit qu'elle veut se maintenir en la confédération avec la Suéde, pour faire voir que ce n'est pas un Traité nouveau à l'exclusion des précédens, & que l'argent qu'elle baille est pour le bien commun, ou la Suéde prend sa part autant que nul autre.

Fait à Châlons le 14e. jour de Septembre 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.



LETTRE du Révérend Pere JOSEPH, à Monſieur DE FEUQUIERES. Du 25. Octobre 1635. de Ruel.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la vôtre du 18. laquelle a apporté extrême contentement à Monſeigneur le Cardinal & à tous vos amis, nous ayant délivré de la très-grande peine que nous donnoit l'incertitude de votre guériſon. Monſieur d'Andilly qui eſt préſent à voir écrire ce mot en hâte, en reçoit la ſatisfaction que vous en pouvez juger : je ne ſuis pas d'avis que vous vous mettiez en chemin, que votre ſanté ne ſoit un peu confirmée ; durant ce tems-là, vous aurez de nos nouvelles dans peu de jours.

Monſieur Arnault ſort demain de la Baſtille avec honneur & bonne grace.

Monſieur le Comte de Cramail y eſt entré aujourd'hui par exprès commandement du Roi. Son malheur eſt qu'on croit qu'il a contribué à rallentir le progrès des armes du Roi par ſes conſeils.

Quelques autres prendront peut-être garde de plus près à leurs actions.

Dieu veuille donner la vigueur nécessaire à ceux qui peuvent, sans agir, faire perdre toutes les affaires & dissiper les troupes ; vous m'entendez, comme je croi, & ne direz mot, sinon que je m'assure qu'autant qu'un homme, dans sa chambre ou sur son lit, peut donner de courage en telles occasions, vous continuerez à vous faire estimer, selon ce que toutes vos actions, & spécialement les dernieres en ont fait concevoir. Vous ferez bien de faire donner tout l'ordre possible pour conserver Moyenvic. Il est absolument nécessaire que vous y envoyiez quelque homme de cœur pour y commander. Monsieur d'Andilly dit que vous y avez envoyé Monsieur le Vicomte de Courval, mais il peut devenir malade, ainsi il y en faut mettre plus d'un.

Si Monsieur de Rosieres est guéri, il faut l'y envoyer : l'on ne croit pas que le sieur de Rochevert y suffise. Je sçai que s'il arrivoit malheur à cette Place vous auriez des excuses, mais c'est un malheur d'en user.

Monseigneur le Cardinal de la Valette fera de sa part ce qu'il pourra, pour y faire jetter des gens, s'il en est besoin,

Monſieur l'Evêque de Mende m'a aſſuré en partant qu'il prendroit grand ſoin de vous y ſervir ; & depuis il m'écrit qu'il y fera ce qu'il pourra : je ſuis contraint de finir pour laiſſer partir le ſieur de la Cour d'Argis, qui eſt brave homme & de vos amis.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monſeigneur le Cardinal* DE LA VALETTE.
De Metz le 12. *Novembre* 1635.

MONSEIGNEUR,

Mon indiſpoſition m'ôtant le moyen de pouvoir écrire de ma main à Votre Eminence, pour me ramentevoir dans l'honneur de vos bonnes graces, m'a fait remettre à m'acquiter de ce devoir juſqu'aujourd'hui, que les marques qu'il lui plaît de me donner de ſa bienveillance, par la lettre dont elle a voulu m'honorer, & les effets qu'elle me fait ſentir par le ſoin qu'elle prend de mes intérêts, me touchant ſi ſenſiblement, que j'ai crû être obligé de prendre la liberté

de me ſervir plutôt d'une main empruntée, que de différer davantage à lui témoigner l'extrême reſſentiment que j'en ai; en attendant que je puiſſe aſſez reprendre de force pour lui en aller moi-même faire mes très-humbles remerciemens, & de ſervir ſous ſes commandemens, en une occaſion la plus importante à l'Etat qui ſe ſoit paſſée depuis pluſieurs ſiécles, & ſi glorieuſe pour Votre Eminence, à laquelle il ſemble qu'on en veuille laiſſer l'honneur tout entier, où je ne trouverois pas moins de ſatisfaction pour mon particulier, ſi je pouvois être aſſez heureux pour y faire voir par mon obéiſſance, avec combien de paſſion je ſuis, de Votre Eminence, &c.

LETTRE du Révérend Pere JOSEPH, *à Mr* DE FEUQUIERES. *Du* 14. *Novembre* 1635.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre derniere ſans date, que je crois du premier de Novembre, par celle de Monſieur de S. Aubin qui eſt du

même jour ; je loue Dieu infiniment de votre résurrection. J'estime que Monsieur Arnaud vous aura dit ce que je l'ai prié en partant de vous dire. Monseigneur le Cardinal qui a pris grande part au déplaisir de votre maladie, trouve bon le voyage que vous desirez faire ici, le croyant utile à votre santé & à votre subsistance : si vous pouvez vous guérir de la mélancolie, j'estime que tout ira bien : il y a ici de bons médecins pour purger la rate ; l'on prendra les ordonnances avec profit, pourvû que le malade soit bien disposé à suivre le régime : je vous prie, faites mettre bon ordre à Moyenvic ; le Traité du sieur Bonica est fait avec toutes sortes d'avantages pour son Maître & pour lui, qui de vrai le méritent bien. Les affaires se rétabliront dans peu de tems. Il y a vingt-quatre heures au jour, durant lesquelles si les François sont toujours fols, Dieu qui veille pour eux est sage. Nous en sommes sur les miracles ausquels peut & doit croire un homme qui revient de la porte de Paradis.

Je vous étendrai ce mystère de vive voix pour votre consolation, & cependant ayez bonne espérance.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, à Mr BOUTHILLIER & au Révérend Pere Joseph.

Du 22 de Novembre 1635. de Metz.

MONSIEUR,

L'extrême foiblesse dans laquelle je me trouve encore de ma maladie, & le peu de nouvelles dont je vous puis informer en l'état où je suis, m'avoit fait résoudre à remettre jusqu'à encore quelque-tems à me ramentevoir en l'honneur de votre souvenir, sur une lettre que j'ai reçue cette semaine de Monsieur de Bussy, laquelle ayant ouverte dans la créance qu'elle s'adressoit à moi, & la croyant chiffrée, j'ai jugé être adressée à vous, laquelle j'ai crû devoir accompagner de celle ci : pour vous informer de l'état où il est, & des soins que j'ai apportés durant le voyage à essayer de l'assister de toutes choses possibles, même à lui faire tenir de l'argent, sachant l'extrême nécessité où il est réduit, n'ayant pû jusques-ici

vous en rendre compte, étant tombé malade dès le jour que j'arrivai.

Au partir de Mayence, où je ne pus trouver personne qui voulut prendre le hazard d'aller à Coblentz ; je remis à le faire à Keutznac d'où auparavant je lui avois fait tenir des dépêches par le moyen du Gouverneur ; mais y arrivant nous fûmes si-tôt attaqués des ennemis qu'il me fut impossible de le pouvoir faire, non pas même par les Officiers de son Régiment que j'avois fait résoudre d'entreprendre le voyage avec une legére escorte, qui me rapporterent quatre mille pistoles que je leur avois données, & ce qui m'apporta le plus de déplaisir fut que le Duc Bernard, qui étoit demeuré derriere nous à Mayence, en fit partir son Pont de bâteaux avec huit cens hommes qu'il envoya à Coblentz, sans en donner avis à Monsieur le Cardinal de la Valette & à moi, de quoi je ne puis m'empêcher de lui faire plainte, ayant même en cette occasion usé de bien peu de prévoyance de charger d hommes Monsieur de Bussy, qu'il sçavoit manquer de bleds, sans pourvoir à leur subsistance : le même jour il essaya de réparer ce manquement par un homme qu'il me donna qui partoit avec le Landgrave Jean Darmstat, qui alloit

trouver ſon frere; mais ledit Landgrave, au lieu de conſentir à cet expédient, me le renvoya avec les quatre mille piſtoles, & ne voulut pas permettre que cette perſonne, qui étoit des principaux de l'armée du Duc Bernard, paſſât avec lui : ainſi le pauvre Monſieur de Buſſy eſt demeuré en ſi mauvais état, que je ne doute fort qu'il puiſſe attendre ce que vous lui pourriez envoyer, ſi vous n'eſſayez de lui faire tenir quelque choſe par la voie de Cologne.

Pour ce qui eſt des nouvelles de ces quartiers-là, le voiſinage de Galas enferme ſi fort le paſſage, que nous n'en pouvons avoir que par les priſonniers qui reviennent : avant-hier arriva à Chauſalin le Régiment des deux Ponts réduit à 300. hommes, qui étant ſorti par Capitulation de Frankendal, il y a environ trois ſemaines, & paſſant à Saverne, où ils ſçavoient que le Marquis de Grana venoit, & ont aidé à Monſieur de Buire à ſoutenir le ſiége pendant douze jours, & reçu une ſeconde Capitulation avec la garniſon pour achever le voyage : le point, que je trouve le plus fâcheux en cette perte, eſt la quantité de grains qui étoit dans cette place, dont Galas ſe pourra ſervir pour ſubſiſter au lieu où il eſt : les Of-

ficiers du Régiment, qui me ſont venus trouver, aſſurent que Mansfeld & Gonſalve ſont maintenant devant Haguenau. Voilà, Monſieur, pour le préſent tout ce que je puis vous mander, ſçachant que vous étes informé de tout ce qui ſe paſſe en ces quartiers par Monſeigneur le Cardinal de la Valette : à quoi j'ajouterois volontiers une très-humble ſupplication, qui eſt de vouloir obtenir du Roi & de Monſeigneur le Cardinal, qu'il me ſoit permis de m'aller achever de guérir d'une fiévre lente avec une enflure aux jambes & cuiſſes, dont les Médecins ne me font point eſpérer de guériſon d'une couple de mois, c'eſt, &c.

F I N

Des Lettres & Négociations de Mr le Marquis de Feuquiéres.

AUTRES LETTRES

CONCERNANT

MR LE MARQUIS

DE FEUQUIERES.

LES Lettres que l'on a rapportées jusqu'à présent, ne regardent que la Négociation du Marquis de Feuquiéres en Allemagne. Celles qui vont suivre remontent plus loin, & serviront de preuves à la plûpart des Faits que l'on avance dans la vie de ce Seigneur.



LETTRE de Mr DE BEAUCLERC *Secrétaire d'Etat, à Monsieur* DE FEUQUIERES, *Mestre de Camp d'un Régiment pour le Service du Roi. De Fontainebleau le dernier Juin 1625.*

MONSIEUR,

Vos services passés & les bonnes parties qui sont en vous, ont fait que le Roi, sur l'avis qu'il a eu que Monsieur de Vaubecourt étoit indisposé, & qu'il demandoit son congé pour aller pourvoir à sa santé, a jetté les yeux sur vous pour l'exercice de la Charge de Maréchal de Camp en l'armée de la Valteline; s'assurant que vous vous en acquitterez dignement, selon le soin, l'affection & la fidélité que vous avez témoigné en toutes vos actions, que je reconnois bien lui être très-agréable, & vous puis dire qu'outre l'autre l'obligation naturelle que nous avons tous à notre Roi, vous lui en avez une très-étroite & particuliere, de la bonne opinion qu'il a de vous, que je penserois offenser si je voulois me

flatter d'entreprendre des persuasions pour vous inciter d'être bien soigneux de vous y maintenir, puisque je crois certainement que vous avez pour but principal, après l'honneur de Dieu, le bien du Service de Sa Majesté, & la conservation de votre honneur : je me contenterai donc de vous dire, qu'ayant eû commandement de la Commission nécessaire à cet effet, je la vous envoye par cette commodité de Monsieur Presque, Capitaine des Gardes de Monsieur le Duc d'Angoulême : si elle ne se fut présentée à propos, je vous eusse dépêché un courier exprès pour cet effet, d'autant qu'il ne faut point perdre de tems à la levée des douze cent hommes que Sa Majesté veut que vous fassiez faire pour les mener avec vous en l'armée, selon ce que vous verrez par la teneur de ladite Commission que vous suivrez ponctuellement, ayant été résolue de cette sorte en présence du Roi, qui entend que vous usiez de la plus grande diligence qu'il vous sera possible : je travaillerai à faire pourvoir au payement des deniers nécessaires pour l'armement desdits douze cent soldats, & si-tôt que vous m'aurez mandé où vous les ferez assembler, je vous envoyerai les dépêches qu'il faudra; si vous-

même en perſonne ne prenez réſolution, comme j'en ſerois quaſi d'avis, de venir juſqu'ici en diligence pour nous donner l'ordre que vous jugerez à propos pour cet effet, & recevoir ce qui vous ſera ordonné & en bailler quittance; mais cependant ſans perdre un ſeul moment, envoyez ſix des vôtres, ſuivant ce qui eſt porté par votre Commiſſion au lieu où vous penſerez promptement faire ladite levée, afin qu'ils commencent toujours à la faire, & que vous la trouviez bien avancée & prête à cheminer lorſque vous les aurez joints, & vous ſouvenez de ne point ébrecher votre Régiment, duquel Sa Majeſté entend toujours ſe ſervir au pays Meſſin, & que cette nouvelle levée que vous ferez, ſoit en quelque endroit proche du chemin qu'il faut prendre pour paſſer à la Valteline. Je vous envoye une lettre de Monſieur Herbaut, lequel vous éclaircira mieux que moi de tout ce que vous avez à faire. Il me ſuffit, & ſans m'étendre davantage, après vous avoir encore un coup recommandé la diligence, je vous prierai de croire, que je ſuis,

Monſieur,

Votre bien humble & plus affectionné ſerviteur,

Signé DE BEAUCLERC.

BILLET de Monsieur le Maréchal DE SCHOMBERG.
Du 14. *Mars* 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres partira aussi-tôt la présente reçue, pour venir toute la nuit trouver le Roi à Etampes, afin d'y recevoir ses commandemens avant que Sa Majesté en parte, ce qu'il fera demain à huit heures du matin, *Signé* SCHOMBERG.

INSTRUCTION de Mr le Maréchal DE SCHOMBERG.
Donnée à Etampes le 15. *Mars* 1631. *pour assiéger Amboise.*

MONSIEUR de Feuquiéres envoyera quelqu'un des siens à Sancerre, pour y recevoir les trois Régimens qui y doivent arriver, qui sont Plessis-Pralin, Longueval & Turenne.

Il donnera ordre aussi d'avoir des bâteaux vis-à-vis de Sancerre, pour les faire embarquer & conduire jusqu'à Amboise.

Pendant ce tems, il ira jusqu'à Baugency & Blois, présenter les lettres du Roi, & disposer ces Villes à l'obéissance, parce que si elles n'y étoient pas, il ne faudroit pas conduire l'Infanterie par eau, mais par terre.

Il donnera quartier aux deux compagnies de Cavalerie de Bligny & de Roches-Baritau, à 4. ou 5. lieues d'Orléans, pour y attendre qu'il les mande.

Avant que d'approcher d'Amboise avec ces troupes, il envoyera quelqu'un des siens vers ceux de la Ville, pour leur présenter les lettres du Roi, & s'il le juge à propos, il fera premierement sonder secrettement quelques Officiers du Roi qui sont dans la Ville, pour sçavoir si le peuple n'est pas entierement disposé à l'obéissance.

Lorsqu'il en sera assuré il leur donnera parole, que les Régimens qui vont loger dans les Fauxbourgs ne leur seront à aucune charge, étant fort bien payés, & ayant leur pain fourni par le Roi.

Toutes ces choses étant ajustées, il enverra chercher le Capitaine du Château, lui baillera ou enverra, s'il ne veut venir, les lettres du Roi, & le pressera de rendre obéissance, sinon il ne le menacera pas de siége; mais il lui dira qu'il a or-

dre de loger quelques troupes là aux environs, & en effet logera dans les Fauxbourgs, & dès la nuit même investira le Château par le dedans de la Ville, & par le dehors le plus près qu'il pourra, & fera ses logemens si sûrs, tant pour les sorties de ceux de dedans, que pour ceux de dehors qui pourroient venir, que les gardes ne courent point de fortune.

La Place étant ainsi investie, il empêchera que rien n'y puisse entrer ni sortir, & ne s'avancera pas davantage vers la Place, le Roi n'entendant point qu'il fasse autre chose qu'un blocus.

Il donnera de tems en tems avis au Roi de ce qui se passera, & travaillera à débaucher les soldats du Château, leur faisant espérer récompense s'ils servent le Roi, & châtiment s'ils ne le font pas.

LETTRE du ROI, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES. *Le 22. jour de Mars 1631. à Auxerre.*

MONSIEUR de Feuquiéres ayant été averti que le sieur de la Vaupot, qui commande dans mon Château d'Amboise, se voyant dégarni des muni-

tions néceſſaires pour ſoûtenir un ſiége dans cette Place, pourroit être en termes d'obéir, joint auſſi qu'il n'ignore pas les ordres que j'ai donnés pour le blocquer & inveſtir en cas de réſiſtance, je vous fais cette lettre par courier exprès, pour vous dire que mon intention eſt que ſans perdre tems & ſuivant les dépêches que je vous ai données en partant d'Etampes, vous faſſiez ſommer ledit la Vaupot de ſe ranger en ſon devoir, & remettre en vos mains ledit Château d'Amboiſe; à quoi par toute ſorte de moyens vous eſſayerez de le porter, deſirant de plus que vous donniez aſſurance de ma part aux Habitans de ma Ville d'Amboiſe, que, ſi ledit la Vaupot rend l'obéiſſance qui m'eſt dûe, je commanderai que pour le ſoulagement de la Place, & pour celui de mon pauvre peuple, les troupes que j'avois deſtinées à cette occaſion, ne s'approchent point de ladite Ville, ni des environs; je remets donc à vous d'agir avec votre ſoin & prudence accoutumés, me donnant avis au plûtôt de ce que vous y aurez avancé pour le bien de ſon Sérvice, lequel je ſçai vous être en particuliere recommandation. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, Monſieur de Feuquiéres, en ſa ſainte garde; écrit à Auxerre le

22e. jour de Mars 1631. *Signé* LOUIS; & plus bas, PHELYPEAUX. Avec paraphe.

LETTRE de Mr DE LA VRILLIERE, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES.

D'Auxerre, le 22. Mars 1631.

MONSIEUR,

Le Roi m'a commandé de vous envoyer ce courier, pour vous porter exprès la dépêche qui vous sera rendue avec celle-ci, par laquelle vous verrez que Sa Majesté desire que vous fassiez sommer celui qui est dans le Château d'Amboise, de rendre l'obéissance qu'il doit, à laquelle on estime qu'il se portera, vû qu'il est bien informé des ordres qui ont été donnés pour investir cette place, & d'ailleurs qu'il se trouve dégarni des munitions & autres choses nécessaires pour soûtenir un siége; l'on remet à vous d'agir en cette affaire de la sorte que vous estimerez à propos, & de vous servir de l'affection que l'on espére que les Habitans de la Ville d'Amboise,

rendront en cette occaſion au Service de Sa Majeſté; cependant, pour les entretenir dans cette humeur, vous les pourrez aſſurer, que, moyennant l'obeiſſance du ſieur la Vaupot, les troupes n'approcheront point de ladite Ville ni des environs, à quoi ils ont un intérêt bien conſidérable; vous verrez ſur ce ſujet ce que Sa Majeſté vous ordonne, à quoi je n'ai rien à ajouter par celle-ci, ſinon que ſi vous pouviez prendre Amboiſe par la force de nos dépêches, & par votre adreſſe ordinaire, vous nous feriez gagner beaucoup de tems, & rendriez préſentement un bon ſervice à Sa Majeſté: vous nous ferez, s'il vous plaît, ſçavoir ce que vous aurez fait enſuite de cette dépêche; cependant je vous dirai que nous avons avis que Monſieur eſt à Bellegarde, où il a été reçu par Monſieur le Duc de Bellegarde. Le Roi continue toujours ſon chemin, & fait état de ſe rendre à Dijon le 22. de ce mois; lorſque nous ſerons en ces quartiers, l'on verra ſi Monſieur demeurera où il eſt à preſent, ou s'il paſſera dans le Comté, à quoi il y a plus d'apparence, d'autant que Sa Majeſté recevra entiere obéiſſance dans la Bourgogne & par tout ſon Royaume; c'eſt ce

que je vous dirai pour le préſent, vous ſuppliant me croire toujours,

Monſieur,

Votre très-humble ſerviteur,
Signé LA VRILLIERE.

LETTRE du ROI, écrite à Monſieur DE FEUQUIERES.
De Dijon, le dernier Mars 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, j'ai reçu votre lettre du 25. de ce mois, & appris bien particulierement par celle que vous avez écrite au ſieur de la Vrilliere de même date, la diligence que vous avez apportée à l'exécution des ordres & des commandemens que je vous ai donnés ſur le ſujet de mon Château d'Amboiſe, dont j'ai toute ſatisfaction, & de la conduite que vous tenez pour ôter à celui qui eſt dans la Place les moyens de pouvoir ſubſiſter : je deſire que vous continuyiez le blocus que vous avez commencé, afin qu'il ne puiſſe avoir aucun ſecours, ce qui vous ſera d'autant plus facile que le ſieur de Rogle vous doit maintenant

maintenant avoir amené les trois Régimens que j'ai destinés pour servir à cette affaire, de laquelle je me promets, avec la vigilance que vous avez, le bon & prompt succès que j'ai à desirer pour le bien de mon service ; je remets au surplus audit sieur de la Vrilliere à vous mander l'ordre que j'ai donné pour le payement des troupes, tant de Cavalerie que d'Infanterie que j'ai commises sous votre charge, & des autres dépenses nécessaires qu'il conviendra faire pour bloquer ladite Place, ce qui m'empêchera de vous la faire plus longue, que pour vous assurer de la continuation de ma bienveillance en votre endroit. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur de Feuquiéres, vous avoir en sa sainte garde ; écrit à Dijon le dernier Mars 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, PHELYPPEAUX. Avec paraphe.



LETTRE de Mr DE LA VRILLIERE, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Dijon, le* 31. *Mars* 1635.

MONSIEUR,

Ayant ſçu que Monſieur le Maréchal de Châtillon ne ſe rendra pas ſi-tôt par-delà, & qu'il fait quelque petit ſéjour en ſa maiſon, je vous adreſſerai les ordres que le Roi a donnés ſur le ſujet du Château d'Amboiſe; je vous dirai donc que j'ai reçu vos dépêches des 19. & 26. de ce mois, par leſquelles j'ai vû & appris encore bien particulierement par le courier que vous avez envoyé à Sa Majeſté ce qui s'eſt paſſé entre vous & le ſieur de la Vaupot, qui commande audit Château, & l'état de cette Place dans laquelle il ne ſemble pas qu'il ait grande raiſon de s'opiniâtrer, vû les néceſſités où il ſera incontinent réduit: la conduite que vous avez tenue, en exécution du commandement de Sa Majeſté pour le ramener en ſon devoir, lui a été très-agréable, & elle vous le témoigne par ſa réponſe, &

vous fait si particulierement connoître ses intentions sur ce que vous avez à faire pour réduire cette Place, que n'ayant rien à y ajouter, je vous dirai seulement que nous avons nouvelles certaines de Paris, que le Commis du Trésorier de l'Extraordinaire des guerres est parti, & qu'il a porté le fond d'une montre pour les Officiers de la Cavalerie, & celui d'une montre, qui est à dire deux mois pour les Cavaliers, comme aussi quatre prêts pour les Régimens, & 12000. liv. pour les travaux qu'il conviendra faire pour le blocus de la Place : outre cela il a dequoi fournir à la dépense du pain de munition ; si bien qu'avec ses ordres pour la subsistance des troupes qui auront à servir en cette occasion, il vous sera facile de faire réussir cette affaire au contentement du Roi, qui attend un bon & prompt succès par les soins que vous y apporterez. Il est bien raisonnable aussi de continuer à soulager les Habitans d'Amboise en tout ce que l'on pourra, ayant mérité par leur fidélité & obéissance d'être traités favorablement : le principal est de ne perdre point de tems en cette entreprise, laquelle étant exécutée, Sa Majesté pourra vous employer ailleurs, & se servir de ses troupes en autres choses où

elles lui feront néceſſaires. Sur ce, je vous baiſerai très-humblement les mains, & demeure,

Monſieur,

Votre très-humble & affectionné ſerviteur, *Signé* LA VRILLIERE.

LETTRE de Monſieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.
De Dijon, le premier Avril 1631.

MONSIEUR,

Il ne ſe pourroit rien faire de mieux, ni plus heureuſement que ce que vous avez commencé pour Amboiſe : les Régimens qui vous feront arrivés faciliteront bien la fin de votre entrepriſe : ſi Monſieur de la Vaupot attend des nouvelles de Monſieur, il les enverra chercher hors du Royaume : nous apprenons par les Officiers du Roi, qui viennent dudit Amboiſe, qu'il n'eſt pas en état de donner de la peine à Monſieur le Maréchal de

Châtillon & à vous pour long-tems, & Monsieur le Maréchal d'Effiat assure avoir nouvelles de Paris, que vous devez avoir maintenant l'argent pour le payement des troupes : si cela est, comme je n'en doute point, vous n'êtes pas malheureux d'avoir eû un honnête sujet pour éviter ce voyage ; c'est ce que vous dira pour cette heure celui qui vous demande la continuation de vos bonnes graces, & que vous me croyez toujours aussi véritablement que je le suis,

Monsieur,

Votre très-humble & plus affectionné serviteur,
Signé SCHOMBERG.

Je vous supplie de faire mes très-humbles recommandations à Monsieur le Marêchal de Châtillon, s'il est de delà.



LETTRE de Monſieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.

De Fontainebleau, le 12. *Avril* 1631.

MONSIEUR,

Vous ne demeurerez point à Amboiſe, puiſque vous ne le deſirez pas, & reviendrez trouver le Roi, pour retourner auſſitôt ſervir en Champagne, où Sa Majeſté veut faire mettre les Places Frontieres en bon état, & veut auſſi empêcher que dans les péchés que vous êtes obligé de confeſſer, vous n'y mettiez point celui de pareſſe : l'on a été ici fort aiſe de la réduction d'Amboiſe. Monſieur, frere du Roi, eſt en Lorraine, & nous au plus beau lieu du monde, qui eſt Fontainebleau, où j'eſpére que nous vous verrons bien-tôt, ſans perdre néanmoins, pour mon particulier, les occaſions de vous rendre le bien-humble ſervice que vous a promis,

Monſieur,

Votre très-humble & plus affectionné ſerviteur,
Signé SCHOMBERG.

LETTRE de Mr DE LA *VRILLIERE*, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Fontainebleau*, *le* 13. *Avril* 1631.

MONSIEUR,

Vous pouvez juger ſi la nouvelle de la réduction du Château d'Amboiſe a été bien reçue, puiſque l'on avoit du déplaiſir que cette Place apportât quelques troubles au repos de ces Quartiers-là, & que d'ailleurs on avoit beſoin de votre perſonne & des troupes, pour être employés ailleurs plus utilement. Je vous aſſurerai donc que l'on eſt bien content de votre diligence en cette occaſion, & de ce que vous avez fait donner au ſieur de la Vaupot pour licentier ſa garniſon, vous verrez par les ordres que nous envoyons, les lieux où les troupes doivent ſe rendre : le Roi deſire qu'elles partent au plutôt, & que Monſieur le Maréchal de Châtillon demeure encore par-delà, juſqu'à l'arrivée du ſieur de Cheſy, qui portera la commiſſion que nous avons expediée au ſieur de la Gaſſerie de Tours,

pour faire démolir les Fortifications dudit Château d'Amboise, & y demeurer avec vingt-cinq hommes, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné : après que Monsieur le Maréchal aura établi le sieur la Gasserie, & donné sur ce sujet les ordres nécessaires, il viendra trouver Sa Majesté en ce lieu ; pour vous, Monsieur, vous ne sçauriez user de trop grande diligence pour venir recevoir les commandemens de sadite Majesté, laquelle vous a destiné pour servir en Champagne : vous nous viendrez donc bien-tôt voir, s'il vous plaît, & en attendant, je vous supplie de m'accorder la faveur de vos bonnes graces, & croire que je suis,

Monsieur,

Votre très-humble & affectionné serviteur,
Signé LA VRILLIERE.

INSTRUCTION donnée par le Roi à Mr DE FEUQUIERES, *Maréchal de Camp & Armées de Sa Majesté, s'en allant en Champagne.*

A Fontainebleau, le 6e. jour de Mai 1631.

LE Roi ayant choisi le sieur de Feuquiéres, Maréchal de Camp en ses Armées, pour commander en l'absence des Généraux d'Armée les troupes qui sont à présent en garnison dans sa Province de Champagne sur la Frontiére, qui s'étend depuis Vitry, S. Dizier & Toul, jusqu'en Bourgogne; s'assurant que ledit sieur de Feuquiéres servira en cet emploi, avec le même soin, fidélité, & affection au service de Sa Majesté, qu'il a fait jusqu'ici en diverses occasions; Sa Majesté l'envoye maintenant pour visiter lesdites troupes, comme aussi toutes les Places de cette Frontiere en l'étendue ci-dessus, afin de donner ordre à tout ce qui sera nécessaire pour la conservation d'icelles.

Ledit sieur de Feuquiéres verra donc lesdites troupes, prendra garde si elles sont dans les garnisons qui leur ont été ordonnées, si elles y vivent comme il

leur a été préſcrit, en quel état & nombre elles ſont, & leur donnera ſur ce, les ordres néceſſaires pour le ſervice de Sa Majeſté.

Viſitant leſdites Places Frontieres, il aura un Ingénieur & un Commiſſaire de l'Artillerie avec lui, & ayant vû l'état où chacune eſt à préſent, & les travaux qu'il y conviendra faire pour les mettre bien-tôt hors de ſurpriſe : il fera avec le Gouverneur, Ingénieur, & le Commiſſaire de l'Artillerie, les marchés deſdits travaux, les fera tracer par ledit Ingénieur, en donnera la charge à qui il aviſera, s'il n'en laiſſe le ſoin au Gouverneur, & même s'il trouve à propos d'y faire venir les Communautés des Paroiſſes voiſines pour avancer leſdits travaux; il ſe ſervira pour cet effet d'une ordonnance de Sa Majeſté qui lui ſera miſe entre les mains : quant aux Places qui ſont dans l'étendue de la charge du ſieur Marquis de Bourbonne, l'un des Lieutenans-Généraux de Sa Majeſté en ladite Province, le Roi lui avoit ordonné par dépêche du 17. du mois paſſé, de prendre garde à ce qui manquoit aux fortifications d'icelles, pour y faire travailler & de voir combien de vivres & de munitions de guerre il y avoit, à ce qu'il

en donnât avis pour être pourvû à ce qui y manqueroit, Sa Majesté mande à présent audit sieur Marquis de Bourbonne, d'en conférer avec ledit sieur de Feuquiéres, qui y pourvoira avec lui selon qu'il en a charge.

Il verra les vivres qui sont dans lesdites Places, & s'il n'y en a pas assez, en fera prendre aux lieux voisins les plus commodes pour cela, qui seront payés au même-tems qu'ils seront pris, afin que les sujets de Sa Majeste n'en souffrent aucune oppression.

Pour les munitions de guerre, comme poudres, mêches, plomb, outils, &c. il fera faire bon inventaire de ce qu'il trouvera en chaque Place, en fera mener de Châlons ou d'autres lieux plus proches, où il s'en pourra trouver, dans celles qu'il sera besoin, & fera mettre l'Artillerie qui s'y rencontrera en état de servir, y faisant donner ordre par le Commissaire de l'Artillerie.

Le sieur de Feuquiéres sçaura que le Roi, ayant eu avis qu'il y a dessein sur Monteclair, Coiffy & Langres, a dépêché au sieur Marquis de Bourbonne, pour ce qui est de Monteclair, & Coiffy qui sont dans l'étendue de sa Charge, & comme étant Gouverneur dudit Coiffy, & au sieur

Marquis de Revel Gouverneur dudit Monteclair, & pour ce qui eſt de Langres au ſieur de Francieres, & aux habitans; mais d'autant que le ſieur de Haute-Ranconniere, gentilhomme du Comté de Bourgogne, lequel on dit être auteur de ces entrepriſes, eſt parent dudit ſieur de Francieres, n'ayant pas été jugé à propos de le nommer auxdits Gouverneur & habitans, Sa Majeſté a mandé ſeulement au ſieur Evêque de Langres, préciſement l'avis qu'on lui en a donné, afin qu'il eſſaye par le moyen du crédit & des habitudes qu'il a dans ladite Ville, de découvrir s'il eſt véritable: dequoi ledit ſieur de Feuquiéres pourra parler auxdits ſieurs Marquis de Bourbonne, Marquis de Revel & Francieres chacun de ce qui les regarde, afin qu'ils ayent l'œil ouvert, mais particulierement pour Langres; il en parlera confidemment avec ledit ſieur Evêque, qui lui pourra dire s'il aura quelque choſe ſur ce ſujet.

Sur tout ce que deſſus, ledit ſieur de Feuquiéres rendra compte particulier à Sa Majeſté ſelon les occurrences.

Fait à Fontainebleau, le 6e. jour de Mai 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER. Avec paraphe.

LETTRE du ROI, écrite à Monſieur
DE FEUQUIERES.
De Fontainebleau, le dernier jour de Mai
1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, renvoyant le ſieur Marquis de Bourbonne en Champagne, pour prendre garde qu'il ne ſe paſſe rien dans l'étendue de ſa Charge au préjudice de mon ſervice, je vous écris cette lettre pour vous dire qu'il ſera néceſſaire, pour l'exécution des ordres que je lui ai donnés ſur ce ſujet, leſquels il vous communiquera, de mettre quelques troupes en garniſon ès environs de Langres : vous aviſerez donc enſemble du nombre & des lieux, où il ſera à propos qu'elles ſoient, & donnerez ordre auxdites troupes de lui obéir aux occaſions où il aura beſoin d'icelles, & même aux autres qui ſont dans l'étendue de ſa Charge, ſi quelquesfois il ſera néceſſaire qu'il s'en ſerve. Si vous jugez à propos de changer quelques-unes d'icelles de garniſons pour les mettre en autres lieux de ſadite Charge, vous lui en communiquerez auparavant, agiſſant au reſte

de concert ensemble en tout ce qui regardera mon service dans l'étendue de sadite Charge : ce que m'assurant que vous ferez très - volontiers, je ne ferai la présente plus longue que pour prier Dieu, qu'il vous ait, Monsieur de Feuquiéres, en sa sainte garde. Ecrit à Fontainebleau, le dernier jour de Mai 1635. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.

LETTRE de Monsieur le Maréchal DE SCHOMBERG, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES.
De Fontainebleau, le dernier Mai 1631.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre de Vitry du 26e. Mai, le Roi a été bien aise d'apprendre que vous ayez ordonné les travaux nécessaires pour empêcher de surprise ladite Ville de Vitry.

L'on ne doute point qu'il ne se trouve des personnes qui veuillent débaucher des soldats de nos garnisons; ce que nous pouvons faire pour l'empêcher, est de faire bien payer les prêts aux soldats com-

me ils seront dorénavant, vous avez maintenant des Commissaires & des payeurs en Champagne, avec six prêts & une montre pour les Officiers : avant que ce tems soit expiré, on fera fonds pour continuer cette dépense : il faut aussi que les Officiers fassent leur devoir de veiller sur leurs compagnies, afin d'en empêcher le débandement.

Quant à ce que vous me mandez, pour sçavoir les intentions du Roi, comment vous vous devez conduire envers les Gentilshommes de Champagne, qui ont du bien en Lorraine, & ceux de Lorraine qui en ont en Champagne, lesquels vont & viennent d'un pays à l'autre dans leurs maisons, s'ils ne font point de levées, & ne se mêlent point de brouilleries, vous ne leur devez rien demander.

Pour ce qui est des Messagers & Cochers ordinaires, le Roi n'entend pas que vous fassiez tout dévaliser ; mais il seroit bien important d'user de cette rigueur envers quelques uns, si vous pouviez apprendre qu'ils fussent chargés de dépêches importantes ou d'argent, & quand vous n'auriez pas ces avis-là, il seroit toujours à propos d'en faire dévaliser quelques-uns, parce que peut-être vous ne laisseriez pas de découvrir par les dé-

pêches que vous prendriez, quelque chose de conséquence, & ainsi vous rompriez le commerce que l'on pourroit avoir par ces voies-là.

Vous verrez Monsieur de Bourbonne qui s'en va en sa Charge : il vous communiquera quelques desseins dans lesquels il espére servir le Roi, qui lui a donné pouvoir en tel cas de se servir de quelques-unes des troupes qui sont dans l'étendue de sa Charge. L'intention de Sa Majesté est que vous viviez en bonne intelligence, & quand vous voudrez donner quelque département aux troupes dans sadite Charge, vous le fassiez avec sa participation, & même que vous soyez ensemble quand vous résoudrez quelque chose sur les travaux qu'il faut faire aux places qui sont dans sadite Charge. Vous aurez aussi bien-tôt à Châteauvilain Monsieur le Maréchal de Vitry, mais il s'y en va sans aucun pouvoir du Roi, seulement pour visiter sa maison.

Le Roi se porte fort bien, graces à Dieu, & les affaires de la Cour sont au même état que vous les avez laissées : pour moi je ne changerai jamais la résolution que j'ai prise de vous honorer & servir toute ma vie, Monsieur, comme,

Votre bien humble & plus affectionné serviteur, *Signé* SCHOMBERG.

LETTRE de Mr le Maréchal D'EFFIAT, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De S. Germain-en-Laye, le* 15. *Juin* 1631.

MONSIEUR,

Vous êtes si vigilant & travaillez si utilement qu'il ne se peut mieux, je n'ai pas manqué de le faire sçavoir au Roi comme je dois, & n'oublirai pas de vous rendre toujours, aux occasions, le service que vous pouvez desirer de moi; quant à vos munitions si vous n'en avez assez, vous en tirerez de Châlons ou de Verdun, telle quantité qu'il vous plaira, qui sont des magasins bien garnis, y ayant fait laisser cinquante chevaux d'artillerie qui en feront le transport, & donnant la charge à Banneville d'y travailler : il exécutera soigneusement ce que vous lui ordonnerez, & si quelques-uns faisoient un peu les rétifs, & qu'ils ne voulussent obéir, me le faisant sçavoir j'y ferai remédier promptement; cependant je demeure,

Monsieur, Votre bien humble & affectionné serviteur,

Signé D'EFFIAT.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr le Maréch.* DE SCHOMBERG. *De Toul, le* 18. *Juin* 1631.

MONSEIGNEUR,

Pour ne vous point importuner de redites inutiles, je vous écrirai par articles de toutes les choſes dont je dois vous informer, à quoi je commencerai par les Places, où il y a tant choſes à faire que j'ai réſolu d'en remettre le détail au ſieur Siette, lequel je vous envoyerai dans deux jours avec les plans, afin que vous en ordonniez, & me ſuis contenté cependant de quelques petits ouvrages pour les garantir de ſurpriſe. Ce que je trouve de plus preſſé, c'eſt de pourvoir aux munitions de guerre, & de remonter le canon particulierement à Toul, qui eſt la plus enviée du Duc de Lorraine ; ce qui me fait réſoudre après avoir viſité les autres d'y revenir faire ma demeure, afin auſſi d'être plus près des avis.

Il ne ſe paſſe pas de jour que je n'apprenne tout ce qui ſe fait auprès de Mon-

ſieur. Les trois mille hommes de pied que fait Florinville, & les cinq cent chevaux que fait Lénoncourt ſont pour le Prince de Phalsbourg, qui doit avoir dix mille hommes de pied, & trois mille chevaux ; mais il n'y a point encore d'argent : ceux qui ont des commiſſions ſont gens de ſi peu de crédit, que cinq Cavaliers que j'ai envoyés parmi eux, ſont fort recherchés d'accepter des Lieutenances de chevaux Legers, & Dufour en a deux à qui il croit avoir donné à chacun une compagnie. Juſqu'à préſent tout cela va aſſez lentement, auſſi diſent-ils qu'ils attendent le retour du Commandeur de Valancay, que quelques-uns croyent en Allemagne, & d'autres à Bruxelles. J'ai envoyé des Cavaliers pour prendre Langue de ſon retour & le détrouſſer, ce que je tiens néanmoins trop douteux pour s'y aſſurer : mais ce qu'ils pourront faire aiſément, & dont je les ai chargé, c'eſt de dévaliſer des couriers & de prendre leurs bourſes, pour mieux paſſer pour voleurs ; je les ai ſéparés en pluſieurs bandes, deſorte qu'il ſera difficile que quelqu'un ne donne dans le paneau. L'Eſpérance que j'ai de réuſſir de cette ſorte, m'a empêché de procéder plus ouvertement de peur de les effaroucher. J'ai des ſentinelles auprès

de ceux que vous ſçavez qui ne s'éloignent pas du logis de trois pas, que l'air qu'ils vont prendre ne leur donne envie de faire leurs promenades plus longues.

Je vous mandai par ma derniere, comment le Sr de Commiſſon me devoit venir voir, il m'a apporté une lettre de Monſeigneur le Cardinal de Lorraine, laquelle je vous aurois envoyée toute fermée, ſans qu'il me dit qu'il venoit en qualité de Bailly de Toul, pour me recommander les terres de ſon Evêché : après pluſieurs diſcours, il me dit que ſon Maître, duquel il eſt grand confident, ſouhaitoit paſſionnément que le Roi le crût ſon ſerviteur, & ſur ce qu'il jugea par ma retenue que je n'y ajoutois pas grande foi, il ajouta, » je ne » réponds que de mon Maître, car pour » Monſieur de Lorraine, encore que tous » ſes diſcours ne ſoient que pour complaire » à Monſieur, je ne voudrois répondre que » de ſon impuiſſance.

Il me demanda avis s'il feroit impoſſible de remettre Monſieur d'Elbeuf aux bonnes graces du Roi & de Monſeigneur le Cardinal, témoignant que ſon Maître le ſouhaitoit de tout ſon cœur. Enſuite il me parla de la diviſion qui eſt entr'eux tous, comme ſi elle eût été juſqu'à ſon Maître. A tous ces diſcours j'ai eû plus

d'oreilles que de bouche, & je sçai bien qu'il ne sçauroit juger de quelle sorte je les ai pris; cependant, Monseigneur, j'ai crû vous en devoir donner avis, afin que s'il prenoit quelque autre prétexte de me revoir, je sçache ce que j'aurai à faire.

Monsieur Dufargis a dit à un de ses amis, que leur dessein étoit de s'avancer auprès de Langres avec douze mille hommes de pied & trois mille chevaux, & là attendre l'effet de diverses entreprises. Je suis,

Monseigneur,

Votre très humble & très-obéïssant serviteur,
Signé FEUQUIERES.



LETTRE de Monſieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.

De S. Germain-en-Laye, le 18. *Juin* 1631.

MONSIEUR,

J'ai fait réponſe à vos précédentes, il y a déja quatre ou cinq jours ; mais je crois que ce porteur, qui n'a pas encore été dépêché par Monſieur Bouthillier, en ſera chargé auſſi-bien que de celle-ci, qui accuſera la réception de celle qu'il vous a plû m'écrire par le jeune Siette ; il m'a quant & quant montré les plans que vous lui avez fait faire, & dit les avis ſur les travaux que vous jugez néceſſaires : nous prendrons loiſir au premier jour de faire tout voir au Roi, à Monſeigneur le Cardinal, & à Monſieur le Maréchal d'Effiat, & puis vous renvoyerons ledit Siette, avec l'argent qu'il faut pour ces ouvrages ; quant à ce qui eſt du Commiſſaire d'Artillerie, mondit ſieur le Maréchal d'Effiat dit qu'il ne lui ſçauroit don-

ner d'autres ordres que ceux qu'il a déja reçûs; quand j'aurai vû ledit Commissaire, si je trouve qu'il y manque quelque chose, je le ferai effectuer sans délai.

Le Roi a quelques avis que les levées du Prince de Phalsbourg, ne sont pas encore entierement résolues, & il n'est pas véritable qu'il ait pour cela quitté le service du Roi, comme je vous l'ai déja mandé.

S'il est véritable que Monsieur de Bellegarde ait acheté tant de chevaux dans le Comté, c'est sans doute plutôt pour chasser, lorsqu'il sera réduit à la demeure de sa maison, que pour nul autre dessein.

J'ai au reste vû la plainte que vous faites de la lettre de Monsieur Bouthillier, qui vous mande de concerter avec Monsieur de Bourbonne, les logemens des troupes dans l'étendue de sa Charge, comme aussi les ordres que vous jugeriez à propos de leur donner: cela est si ordinaire qu'il ne s'est jamais pratiqué autrement par Messieurs les Maréchaux de Camp, lorsque les Gouverneurs ou Lieutenans de Roi ont été dans leurs Charges, & qu'il n'est question que d'une garnison & non pas d'une armée en campagne. Monsieur de Vignolles entrant en cette qualité dans mon Gouvernement avec des troupes de Sa Majesté, & y séjournant a

toujours pris mes avis, & concerté avec moi ce qu'il avoit à faire, autrement ce feroit entierement dégrader ceux qui ont l'honneur d'avoir charges dans les Provinces; cet ordre ne vous oblige pas si étroitement qu'en cas d'une occasion pressée, vous ne deviez disposer des troupes, ainsi que vous jugerez important pour le service du Roi; mais il est difficile qu'il s'en présente dans ces Quartiers-là, dans lesquels l'avis & l'assistance de Monsieur de Bourbonne ne soit utile, & ce qui a d'autant plus porté le Roi à vous écrire sur ce sujet, a été que ledit sieur de Bourbonne a fait espérer à Sa Majesté de lui rendre quelques utiles services, par les grandes intelligences qu'il a dans la Lorraine & sur les Frontieres; ne vous formalisez donc point, s'il vous plaît, de ce que l'on vous a écrit, & vous assurez qu'il n'y a rien à votre desavantage ni d'extraordinaire, si on le devoit faire ce seroit plutôt en votre faveur. Monsieur de Bourbonne a écrit ici avec grande satisfaction de votre conduite, de sorte qu'il n'y a rien qu'à continuer de vivre, s'il vous plaît, avec lui comme vous avez fait, & de concerter les aides des Paroisses où sont logés les gens de guerre avec lui comme le reste, parce qu'il doit mieux connoître

connoître les facultés des lieux dans l'étendue de ſa Charge que vous ; ſi j'étois dans votre emploi, la Charge dont je ſuis honoré ne me diſpenſeroit pas de pratiquer ces formes ; je m'aſſure que Monſieur de Bourbonne, de ſon côté, ne s'émancipera pas, & vous donnera ſujet de vous contenter de lui ; cependant, je vous demande la continuation de vos graces, & que vous me croyez toujours autant que je le ſuis,

Monſieur,

Votre bien humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé SCHOMBERG.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES. *De Paris, le* 19. *Juin* 1631.

MONSIEUR,

Le ſieur Siette que j'attendois, ſuivant ce que vous m'aviez mandé, étant arrivé hier, je ferai voir au Conſeil, au pre-

mier jour, tout ce qu'il a apporté, afin de vous le renvoyer promptement avec les ordres de Sa Majesté : je vous dirai en attendant qu'elle approuve fort la résolution que vous avez prise de vous rendre le plus diligemment que vous pourrez dans Toul, étant venu plusieurs avis qu'il étoit à propos d'y prendre garde, dont le Roi se repose fort sur vous, & sur ce que vous lui avez mandé de la vigilance & affection de Monsieur de Vandy, duquel vous vous rendez caution, il n'en pouvoit avoir une meilleure, véritablement je crois que vous ne vous y trompez pas, car je l'ai toujours reconnu tel que vous me l'écrivez, ce que j'ai fait voir au Roi : je vous supplie que ce que je vous dis en cet endroit, serve de réponse à ce qu'il m'a écrit ; j'ai vû ce que vous me mandez touchant Monsieur Dufargis, le Gouverneur de Monteclair, & le Marquis Durfé : pour le premier, vous sçavez l'ordre que le Roi a donné à Monsieur de Vaubecourt, de mettre cent hommes en garnison dans Commercy, à quoi Sa Majesté persiste, quoique ledit sieur Dufargis lui ait representé. Pour le Gouverneur de Monteclair, l'on croit avec vous qu'il ne voudroit pas manquer ; néanmoins il est bon d'y avoir l'œil, &

ſur tous les autres de la Province qui peuvent être douteux : quant au Marquis Durfé, il eſt vrai que le paſſeport étoit pour ſon pere, & non pour lui, comme vous l'aviez bien reconnu : car il le porte en termes exprès, & ſi vous l'euſſiez arrêté paſſant en pays étranger en cette ſaiſon ſans permiſſion du Roi, il n'eut eu à ſe plaindre que de ſoi-même. Je vous ferai plus ample réponſe ſur le ſurplus de vos dépêches, & demeurerai autant que perſonne qui vous le puiſſe être,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.



LETTRE de Monsieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monsieur* DE FEUQUIERES.
De S. Germain-en-Laye, le 24. Juin 1631.

MONSIEUR,

Il n'a pas tenu à moi que vous n'ayez eu plutôt réponse aux dépêches qu'a apportées Siette, mais les petits voyages du Roi & ceux de Monseigneur le Cardinal, ou de Monsieur le Maréchal d'Effiat ont été cause du retardement : l'on trouve tous vos avis, rapportés par ledit Siette, fort bons, & l'on envoye le trésorier avec de l'argent pour travailler à Toul, S. Dizier, Coiffy, Montigny, & Monteclair : il porte douze mille livres pour être distribuées, ainsi que vous le jugerez à propos pour chaque Place.

Banneville s'en va aussi avec tous les ordres de Monsieur le Maréchal d'Effiat, pour la distribution des munitions de guerre.

Et afin que tout ce que vous ordon-

nerez, pour les choſes ſuſdites puiſſe être plus diligemment exécuté, le Roi vous envoye le ſieur de Beauregard, afin que vous le faſſiez courir de part & d'autre, pour qu'il ne ſe perde pas une heure de tems à ce qui devroit être fait.

L'on vous envoye le Régiment de Champagne pour être diſtribué à Toul, & autres Places de votre département que vous eſtimerez à propos; il ſera dans dix jours à vous. Je ſuis au reſte bien marri de la priſe des dépêches du Baron de Buſſy qui s'adreſſoient à moi, ſi l'on ſçavoit que Monſieur de Lorraine les eût fait détrouſſer, le Roi auroit ſujet de ſe plaindre de lui.

Ledit ſieur Duc de Lorraine donne ſouvent aſſurances au Roi de ſon affection à ſon ſervice; le Prince de Phalsbourg en fait de même; mais Monſieur devient beau-frere de l'un & de l'autre, je crois qu'il y a peu de confiance à prendre en eux; cependant faut toujours travailler à accommoder vos Places, & d'autant plus que vous êtes aſſuré que l'argent & ſes Commiſſions ſont délivrés en Lorraine, ſi les ſoupçons augmentent, vous pourriez bien voir le Roi ſur la Frontiere: en attendant, outre ſes troupes que je vous ai dites ci-deſſus, l'on avance

la Cavalerie de ce côté-là. Je vous supplie de me donner part en vos bonnes graces, & de me croire toujours,

Monsieur,

Votre très-humble & très-affectionné serviteur,
Signé SCHOMBERG.

LETTRE de Mr DE *FEUQUIERES, écrite à Monsieur le Maréchal* DE *SCHOMBERG. De Toul, le 25. Juin 1631.*

MONSEIGNEUR,

Je reçus avant-hier seulement votre lettre du dernier de Mai, par laquelle il vous plaît de répondre aux miennes sur les instructions que je demandois, lesquelles je suivrai ponctuellement.

Par la même voie j'ai aussi reçu celle du 18. Juin, où vous doutez que les levées de Lorraine soient si avancées qu'elles le sont : les deux que je vous ai écrites le 17. & le 19. & celle-ci, vous

confirmeront que l'on travaille en toute diligence, comme vous verrez auſſi par une qui m'a été écrite, que j'ai envoyée à Monſieur Bouthillier; néanmoins je n'en prends pas grande allarme, ſçachant bien qu'il ne ſe paſſe rien dont vous ne ſoyez bien averti s'il y avoit à douter

Je crois, Monſeigneur, que vous ſçavez que les deux compagnies de Mongon & de Buſſy ſont avec Monſieur de Vaubecourt, ce qui m'oblige de faire venir ici celle des Carabins de Pray, pour m'en ſervir à détrouſſer ceux que vous ſçavez; je me ſuis voulu ſervir d'autres qui n'ont rien fait qui vaille.

Pour ce qu'il vous plaît me commander touchant Monſieur de Bourbonne, je ferai toujours gayement vos volontés, encore que je ne cruſſe pas avoir moins de privilége que Monſieur de Vaubecourt, à qui il faut une auſſi bonne bride qu'à moi pour le moins; vous ſçaurez par d'autres comme on ſe ſçait ſervir adroitement de cet avantage.

J'attends le retour du ſieur Siette, par qui je me promets que je recevrai les ordres, & les choſes néceſſaires pour la conſervation de cette Place, à quoi, ſitôt qu'il ſera arrivé, je ne perdrai pas un moment de tems qu'on me laiſſera.

Je vous ſupplie de me faire toujours l'honneur de me croire,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
Signé FEUQUIERES.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr* BOUTHILLIER. *De Toul, le* 25. *Juin* 1731.

MONSIEUR,

Depuis les deux dernieres dépêches que je vous ai envoyées par la poſte, j'ai reçû celle qu'il vous a plû m'écrire par mon neveu en date du 19. de ce mois, ſur laquelle je n'ai rien à vous dire, ſinon que je ſuis dans l'attente de la venue de Monſieur Siette, lequel, j'eſpére, m'apportera ample inſtruction ſur tout ce que j'aurai à faire, & le moyen d'exécuter ce qui me ſera ordonné : pour nouvelles, je n'ai à vous dire que la continuation des Lettres de Lorraine qui s'avancent tant qu'ils

peuvent : à ce ſoir il eſt revenu deux Officiers de cette garniſon que j'avois envoyés à S. Nicolas, ſous prétexte d'y acheter des chevaux, ils m'ont rapporté avoir vû quantité d'Officiers de Cavalerie, leſquels en leur préſence ont délivré juſques à quatre-vingt, & cent Ducatons pour Cavalerie : & diſent qu'il y a Commiſſion pour quatre mille chevaux que je réduits à 2000. pour l'Infanterie, il eſt très-vrai qu'il y a déja plus de 4000. hommes de pied, qui ont leur place montre à Tachten frontiere d'Alſace, le reſte qui ſe monte juſques à 10000. ſe léve par tout : ils uſent de la plus grande diligence qu'ils peuvent, & le tout toujours ſous le nom de l'Empereur & du Duc de Baviere ; néanmoins la créance de quelques uns de ceux qui lévent, eſt que Monſieur de Lorraine ayant Monſieur en ſon pays, & le Roi mal-ſatisfait de lui, il n'y a pas d'apparence qu'il ſouffrit à tous ceux des hommes de ſervice qu'il a dans ſes Etats, d'en ſortir pour prendre des emplois éloignés : de ſorte qu'ils concluent par-là que ſi ce n'eſt pour ſervir, Monſieur au moins les retiendra-t'il dans ſes Etats pour quelque-tems, ce qui eſt confirmé par les travaux qu'il a fait à Nancy, où il y a 12. ou 1500. hommes par jour à Moyenvic, il

y en a jusques à 2000. Fêtes & Dimanche : hier au soir il fut apporté par un simple Habitant de cette Ville, un paquet qui lui avoit été donné à S. Nicolas par un messager Allemand, adressant auxdits Habitans, lesquels ils me l'apporterent en même-tems sans l'ouvrir, de crainte qu'il n'y eût quelque chose d'important, à quoi il fallut pourvoir promptement : je l'ouvris en particulier ne jugeant pas qu'il méritât un courier exprès ; je l'ai envoyé par la voie de la poste, je vous supplie m'en vouloir accuser la réception, comme aussi des deux précédents pacquets desquels je suis en peine, jugeant bien qu'à l'avenir cette voie pourra être assurée.

J'oubliois à vous dire qu'un nommé Montepeton, qui étoit Capitaine au Régiment de Marillac, va & vient souvent de la part de Madame de Marillac voir Monsieur : il passe par Barleduc, où il demeure quelques-fois caché trois ou quatre jours chez Biscarat & Marinville ; c'est celui qui avoit travaillé à sauver Monsieur de Marillac, & même avoit dressé des relais pour cela en maison d'ami depuis sainte Mainehoul jusqu'à Nancy, ses voyages si secrets pourroient bien être pour essayer de sauver Monsieur de Ma-

rillac, qu'ils disent être assuré que dans peu de jours il sera mené à Verdun, & delà au Parlement de Dijon qui est à Châtillon, par le moyen de quelques-unes des troupes qui se lévent là autour, desquelles je croi que Marinville est : dequoi j'ai donné avis à Monsieur de Vaubecourt sans lui nommer personne.

Depuis cette lettre écrite, j'ai reçu celle que je vous envoye par laquelle vous verrez plus de nouvelles que je n'en crois, encore que ce ne soit une personne à qui il y ait lieu d'ajouter foi ; il me vient de voir aussi un nommé Monsieur de Vignolles Gentilhomme Lorrain qui est de mes connoissances, lequel m'a montré une lettre de Lenoncourt, lequel l'envoye querir pour lui donner une Commission de cent Maîtres dont on lui donne 4000. écus & les armes, & passer maître en Lorraine. Vous me manderez, s'il vous plaît, si je ferai mal de laisser passer les Officiers de Monsieur, qui entrent & sortent de quartier à ce mois de Juillet, & comme quoi j'en userai en leurs endroits.



LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Mr le Maréchal* D'EFFIAT. *Du 25. Juin 1631.*

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu avant-hier celle dont il vous a plû m'honorer du 15. de ce mois, par laquelle vous me mandez avoir commandé au ſieur de Bandeville de faire fournir toutes les munitions néceſſaires aux Places que j'ai viſitées ſelon les ordres que je lui en donnerois; ſurquoi je vous dirai, Monſeigneur, qu'il m'a dit qu'il étoit à propos qu'il vous vît auparavant; ce qui m'a fait réſoudre de vous le renvoyer de Langres, avec les inventaires qu'il a faits ſur l'aſſurance qu'il m'a donnée de revenir promptement avec tous les ordres néceſſaires de votre part, auxquels j'ajouterai par celle-ci, que la diligence dont on a uſé aux levées de Lorraine me fait vous dire, Monſieur, que je ne crois pas qu'il y ait un moment à perdre à pourvoir à cette Place qui eſt en ſi mauvais état, qu'il eſt incroyable. Mon frere me rend

le ſoin qu'il vous plaît continuer de vouloir prendre de mes petits intérêts, à quoi je n'ai point de paroles pour vous en oſer remercier, & n'eſtimant pas même aſſez ma vie pour cela : je ne vous parle pas, Monſieur, de la dépenſe que je ſuis obligé de faire, & ſur-tout en meſſagers & autres gens en ſecret. Ces faveurs partant de Monſieur le garde des Sceaux, me font appréhender d'être obligé d'y avoir recours pour en ſortir, par le deſir que j'ai de n'être obligé qu'à vous. Le commis du tréſorier s'en eſt retourné ſans me dire adieu, de crainte que je ne retinſſe 3000. quatre ou cinq cens livres de deniers revenans bons dont j'euſſe pû me ſervir à vos travaux ; il pourroit bien ſupprimer mes Ordonnances pour ôter la connoiſſance des deniers revenans bons de payement, & ne ſe ſervir à la Chambre que de ſon état, où il n'eſt pas parlé du mot de quittance. Vous ſçavez, Monſieur, qu'ils les ont toujours comme ils veulent des Officiers en s'ajuſtant avec eux.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De S. Germain-en-Laye, le 26. Juin* 1631.

MONSIEUR,

Depuis la derniere que je vous ai écrite par le retour de votre neveu, le Roi a pourvû ſur ce que vous avez mandé, aux choſes qui ont été jugées les plus preſſées, & particulierement a ordonné la ſomme de ſix mille livres pour employer à Toul par votre ordre, ce qui pourra faire quelque choſe de conſidérable avec l'aide des Habitans qui contribueront à leur conſervation, & ceux du Chapitre, & de la Juſtice y feront auſſi aider, ſelon que vous leur ordonnerez, les Paroiſſes qui ont accoutumé de venir aux corvées, en pareilles rencontres, ainſi que vous pourra dire Monſieur de Vandy. Il n'y a point à craindre avec vous de faire telles ouvertures, parce que l'on ſe peut aſſurer que vous ſoulagerez le pauvre peuple de tout ce qui ſe pourra, n'omettant rien

toutesfois de ce qui ſera du ſervice du Roi, pour leur ſûreté propre.

Je vous envoye copie de l'état qui a été arrêté par le Roi le 23. de ce mois, où vous verrez que Sa Majeſté pourvoit aux choſes les plus néceſſaires ſur la Frontiere; l'on a fait partir en même-tems Banneville Commiſſaire de l'Artillerie, & Siette qui vous porteront les ordres que Sa Majeſté a donnés pour ce qu'elle veut être fait à Toul, Coeffy, Montigny, S. Dizier, pour l'exécution de quoi elle ſe remettra à votre prudence, & s'aſſure que vous ferez ce qui ſe pourra faire ſelon l'argent qui a été ordonné pour chaque choſe, en attendant que l'on puiſſe faire davantage s'il en eſt beſoin.

Sa Majeſté m'a commandé de vous envoyer une Ordonnance qu'elle a faite, pour empêcher qu'aucuns de ſes ſujets ſortent du Royaume, & prennent parti dans les troupes étrangeres; Monſieur le Maréchal de la Force l'a reçue auſſi, & la copie pareillement de l'état ſuſdit que je vous ai envoyé tant pour votre particulier, que pour ce qui touche les Places contenues en votre ordre & à lui, afin qu'il ſoit informé de tout ce qui ſe fait dans la Province, où il commande les armées du Roi: je n'ai rien à vous dire

s'il approche de vous en faiſant ſa revue, ne doutant point que vous ne teniez bonne & proportionnée correſpondance avec lui ſelon que le deſire ſa Charge, & que vous ne lui faſſiez part de ce que vous aurez fait : tout cela eſt remis à votre prudence & ſage conduite, dont je ne vous dirai rien davantage.

Vous avez été trop retenu en paſſant par Vitry, d'ordonner que ceux de la Religion P. R. iroient à la garde comme les autres; la défenſe qui en avoit été faite durant le ſiége de la Rochelle, étoit fondée ſur une conſidération particuliere qui ceſſe, & le Roi leur veut maintenant témoigner qu'il ſe fie en eux comme aux autres, ſi bien que Sa Majeſté a agréable que vous leur mandiez qu'ils n'apportent point de différence en cela; ſurquoi vous baiſant bien humblement les mains, je demeure, &c.

Le Roi ſe remet du tout à vous d'arrêter ceux qui vont & viennent ſur la Frontiere, ſelon les ſujets que vous eſtimerez en avoir, comme auſſi de faire viſiter les coches & les couriers qui paſſeront.

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur, *Signé* FEUQUIERES.

LETTRE de Monſieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.
De S. Germain-en-Laye, le 2. Juillet 1631.

MONSIEUR,

Votre lettre du 15. Juin m'a été rendue, qui confirme la nouvelle des levées de Lorraine, s'il ne vient pas d'autres forces d'ailleurs, on ne craint pas qu'ils ſongent à entrer en France; le Roi ne laiſſe pas pour cela d'envoyer les Régimens de Champagne, Normandie, Châteliers, Caſtelnau-de-Mont, Meilhars, Houdancourt, Peſſelieres, & d'Hocquincourt, & ſept ou huit cornettes de Cavalerie, en attendant d'y en faire paſſer davantage s'il en eſt beſoin, & même de s'acheminer en perſonne en cette Province-là, à la premiere apparence qu'il y aura d'y voir des ennemis. On envoye ordre à Monſieur le Maréchal de la Force d'y loger toutes ces troupes; mais pour Champagne, qui ſera bien-tôt à vous,

il est particulierement destiné pour votre département.

Vous aurez maintenant les sieurs de Beauregard, Siette, & Banneville près de vous, avec de l'argent pour vos travaux; je crains bien que celui que l'on a promis à Monsieur le Maréchal de la Force ne soit pas si présent, que Monsieur le Maréchal d'Effiat l'a fait espérer.

Le Roi continue à se porter fort bien, & prend toujours des eaux en ce lieu, où vous n'avez personne qui vous témoigne plus volontiers par effet qu'il est,

Monsieur,

Votre très-humble & plus affectionné serviteur,
Signé SCHOMBERG.

LETTRE du ROI, pour accompagner une Ordonnance.

MONSIEUR de Feuquiéres, je vous envoye une Ordonnance touchant les grains qui se recueilleront ès lieux proche la Frontiere de ma Province de Champagne, lesquels je juge incontinent

après que la récolte en sera faite, que l'on retire & serre dans les Villes, afin que les ennemis de cet état ne s'en puissent prévaloir, au cas qu'ils viennent à entrer avec une armée dans madite Province; vous ferez publier ladite Ordonnance par tous les lieux où il sera besoin, sur la Frontiere où vous êtes, tenant la main à ce qu'elle soit ponctuellement observée, tant par ceux de la campagne que par les Maires & Echevins des Villes où il conviendra retirer lesdits bleds en ce qui les regarde : la présente n'étant à autre fin, je ne la ferai plus longue que pour prier Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Feuquieres, en sa sainte garde. Ecrit à S. Germain-en-Laye, le 3e. jour de Juin 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER. Avec paraphe.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *Du 3e. Juillet 1631.*

MONSIEUR,

Je n'ai qu'à répondre à votre derniere du 25. du passé, ayant amplement répondu à toutes vos précédentes, même par la mienne derniere du 26. par le sieur de Beauregard, par lequel je vous ai envoyé une Ordonnance du Roi, pour empêcher les sujets de prendre parti dans les troupes étrangeres.

Le Roi a vû votre lettre & celle que vous y avez jointe du 23. de d'Ainville, Sa Majesté a fait sur vos avis les réfléxions qui s'en peuvent tirer, & vous connoîtrez bien-tôt, je m'assure, qu'elle donnera bon ordre pour la conservation de sa Frontiere.

Je vous envoye une Ordonnance de Sa Majesté, en l'exécution de laquelle je ne doute point que vous ne teniez la main pour soulager le pauvre peuple autant qu'il sera possible; vous en ferez part,

s'il vous plaît, à Monſieur de Vandy, qui m'excuſera ſi je ne lui fais réponſe, particulierement ſur ce qu'il m'a écrit par deux ſoldats de ſa garniſon, que je ferai expedier le plutôt qu'il me ſera poſſible. Je dis hier au Conſeil les bons témoignages que vous m'avez rendus, de ſa vigilance & de ſon affection au ſervice du Roi, par vos précédentes lettres; ſurquoi vous baiſant bien humblement les mains, je demeure,

Monſieur,

Votre bien humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLER.

ORDONNANCE du ROI, pour faire retirer dans les Villes les grains de la Province de Champagne. Du troiſiéme jour de Juillet 1631.

DE PAR LE ROI.

SUR les divers avis qui ont été donnés à Sa Majeſté, que les ennemis de cet Etat ſe préparent pour y entrer avec

une armée, & ne different d'exécuter leur deſſein que juſqu'à ce que la récolte des grains ſoit faite, croyant trouver en ce tems là dans la campagne dequoi vivre aux dépens de ſon peuple. Sa Majeſté pour empêcher la ruine de ſes ſujets, & la déſolation entiere de ſa Frontiere de Champagne, a ordonné & ordonne que dix lieues de loin de ſadite Frontiere; auſſi-tôt que les grains ſeront rendus dans les granges, ils y ſoient battus en la plus grande diligence que faire ſe pourra, & tranſportés dans les Villes voiſines, aux Maires & Echevins deſquelles ſadite Majeſté enjoint de fournir des greniers & magaſins pour les recevoir, mettant chaque nature de grains à part ſans y apporter aucune confuſion, & de tenir Regiſtres fidels de tous leſdits grains, & donner des Certificats de la quantité qui y ſera apportée à chacun en particulier; deſquels greniers & magaſins, les Propriétaires deſdits grains, pourront trier ce qui ſera néceſſaire pour la nourriture de leurs familles ſeulement, dont ſera fait mention ſur les Certificats qui leur auront été baillés, laiſſant là le ſurplus, juſqu'à ce que le péril ſoit paſſé, pour être lors l'entiere reſtitution deſdits faite aux Propriétaires d'iceux, comme ſadite

Majeſté l'ordonne dès à préſent, ſans que pour quelque cauſe ou prétexte que ce ſoit, ils puiſſent être retenus par les Habitans deſdites Villes, ſur peine de contravention à ſes commandemens; déclarant ſadite Majeſté avec beaucoup de déplaiſir aux peuples de ſadite Frontiere, que s'il ſe préſente une armée étrangere pour entrer en France, ſadite Majeſté ſera obligée, pour la conſervation de ſon Etat & pour incommoder ſes ennemis, de faire brûler tous les grains & fourages qui ſe trouveront lors dans le Plat-Pays; deſorte que ſi les peuples à qui cette Ordonnance ſera ſignifiée, ne font enlever & reſſerrer les grains dans les Villes, ils ne peuvent s'exempter de les perdre par la violence des ennemis, ou par le dégât que ſadite Majeſté ſera obligée d'en faire pour garantir tout ſon Royaume d'un plus grand mal; enjoint ſadite Majeſté à ſes Lieutenans de ladite Province, Capitaines & Gouverneurs ou leurs Lieutenans & tous autres qu'il appartiendra, de faire obſerver la préſente Ordonnance ſelon ſa forme & teneur, & d'autant que d'icelle on pourra avoir affaire en même-tems en divers lieux: ſadite Majeſté veut qu'aux copies dûement collationnées, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Fait

à S. Germain-en-Laye, le 3e. jour de Juillet 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER. Avec paraphe.

LETTRE du ROI, écrite à Monſieur DE FEUQUIERES.
De S. Germain-en-Laye, le 9. Juillet 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, par votre dépêche du 5. de ce mois, dont votre neveu a été porteur, vous demandez ma volonté & réſolution ſur trois points : l'un, ſçavoir ſi les troupes qui ſe lévent par le Duc de Lorraine, paſſant dans le Gouvernement de Toul pour aller à leur rendez-vous, vous les chargerez ; l'autre ſi vous ferez travailler aux Fortifications de la Ville de Toul, nonobſtant la prétention qu'a ledit Duc, que les deux tiers des contreſcarpes lui appartiennent ; la troiſiéme, ſi en faiſant le dehors du côté du Fauxbourg S. Aivre, dont les maiſons donnent dans le foſſé, il ſera permis de les abattre.

Sur le premier point, je vous dirai que mon intention à l'égard du ſieur Duc de Lorraine n'eſt pas de commencer ni émouvoir

voir la guerre contre lui, ni de souffrir & permettre aussi que lui & les siens n'entreprennent aucune chose au préjudice du respect qui m'est dû; c'est pourquoi je desire que vous lui écriviez une lettre honnête, par laquelle vous lui manderez que les assurances qu'il m'a données de ses intentions, & de son affection à mon service, & même que les levées des gens de guerre qui se font en ses Etats étoient destinées pour servir en Allemagne, vous ôtent tout sujet de jalousie de celles qui se font si près du Gouvernement de la Ville de Toul; mais parce que vous ne pouvez juger de la route qu'ils pourroient prendre pour aller à leur rendez-vous, & que vous n'avez point d'ordre de les laisser passer dans ledit Gouvernement, vous le priez de donner ordre aux Chefs de ses troupes de n'y point entrer; remettant à sa prudence, s'il avoit besoin nécessairement dudit passage, de me l'envoyer demander: vous aurez à me faire sçavoir la réponse que vous fera ledit Duc; mais si cependant il entreprenoit de faire passer ses troupes dans ledit Gouvernement, au préjudice de ce que vous lui auriez remontré, en ce cas, je vous permets & vous commande de repousser une telle entreprise par la force,

& de charger lesdites troupes comme ennemies, avec la Cavalerie qui pourra être près de vous; mais j'entends & vous ordonne aussi d'apporter en cette action telle conduite & jugement, & prendre si bien vos mesures que l'avantage assurément vous en demeure, & que si ledit Duc en vouloit prendre revanche sur les troupes que vous commandez, ou sur la place où vous êtes, vous soyez en état d'y bien répondre.

Quant à la fortification de la Ville de Toul, qui est le second point; j'entends, lorsque vous aurez quelques munitions de guerre qui vous doivent être fournies, & la Cavalerie qui vous doit être envoyée, qui seront, comme j'estime, à présent près de vous, & que vous ne verrez plus à présent aucun inconvénient d'employer les corvées des paysans à cause de la peste, que vous en commenciez le travail, sans avoir égard aux discours que l'on prétend avoir été faits par le sieur Duc de Lorraine, qui est, je m'assure, trop avisé & sçait trop bien le respect qu'il est obligé de me rendre, pour oser entreprendre d'empêcher ledit travail de vive force, ni choquer ses armes contre les miennes; si néanmoins cela arrivoit, je n'ai point à vous prescrire ce que

vous aurez à faire, puisque vous sçavez assez avec quelle vigueur & courage il faut défendre l'honneur de mes armes, & repousser les attentats qui se pourroient faire au préjudice de mon autorité; vous aurez donc à commencer ledit travail sans remise, s'il ne l'est déja, selon qu'il vous a été ci-devant ordonné.

Pour le regard du dehors du Fauxbourg S. Aivre, mon sentiment se rapporte à votre avis qui est de réserver cet ouvrage pour le dernier, afin que lorsque l'on verra apparence ouverte de rupture, l'on puisse y jetter en une nuit tous les ouvriers, & brûler les maisons qui peuvent empêcher la fortification.

C'est la réponse que je vous ferai sur ces trois points, qui sont les principaux de votre dépêche; j'ai donné les ordres nécessaires pour faire aller à Toul le reste du Régiment de Rambure, & faire rentrer les Officiers en leurs Charges, & commandé à mon cousin le Maréchal d'Effiat de pourvoir au payement des prêts, ce qui sera effectué. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur de Feuquiéres, qu'il vous ait en sa sainte garde; écrit à S. Germain-en-Laye, le 9. de Juillet 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER. Avec paraphe.

LETTRE du ROI, écrite à Monſieur DE FEUQUIERES.

A S. Germain-en-Laye, le 15. Juillet 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, ayant ſçu que vous avez arrêté le ſieur Pilles qui s'en alloit en Lorraine, j'ai bien voulu vous faire cette lettre, pour vous dire que je loue & approuve le ſoin que vous avez pris de vous aſſurer de ſa perſonne, n'étant pas ledit Pilles moins coupable pour le duel dont il veut couvrir ſa ſortie hors de mon Royaume, que pour la réſolution qu'il peut avoir priſe de ſe retirer en pays étranger ſans ma permiſſion, & au préjudice de mes défenſes; c'eſt pourquoi je deſire que vous ayez à l'envoyer à la Baſtille à Paris, ſous bonne & ſûre garde, où étant je le ferai interroger, & pourvoir ſur ce qui le touche ainſi que de raiſon. Sur ce, je prie Dieu, Monſieur de Feuquiéres, qu'il vous ait en ſa ſainte garde; écrit à S. Germain-en-Laye, ce 15. Juillet 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER. Avec paraphe.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De S. Germain-en-Laye, le* 18. *Juillet* 1631.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre derniere du 6. de ce mois, que le Roi lui-même a lûe tout du long; & vous verrez la volonté de Sa Majesté, par ce qu'elle vous ordonne sur le principal article qui regarde le sieur de Pilles.

J'ai reçu aussi les deux lettres que vous avez surprises, dont l'une, comme vous remarquez fort bien, peut apprendre quelque chose, & il serviroit de découvrir par qui elle est écrite; mais il n'y a que Monsieur du Boulay, à qui elle s'adresse, qui en puisse dire des nouvelles.

Monsieur de Brion est bien hardi d'avoir passé si près de vous, & encore plus s'il vient à Paris, comme vous le croyez; je demeure, &c.

Nous avons eû avis de bon lieu, que du Vilette Lieutenant de Monsieur de

Vandy reçoit des ordres de Lorraine, & arrête des gens contre le ſervice du Roi; vous en avertirez, s'il vous plaît, Monſieur de Vandy, & vous manderez ce qu'il vous en dira.

Je viens de recevoir préſentement votre lettre du 11. elle eſt venue bien lentement, auſſi-bien que celle du 6. c'eſt un grand déplaiſir que votre priſonnier ſe ſoit ſauvé, vû ce que vous aviez mandé que vous le feriez bien garder; je ne ſçai comment le Roi prendra cela, & pourquoi vous l'aviez mis entre les mains de Monſieur Buſſy-Lamet, je demeure,

Monſieur,

Votre très-humble & affectionné ſerviteur, *Signé* BOUTHILLIER.

LETTRE du ROI, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES, sur le sujet de la Reine mere.

De Paris, le 23. Juillet 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, vous avez sçu par les lettres que je vous ai ci-devant écrites, les justes causes & raisons qui m'obligerent au mois de Février dernier, de me séparer pour peu de tems seulemeut, ainsi que j'estimois lors, de la Reine Madame ma mere ; & comme je fus contraint de prendre cette résolution pour dissiper les desseins & factions qui se commettoient dans ma Cour, par les brouillons & mauvais esprits contre le gouvernement de mon Etat, au grand préjudice de mon autorité, & du bien de mon service ; vous aurez aussi appris, comme, pour complaire à la Reine Madame ma mere, & pour ôter tout prétexte à ceux qui peu informés de l'état de mes affaires, vouloient mal juger du département que j'avois fait d'aucunes de mes troupes à Compiegne, comme aux autres Villes de mes Provinces de Picardie, & de Champagne, je les avois fait sortir

& éloigner de ladite Ville ; enſorte qu'il ne pouvoit reſter aucun doute à perſonne que ladite Dame Reine ne fût, comme elle étoit, en pleine & entiere liberté. Vous aurez pareillement été informé des divers envois que j'ai faits vers elle, tant de mon couſin le Maréchal de Schomberg, & du ſieur de Roiſſy, que de mon couſin le Maréchal d'Eſtrées qui a fait divers voyages à Compiégne, tous pour lui confirmer les aſſurances de mon affection cordiale envers ſa perſonne, l'éclaircir ſur les fauſſes opinions que l'on lui avoit données, & lui remontrer ce que je connoiſſois être du bien de mon Etat & du ſien propre : ſur les avis que j'avois de pluſieurs endroits, même par mes Ambaſſadeurs, des pratiques qui ſe faiſoïent pour la précipiter dans une réſolution contraire aux bons ſentimens qu'elle vouloit me faire paroître pour le repos de mon Royaume ; comme auſſi pour lui propoſer toutes ſortes de partis pour ſon contentement, en diſpoſant les choſes à ſon retour près de moi à un entier & parfait accommodement, à quoi la Reine Madame ma mere avoit montré du commencement bonne intention ; mais comme au dernier voyage de mondit couſin le Maréchal d'Eſtrées vers elle, j'eſ-

pérois qu'il me rapporteroit résolution telle que je desirois, j'ai trouvé que son esprit étoit entiérement changé par les mauvais avis que vrai-semblablement elle avoit reçûs, & qu'elle s'affermissoit plus que devant à demeurer à Compiégne, & refusoit toutes les offres qui lui étoient faites de ma part : j'avois peine à juger au vrai quelle étoit la cause de ce changement, mais elle n'a depuis que trop clairement parû; car il est arrivé que ladite Dame Reine est partie de ladite Ville de Compiégne la nuit du 18. de ce mois, en dessein d'aller à la Capelle en Picardie, qu'elle croyoit trouver à sa dévotion, par le moyen du Marquis de Vardes, beau-pere du Comte de Moret, qui s'étoit engagé de l'y recevoir; mais le sieur de Vardes, pere, qui m'a servi très-fidélement en cette occasion, s'étant rendu suivant mon commandement en grande diligence à ladite Place peu avant sa retraite, & s'étant assuré de la garnison à fait retirer sondit fils, ainsi que je lui avois ordonné, ayant bien jugé son mauvais dessein, sur ce que l'ayant mandé pour me lever les soupçons que j'avois de lui, étant venu pour me rendre compte de ses actions, il partit soudain sans me demander congé : ladite Dame Reine

ayant eu avis de cet ordre, laiſſant la Capelle à main droite, eſt paſſée ſans s'y arrêter, en Flandres où elle étoit attendue, réſolution qui m'a fort touché au cœur, ne pouvant recevoir un plus ſenſible déplaiſir que de voir entre les mains des étrangers maintenant ladite Reine Madame ma mere, que j'ai toujours chérie & honorée, & à laquelle j'ai donné, pendant que nous avons été enſemble, l'autorité & le pouvoir, que chacun ſçait dans mon Royaume, & qu'elle ſe ſoit laiſſée porter à cette extrémité par la ſuite des mauvais & pernicieux conſeils de ceux auxquels, depuis quelque-tems, elle a donné trop de créance, & qui ont abuſé de ſa bonté & facilité, pour jetter du trouble & de la diviſion dans mon Etat, & dans ma maiſon royale : je prends Dieu à témoin, ſi je lui en ai donné aucun ſujet, & ſi aux choſes qui ſe ſont paſſées j'ai pû garder un tempérament plus égal entre le reſpect & la tendreſſe que j'ai pour elle, comme fils, & mon devoir comme Roi, de prévenir les malheurs & calamités qui menaçoient mon Royaume : j'eſpére de la divine bonté qu'en cet inopiné mouvement, comme aux autres qui ſont paſſés, elle m'aſſiſtera comme elle a fait, qu'il n'en arrivera au-

cun trouble dans mon Etat, & que tous mes ſujets, qui connoiſſent la ſincerité de mes ſentimens, demeureront fermes en la fidélité qu'ils me doivent : quant aux entrepriſes qui pourroient venir de dehors; je penſe avoir donné tel ordre, envoyant quantité de troupes en ma province de Champagne, que l'on pourra facilement empêcher quelque armée que ce ſoit d'y entrer, & je ne doute point qu'en la Frontiere où vous êtes vous n'apportiez tout le ſoin & la vigilance néceſſaire dans ces occaſions : je pars demain pour m'en aller en Picardie, où je prendrai reſolution de ce que j'aurai à faire : vous donnerez part de ce que deſſus à ceux de mes bons ſerviteurs que vous jugerez à propos, qui doivent croire que toutes ces choſes n'empêcheront pas que je ne conſerve en mon cœur les ſentimens que la nature m'a donnés pour la Reine Madame ma mere, & que lorſqu'elle ſera rentrée en elle-même & repris le bon chemin, qu'elle a laiſſé, à mon très-grand regret, je ne lui en témoigne des effets tels qu'elle peut attendre de moi : vous les aſſurerez auſſi qu'en cela il ne peut arriver en moi aucun changement, non plus qu'en la fermeté & courage que je dois avoir pour maintenir entiére la Couronne que je

tiens de Dieu ſeul, contre tous ceux qui voudroient y donner atteinte. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monſieur de Feuquiéres, en ſa ſainte garde; écrit à Paris le 23e. jour de Juillet 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER. Avec paraphe.

LETTRE de Mr le Duc de Lorraine, écrite à Mr DE FEUQUIERES. *D'Eſpinal, le* 19. *Juillet* 1631.

MONSIEUR, vous avez grande raiſon de ne prendre point jalouſie des troupes qui ſont dans mes Etats, puiſque je n'ai deſſein d'en avoir, & ne ſouffrirai qu'il s'y en faſſe contre le ſervice du Roi, ayant même dilayé juſqu'ici, pour divers reſpects qui regardent le contentement de Sa Majeſté, de donner aucune commiſſion pour certaines levées que je m'étois propoſé du ſçu d'icelle; c'eſt pourquoi je ne puis m'imaginer quelles troupes peuvent être celles que vous dites pouvoir prendre leur route dans votre Gouvernement, ſi ce n'eſt pour les levées de mon beau-frere le Prince de Phalsbourg, leſquelles je n'ai permiſes

dans mes Pays que sur les assurances qu'il m'a données d'en avoir un consentement bien exprès de Sa Majesté, & ne sçai non plus à quoi attribuer l'avis que vous me donnez, d'ordonner aux chefs qui commandent mes troupes de ne point entrer dans votredit Gouvernement: desorte que pour m'éclaircir des choses qui peuvent maintenir la bonne intelligence que je desire conserver soigneusement avec vous dans notre voisinage, j'ai avisé de vous envoyer, comme je ferai au plutôt, un Gentilhomme pour me rapporter plus d'éclaircissemens de votre part touchant lesdites troupes, & vous assurer plus particulierement de mes intentions sur ce que dessus, comme du desir que j'ai de vous témoigner à toutes occasions l'estime singuliere que je fais de vos mérites, & combien je suis,

Monsieur,

Votre affectionné,
Signé CHARLES.



LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Monceaux, le* 8. *Août* 1631.

MONSIEUR, je vous puis aſſurer que toutes vos lettres ont été reçues par le Roi & lûes en plein Conſeil en préſence de Sa Majeſté, même les dernieres du dernier du mois paſſé, & premier du préſent.

Sa Majeſté a été fort aiſe de juger ſur le plan que vous lui avez envoyé, ce que vous avez déja avancé aux Fortifications de Toul, ainſi que vous dira plus particulierement Monſieur votre neveu, qui a préſenté vos lettres au Roi.

La réponſe que vous avez faite à Monſieur de Ville, par la priere qu'il vous a faite de la part de Monſieur le Duc de Lorraine, de laiſſer paſſer des ſoldats non François ſans armes quatre à quatre, a été trouvée fort bonne, & Sa Majeſté m'a commandé de vous dire que vous ne ſouffriez point qu'il en paſſe aucun, vous ayant fort loué de ce que vous avez répondu fermement ſur cet article. Sa Majeſté n'a pas moins approuvé ce que vous

avez fait à l'égard des gens de Monſieur, & m'a expreſſément chargé de vous écrire qu'elle vous commandoit de continuer, & de n'en laiſſer paſſer aucun, n'y ayant point d'apparence de le prétendre après les déclarations de Sa Majeſté.

Monſieur le Maréchal d'Effiat, qui étoit au Conſeil, lorſque vos lettres y ont été lûes, a aſſuré qu'il avoit donné ordre pour les prêts, & qu'ils ne manqueroient pas.

L'on a trouve que vous aviez très-bien fait à l'égard du Cavalier qui a commis l'inſolence, que vous mandez contre le Maréchal des logis de la compagnie de laquelle il eſt, l'on a dit ſeulement quelque choſe de la formalité; mais l'on a ajouté en même-tems, que, ſçachant comme vous ſçavez l'ordre, vous ne feriez rien que bien à propos, & qu'en la Charge que vous faites, l'on ne peut trop vous autoriſer, parce que vous êtes pour en uſer très-bien.

Le Roi ayant fort conſidéré l'avis que vous donnez du deſſein vrai-ſemblable de Monſieur, s'il a à faire quelque choſe, de commencer par la Bourgogne, puiſqu'il eſt allé à Beſançon, lequel avis vous eſt encore confirmé d'autre part. Sa Majeſté trouve fort bon ce que vous pro-

posez de vous avancer vers Langres, si vous jugez que son service le requiert, ce qu'elle remet à votre prudence, selon le besoin que vous verrez qu'il y en aura: en ce cas, Sa Majesté se remet aussi à vous de laisser à Toul les troupes que vous jugerez nécessaires, & de concilier auparavant les esprits de Monsieur le Gouverneur & des principaux de la Ville de Toul, que l'on remarque être fort divisés : vous avez donné tant d'assurances de Monsieur de Vandy, & l'on a ici de si bonnes opinions de lui, tant sur ce que vous en avez écrit que sur ses actions passées, que l'on croit qu'il déposera toute l'aversion qu'il pourroit avoir des uns & des autres, pour agir avec tous de même esprit dans le service du Roi; surquoi vous baisant bien humblement les mains, je demeure,

Monsieur,

Votre très-humble & très-affectionné serviteur,
Signé BOUTHILLIER.

LETTRE du ROI, à Monsieur
DE FEUQUIERES.
De Monceaux, le 9e. Août 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, ayant ordonné au ſieur Marquis de Coublans de lever en ma province de Champagne, une compagnie de Chevaux-légers, & d'envoyer vers vous pour avoir le lieu d'aſſemblée vers Montſaujon ou Langres, je vous écris cette lettre pour vous en avertir, afin qu'informé de ma volonté ſur ce ſujet, vous ayez à donner le lieu que vous jugerez le plus propre pour faire ladite aſſemblée, & faire fournir durant dix jours qu'elle ſe fera, les vivres néceſſaires ſuivant l'ordre accoûtumé dans la Province; comme auſſi aux autres lieux où ladite compagnie aura à paſſer & loger, à quoi m'aſſurant que vous ne manquerez, je prie Dieu qu'il vous ait, Monſieur de Feuquiéres, en ſa ſainte garde. Ecrit à Montceaux, le 9e. jour d'Août 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.

LETTRE du ROI, à Monsieur DE FEUQUIERES.

De Monceaux, le 13. Août 1631.

MON COUSIN, les occasions se pouvant présenter ausquelles il seroit nécessaire d'assembler en peu de tems les troupes que j'ai en ma province de Champagne, je vous écris cette lettre pour vous dire que je juge à propos que vous fassiez loger les Régimens de Champagne, Normandie, dix compagnies de celui de Piedmont que vous tirerez de S. Dizier & Vitry, Rambure, Chastellier, Barlot, Castelbayart, Peisseilliers, Lémon, & Meillars en lieux commodes pour les mettre ensemble, s'il en sera besoin en quatre jours, & les Compagnies de Chevaux-légers, Carabins, sçavoir la mienne commandée par le sieur de Coutenan, la Colonnelle, Bligny, Montgon, Laborde, Bussy, Loriere, Lapalisse, Delesche, Miche, Marconay, Beauregard, Dubais, la Chapelle, Ballon, le Chevalier de Senneterre, Hocquincour, Canillac, Moulins, Laferté, Senneterre & la Villeneuve, les Carabins

d'Arnault, Maubuiſſon, Depré, Deſſalles, Vinderan & S. Farju, de ſorte qu'elles ſe puiſſent aſſembler en ſix jours, donnant à cet effet auſdits Régimens & Compagnies de Cavalerie les routes & départemens néceſſaires pour ſe rendre aux lieux que vous leur ordonnerez; me repoſant au reſte ſur vous de tout ce qui regarde mon ſervice en ma province de Champagne, & la conſervation d'icelle; je ne ferai la préſente plus longue que pour vous dire qu'au lieu des dix Compagnies du Régiment de Piedmont que vous tirerez de Vitry & de S. Dizier, vous faſſiez aller en garniſon ſix du Régiment de Rouaux audit Vitry, & quatre à S. Dizier; comme auſſi au lieu du Régiment de Rambures qui eſt à Toul, vous donniez ordre à celui d'Houdancourt d'y aller, priant ſur ce, Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte garde. Ecrit à Paris le 13e. jour d'Août 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas BOUTHILLIER.



LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *à Monsieur* DE FEUQUIERES. *A Monceaux, ce 23. Août 1631.*

MONSIEUR,

J'ai reçu vos dernieres des 13 & 16 de ce mois, & encore une autre depuis qui est sans date.

La Compagnie de Chevaux-légers que vous desirez, n'a été refusée ni accordée; l'on a seulement alléguée la conséquence de tous Messieurs les Maréchaux de camp. J'ai chose meilleure à vous dire que cela, qui est, que le Roi a été très-aise de sçavoir que le travail que vous avez fait à Toul commence fort à paroître; Sa Majesté est résolue d'en faire une place considérable, & de recompenser Monsieur de Vandy, & vous donner sa charge. Monsieur le Maréchal Deffiat a ordre de faire fonds pour continuer les fortifications que vous avez commencées, à quoi il ne manquera assurément pas; car je le vois se prêter de très-bonne affection à ce qui vous touche. Il n'y a point à la vérité de Citadelle,

Château ni réduit dans Toul ; mais c'eſt, ce me ſemble, ce qu'il y auroit de meilleur, parce qu'étant une Ville frontiere, le Roi ſe réſoudra ſans doute à y tenir une forte garniſon. Je reviens à la Compagnie de Chevaux-legers que vous me mandez ſouhaiter, ce qui ſe peut ; j'ai dit à Monſeigneur le Cardinal les termes auxquels vous m'en avez écrit, & vous aſſure qu'il n'a pas tenu à lui que vous n'en ayiez une dès cette heure ; j'eſtime qu'il ſera bon que vous lui en écriviez aux mêmes termes de votre lettre du 13. à moi, en le remerciant par même voye de ce que je vous ai mandé ; je vous ajoûterai qu'il dit en cette rencontre mille biens de vous, je dis en la rencontre du gouvernement de Toul, & en celle de ladite Compagnie.

Je vous dirai pour ce qui eſt de Toul, que le Baron de Varnes qui avoit ci-devant vendu le Gouvernement à Monſieur de Vandy, deſirant y rentrer, ſe promettoit que le Roi lui donneroit la moitié de la récompenſe, qu'il prétendoit être de cinquante mille francs ſeulement, qui eſt ce qu'il en a eu de Monſieur de Vandy, lequel au contraire en prétendoit vingt-cinq mille écus, diſant qu'il en refuſoit aujourd'hui cela. Le Baron de Varnes en

étoit demeuré là-dessus ; à présent qu'il voit l'état auquel l'on met Toul, il se ravise, & ne demande plus la moitié de la récompense qui lui a été refusée : depuis trois jours il m'a écrit qu'il la donneroit entiere, sur quoi je lui ai fait réponse par le commandement du Roi, que Sa Majesté ne desiroit plus cette affaire. Vous sçaurez, s'il vous plaît, ne rien faire paroître de ce que je vous mande à l'un ni à l'autre.

Je vous puis assurer que toutes les nouvelles que vous mandez sont bien venues, & que le Roi lui-même lit toutes vos lettres ; l'on a fort pesé ce que vous avez mandé de Strasbourg, & si vous pouviez être en deux lieux, vous en auriez l'exercice.

Si vos cinq Cavaliers font quelque chose de bon, il sera fort bien reçu ; j'ai parlé de vos dépêches extraordinaires, auxquelles il sera pourvû.

Je n'ai point ouï parler de Monsieur Chignoles que ce que vous m'en mandez, toutes les commissions sont données ; mais si on léve de nouvelles troupes, l'on se souviendra de lui, il sera bon que vous en écriviez un mot à Monsieur le Maréchal de Schomberg qui est revenu depuis deux jours près du Roi en assez bonne santé, graces à Dieu.

Monſieur le Maréchal de la Force, ayant depuis quelques jours enſuite d'un commandement du Roi, fait un projet de logement de toutes les troupes qu'il a amenées à Sa Majeſté; elle lui a, du jour d'hier, mandé ſa volonté, & envoyé ſes ordres; de ſorte que par bonne correſpondance vous pourrez ſçavoir de lui tout ce qui eſt arrêté ſur ce ſujet; les départemens ayant été faits, tant des troupes dont vous me parlez par votre lettre du 16, que de toutes les autres qui ſont dans la Province; & en telle ſorte que faiſant tête par tout, on les peut mettre enſemble en quatre ou cinq jours. Je n'ai point encore reçu le contrôle des logemens que vous avez differé de m'envoyer ſur la revûe des Compagnies de Canillac, la Ferté & Villeneuve.

L'on prendra garde à ce que vous remarquez des fréquens changemens; & pour ce qui ſera de votre côté, vous aurez avis de ceux qui ſe feront, & qui viendront à votre connoiſſance.

Ce que vous avez fait à l'égard du Maréchal des logis de la Compagnie du Baron de Livars a été du tout approuvé, & vous avez très-bien fait de lui faire rendre avec la route, l'argent qu'il avoit mal pris.

Je crois que je n'ai plus rien à vous répondre ſur vos dernieres, après que je vous aurai dit que la courtoiſie des 25. ſoldats Lorrains que vous avez renvoyés n'a pas été déſapprouvée, ſur quoi vous baiſant bien humblement les mains, je demeure,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *à Monſieur* DE FEUQUIERES. *De Monceaux, le* 26. *Août* 1631.

MONSIEUR,

Je croyois avoir fait réponſe à toutes vos lettres, juſqu'à celle du 17. de ce mois par la mienne du 13. qui vous doit être rendue par un Monſieur de Jumelles du Vaudois : mais depuis j'ai reçu la vôtre du 16. Juillet précédent, que l'on a gardée près d'un mois ; ſi vous me mandiez

diez par qui vous me l'aviez envoyée, il mériteroit bien qu'on lui en fît reproche. Cette lettre ne porte que l'évasion du sieur Pille, & la sorte dont elle est arrivée, sur quoi je vous dirai que la chose étant ainsi que vous l'assurez, le Vicomte de Lamet, qui est le premier qui en a été chargé, & le Baron de Merigny, qui depuis avoit promis de le bien garder, n'en sçauroient faire un bon compte, & je trouve qu'ils ont du bonheur de ce que l'on ne parle plus de cela, de quoi ils doivent beaucoup à la paresse de celui que vous aviez chargé de votre lettre du 2. Juillet. Je ne laisserois pas de mettre l'affaire en avant, s'il m'étoit tombé le moindre doute sur vous ; ce sont des jeunes gens qui devoient mieux s'assurer de ceux à qui ils avoient donné le sieur de Pille en garde, lesquels mériteroient d'être châtiés.

J'ai depuis reçu votre derniere du 21. de ce mois, que le Roi a lûe tout du long lui-même, & a fait toutes les considérations qui peuvent écheoir sur les nouvelles que vous mandez. Sa Ma esté n'a pas fait grand état de ce que vous a dit saint Martin de Provence, qui a ci-devant donné d'autres avis qui ne se sont pas trouvés véritables, & néanmoins il

ne faut rien négliger : car il peut avoir été trompé en ſes premiers avis qu'il a donnés, & il ne le ſeroit peut-être pas en ceux qu'il a à donner. Le Roi eût deſiré qu'il vous eût nommé les Gouverneurs des Places dont il dit que l'on s'aſſure; pour le regard des deux perſonnes que vous n'oſez nommer, Sa Majeſté eſpere que Dieu les conſervera comme il a fait juſqu'ici.

Il me reſte à vous dire que votre laquais étant demeuré malade à Paris, & vous ayant fait réponſe aux lettres qu'il m'a apportées par le ſieur Deſſavelle, je l'ai retenu juſqu'à ce jour : je lui ai fait donner cinq piſtoles pour ſon voyage, de ſorte qu'il peut rendre les trois qu'il m'a dit que vous lui aviez fait donner. Si je pouvois payer les voyages de ceux que vous employez par delà, comme de ceux que vous envoyez ici, vous ne tomberiez point en dépenſe ſur cet article là.

J'ai été commandé de vous écrire que vous envoyaſſiez un plan de l'état préſent auquel eſt Toul bien raiſonné, & votre mémoire bien ample de la ſituation de la place, contenant ſi elle eſt commandée de près ou de loin, ce qui s'y peut & s'y doit faire pour la rendre bonne, ſi les fortifications que vous y avez commen-

cées ſont dans ce deſſein, combien vous y avez employé juſqu'à préſent, & ce que vous deſirez pour les continuer, non pas pour les mettre à perfection preſentement, mais bien pour les mettre en état de ne rien craindre. Dans ces occurrences le Roi ſera bien aiſe d'avoir votre avis ſur tout cela, & m'aſſurer que vous lui manderez à peu près la dépenſe qu'il faudroit faire pour mettre la Place en meilleur état qu'elle puiſſe être, & s'il étoit beſoin pour y faire inſenſiblement un petit réduit, ſur quoi vous baiſant bien humblement les mains, je demeure,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.



LETTRE du ROI, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES.

De Monceaux, le premier Septembre 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, j'ajoute ce mot à mon autre lettre pour vous dire, qu'ayant le Régiment de Houdancourt dans Toul, avec celui que je mande à mon cousin le Maréchal de la Force de vous envoyer, vous pourrez continuer avec encore plus de diligence la Fortification que vous avez commencée, même je desire que vous preniez le coin du Fauxbourg que vous avez écrit être nécessaire pour la perfection du dessein, puisque je m'assure qu'avec lesdits Régimens & les troupes que vous avez déja, vous sçaurez bien empêcher l'effet des desseins de ceux qui voudroient entreprendre de troubler votre ouvrage. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur de Feuquieres, vous avoir en sa sainte garde; écrit à Monceaux, le premier jour de Septembre 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.

LETTRE du ROI, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES. *De Monceaux, le premier Septembre 1631.*

MONSIEUR de Feuquiéres, ayant eu avis que le Capitaine du Four est allé à Liége, pour y faire levée de deux cens chevaux pour mon frere le Duc d'Orléans, & qu'il a été si téméraire que de se vanter qu'il logeroit en revenant sur les terres de mon obéissance; je vous ai bien voulu faire cette lettre pour vous dire que j'aurai à plaisir, & desire que vous le chargiez avec sa troupe, en quelque part que vous le puissiez trouver à votre avantage, même sans avoir égard qu'il soit hors du Royaume, puisqu'il léve ouvertement des gens de guerre contre mon service. Je vous dirai aussi que je ne puis croire que mon frere le Duc de Lorraine voulut entreprendre d'envoyer garnison dans le Château de Ligny, puisqu'il est dans ma Souveraineté; mais si cela étoit, je desire que le Gouverneur, qui y est pour ma cousine la Duchesse de Luxembourg, y résiste tant qu'il pourra, & que vous l'assistiez des forces qui sont

ſous votre charge, pour empêcher une innovation ſi préjudiciable à mon autorité, de quoi je me repoſe ſur vous; priant Dieu, Monſieur de Feuquiéres, vous avoir en ſa ſainte garde. Ecrit à Monceaux, le premier jour de Septembre 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES. *De Monceaux, le 2. Septembre 1631.*

MONSIEUR,

J'ai à répondre à vos deux dernieres des 24. & 28. du mois paſſé, ſur leſquelles le Roi m'a commandé de vous dire, qu'il a été bien-aiſe de voir le jugement que vous faites des levées de Monſieur, leſquelles Sa Majeſté croit, comme vous, n'être pas conſidérables, ſi Monſieur le Duc de Lorraine ne s'en mêle point. Il a tant fait donner d'aſſurances de ne le faire pas, même depuis deux jours par Monſieur de Breval, qui a mandé les propres termes auxquels il dit, que leurs Alteſſes

lui ont écrit pour en assurer, que Sa Majesté estime se pouvoir tenir certaine de ce côté-là, & néanmoins elle ne laisse de prendre la chose au pis. Monsieur de Lorraine ayant ainsi parlé, le Roi ne croit pas que, sur les deux articles contenus au Mémoire que vous avez joint à votre derniere dépêche touchant du Four, & Ligny, mondit sieur de Lorraine puisse trouver à redire si du Four revenant de Liége avec deux cens chevaux pour Monsieur, ayant dit qu'il logeroit une nuit par bravade dans les terres de l'obéissance du Roi, vous le chargiez quand même ce seroit hors du Royaume, c'est-à-dire, sans prendre garde que ce soit dans son état, puisque ledit du Four a levé ouvertement contre Sa Majesté: elle ne peut croire aussi que Monsieur de Lorraine veuille envoyer garnison dans Ligny, parce que, comme vous remarquez, cela n'a point encore été fait, & que notoirement c'est dans la Souveraineté du Roi, qui trouvera fort bon que celui qui y est Gouverneur y résiste si on l'entreprend, & que vous l'assistiez pour empêcher du tout cette nouveauté. Je ne vous en dirai pas davantage sur ces deux articles, puisque vous verrez par la lettre que Sa Majesté vous écrit, quelle est sa volonté sur ce sujet.

Le Roi croit ce que vous mandez de Monſeigneur le Cardinal de Lorraine : ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il a fait témoigner, en la maniere qu'il vous a fait repréſenter, l'affection particuliere qu'il a pour le ſervice de Sa Majeſté ; de ſorte que vous pouvez recevoir, comme vous ſçavez qu'il eſt à propos de faire, ce qui vous ſera dit de ſa part, & y correſpondre ſelon que vous en aurez ſujet : quant au ſieur d'Avaucourt qu'il vous a fait propoſer pour demander l'agrément de Sa Majeſté en la Charge de Bailly de Toul, au lieu du ſieur de Contriſſon, nous croyons que c'eſt une Charge dépendante de l'Evêché.

Il eſt certain que par les Ordonnances & par les Traités, l'on ne peut y mettre de Lorrains : il faut qu'ils ſoient de l'Evêché ou François : vous ſçaurez donc quel eſt le ſieur d'Avaucourt, non-ſeulement pour ſa naiſſance, mais auſſi pour le reſte, & s'il eſt pour ſuccéder à la bonne conduite qu'a tenue le ſieur de Contriſſon en cette Charge, en laquelle le Roi ſeroit bien aiſe qu'il demeurât ; vous manderez ce que vous aurez appris du ſieur d'Avaucourt.

Le Roi a vû ce que vous mandez, vous avoir été dit de la part de Madame la

Doüairiere de Lorraine ; (que l'on appelle l'Alteſſe de Modene) c'eſt une fort bonne Princeſſe, & qui a toujours tenu ce même langage, deſorte que Sa Majeſté trouve fort bon que vous entendiez tout ce qu'elle vous fera dire, & que vous traitiez de confiance avec elle comme elle deſire, y apportant l'adreſſe & la conduite que vous ſçavez pour le ſervice du Roi. La loi Salique que l'on veut introduire en Lorraine au préjudice de Meſdames ſes filles, & de Madame la Doüairiere fait aiſément croire que voyant ſa fille aînée (qui eſt véritablement Ducheſſe de Lorraine) ſans enfans, elle n'a pas grande affection pour ceux qui ont mis en avant cette loi Salique ; puiſque vous êtes ſur les lieux vous ſçavez toute l'hiſtoire, de ſorte qu'il n'eſt pas beſoin de s'y étendre davantage.

Sa Majeſté a fait réfléxion ſur ce que vous mandez que les troupes d'Italie étant paſſées (ſans faire aucun ſéjour) pour aller en Flandre, l'Infanterie même s'étant embarquée deux lieues au-deſſous de Strasbourg, où ils ont pris des bâteaux ; vous eſtimerez qu'il ne ſeroit pas mal d'attendre le plus qu'il ſe pourra à ſe mettre en campagne, afin de conſerver ce Pays, & les gens de guerre qui ſe

perdroient dans la licence : ſadite Majeſté trouve cela bien à propos, principalement ſi Monſieur de Lorraine s'avance avec ſes troupes en Allemagne, & qu'il commence, comme vous dites qù'il eſt diſpoſé, à s'acheminer à Salsbourg où eſt le rendez-vous : les ordres que le Roi a donnés juſques-ici ne vont pas auſſi à mettre en campagne, mais ſeulement Sa Majeſté a voulu que l'on diſpoſât, & fît le logement de toutes ſes troupes, enſorte qu'en quatre ou cinq jours on les puiſſe réduire en corps d'armée, pour mettre en campagne lorſqu'il en ſeroit beſoin : c'eſt l'ordre qui a été donné à Monſieur le Maréchal de la Force, & que je vous ai fait ſçavoir par le commandement du Roi, afin que de votre côté vous fuſſiez préparé à faire ce que mondit ſieur le Maréchal de la Force vous manderoit ſur ce ſujet.

Le Roi ayant vû ce que vous écrivez, que le Régiment d'Houdancourt n'eſt pas de trois cens hommes, & que ce ſeroit trop peu pour la garniſon de Toul, mande à Monſieur le Maréchal de la Force de vous envoyer un des bons Régimens nouveaux : lorſque vous l'aurez avec celui d'Houdancourt, vous pourrez exécuter ce que Sa Majeſté vous commande pour

la continuation des Fortifications commencées. Il me ſemble que vous avez ci-devant mandé qu'il ne faut prendre pour cela qu'un des Fauxbourgs dont eſt queſtion.

Sa Majeſté approuve la juſtice que vous eſtimez devoir faire des quatre ſoldats du Régiment de Champagne, & ne croit pas que Monſieur de Lorraine ſe formaliſe que vous les ayez envoyé prendre au-delà de S. Nicolas : elle deſireroit que le ſort ne tombât point ſur les deux Gentilshommes : les billets que tireront ces quatre ſoldats ſont plus importans que ceux que l'on tire pour faire le Prevôt des Marchands, & les Echevins de Paris.

Pour ce qui eſt de S. Martin, le Roi trouve que vous le tenez pour ce qu'il eſt, & qu'il ne ſçauroit être trop-tôt auprès de Monſieur de Marcheville en Turquie, pourvû qu'il ne ſe faſſe pas rénegat.

Il me ſeroit inutile de vous écrire ce que ce Gentilhomme vous dira touchant le Gouvernement de Toul, & de ce qui a été réſolu ſur votre propoſition : je vous dirai ſeulement que l'on a loué votre retenue à l'égard de Monſieur de Vandy, à qui volontiers le Roi envoyeroit la com-

miſſion que vous demandez d'une Compagnie de Chevaux-légers, mais elle ne veut pas lever davantage de troupes, bien plutôt en retrancher; ſurquoi vous baiſant bien humblement les mains, je demeure,

Monſieur,

Votre bien humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.

LETTRE de Monſeigneur le Cardinal DE RICHELIEU, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.
De Château-Thiery, le 8. Décembre 1631.

MONSIEUR,

Je vous remercie du ſoin que vous prenez de me faire part des nouvelles que vous apprenez aux lieux où vous êtes. Vous ſçaurez l'intention du Roi par les dépêches de Monſieur Bouthillier, & moi je vous aſſurerai toujours de la continuation de mon affection en votre endroit,

qui eſt telle que vous la ſçauriez ſouhaiter d'une perſonne qui eſt comme je ſuis,

Monſieur,

Votre très-affectionné à vous rendre ſervice, le Cardinal,
Signé DE RICHELIEU.

LETTRE de Monſieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.
De Château-Thiery, le 9. *Décembre* 1631.

MONSIEUR,

Le partement du Roi de cette Ville pour aller à Châlons, augmente bien les ſoupçons que l'on a de ſes deſſeins ſur la Frontiere : mais je vous puis aſſurer que les Lorrains n'y doivent point prendre d'allarmes. Je ne ſçai ſi le Roi étant à Châlons ne prendra point envie d'aller plus loin ; mais ne découvrez, je vous prie, cet avis dernier à perſonne du monde, & vous aſſurez ſeulement que s'il s'avance, vous ne demeurerez pas

à Toul ; je vous en manderai dans peu de jours plus de nouvelles ; celles que l'on disoit de moi ne sont pas véritables. Le Roi ni Monsieur le Cardinal ne voulant pas que je m'éloigne d'eux : ce n'est pas que je ne sois aussi prêt que vous m'avez vû autrefois à entreprendre quelque chose de bon quand l'occasion s'en offrira, & vous suis très-obligé de l'honneur que vous me faites, de desirer que nous courions même fortune.

Je vous puis au reste assurer que vous êtes en meilleur état dans l'esprit du Roi & de Monsieur le Cardinal que vous n'avez jamais été, & vous supplie de croire que je ne perds point d'occasion de vous y servir comme votre mérite & l'amitié que vous me témoignez m'y obligent.

Vous avez de l'honneur à maintenir les troupes avec si peu d'argent, & si peu de foule du peuple, & sçaurez bien réparer en telle sorte les brêches des murailles de Toul, & les autres manquemens de la Ville, qu'il n'en puisse venir faute en votre absence, si vous êtes commandé de venir joindre le Roi.

Je vous ai déja répondu pour les six mille livres de vos travaux, que Monsieur Desnoyers y donneroit ordre en passant à Toul ; je vous supplie que Monsieur de

Beauregard voye ici mes recommandations à ſes bonnes graces, & pour votre particulier croyez-moi, je vous ſupplie,

Monſieur,

Votre très-humble & plus affectionné ſerviteur,
Signé SCHOMBERG.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Château-Thiery, le* 10. *Décembre* 1631.

MONSIEUR,

Je vous envoye votre courier, à qui j'ai fait payer ſon voyage; la réponſe de Monſeigneur le Cardinal vous fera connoître qu'il a reçu le paquet de Monſieur de Chamblay joint à la lettre que vous avez écrite; celle que vous avez ſurpriſe a été lûe en plein conſeil, & ne s'en eſt point encore trouvé qui ait ſi naïvement appris les nouvelles de Meſſieurs les malcontens; le nom de l'auteur a été fort deſiré, parce qu'il a oublié à ſigner ſa lettre,

& l'on s'eſt étonné que vous ne l'ayez pas mandé, puiſque vous avez pris le laquais qui la portoit; mandez-moi, s'il vous plaît, par la premiere commodité qui eſt ſon Maître, le Roi deſire le ſçavoir, & je vous aſſure qu'il ne paſſe pas (ſelon ce qu'il a écrit) pour le pire de la troupe. Je ne vous écris point ce que vous ſçavez maintenant, je vous dirai ſeulement que j'aſſure que nous vous verrons dans peu de jours. Le Roi part demain pour Châlons, & de-là va à Verdun ou à Metz; nous paſſerons ſi près de vous, que je ne ſçai ſi nous ne vous irons point voir; l'entiere confiance que le Roi a en vous fera peut-être qu'il tiendra Toul pourvû, vous en viendrez rendre compte à Sa Majeſté; je vous dis aſſurément la réſolution préſente, & je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.



LETTRE du ROI, écrite à Monſieur DE FEUQUIERES.
De Château-Thiery, le 11. *Décembre* 1631.

MONSIEUR de Feuquiéres, étant obligé par beaucoup de conſidérations, de m'acheminer en ma Frontiére de Champagne, & de paſſer même juſqu'à Metz, ayant fait avancer, comme vous ſçavez, quelques troupes en ces quar iers là, je ne veux point par-là donner aucun ombrage à mes voiſins, à qui je deſire au contraire faire connoître que je n'ai autre intention que de les maintenir dans leurs Etats, & leur témoigner toute ſorte de bienveillance, & particulierement à mon Frere le Duc de Lorraine, ne pou ant lui faire donner ces aſſurances de ma part, étant éloigné maintenant comme il eſt, je vous écris cette lettre pour vous dire qu'auſſitôt que vous l'aurez reçûe, vous alliez trouver mon Couſin le Comte de Vaudemont ſon pere, pour lui dire que j'aurois à déplaiſir que mon acheminement par de-là lui donr ât aucun ſoupçon, & qu'ainſi j'attends de lui & de mon Frere le Duc de Lorraine

ſon fils, les témoignages d'affection que j'ai ſujet de m'en promettre, même dans les occurrences préſentes ; il ſe doit aſſurer auſſi qu'ils ne recevront de moi que des preuves de ma bonne volonté en leur endroit, ainſi que j'ai ſouhaité que ma Couſine la Ducheſſe de Chevreuſe lui fît plus particulierement entendre de ma part, ce que je ne doute pas qu'elle n'ait fait avec ſoin, vû l'affection avec laquelle elle m'a parlé de cette affaire : vous le direz donc à mondit Couſin le Comte de Vaudemont, & lui confirmerez ce qu'elle lui aura fait ſçavoir, ſuivant l'ordre que je lui en ai donné. Vous étant acquitté de cette commiſſion, vous me viendrez trouver à Verdun ou à Metz, où je ſerai bien aiſe de vous voir, & de vous dire le gré que je vous ſçai des bons & fideles ſervices que vous me rendez, priant ſur ce, Dieu, Monſieur de Feuquiéres, vous avoir en ſa ſainte garde. Ecrit à Château-Thiery, le 11e. jour de Décembre 1631. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Vic, le 3. Janvier 1631.*

MONSIEUR,

Je vous envoye une commiſſion ſcellée du grand ſçeau, pour contenir l'eſprit de Monſieur de Florinville , & pour retirer de ſes mains la place de Marſal, j'eſtime qu'il ne pourra plus trouver de prétexte pour en retarder la délivrance , je vous ſupplie de l'en preſſer comme il faut ; car le Roi fait ſon compte d'y aller aujourd'hui , & de partir demain pour s'en retourner à Metz , & Sa Majeſté ne prendroit pas plaiſir que l'on lui fît changer de réſolution ; nous attendrons d'heure à autre de vos nouvelles ſur ce ſujet & avec impatience, cependant je demeurerai,

Monſieur,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.

LETTRE de Monſieur le Maréchal DE SCHOMBERG, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES.
De Nanteuil, le 5. Avril 1631.

MONSIEUR,

Vous auriez ſujet de trouver étrange de n'avoir point eu de lettre de moi depuis mon partement de Metz; ſi vous n'aviez appris que j'ai été retenu ici par la goutte, de laquelle je ne ſuis pas encore entiérement guéri; mais je n'ai pas laiſſé de ſolliciter ſi bien vos affaires, que l'on vous envoye préſentement cinquante mille francs pour le travail de Moyenvic. J'ai grande peur que Monſieur Bouthillier ne vous ait pas donné réſolution ſur le mémoire des fortifications arrêté entre vous & Monſieur Deſnoyers, dont vous m'aviez tous deux chargé, quoique je lui aye envoyé il y a longtems, & fait connoître combien il étoit important de vous donner promptement les volontés du Roi: ne laiſſez pas de travailler cependant, car ſi cela n'eſt fait, il le ſera auſſitôt que j'ar-

reviendrai à la Cour, qui sera, suivant Dieu, bien-tôt après Pâques, où je vous supplie de croire que je ne perdrai point les occasions de vous rendre le bien humble service que vous pouvez attendre de, &c.

Monsieur de Guron a été envoyé par le Roi vers Monsieur de Lorraine, pour le faire parler, nettement sur toutes les extravagances qu'il fait; je crois que le sieur de Guron vous priera de prendre la peine de l'aller voir à Nancy pour s'informer de vous de beaucoup de choses; si cela est, & que vous n'ayez point d'affaires pressées, je suis d'avis que vous ne le refusiez pas.

LETTRE de Monsieur SERVIEN Secretaire d'Etat, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES.

De Paris, le 15. Avril 1632.

MONSIEUR,

Je vous fais ces trois lignes à la hâte, pour vous dire que le Roi voulant être particulierement informé de l'état de la Place dans laquelle vous commandez, Sa Ma-

jesté desire que vous lui en envoyiez promptement un plan bien fait avec les désignations des lieux commandés & non commandés, par lesquels on puisse juger clairement de la bonté & des défauts de ladite Place : je me promets que vous prendrez la peine de me l'envoyer au plûtôt, puisque c'est par ordre du Roi que je vous le demande, & qu'il y va de son service. Je suis,

Monsieur,

Votre bien humble & très-affectionné serviteur,
Signé SERVIEN.

LETTRE de Mr DE VAUDEMONT, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Nancy, le* 10. *Juin* 1632.

MONSIEUR, les Sujets que j'ai dans l'Evêché de Metz, m'ayant fait entendre le commandement qui leur a été fait de votre part, de fournir à une somme que Sa Majesté a ordonné de lever par chacun mois audit Evêché, je vous ai dépêché ce Gentilhomme pour vous faire res-

ſouvenir que cela eſt contre les promeſſes que Monſieur le Cardinal de Richelieu fit à Monſieur mon Fils en préſence de Monſieur le Maréchal de la Force, & de Monſieur le Bouthillier, & vous repréſenter que c'eſt choſe qui n'a juſqu'à préſent été faite par les Empereurs ni par les Evêques; auſſi n'en ont-ils jamais prétendu le droit; tout ce qui a été levé s'étant toujours fait par l'octroi des vaſſaux : cela pouvant être confirmé par d'autres que moi, j'eſpere que Sadite Majeſté ne voudra pas toucher aux droits deſdits vaſſaux, & que vous me ferez la faveur de m'accorder la priere que ledit Gentilhomme vous fera de ma part, vous aſſurant que je continuerai toujours dans l'affection que j'ai de vous témoigner par effet que je ſuis,

Monſieur,

Votre affectionné à vous ſervir,
Signé DE VAUDEMONT.



PROVISIONS des Gouvernemens de Vic & Moyenvic, pour Monsieur DE FEUQUIERES. Du Pont-à-Mousson, le 3. Juillet 1632.

TRÉS-CHERS & bien amés, les bons & recommandables services que le Sr de Feuquiéres, Maréchal de camp en nos armées, nous a rendus en diverses occasions importantes & autres bonnnes considérations, nous ayant conviés à le pourvoir de la charge de notre Lieutenant Général au Gouvernement de l'Evêché, Ville de Metz & Pays Messin, & des Villes, Comté & Evêché de Toul, nous avons voulu vous en donner avis par la présente, afin que vous ayiez à le reconnoître en cette qualité comme celui sur le soin duquel nous nous reposons de votre conservation sous notre protection & obéissance en l'absence du Gouverneur & de notre Lieutenant général esdits Evêchés, Villes & Pays, à lui obéir, ès choses touchant & concernant notre service & votre conservation, à quoi ne doutant point que vous ne satisfassiez, nous prions sur ce, Dieu, qu'il vous ait, très chers & bien amés

aimé, en sa sainte garde. Ecrit au Pont-à-Mousson le 3. Juillet 1632. *Signé* LOUIS, & plus bas, BOUTHILLIER.

LETTRE de Mr DE SIVRECOURT, *Bailly de Nomeny pour le Duc de Lorraine, à Mr* DE FEUQUIERES. *Le 4. Août 1632.*

MONSIEUR,

Je viens de Nancy pour recevoir les commandemens de son Altesse mon Maître, sur le sujet de vos lettres, qu'un messager de Vic m'apporta il y a quèlques jours : je l'ai chargé de vous prier de vous donner patience encore quelque peu de tems, d'autant que l'on attend un Gentilhomme que son Altesse a envoyé au Roi, tant pour le sujet des contributions du Marquisat, que pour plusieurs autres affaires ; & comme il plût au Roi & à Monseigneur le Cardinal, étant ces jours derniers au Pont, promettre & faire esperer décharge desdites contributions, lorsque l'Altesse de Monseigneur le Cardinal de Lorraine eut l'honneur de leur en

parler, nous attendons l'effet de ſes bonnes promeſſes par écrit au retour de ce Gentilhomme, afin que vous en ayant donné connoiſſance, nous puiſſions, Monſieur, reſſentir les bonnes volontés que de tout tems vous avez témoigné avoir pour ſon Alteſſe, & de ce qui la regarde. Nous eſperons donc, Monſieur, être courtoiſés de votre douceur, d'attendre la réſolution & intention du Roi touchant les deniers que vous avez ordre de demander aux habitans du Marquiſat de Nomeny, de quoi nous vous demeurerons entierement obligés; & moi en mon particulier qui voudrois être aſſez heureux à rencontrer les occaſions de vous rendre les ſervices que je vous ai voüés en qualité de,

Monſieur,

Votre très-humble ſerviteur,
Signé DE SIVRECOURT.

LETTRE de Mr DE *VAUDEMONT*, *écrite à Monſieur* DE FEUQUIERES. *De Nancy, le 29. Aout* 1632.

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre que les troupes de Sa Majeſté qui retournent du côté de la Champagne, pourront paſſer proche de mes terres de Gondrecourt & Ruppe, dans leſquelles l'armée du Roi ayant n'aguerre paſſé & repaſſé, elle les a tellement ruinés que la plus grande partie de mes Sujets ont abandonné leurs Villages; c'eſt ce que je vous envoye repréſenter par le ſieur de Vignolles, commandant dans leſdites terres, afin que mettant en conſidération la miſere de ces pauvres gens, il vous plaiſe me faire cette faveur, comme je vous en ſupplie d'en vouloir éloigner le paſſage deſdites troupes, leſquelles d'ailleurs y recevroient de l'incommodité notable, n'y trouvant aucune choſe que le peu de grains qu'ils ont recueilli de cette moiſſon. Vous m'avez en toutes occaſions témoigné les effets de votre bonne volon-

té : j'eſpere que vous ne me dénierez point celui-ci, puiſque la choſe dépend de votre pouvoir ; elle m'obligera ſi particulierement de vous ſervir, que vous connoîtrez que je n'en perdrai jamais une ſeule occaſion, & de vous témoigner le reſſentiment qui m'en ſera demeuré, lequel vous fera connoître que je ſuis,

Monſieur,

Votre très-affectionné à vous faire ſervice,
Signé VAUDEMONT.

LETTRE de Monſeigneur le Cardinal de Lorraine, écrite à Monſieur DE FEUQUIERES.
De Nancy, le 30. Août 1632.

MONSIEUR,

Sur l'avis que j'ai eu que quelques-uns de mes Sujets de Barizey-au-Plein, étoient accuſés d'avoir jetté bas les armes du Roi qui étoient plantées au bas du Village pour marque de ſauve-garde, j'ai voulu vous

dépêcher le ſieur de Contriſſon préſent porteur, pour vous faire entendre les ſentimens que j'ai contre cette mauvaiſe action, & combien je la déſavoue & blâme; comme choſe du tout contraire au reſpect que l'on doit à Sa Majeſté; mais d'autant que de-là il eſt arrivé un autre accident, où la violence de quelques perſonnes ſemble me vouloir choquer & entreprendre des choſes du tout déraiſonnables, & contre l'intention du Roi; je vous prie que le ſieur de Contriſſon vous en puiſſe déduire le fait, & de me tant obliger que d'ordonner qu'il ſoit procédé avec plus de juſtice & de douceur pour ce qui concerne le refus prétendu des portes & des priſons de mon Château de Polenod, & ce me ſera une faveur dont je ne perdrai jamais le reſſouvenir, non plus que la volonté de m'en revancher, ainſi que ledit ſieur de Contriſſon vous aſſurera plus particulierement: me remettant donc à lui je demeurerai,

Monſieur,

Votre plus affectionné ſerviteur,
Signé LE CARD. DE LORRAINE.

LETTRE de Mr le Duc de Lorraine, écrite à Mr DE FEUQUIERES. De Nancy, le 2. Septembre 1631.

MONSIEUR, le ſieur de Sivrecourt, mon Bailly de Nomeny, s'en va auprès de vous, pour vous témoigner qu'il apportera de ſon côté tout ce qu'il pourra, afin de ſatisfaire à ce qu'avez deſiré, que non-ſeulement que mes Sujets apportent tout ce qui leur ſera poſſible, mais voudrois moi-même faire le ſemblable ; je vous aurai néanmoins beaucoup d'obligations de contribuer au ſoulagement de meſdits Sujets, avec aſſurance que la faveur que vous leur ferez me ſera en pareille recommandation, que ſi je la recevois moi-même, qui fait profeſſion d'être de bien bon cœur,

Monſieur,

Votre très-affectionné,
Signé DE LORRAINE.

REPONSE de Mr DE FEUQUIERES, *à Monſieur le Duc de Lorraine.*
A Metz, le 4. Septembre 1632.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre qu'il a plû à Votre Alteſſe m'écrire par ſon Bailly de Nomeny; je ne manquerai de faire ſçavoir au Roi les commandemens qu'elle lui a fait d'obéir aux ordres qui lui ſeront envoyés pour ſon ſervice. Je ſupplie très-humblement Votre Alteſſe de croire que j'en uſerai avec tant de retenue, qu'en cela & tout ce qui dépendra des Charges dont il a plû à Sa Majeſté m'honorer, elle reconnoîtra que je n'ai pas de plus grand deſir que de mériter ſes bonnes graces : j'oſe auſſi me promettre qu'elle aura égard à la retenue dont j'ai uſé touchant les contributions de Toul & des lieux de l'Evêché où elle prend intérêts ; enſorte que la patience que j'ai eue ne me ſoit point préjudiciable, & qu'elle me fera l'honneur de me croire, Monſeigneur, de Votre Alteſſe, le très-humble & le très-obéiſſant ſerviteur, *Signé* FEUQUIERES.

LETTRE de Mr le Duc de Lorraine, écrite à Monsieur DE FEUQUIERES. *De Nancy, le 10. Septembre 1632.*

MONSIEUR, ſur les avis que j'ai eû du paſſage des gens du Roi de Suéde, & des mauvaiſes volontés qu'ils ont contre moi, ayant réſolu de faire quelques levées dans mes Pays, & de pourvoir par tous autres moyens à ma ſûreté; j'ai deſiré vous informer de mes intentions ſur ce ſujet, & vous prier me faire ſçavoir quelle aſſiſtance je puis attendre de votre part, enſuite des bonnes volontés qu'il a plû au Roi me promettre depuis les Traités, & les aſſurances qui m'ont été données que Sa Majeſté ordonneroit à ceux qui commandent pardeçà pour ſon ſervice, de m'aſſiſter de leur poſſible, attendant qu'il y fût pourvû plus puiſſamment de ſa part; & à l'effet dequoi, je dépêche préſentement vers Sa Majeſté, me confiant cependant, qu'au cas que je ſois attaqué, je recevrai de vous les faveurs & ſecours que vous pourrez me départir, dont je remets à ce Gentilhomme vous informer plus

particuliérement, & vous aſſurer que j'en aurai tous les reſſentimens que connoîtrez aux occaſions de vous témoigner véritablement, que je ſuis,

Monſieur,

Votre très-affectionné C. D. DE LORRAINE.

REPONSE de Mr DE FEUQUIERES, *à la Lettre ci-deſſus.*

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu de ſi exprès commandemens du Roi, de rendre à Votre Alteſſe tous les très-humbles ſervices qui peuvent dépendre de ma Charge, que je ne fais aucune difficulté de l'aſſurer de tout ce qui eſt en mon pouvoir; mon ſeul déplaiſir eſt, qu'il ne ſe trouve pas ſi conſidérable que je le deſirerois pour ſon contentement, ne m'ayant été laiſſé dans cette Frontiere que l'Infanterie qui eſt ordonnée pour la garde des Places: je remets au Gentilhomme, qu'il a plû à Votre Al-

teſſe de m'envoyer, à lui rendre compte de ce qu'elle a deſiré ſçavoir plus particuliérement de moi, & la ſupplie très-humblement de me croire,

Monſeigneur,

Son très-humble & obéiſſant ſerviteur,
Signé FEUQUIERES.

LETTRE de Monſieur DE LA BARDE, *premier Commis de Mr* BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES.
Du Pont S. Eſprit, le 16. Septembre 1632.

MONSIEUR,

Vous aurez par cette dépêche, réſolution ſur le Mémoire que vous m'avez envoyé : je vous puis aſſurer qu'il n'a pas tenu à moi qu'il n'ait été plutôt répondu, car je n'ai pas manqué d'en faire reſſouvenir Monſieur Bouthillier, aux occaſions que j'ai eſtimé à propos ; mais les articles concernant Monſieur de Vaude-

mont, & les contributions que ceux de S. Avold, Nomenie, & Turqueſtin refuſent, avoient beſoin d'être concertés: ce qui ne ſe peut pas toujours vîtement dans la multitude d'affaires que ces Meſſieurs ont ſur lès bras: enfin aujourd'hui ils en ont parlé & réſolu, ce que vous verrez à la marge de votre Mémoire: vous n'aurez pas grande peine à remettre adroitement de voir Monſieur de Vaudemont, car je penſe qu'il ne vous en preſſe point, & qu'il vous attendra avec patience dans le tems où nous ſommes, mais ce ne ſera pas ſans mécontentement, ſi vous faites les fonctions de votre Lieutenance générale à Toul, ſans ſon attache: pour moi, je ne voyois point d'inconvénient que vous l'euſſiez priſe, ſi ce n'eſt qu'on eût envie de le déſaccoutumer peu à peu du gouvernement de cet Evêché, & de celui de Verdun, même des fonctions les plus inutiles, comme ſont leſdites attaches; je ne ſçai comme Monſieur de Vaubecourt en aura uſé, car il n'a point demandé d'ordre ſur ce ſujet, c'eſt Monſieur Bouthillier qui a lui-même mis de ſa propre main les réponſes à votre Mémoire. Je vous ſupplie très-humblement de croire que vous pouvez vous ſervir de moi, comme

S vj

d'une perſonne qui vous eſt acquiſe, & qui cherche la qualité de,

Monſieur,

Votre très humble & très-obéïſſant ſerviteur,
Signé DE LA BARDE.

LETTRE de Mr DE *SIVRECOURT*, *écrite à Mr* DE *FEUQUIERES*. *De Nancy, le 18. Septembre 1632.*

MONSIEUR,

Je n'ai pû juſqu'à préſent vous dire la réſolution de ſon Alteſſe, comme je vous l'avois promis, d'autant qu'il m'a été impoſſible de la venir prendre pour quelque incommodité qui m'a arrêté à Nomeny: je vous dois dire, Monſieur, que ſadite Alteſſe m'a commandé de vous ecrire, que toutes & quantes fois que le Roi lui fera l'honneur de lui faire connoître, que Sa Majeſté deſire quelque choſe d'elle pour le bien de ſon ſervice & l'avancement de ſes affaires, elle s'y portera avec

toute la plus forte passion que l'on puisse desirer d'elle ; mais qu'elle à peine de croire que l'on veuille contraindre ses Sujets à fournir les contributions que vous leur demandez, puisque ce seroit aller contre les bonnes intentions de sadite Majesté, qui a fait l'honneur à sadite Altesse de l'assurer qu'elle embrasseroit toujours ses intérêts à l'égard des siens propres, & qu'elle prendroit un soin très-particulier de ce qui la touche ; desorte qu'elle se promet que vous, Monsieur, n'avez pas moins de bonne volonté pour elle que sadite Majesté, & qu'ensuite de ce, vous laisserez en repos tout ses Sujets à l'égard desdites contributions, comme elle vous en fait prier par moi, qui suis de toute l'étendue de mon affection,

Monsieur,

Votre très-humble & affectionné serviteur,
Signé DE SIVRECOURT.

MONSIEUR,

Depuis ma lettre écrite, son Altesse m'a commandé de vous dire, encore une

fois, que si le Roi lui fait l'honneur de lui marquer, que pour l'entretennement de la garnison de Moyenvic, ou autre occasion de son service, il fut besoin de quelques deniers, qu'elle se portera avec toute franchise de fournir ce qu'elle pourra, & quelle croit que sa naissance & l'honneur quelle a d'appartenir à Sa Majesté, devroient obliger Messieurs ses Ministres de ne le point traiter à l'égal des autre Vassaux de l'Evêché de Metz; vous y sçaurez bien faire considération, Monsieur, selon votre prudence accoutumée.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, *écrite à Monseigneur le Duc de Lorraine, touchant les contributions qui se doivent lever sur ses terres.*

De Nomeny, du 22. Septembre 1632.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir une lettre, que le Bailly de Nomeny m'a écrite de la part de Votre Altesse, si éloignée de la réponse que j'attendois de lui, en ce qu'il m'accuse de m'avancer de moi-même, à com-

prendre les Vaſſaux qu'a Votre Alteſſe dans l'Evêché de Metz, pour l'entretenement de la garniſon de Moyenvic, que j'ai penſé devoir relever Votre Alteſſe de ſa créance, en lui envoyant les ordres en vertu deſquels j'ai agi juſqu'aujourd'hui, par où elle verra que je n'y ai rien mis du mien, que le retardement que j'ai apporté à les exécuter, deſirant lui donner le tems qu'elle m'a demandé par diverſes fois, pour eſſayer de faire enſorte qu'elle en puiſſe obtenir la décharge de Sa Majeſté; maintenant que Votre Alteſſe a voulu être plus particuliérement informée de ma Commiſſion, je me promets qu'elle permettra la levée de ladite contribution, ou qu'elle m'honorera d'une réponſe que je puiſſe envoyer au Roi. Cependant je la ſupplie très-humblement de croire, que perſonne ne recherchera jamais avec plus de ſoin que moi, les occaſions de mériter la qualité de,

Monſeigneur,

Votre très-humble & obéiſſant ſerviteur,
Signé FEUQUIERES.

LETTRE de Mr le Duc de Lorraine, écrite à Mr DE FEUQUIERES.
De Plombieres, le 22. Septembre 1632.

MONSIEUR, j'ai sçu de votre lettre & de ce Gentilhomme qui me l'a rendue de votre part, les ordres que vous avez eû de joindre mon Marquisat de Nomeny aux contributions de Metz ; j'ai assez crû que les diverses instances que vous en avez faites ne venoient point de vous-même, mais je ne puis vous dissimuler que je ne trouve fort étrange, qu'après que l'on m'a fait espérer que je n'en serois plus inquiété, donnant la satisfaction au Roi qui me fût proposé, pour une fois, & à quoi je suis encore disposé, je sois néanmoins recherché par des voies si contraires & si préjudiciables aux priviléges des Fiefs dudit Evêché, & même de ceux de la qualité de mondit Marquisat. Que si l'on prétend que j'aye promis que l'on contribue pour les troupes Impériales, chacun sçait assez que cela s'est fait par les formes dûes & pratiquées de toute ancienneté en cet Evêché, & qu'en l'assemblée des Vassaux convoqués

pour ce ſujet, ſelon qu'il eſt accoutumé; je donnai charge à mon Envoyé d'offrir à Monſieur l'Evêque l'aſſiſtance qui étoit deſirée pour ſubvenir aux néceſſités repréſentées de ſa part ſur l'approche deſdites troupes Impériales. Je ſuis encore prêt de ſervir le Roi, comme je ferai toujours de mes biens & de ma vie, & même d'aider Monſieur de Metz ſur le beſoin préſent de Sa Majeſté; mais d'obliger mes terres à des contributions continuelles, & auſſi exceſſives que celles qui me ſont demandées, vous pouvez conſidérer s'il ne me feroit pas plus expédient de quitter, & renoncer à meſdites terres, puiſque mes rentes qui en dépendent, & les biens de mes Sujets n'y pourroient aucunement ſatisfaire; c'eſt ſurquoi j'attends, de l'équité de Sa Majeſté & de votre bonne entremiſe, un traitement plus favorable & convenable à la qualité & prérogative de mondit Marquiſat, me promettant que Sa Majeſté ne voudra me priver d'un bien que l'on ſçait avoir couté ſi cher, & d'autant plus qu'il ne ſe trouvera pas que je me ſois jamais ſoumis à ſemblables contributions, qu'au contraire je m'y ſuis oppoſé, & m'étant pourvû vers Sa Majeſté Impériale ſur l'occaſion de ſes troupes, j'en reçus le

contentement que j'en pouvois eſpérer ; & me le promets de Sa Majeſté Très-Chrétienne en cette occurrence ; vous ſuppliant lui faire entendre ces véritables conſidérations, & d'y joindre les effets de votre affection, laquelle m'ayant été déja ci-devant témoignée pour ce ſujet : je dois vous en remercier comme je fais de tout mon cœur, & vous aſſure comme vous le dira plus particuliérement ce Gentilhomme, qu'à toutes occaſions vous trouverez que je ſuis,

Monſieur,

Votre très-affectionné,
Signé C. DE LORRAINE.

LETTRE de Mr DE FEUQUIERES, écrite à Monſieur le Préſident de Metz, ſur le fait de la Juriſdiction du Roi & de Monſieur de Metz.
Du 7. Octobre 1632.

MONSIEUR,

Celle ci eſt pour vous donner avis que Meſſieurs du Conſeil privé de Monſieur

de Metz, me ſont venus faire plainte, que, contre la promeſſe que vous & moi leur avons faite, de leur donner trois mois de délai pour le procès du Baron de Créange avec le ſieur du Bac, on avoit aſſigné les Parties à ſamedi prochain; à quoi ils manqueroient d'obéir, & s'y rendre par reſpect & déférence à la juſtice du Roi, & en même-tems m'ont fait voir une lettre ſur ce ſujet, par laquelle il leur défend de s'y ſoumettre qu'ils ne voyent une patente expreſſe de Sa Majeſté pour cet effet; témoignant qu'il recevroit à un excès de mépris d'être traité de la ſorte, & qu'il s'en plaindroit au Roi, étant très-aſſuré que telles procédures étoient contre ſes intentions.

Les contentemens & démiſſions volontaires, que, juſqu'aujourd'hui comme vous ſçavez mieux que moi, nos Rois ont voulu avoir des Evêques de Metz pour établir leur autorité dans le pays Meſſin, avec moins de violence & plus de droit, me font croire que ce ne ſeroit pas mal-fait de ſuſpendre cette affaire juſqu'à ce que nous ſoyons plus étroitement informés de la ſorte que Sa Majeſté veut qu'on s'y prenne, ſur-tout voyant que Monſieur de Metz la prend avec tant de chaleur, que, outre les raiſons qu'il peut avoir,

ayant l'honneur d'être ce qu'il eſt au Roi, je penſe que nous pourrions être blâmés de le pouſſer à un point ſi peu important, où même le ſieur du Bac, que je voudrois ſervir, n'y reçoit aucun préjudice qu'un peu de retardement; c'eſt ce que j'ai penſé vous devoir écrire ſur ce ſujet, attendant que je vous puiſſe aſſurer de bouche, que je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble ſerviteur,
Signé FEUQUIERES.

LETTRE de Mr BOUTHILLIER, *écrite à Mr* DE FEUQUIERES. *De Toulouſe, le 25. Octobre 1632.*

MONSIEUR,

Je n'ai pas manqué de repréſenter au Roi tout ce que Monſieur de Roſieres, votre neveu, m'a dit de votre part ſur le ſujet de ſon voyage; Sa Majeſté & Monſeigneur le Cardinal l'ont entendu, & approuvé que vous vous ſoyez conduit en

cette affaire de la ſorte que vous avez fait ; l'intention de Sa Majeſté n'étant point préſentement d'y entendre, vous continuerez donc, s'il vous plaît, de le témoigner ainſi à Monſieur le Comte d'Egmont & au ſieur Dumoulin, & par tout où vous ſerez obligé d'en parler, tenant néanmoins l'affaire en tel état que le Roi la puiſſe entreprendre quand Sa Majeſté le jugera à propos : vous vous informerez donc de tout ce qui ſera néceſſaire à cet effet, & y apporterez toutes les diſpoſitions qu'il ſe pourra, ſans faire paroître ouvertement le deſſein. Monſieur votre neveu vous pourra aſſurer que je tiendrai la main à ce que vous ayez contentement pour ce qui regarde vos intérêts, dont vous m'avez ci-devant écrit, & que je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble ſerviteur,
Signé BOUTHILLIER.

Je viens préſentement de recevoir votre lettre du 17. Octobre, je ne manquerai pas de faire ſçavoir au Roi, & à Monſeigneur le Cardinal, les nouvelles que vous me mandez.

LETTRE de Mr le Cardinal de Lorraine, écrite à Mr DE FEUQUIERES.
De Nancy, le 23. Décembre 1632.

MONSIEUR,

J'ai toujours tant eſperé de votre courtoiſie que je ne doute pas que vous ne me la continuiez, au ſujet des plaintes que Monſieur l'Evêque vous doit faire de ma part contre le ſieur Pillot, & dont les véxations & le mépris qu'il fait de moi, ſont ſi fort éloignés de la raiſon, que je n'en puis diſſimuler mon ſentiment; je vous ſupplie d'arrêter le cours d'une ſi mauvaiſe conduite, & je joindrai cette faveur à tant d'autres que j'ai déja reçues de vous, & leſquelles m'obligeront toute ma vie à me témoigner,

Monſieur,

Votre très-affectionné à vous ſervir;
Signé LE C. DE LORRAINE.

LETTRE de Monsieur l'Evêque de Metz, écrite à Mr DE FEUQUIERES.
De Paris, le 29. Décembre 1632.

MONSIEUR,

Puisque vous ne vous lassez point de m'obliger par tant de témoignages de l'affection que vous avez pour mon bien, & celui de mon Evêché, ainsi que mes Officiers m'écrivent toujours par mes Lettres, je continuerai aussi à vous en rendre les graces que je dois, bien marri que je ne puisse faire paroître par d'autres meilleurs effets le ressentiment qui m'en demeure, & vous conjurant si je puis quelque chose de deçà pour votre service ou des vôtres, de me vouloir mettre à l'épreuve, assuré que je m'y porterai avec plus de passion que personne du monde; j'ai sçu les entreprises que Monsieur le Président de Metz a faites sur ma Jurisdiction, & comme vous n'y avez point voulu consentir que vous ne vissiez de quel pouvoir il agissoit, & s'il en avoit commandement du Roi, dont ayant aussi fait plainte de ma part à Mon-

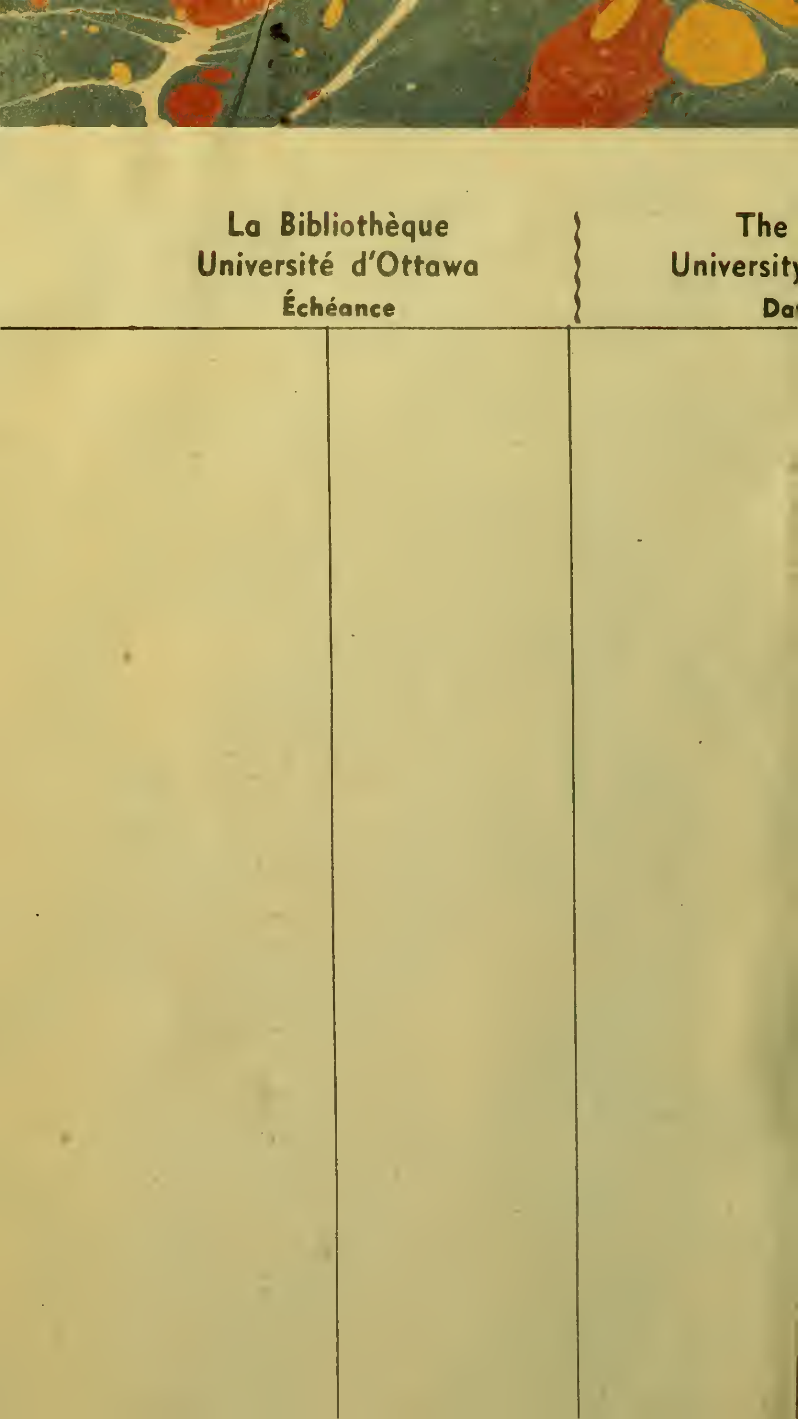
ſieur le garde des Sçeaux, il m'a promis qu'il ſçauroit la volonté de Sa Majeſté pour m'en rendre raiſon, ce que j'attends de la bonté & juſtice ordinaire du Roi, me promettant qu'il n'approuvera pas un procédé plein de tant de violence, lequel je n'attendois pas dudit Préſident, & ne pouvant aſſez vous remercier de la protection & aſſiſtance qu'il vous a plû départir à mes Officiers en cette rencontre; ils louent Dieu tous les jours d'être tombés ſous une ſi gracieuſe conduite que la vôtre, & moi encore plus qu'eux qui ſuis entiérement,

Monſieur,

Votre très-affectionné ſerviteur,
Signé HENRY, de Metz.

Fin du troiſiéme & dernier Tome.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The
Universit
Da


a39003 009516898b

